
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115478729

CA2ON
NR
-A56

MINISTER OF NATURAL RESOURCES

MINISTRE DES RICHESSES NATURELLES



1987-1988

Ontario

ANNUAL REPORT
RAPPORT ANNUEL

ANNUAL REPORT

for the year ended March 31, 1988

Minister of
Natural Resources of
the Province of Ontario

To his Honour
The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please your Honour
The undersigned begs respectfully to present to your Honour the Annual Report of the Ministry of Natural Resources for the fiscal year beginning April 1, 1987 and ending March 31, 1988.

Vincent G. Kerrio
Minister

RAPPORT ANNUEL

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988

Le ministre
des Richesses naturelles
de l'Ontario

À l'attention de son Honneur le
lieutenant-gouverneur de la
province de l'Ontario

Votre Honneur
J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Richesses naturelles pour l'année financière allant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Le ministre,

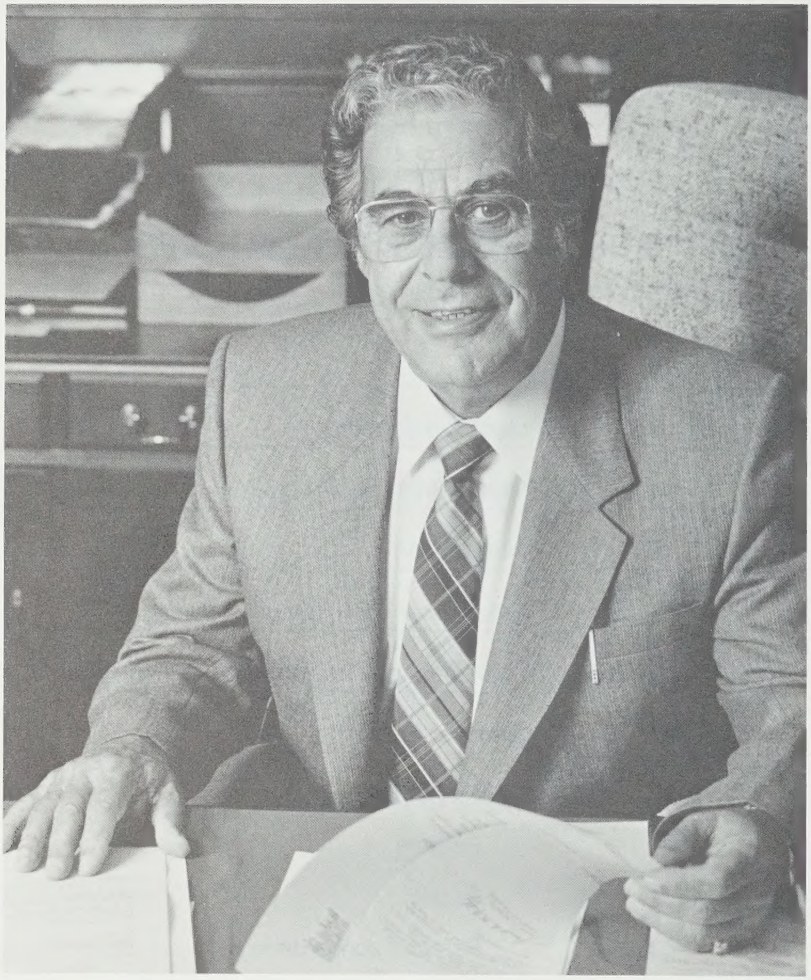
Vincent G. Kerrio

CONTENTS

Minister's Message	4
Deputy Minister's Message	6
Introduction	8
Forest Resources	11
Aviation & Fire Management	21
Lands & Waters	27
Outdoor Recreation	37
Fisheries	38
Wildlife	42
Parks & Recreational Areas	50
Recreational Boating	54
Conservation Officers	54
Administration	57
Leslie M. Frost Natural Resources Centre	64
Organization Charts	66
Statement of Revenue and Expenditure	70
Associated Agencies, Boards and Commissions	72

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	5
Message du sous-ministre	7
Introduction	9
Ressources forestières	11
Surveillance et lutte contre les incendies	21
Terres et eaux	27
Loisirs de plein air	37
Pêches	39
Faune	43
Parcs et zones de loisirs	51
Navigation de plaisance	55
Agents de protection de la nature	55
Administration	57
Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost	65
Organigrammes	67
État des revenus et des dépenses budgétaires	71
Organismes, conseils et commissions	73



MINISTER'S MESSAGE

This annual report presents a clear picture of resource management in Ontario. But to really appreciate this portrait, it is necessary to look at the kind of Ontario in which today's resource managers work.

Today, professional resource managers are not the only ones informed about the natural resource issues of the day. The public, and resource user groups, are increasingly involved, sophisticated and, above all, knowledgeable. They bring a healthy scepticism and a strong ethical sense to debates over resource use.

Over the past three years as Minister, I have met with a wide variety of people who have a keen interest in Ontario's resources. Our discussions have ranged from friendly chats to nose-to-nose 'exchanges'.

There is no shortage of difficult, visceral issues. Trade-off, compromise and balance have been the order of the day. During these meetings and discussions what has impressed me more than anything is how *right* many of these resource users have been – on all sides of an issue.

It's right to harvest forests. It's also not right, in some cases. Trapping is a legitimate enterprise, but not everywhere. Commercial fishing is important. So is sport fishing. We need to protect Crown land. We need to develop Crown land to enhance regional economies.

These apparent contradictions are the reason it is so important to clearly define the role of the Ministry of Natural Resources.

MNR's job is to protect, renew, enhance and manage Ontario's rich resource heritage for the benefit of all Ontarians, now and in the future. It's an enormous mandate requiring continual reassessment of policy and program directions. And we're doing a good job fulfilling that mandate.

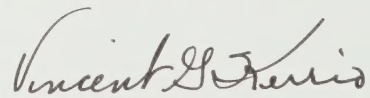
Resource management in Ontario centres squarely on conservation, the wide use of resources on a sustainable basis. We don't 'own' forests or fisheries, we are stewards, holding them in trust for future generations.

As a leading conservation agency in Ontario, MNR plays a major role in ensuring there is a healthy resource base that can also benefit the economy. At the same time, MNR cannot play a direct role in every facet of that management. That is why we have increased conservation partnerships with many agencies in the past few years.

In coming years, we will be seeking out and supporting partnerships with other agencies, groups and individuals. Our goals cannot be met without the co-operation, commitment and participation of all user groups.

For that reason, our education programs have not only been expanded but are now aimed at building a general level of public awareness leading to broader participation in resource issues.

We live in a province where modern lifestyles and millions of residents are pushing into every quiet corner where there are resources to be used and enjoyed. Accommodating that expansion, while conserving those resources, is one of the biggest challenges facing us all.



Vincent G. Kerrio
Minister

MESSAGE DU MINISTRE

Le rapport annuel que nous vous présentons est le reflet fidèle de la gestion des richesses naturelles en Ontario. Pour l'apprécier à sa juste valeur cependant, il faut bien connaître le cadre de travail de nos gestionnaires des ressources : l'Ontario d'aujourd'hui.

De nos jours, les professionnels de la gestion des ressources ne sont plus les seuls spécialistes du domaine. Le public et les utilisateurs des ressources s'intéressent davantage aux activités de gestion, sont plus exigents qu'auparavant et possèdent de meilleures connaissances sur le domaine. Ils abordent la gestion des ressources en posant des questions essentielles et en démontrant un sens moral solide.

Depuis mes trois années de service en tant que ministre, j'ai rencontré nombre d'Ontariens qui s'intéressent à la gestion des ressources. D'ailleurs, nos discussions ont été à l'occasion amicales, à l'occasion orageuses.

Bref, ce ne sont certes pas les questions difficiles et épineuses qui manquent. Les échanges, les compromis et l'équité sont donc tout à fait de mise. Ce qui m'a toujours le plus impressionné au cours de ces rencontres et discussions, c'est la légitimité des arguments des utilisateurs des ressources, peu importe leur position.

Dans certains cas, il est bien de faire la coupe du bois; dans d'autres non. Le piégeage est une activité légitime, mais pas partout. La pêche commerciale est importante; la pêche sportive aussi. Les terres de la Couronne doivent être protégées, mais elles doivent parfois être utilisées pour aider les économies régionales.

Ces contradictions soulignent bien le besoin de définir clairement le rôle du ministère des Richesses naturelles.

Le rôle du MRN est donc de protéger, renouveler et gérer notre riche patrimoine naturel pour qu'il puisse profiter aux Ontariens, aujourd'hui et dans les années à venir. Il s'agit d'un mandat important qui exige la réévaluation constante de l'orientation des politiques et programmes du Ministère. Nous nous acquittons d'ailleurs fort bien de ce mandat.

La gestion des ressources de l'Ontario tourne principalement autour de la protection, soit l'utilisation avertie et soutenue des ressources. Les forêts et les ressources de pêche ne nous appartiennent pas, nous en sommes les protecteurs pour les générations futures.

En tant qu'agence de protection de première importance en Ontario, le MRN joue un rôle déterminant pour assurer que l'économie profite de saines ressources. Le MRN ne peut toutefois pas s'occuper de toutes les facettes de la gestion. C'est pourquoi, au cours des dernières années, il a accordé une plus grande responsabilité de protection de la nature à diverses agences.

Dans les années à venir, nous tenterons d'établir de nouveaux liens avec d'autres agences, groupes et personnes. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs sans la collaboration, l'engagement, la participation de tous les utilisateurs des ressources.

C'est pourquoi nous n'avons pas seulement élargi nos programmes éducatifs, mais nous les avons aussi conçus pour sensibiliser le public en général et l'inviter à participer plus activement à la gestion des ressources.

Nous vivons dans une province où le mode de vie incite des millions de personnes à chercher des petits coins paisibles et riches en ressources diverses. Permettre une telle expansion, tout en assurant la protection des richesses naturelles, est un des plus grands défis que nous ayons à relever.



Vincent G. Kerrio
Ministre



DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

When I joined the Ministry of Natural Resources in 1987 as Deputy Minister, I had a lot of experience working in resource management.

Even so, my first months in the job gave me a new perspective on the importance of natural resources to this province.

That's because, like most Ontarians, I tended to associate our natural resource potential mainly with Ontario's north – vast forests that provide three-quarters of our timber production, rich deposits of mineral commodities such as copper, nickel, gold and uranium, and endless lakes and rivers.

But Ontario's resource potential is not limited to the north. Eighty per cent of the province's commercial fishing and 70 per cent of sport fishing take place in the south. Ninety-five per cent of provincial sand and gravel production and all oil and gas production occur in southern Ontario.

The message is clear. No matter where you live or work in this province – north or south – your quality of life depends a great deal on our shared wealth of natural resources.

This annual report presents an overview of how MNR manages these resources. It describes the multitude of ministry programs that contribute to the provincial well-being – programs to regenerate forests, stock lakes with fish, develop Crown land to promote economic growth in the north, map by satellite, upgrade parks and promote recreational opportunities, conserve wetlands and natural areas.

With a province the size of Ontario, and the richness of resources with which it is blessed, resource managers have their work cut out. There are more demands than ever before on our forests, land, waters, fisheries and wildlife.

And as demands increase, so do the variety of opinions as to how natural resources should best be managed and utilized. Balancing the concerns and interests of all Ontarians is the ministry's job.

That's why MNR makes every effort to be an open ministry. We don't have all the answers; we want the public to work with us to find them. In encouraging public involvement, our goal is a true active partnership – a partnership that includes shared responsibility and shared accountability.

We are grateful for the number of organizations and interest groups which have a traditional working relationship with MNR. These include other government agencies, recreation organizations, resource industry associations, and conservation groups. The ministry works closely with them, and their co-operation and advice is invaluable.

We intend to broaden the base of that participation even more. If you aren't already involved in some aspect of managing your province's natural resources, perhaps after reading this report you may wish to be.



George Tough
Deputy Minister

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Lorsque je me suis joint au ministère des Richesses naturelles à titre de sous-ministre en 1987, j'avais déjà une solide expérience en gestion des ressources.

Cela ne m'a pas empêché, dès mes premiers mois en poste, de considérer l'importance des richesses naturelles de la province sous une toute nouvelle perspective.

Comme la plupart des Ontariens, j'avais l'habitude d'associer les richesses de l'Ontario au Nord de la province : de vastes forêts qui nous procurent les trois quarts de notre production de bois, un sol riche en produits comme le cuivre, le nickel, l'or et l'uranium, sans oublier les innombrables lacs et rivières.

Les richesses naturelles de l'Ontario ne sont toutefois pas limitées au Nord. Ainsi, 80 pour 100 des récoltes de pêche commerciale et 70 pour 100 des récoltes de pêche sportive proviennent du Sud de la province. De même, 90 pour 100 de la production de sable et de gravier de la province, ainsi que toute la production d'huile et de gaz, sont également attribuables au Sud de l'Ontario.

Le message est clair. Que vous viviez dans le Sud ou le Nord de la province, votre qualité de vie dépend en grande partie du partage équitable des richesses naturelles.

Le présent rapport annuel donne un aperçu de la gestion des ressources naturelles par le MRN. Il décrit les nombreux programmes du Ministère qui visent à assurer le bien-être des Ontariens : régénération des forêts, empoissonnement des lacs, aménagement des terres de la Couronne pour stimuler la croissance économique du Nord, cartographie par satellite, amélioration des parcs et promotion des possibilités récréatives et, protection des terres marécageuses et des zones naturelles.

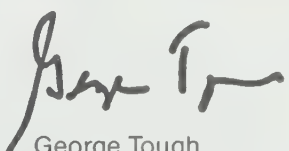
Dans une province aussi vaste et riche en ressources naturelles que l'Ontario, les gestionnaires des ressources ne manquent pas de travail. Nos forêts, terres, eaux, pêches et populations fauniques sont de plus en plus exploitées.

La demande augmente, et la variété des opinions sur la gestion et l'utilisation efficace des ressources fait de même. C'est donc la tâche du Ministère d'établir l'équilibre entre les intérêts et les préoccupations des Ontariens.

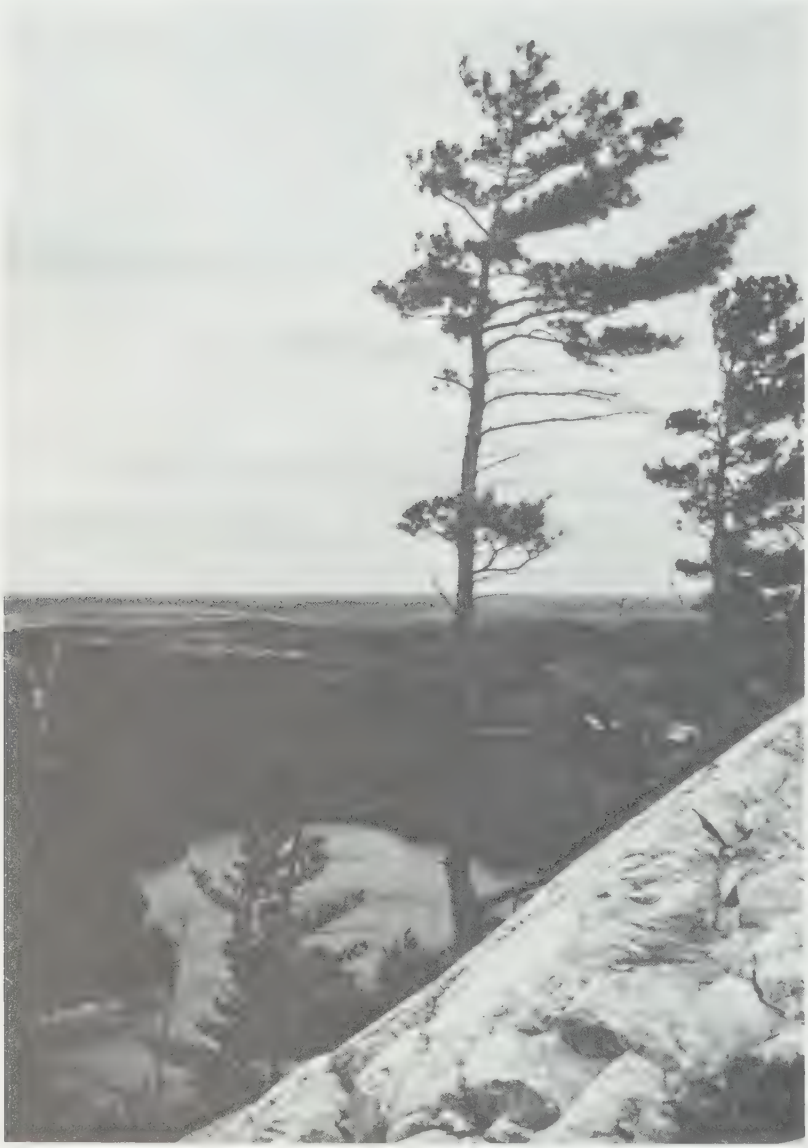
C'est pourquoi le Ministère s'efforce d'être à l'écoute des Ontariens. Nous ne possédons pas toutes les réponses et nous comptons sur le public pour nous aider à les trouver. En sollicitant la participation du public, nous favorisons un véritable travail d'équipe où tous partagent également les devoirs et les responsabilités de gestion des ressources.

Nous apprécions le travail des nombreux organismes et groupes d'intérêt qui travaillent depuis longtemps avec le Ministère. On compte à ce nombre les agences gouvernementales, les organismes de loisirs, les associations d'exploitants des ressources et les groupes de protection de la nature. Le Ministère collabore étroitement avec eux, et leurs conseils sont inestimables.

Nous souhaitons promouvoir davantage la participation du public. Si vous ne participez pas déjà à quelque aspect de la gestion des ressources, la lecture du présent rapport vous incitera peut-être à le faire.



George Tough
Sous-ministre



Introduction

The Ministry of Natural Resources is responsible for managing a wealth of resources - Crown lands and waters, forests, wildlife and fisheries.

In order to administer this huge mandate on a province-wide basis, MNR is one of the most decentralized ministries in the Ontario government. It is made up of eight administrative regions, each with its own regional office. Within the regions, there are 47 district offices. There are also five regional fire centres co-ordinated through the Aviation and Fire Management Centre in Sault Ste. Marie.

Areas of responsibility include forest regeneration, timber management, forest fire control, wildlife and fisheries management, maintenance of parks and recreational areas, aviation services, land management, mapping, water management and flood forecasting as well as research in all resource areas.

With input from the field organization, policy direction for resource management is developed at the ministry's main office at Queen's Park. The Minister is the political head of the ministry, and the Deputy Minister is the senior public servant. Main office is organized into four broad program groups: forest resources, lands and waters, outdoor recreation and finance and administration.

About 3,800 people work for MNR on a permanent basis. The ministry also hires staff on shorter-term seasonal contracts. During the peak of the summer work season the number of staff may reach 11,000.

Introduction

Le ministère des Richesses naturelles est responsable de la gestion de vastes ressources : terres et eaux de la Couronne, forêts, faune et pêches.

Pour s'acquitter de ce mandat important partout dans la province, le MRN a opté pour la décentralisation et est, de ce fait, le plus décentralisé des ministères du gouvernement de l'Ontario. Il est composé de huit régions administratives comprenant chacune un bureau régional. Quarante-sept bureaux de district relèvent des différents bureaux régionaux. Enfin, le Ministère compte aussi cinq centres régionaux de lutte contre les incendies qui relèvent, pour leur part, du Centre de surveillance et de lutte contre les incendies situé à Sault Ste. Marie.

Les diverses responsabilités du Ministère comprennent, entre autres, la régénération des forêts, la gestion du bois, la lutte aux incendies de forêt, la faune, les pêches, les parcs et zones de loisirs, les services aériens, la gestion des terres, la cartographie, la gestion des eaux, la prévision des inondations et la recherche dans tous les domaines relatifs aux ressources.

L'orientation de la gestion des ressources relève du siège social du Ministère, à Queen's Park, et tient compte des données provenant des régions. Le ministre est le chef politique du Ministère, et le sous-ministre en est le principal fonctionnaire. Le siège social du MRN se divise en quatre importants groupes de programmes : ressources forestières, terres et eaux, loisirs de plein air, et finances et administration.



Le MRN compte environ 3 800 employés permanents. Il embauche aussi du personnel contractuel à court terme pour répondre aux besoins saisonniers. Pendant l'été, il arrive même que le nombre d'employés du MRN atteigne 11 000 personnes.

FOREST RESOURCES

MNR's Forest Resources Group, in co-operation with all resource users, is working to provide Ontario with the forests of the 21st century.

As one of Ontario's most valuable renewable resources, forests provide thousands of jobs and give us a wide range of products which we use every day. Forests are habitat for wildlife. They help prevent flooding and soil erosion. They are locations of recreational enjoyment and contribute to the beauty of the Ontario landscape. MNR's forest management program focuses on balancing the many uses of this renewable resource.



RESSOURCES FORESTIÈRES

Le Groupe des ressources forestières du MRN, en collaboration avec tous les utilisateurs des ressources, s'efforce de fournir à l'Ontario les forêts du XXIe siècle.

Les forêts représentent l'une des richesses naturelles les plus précieuses de l'Ontario. Elles fournissent des milliers d'emplois et nous donnent toute une variété de produits que nous utilisons dans notre vie quotidienne. Les forêts constituent un habitat pour la faune, aident à prévenir les inondations et l'érosion des sols, offrent des possibilités de loisirs à la population et contribuent à la beauté du paysage ontarien. Le programme de gestion des forêts du MRN met l'accent sur l'utilisation équilibrée de cette ressource renouvelable.

A Growing Resource

In 1987-88, Ontario's forest management program received an additional $11-million over the previous fiscal year's commitment, bringing the total amount budgeted for managing the province's forests to $217-million. Greenhouses and nurseries shipped 163 million tree seedlings, eight million more than the year before, to planting sites around Ontario in 1987. Seventy-one million of these seedlings were grown by private operators.

The 1987-88 harvest of timber on Crown land was 20.6 million cubic metres, producing about $83-million in direct revenues to the province.

Forestry and Free Trade

Forestry and the forest industries employ more than 150,000 Ontarians directly or indirectly. About 10 per cent of employment in northern Ontario is directly related to forestry. In fact, without the forest industry some communities in northern Ontario would cease to exist. The value of Ontario's shipments of forest products is about $10-billion annually, with the value added to those shipments amounting to $4.2-billion. Ontario industry exports 80 per cent of its pulp and 75 per cent of its newsprint.

These are just some of the reasons the ministry has become involved in the debate over the Canada-United States trade agreement, signed by the leaders of the two countries in January 1988. The Ontario government opposes that agreement for a number of reasons, including those related to the economic future of our resource industries and control over the management of Ontario's natural resources.

Taking a Closer Look

In December 1987, MNR released an independent appraisal of the economic condition of Ontario's forest products industries. The report by consultants Woodbridge, Reed and Associates, concluded that Ontario has the basic resource strength to become a larger force in forest products, and that it is well-positioned to achieve overall growth and capitalize on the trend to higher-valued products.

The report also identified some important challenges for government and industry, including the need to encourage new investment, and to engage in more aggressive marketing and product innovation. MNR is working with industry and other government ministries to develop a co-ordinated response to meet these challenges and opportunities.



In 1987, greenhouses and nurseries shipped 163 million tree seedlings, eight million more than the year before, to planting sites around Ontario.

En 1987, 163 millions de semis provenant de serres et de pépinières, soit 8 millions de plus que l'an dernier, ont été plantés partout en Ontario.

Une ressource en pleine croissance

En 1987-1988, le programme de gestion des forêts de l'Ontario a reçu 11 millions $ de plus que l'année financière précédente, portant à 217 millions $ le montant investi dans le domaine de la gestion forestière. Les serres et les pépinières ont expédié 163 millions de semis sur les sites de plantations partout en Ontario en 1987. Soixante-et-onze millions de ces jeunes plants avaient été cultivés par des exploitants privés.

La récolte de bois sur les terres de la Couronne en 1987-1988 a atteint 20,6 millions de mètres cubes, rapportant des revenus directs d'environ 83 millions $ à la province.

Foresterie et libre-échange

La foresterie et les industries forestières emploient directement ou indirectement plus de 150 000 Ontariens. Environ 10 pour 100 des emplois dans le Nord de l'Ontario sont directement liés aux activités forestières. De fait, sans l'industrie forestière certaines communautés du Nord cesseraient d'exister. La valeur des expéditions ontariennes de produits forestiers est d'environ 10 milliards $ par année, la valeur ajoutée de ces expéditions représentant un montant d'environ 4,2 milliards $. L'industrie ontarienne exporte 80 pour 100 de sa production de pâte à papier et 75 pour 100 de son papier journal.

Ce ne sont là que quelques-unes des raisons pour lesquelles le Ministère a pris part au débat sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, signé par les chefs de gouvernement des deux pays en janvier 1988. Le gouvernement de l'Ontario s'est prononcé contre cet accord pour un certain nombre de raisons, dont celles qui se rapportent à l'avenir économique de ses industries primaires et au contrôle de la gestion de ses ressources naturelles.



Forestry and the forest industries employ more than 150,000 Ontarians directly or indirectly.

La foresterie et les industries forestières emploient plus de 150 000 Ontariens directement et indirectement.

Si l'on y regarde de plus près

En 1987, le MRN a publié une évaluation indépendante de la situation économique des industries ontariennes de produits forestiers. Le rapport des experts-conseils Woodbridge, Reed & Associates concluait que les ressources de base de la province lui permettraient de devenir une force plus importante dans le domaine des produits forestiers et que l'Ontario était bien placé pour atteindre une croissance globale et profiter de la tendance en faveur des produits de grande valeur.

Le rapport proposait également quelques défis importants au gouvernement et à l'industrie, notamment la nécessité d'encourager les nouveaux investissements et de s'engager à fond dans les domaines de la commercialisation et de l'innovation. Le MRN collabore avec l'industrie et d'autres ministères afin de relever ces défis et profiter de ces possibilités.

Keeping Better Track

The Forest Resources Inventory (FRI) – which provides information on forest stands according to species, height, age, stocking, site class and volume – is moving into a new phase. Using a Geographic Information System (GIS), the FRI data will be digitized for computers and integrated with topographic data produced by ministry surveys and mapping staff.

The GIS technology will allow fast and convenient access to the data for analysis and updating. This forestry application of the GIS will produce 700 maps in 1988 and 1,600 the year after, making the FRI – which was produced by MNR with the co-operation of the forest industry – the largest user of the ministry's own digital Ontario Base Map program.



Forest Resources Inventory data is being digitized, which will enable foresters to print detailed, computer-generated maps of specific forest stands.

On informatise l'inventaire des ressources forestières pour permettre d'imprimer par ordinateur des cartes détaillées de peuplements forestiers précis.

Pests in Decline

In 1987, the ministry carried out its third consecutive year of a major spraying program against three forest pests – spruce and jack pine budworm and gypsy moth – to protect high-value timber and recreational areas. MNR sprayed 222,000 hectares with the biological insecticide *Bacillus Thuringiensis* or Bt.

All three pests were on the decline in Ontario, and the extent of forest defoliation (7.7 million hectares) was down significantly, compared to the peak in 1985 (16.3 million hectares). The budworm populations are concentrated in northern Ontario, with the gypsy moth found mainly in eastern Ontario.

Moving North

MNR's Forest Resources Group is moving to Sault Ste. Marie, part of the government's commitment to move more services closer to the people of northern Ontario. The Wood Measurement Section of the Timber Sales Branch, which moved north in July 1987, was the first to relocate.

The Pest Management Section will finish relocating by July 1988, and Forest Resources and Timber Sales Branch staff will be moved by September, almost two and a half years ahead of schedule.

The move of the Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute (OTIFBI) is targeted for 1990 when construction of its new ultra-modern laboratories and greenhouses will be completed.

De meilleures données

L'Inventaire des ressources forestières (IRF), fournissant des données sur les peuplements d'arbres selon les essences, la taille et l'âge des arbres, le stockage, la classification du site et le cubage, entreprend une nouvelle phase. Grâce à la géomatique, les données de l'IRF seront numérisées, entrées dans l'ordinateur et intégrées aux données topographiques produites par le personnel des levés et de la cartographie du Ministère.

La technologie de la géomatique permettra d'accéder facilement et rapidement aux données pour effectuer des analyses et des mises à jour. Cette application de la géomatique à la foresterie permettra de produire 700 cartes en 1988 et 1 600 l'année suivante, ce qui fera de l'IRF (mis sur pied par le MRN en collaboration avec l'industrie forestière) le plus grand utilisateur du programme de cartographie de base numérique de l'Ontario.

Déclin des ravageurs

En 1987, le Ministère en était à la troisième année consécutive d'un important programme de vaporisation contre trois ravageurs forestiers (la tordeuse des bourgeons de l'épinette et du pin gris et la spongieuse), afin de protéger des bois et des zones de loisirs de grande valeur. Le MRN a vaporisé 222 000 hectares de terres à l'aide de l'insecticide biologique *Bacillus Thuringiensis*, ou Bt.

Les trois ravageurs sont sur le déclin en Ontario, et la défoliation des forêts (7,7 millions d'hectares) a été nettement inférieure au maximum atteint en 1985 (16,3 millions d'hectares). Les populations de tordeuses se concentrent dans le Nord de l'Ontario, tandis que l'on retrouve la spongieuse surtout dans l'Est de l'Ontario.

Déménagement dans le Nord

Le Groupe des ressources forestières du MRN déménage à Sault Ste. Marie, conformément à l'engagement du gouvernement à mieux desservir la population du Nord de l'Ontario. La Section de cubage du bois de la Direction des ventes forestières, qui a déménagé en juillet 1987, a été la première à être relocalisée.

Le déménagement du personnel de la Section de gestion des parasites, de la Direction des ressources forestières et de la Direction des ventes forestières, a été finalisé en septembre 1988, deux années et demie plus tôt que prévu.

L'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière (IOAABF) devrait déménager d'ici 1990, lorsque la construction de ses nouveaux laboratoires et serres ultra-modernes sera terminée.

Évaluation environnementale

En mai 1988 le MRN a débuté ses assemblées publiques sur l'Évaluation environnementale de portée générale pour la gestion du bois des terres de la Couronne, dernière étape du processus d'approbation de la Loi sur les évaluations environnementales. Au cours de 1987, le personnel du MRN a travaillé avec acharnement à la préparation des assemblées en révisant, en outre, le document sur l'évaluation environnementale soumis au ministre de l'Environnement pour examen en 1985. Les décisions prises par la Commission des évaluations environnementales, composée de trois membres, à la fin du processus d'audience qui durera environ 18 mois, détermineront les pratiques de gestion du bois qui s'appliqueront à l'avenir à l'ensemble de la province.

Gestion intégrée des ressources

Des directives visant à protéger l'habitat des pêches et de l'orignal dans les régions faisant l'objet d'exploitation forestière, ont été élaborées pour fins de distribution en 1988. Elles viendront compléter les directives semblables établies en 1986 pour le tourisme. De telles directives aident les forestiers à identifier les préoccupations du public en ce qui concerne le tourisme et les habitats fauniques et aquatiques, pour faire en sorte que toutes les utilisations des ressources soient prises en considération au moment de planifier des activités de gestion du bois.

Ententes de gestion forestière

Les Ententes de gestion forestière (EGF) assurent que la récolte et la régénération des forêts des terres de la Couronne se complètent l'une et l'autre. Ces ententes contractuelles entre la province et les sociétés forestières prévoient que la société entreprenne de façon intensive la planification de la gestion, la préparation adéquate des terrains, les traitements nécessaires à la régénération et l'entretien des nouvelles plantations.

En moyenne, les EGF ont favorisé une augmentation de 30 pour 100 des activités de régénération depuis leur début en 1980.

Environmental Assessment

Public hearings for MNR's Class Environmental Assessment for Timber Management on Crown Land began in May 1988 – the last stage in the process of seeking approval for timber management in Ontario under the Environmental Assessment Act. During 1987, MNR staff conducted extensive preparations for the hearings, including revision of the EA document originally submitted to the Minister of the Environment for review at the end of 1985. The decisions made by the three-member Environmental Assessment Board at the end of the hearing process – expected to take up to 18 months – will determine future timber management practices across the province.

Integrated Resource Management

Guidelines to incorporate moose and fish habitat values where timber management is being carried out were developed for distribution in 1988. They will complement similar tourism guidelines introduced in 1986. The guidelines help field foresters to identify concerns related to tourism, fish and wildlife habitat, to ensure that all resource uses are considered when planning timber management activities.

Forest Management Agreements

Forest Management Agreements (FMAs) ensure that timber harvesting and forest regeneration on Crown land go hand-in-hand. These contractual agreements between the province and forest companies require the company to carry out intensive management planning, specified levels of site preparation, regeneration treatment and tending of new tree growth.

On average, FMAs have stimulated a 30-per-cent increase in regeneration since the first ones were signed in 1980.

Two new agreements were signed during 1987, bringing the total number to 30, covering about 178,000 square kilometres, or 69 per cent of the entire area under timber licence in Ontario.

FMAs are 20-year agreements, reviewed every five years to ensure the terms of the FMA have been met. In 1987-88, three five-year reviews were conducted. For the first time, the FMAs were reviewed by a panel of individuals from outside MNR.

Benchmark

On Sepember 4, 1987, at the Gordon Cosens Forest near Kapuskasing, Natural Resources Minister Vincent Kerrio planted the 100-millionth tree on lands managed by the Spruce Falls Power and Paper Company. The company was one of the first to sign a Forest Management Agreement with the province in 1980.

Private Land Forestry

In 1987, the ministry and the Sault Ste. Marie Region Conservation Authority signed an agreement establishing a co-operative forest management program. The new "Agreement Forest" under the Forestry Act is the second such forest program in northern Ontario.

The private land forestry program provides advice, technical services and on-site management to landowners with woodlots. The well-managed woodlots that result from the program provide such benefits as enhanced wildlife, soil and water conservation, profits from wood sales and erosion control. The goal of the program is to increase the timber supply from private lands in the province.

Domtar

A new agreement between MNR and one of Ontario's major forest companies takes an innovative approach to forest management on private land, and is an example of co-operation between the ministry, industry and the public.

Through the arrangement private woodlot owners in Ontario's five easternmost counties retain ownership of their wood, but give Domtar Incorporated first-refusal option on its purchase.

Under the terms of the agreement, an average of 965 hectares of private land will be intensively managed each year. This includes planting unforested land, improving tending and harvesting techniques and increasing the use of idle lands close to mills. Domtar is responsible for implementation, and MNR is sharing in the costs and providing expertise.

New Transplanter

MNR's Thunder Bay nursery has adapted a machine to plant seedlings grown in rubberized-soil plugs. The machine, built to plant lettuce, was redesigned for planting trees. The mechanized transplanter and the artificial soil plugs, composed mostly of peat and held together by polymer, reduce crop rotation times and contribute to better stock quality. It is also possible to plant more trees per hectare. The new machine was used to plant about 6.5 million seedlings in the spring of 1988.

Deux nouvelles ententes ont été signées en 1987, ce qui en porte le total à 30, et couvrent 178 000 kilomètres carrés, soit l'équivalent de 69 pour 100 de l'étendue forestière sous permis de coupe en Ontario.

Les EGF sont des ententes d'une durée de 20 ans qui sont révisées tous les cinq ans pour assurer que les objectifs poursuivis sont atteints. Pour la première fois en 1987-1988, trois révisions quinquennales ont été effectuées par un groupe de personnes indépendantes du MRN.

Événement marquant

Le 4 septembre 1987, dans la forêt Gordon Cosens, près de Kapuskasing, M. Vincent Kerrio, ministre des Richesses naturelles, a mis en terre le cent millionième arbre planté sur des terres gérées par la Spruce Falls Power and Paper Company. Cette société a été, en 1980, l'une des premières à signer une entente de gestion forestière avec la province.

Foresterie sur les terres privées

En 1987, le Ministère et l'Office de protection de la nature de la région de Sault Ste. Marie ont signé une entente établissant un programme coopératif de gestion forestière. La nouvelle «forêt sous entente», en vertu de la Loi sur la foresterie, constitue le deuxième programme de ce genre dans le Nord de l'Ontario.

Le Programme de foresterie sur les terres privées fournit des conseils, des services techniques et une gestion sur place aux propriétaires de terrains boisés. Les terrains boisés gérés adéquatement grâce au Programme permettent une meilleure protection de la faune, du sol et des eaux, génèrent des revenus reliés à la vente de bois de coupe et assurent un meilleur contrôle de l'érosion. Le Programme vise à accroître l'approvisionnement de bois provenant des terres privées de la province.

Domtar

La nouvelle entente signée entre le MRN et la Domtar Inc., une des principales sociétés forestières de l'Ontario, est une nouveauté en matière de gestion forestière sur les terres privées et un exemple de collaboration entre le Ministère, l'industrie et le public.

Grâce à cette entente, les propriétaires de lots boisés privés des cinq comtés le plus à l'est de l'Ontario restent propriétaires de leur bois, mais doivent donner à la Domtar Inc. le droit de premier refus pour son achat.

Aux termes de cette entente, en moyenne 965 hectares de terres privées seront aménagés intensivement chaque année. Ainsi, on entreprendra de reboiser les terres non boisées, d'améliorer les techniques d'entretien et de récolte, et de promouvoir l'utilisation accrue des terres vacantes situées à proximité des scieries. La Domtar est chargée de la mise en oeuvre des projets, tandis que le MRN en partage les frais et y apporte son expertise.

Nouvelle machine à transplanter

La pépinière du MRN à Thunder Bay a adapté une machine à planter des jeunes plants cultivés dans des bouchons de sol artificiel. La machine, qui avait été construite pour planter des laitues, a dû être modifiée pour planter des arbres. La machine à transplanter et les bouchons de sol artificiel, faits essentiellement de tourbe liée par des polymères, réduisent le temps de rotation des récoltes et contribuent à l'amélioration de la qualité des peuplements. La nouvelle machine a été utilisée pour planter environ 6,5 millions de semis au printemps 1988.

Recherche et développement

Les innovations mises au point par les chercheurs et les scientifiques de l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière (IOAABF) s'intègrent de plus en plus aux méthodes d'exploitation normales partout en Ontario.

Les recherches sur la physiologie et la manutention des plants de pépinière destinés au programme de reboisement de l'Ontario continuent de permettre des économies considérables de temps, d'argent et de plants, grâce à l'amélioration des méthodes de travail dans les serres et les pépinières, de la protection pendant l'entreposage et le transport, ainsi que de la survie et de la croissance des semis après plantation sur le terrain.

Les scientifiques de l'IOAABF élaborent également des méthodes visant à réduire le temps et le coût de mise au point d'arbres améliorés du point de vue génétique. À l'heure actuelle, il faut attendre jusqu'à 40 ans pour savoir si une nouvelle sélection d'arbres est de qualité et de rendement supérieurs à ses parents. Les généticiens de l'IOAABF mettent au point des méthodes avancées pour l'évaluation et la sélection précoces des nouveaux arbres.

Research and Development

Innovations developed by forest researchers and scientists at the Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute (OTIFBI) are becoming part of normal operating practice across Ontario.

Research in the physiology and handling of nursery stock for Ontario's reforestation program continues to generate considerable savings in time, money and stock survival through improved greenhouse and nursery practices, better protection during storage and transportation, and better survival and growth after planting in the field.

OTIFBI scientists are also developing methods to reduce the time and cost required for the development of genetically improved trees. At present it can take up to 40 years to determine whether a new tree selection is an improvement in quality and yield over the parents. OTIFBI geneticists are developing advanced methods to reduce this time, and provide for early testing and selection of new trees.



Scientists at the Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute are constantly searching for ways to improve nursery stock for Ontario's reforestation program.

Les chercheurs de l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière travaillent constamment à trouver des moyens d'améliorer les plants de pépinières servant au programme de reboisement de l'Ontario.

COFRDA

The Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement (COFRDA) continues to contribute to improvements in forest management. Since the five-year, $150-million cost-sharing agreement was signed by the federal and provincial governments in 1984, 475 projects have been approved, of which 200 have been completed.

One hundred of these projects involved forest industry companies and included such activities as constructing access roads and refining new planting methods. Other projects included studying the effects of drought on seedlings; how harvesting practices affect moose habitat; and whether aerial spraying will have an effect on the food and shelter available to furbearing animals.

In 1987-88, COFRDA allocated $40.6-million to projects to enhance forest management in Ontario. It purchased more than 30 million seedlings from private growers at a cost of $8.5-million. COFRDA funds provided regeneration on more than 22,000 hectares of Crown and private land, and tending or site preparation on another 18,000 in 1987-88.

A good education

COFRDA also contributed $153,000 to the Forestry Education program, whereby MNR, in consultation with the Ministry of Education, is developing lesson plans and activities on forest-related topics for kindergarten to Grade 12. The plans will be tested in approximately 50 schools across the province in September 1988 and will be presented at workshops throughout the province by the fall of 1989.



MNR's Thunder Bay nursery has adapted a machine to plant tree seedlings grown in rubberized-soil plugs. The machine, originally designed to plant lettuce, reduces crop rotation and contributes to better stock quality.

La pépinière de Thunder Bay du ministère des Richesses naturelles a pu adapter un appareil pour planter des semis cultivés dans des bouchons de sol artificiel. Cet appareil, conçu au départ pour planter de la laitue, réduit la rotation des cultures et améliore la qualité des plants.

ECOMVRF

L'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière (ECOMVRF) continue de favoriser l'amélioration de la gestion forestière. Depuis la signature de l'entente quinquennale de partage des coûts, dotée de 150 millions $, en 1984 par les gouvernements fédéral et provincial, 475 projets ont été approuvés et 200 sont maintenant terminés.

Cent de ces projets faisaient appel à la participation de sociétés forestières et portaient sur la construction de routes et l'amélioration des techniques de plantation. D'autres projets visaient à étudier l'effet de la sécheresse sur les semis, des pratiques de récolte sur l'habitat de l'orignal, et de la vaporisation aérienne sur la nourriture et les abris des animaux à fourrure.

En 1987-1988, l'ECOMVRF a alloué 40,6 millions $ à des projets visant à améliorer la gestion des forêts en Ontario. Elle a acheté plus de 30 millions de semis auprès de producteurs privés au coût de 8,5 millions $. Les fonds de l'ECOMVRF ont permis de régénérer plus de 22 000 hectares de terres de la Couronne et de terres privées, ainsi que d'apporter des soins sylvicoles ou de préparer le terrain sur 18 000 hectares supplémentaires en 1987-1988.

Le MRN et l'éducation

L'ECOMVRF a également versé 153 000 $ au programme d'éducation scolaire sur les forêts, dans le cadre duquel le MRN, de concert avec le ministère de l'Éducation, élabore des plans de cours et d'activités reliés à la foresterie pour les enfants du jardin d'enfants à la 12e année. Les documents préparés seront mis à l'essai dans une cinquantaine d'écoles partout dans la province dès septembre 1988, et présentés sous forme d'ateliers dans les différentes régions de l'Ontario d'ici l'automne 1989.

AVIATION AND FIRE MANAGEMENT CENTRE

MNR's Aviation and Fire Management Centre (AFMC) is responsible for forest fire fighting, as well as all aspects of fire management – forest fire prevention, prescribed burns, fire prediction and research. The provincial fire centre is located in Sault Ste. Marie, with regional fire centres in Timmins, Huntsville, Sudbury, Thunder Bay and Dryden.

The AFMC program also provides non-scheduled government air transport, and radio telecommunications services for MNR field operations.



CENTRE DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Le Centre de surveillance et de lutte contre les incendies (CSLI) du MRN est chargé de la lutte contre les incendies de forêt, ainsi que de tous les aspects de la gestion des incendies, qu'il s'agisse de prévention des feux de forêt, de brûlage dirigé, de prédiction des incendies, ou de recherche. Le centre provincial de lutte contre les incendies est situé à Sault Ste. Marie et a des bureaux régionaux à Timmins, Huntsville, Sudbury, Thunder Bay et Dryden.

Le programme du CSLI fournit également des services gouvernementaux de transport aérien spécial et de télécommunications radio servant aux activités du MRN sur le terrain.



Ontario's firefighters responded quickly and aggressively to the more than 1,900 fires reported in 1987.

Les pompiers forestiers de l'Ontario ont combattu de façon rapide et énergique les 1 900 feux qui leur ont été signalés en 1987.

Early Fire Season

The 1987 fire season started earlier and lasted longer than usual, but early preparations by AFMC staff helped to keep the total area consumed by fire to 75,582 hectares, significantly below the 10-year average of 234,000 hectares.

In addition to staff gearing up early in the season, there was more aggressive and faster response on initial fire attack, better organized and more effective sustained attack on fires, and more intensive detection using aerial fire surveillance. The weather also helped: winds were light to moderate during some critical periods.

In the Air

MNR's air fleet plays a vital role in both fire detection and fire fighting.

During 1987, Ontario took delivery of three CL-215s, bringing its fleet of these Canadian-made water bombers to nine. Seven of the aircraft were purchased under a federal-provincial co-operative agreement. Five Twin Otters and five helicopters make up the rest of the Ontario fire-bombing fleet.

A foam injection bombing system has been installed in one of the CL-215s to evaluate the best use and cost effectiveness of this fire fighting method.

Research on Fire

The AFMC's research and development section provides support in such areas as technical services, evaluation and application of technology, and systems management.

A computerized index and retrieval system for the fire management library was implemented in 1987. The library, which contains about 8,000 reference materials, is used by ministry personnel, universities, the United States Forest Service, and other agencies in Canada and overseas.

The ministry utilizes a number of hand-held infra-red sensing units to detect fires from the air. The research and development section has evaluated new types of sensors for use on the firelines, and upgraded existing scanning equipment.

Une saison précoce

En 1987, la saison des incendies a commencé plus tôt et duré plus longtemps que d'habitude, mais les préparations avancées du personnel du CSLI ont permis de limiter la superficie détruite par le feu à 75 582 hectares, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 234 000 hectares sur dix ans.

En plus de se préparer très tôt dans la saison, le personnel a adopté une attitude beaucoup plus déterminée et rapide lors de l'attaque initiale, entrepris des attaques mieux organisées et soutenues, et s'est servi de la surveillance aérienne pour faire une détection plus intensive. Le temps fut également un grand allié : les vents étaient de légers à modérés pendant certaines périodes critiques.

Dans les airs

La flotte aérienne du MRN joue un rôle essentiel dans la détection et la lutte contre les incendies de forêt.

Au cours de 1987, l'Ontario a pris livraison de trois CL-215, ce qui porte à neuf sa flotte de ces avions-citernes canadiens. Sept de ces avions ont été achetés dans le cadre d'une entente coopérative fédérale-provinciale. Le reste de la flotte d'avions-citernes de l'Ontario se compose de cinq Twin Otters et de cinq hélicoptères.

Un système de bombardement à injection de mousse a été installé sur l'un des CL-215 pour évaluer l'utilisation et la rentabilité de cette méthode de lutte contre les incendies.

Recherche sur les incendies

La Section de la recherche et du développement du CSLI fournit un soutien dans des domaines tels que les services techniques, l'évaluation et l'application de la technologie, ainsi que la gestion des systèmes.

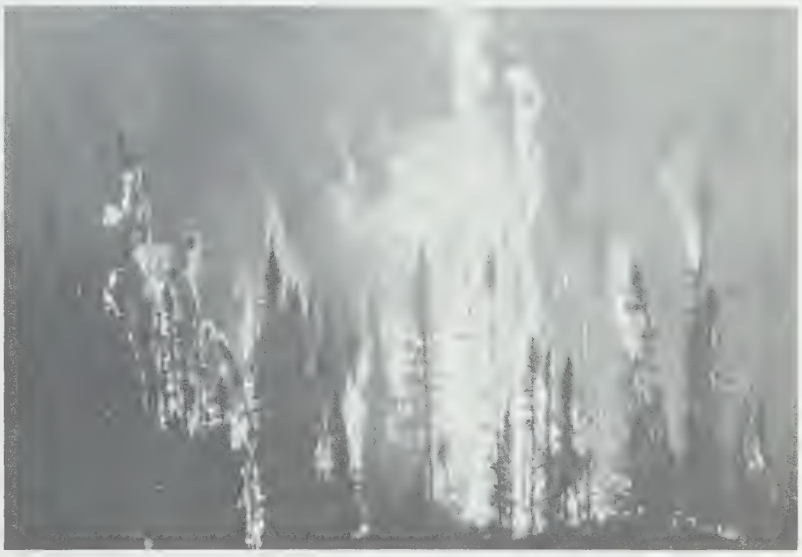
Un système informatisé d'index et d'extraction des données a été mis en place en 1987 à la bibliothèque de la gestion des incendies. La bibliothèque, qui contient environ 8 000 ouvrages de référence, sert au personnel du Ministère, aux universités, au Service des forêts des États-Unis et à d'autres organismes canadiens et étrangers.

Le Ministère utilise un certain nombre d'appareils détecteurs manuels à infrarouges pour la détection aérienne des incendies. La Section de la recherche et du développement a évalué de nouveaux genres de détecteurs pour la ligne de feu et amélioré le matériel de balayage existant.

Mise en route de l'ordinateur

Le nouveau réseau informatique du CSLI est entré en opération en 1987 dans les cinq centres régionaux de lutte contre les incendies et au CSLI. Le système de logiciel de gestion des incendies de l'Ontario, élaboré conjointement par le MRN et l'Institut national de la foresterie de Petawawa, a été installé dans tous les centres pour donner des renseignements sur la météo, les incendies et les ressources, ainsi que des prédictions sur le comportement des incendies et leur déclenchement. En 1988, le système a été étendu davantage avec le raccordement des six centres de lutte contre les incendies dans un réseau de télécommunications.

Les communications radiophoniques et les transmissions de données ont été établies entre cinq centres d'incendie par un accès au satellite Anik-C, dans le cadre d'un projet de démonstration de satellite.



The 1987 fire season started earlier and lasted longer than usual, but early preparations by AFMC staff helped to keep the total area burned below the 10-year average.

En 1987, la saison des incendies a commencé plus tôt et duré plus longtemps que d'habitude. Toutefois, les préparations avancées du CSLI ont permis de limiter la superficie totale détruite par le feu en deçà de la moyenne de dix ans.

Fire Up the Computer

AFMC's new computer system became operational in 1987 at the five regional fire centres and AFMC. The Ontario Fire Management Software System, developed jointly by MNR and the Petawawa National Forestry Institute, was installed in all locations to provide weather, fire and resource information, as well as predictions on fire behavior and occurrence. The system was expanded further in 1988, and included linkage of the six fire centres in a communications network.

Voice and data communications between five fire bases was provided by access to the Anik-C satellite as part of a satellite demonstration project.

A prototype for a new initial attack dispatching system, developed by Petawawa researchers, has been installed in the Thunder Bay fire centre for development and evaluation.

Getting the Message Out

Forest Fire Prevention Week, held April 19-25, is an important way of reinforcing the message that human carelessness is the major cause of forest fires.

To further spread the message, development has begun on fire prevention education packages for grades one to 12.

Other fire prevention initiatives include guidelines for railway operations, which were incorporated into the fire directives issued by the Railway Transport Committee. Guidelines have also been developed which recognize and offer ways to minimize the relative hazard posed by different types and sites of woods operations.

Improved Detection

An internal review in 1987 of Ontario's forest fire detection program, including aerial surveillance and random or public detection, found the existing system to be sound, but recommended some operational improvements to enhance its capabilities.

Specific recommendations were made to provide a better framework for measuring effectiveness of the system, to improve communications and to develop a consistent planning guide. It also called for improved decision support sytems, such as fire predictions, and stepped-up random checks. MNR is acting on the findings of the review.

Prescribed Burns

Forest fires can be a constructive force in forest renewal. For example, MNR uses prescribed burns or controlled fires to prepare sites for forest regeneration. There were 59 prescribed burns in Ontario during 1987, treating 14,936 hectares. This is an increase of 613 hectares over 1986. The 1987-88 program received $972,000 in additional funding from the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement (COFRDA).

Watching the Weather

The weather can have a significant impact on the risk and spread of forest fires. MNR did a climate study of the fire seasons from 1973 to 1985, and found that the weather information provided by the weather station network of the ministry and the Atmospheric Environment Service generally gave sufficient coverage to alert fire managers to potential fire danger.

A follow-up study will examine use of computer capability in calculating fire-weather risk for each base map within the area of the province's fire protection area.

Lightning causes a number of fires every year. The province is currently upgrading its 12 lightning direction finders. It is also phasing in operation of a new wind measuring system over the next five years. The system measures wind direction and speed with sophisticated sensing and monitoring equipment.

China Project

The ministry's project to develop a model forest fire management system in northeastern China is in its fourth year and nearing completion. MNR is the lead agency in this Canadian project, sponsored by the Canadian International Development Agency. The project is scheduled to end in June 1989.

Through the Jiagedaqi Model Forest Fire Management Project (JIAPRO), 29 Chinese fire staff have received a total of 636 weeks of training in Canada, including theory and practical training provided by MNR fire managers.

Canadian advisers in China are now concentrating on helping the Chinese to make the system operational and to transfer the technology in turn to the Chinese field staff.

Canada has sent about 1,000 pieces of equipment, including portable power pumps, hose, hand tools, fire weather and tower detection equipment, a communications system, and computers.

Un prototype de nouveau système de répartition au moment de l'attaque initiale, mis au point par les chercheurs de Petawawa, a été installé au centre de lutte contre les incendies de Thunder Bay pour être perfectionné et évalué.

Lancer le message

La Semaine de la prévention des incendies de forêt, qui s'est tenue du 19 au 25 avril, est une façon importante de renforcer le message avertissant que la négligence humaine est la principale cause des incendies de forêt.

Pour diffuser encore davantage le message, on a commencé à préparer du matériel éducatif sur la prévention des incendies à l'intention des élèves de la 1re à la 12e année.

Les autres moyens de prévention des incendies comprennent les directives concernant les chemins de fer, qui ont été incorporées aux directives sur les incendies émises par le Comité du transport ferroviaire. On a également mis au point des directives qui reconnaissent et offrent des moyens de minimiser le danger relatif que constituent différents genres et terrains d'exploitation forestière.

Amélioration de la détection

Une étude interne menée en 1987 sur le programme de détection des incendies de forêt de l'Ontario, notamment la surveillance aérienne et la détection au hasard ou la détection par le public, a révélé que le système existant était satisfaisant, mais a recommandé certaines améliorations opérationnelles afin d'étendre ses possibilités.

L'étude recommandait en particulier de créer un meilleur cadre d'évaluation de l'efficacité du système, d'améliorer les communications et d'élaborer un guide de planification uniforme. Elle demandait également d'améliorer les systèmes de soutien des décisions, tels que la prédiction des incendies, et d'intensifier les vérifications au hasard. Le MRN procède à la mise en oeuvre des conclusions de l'étude.

Brûlage dirigé

Les incendies de forêt peuvent être bénéfiques à la régénération forestière. Par exemple, le MRN utilise des brûlages dirigés ou des incendies maîtrisés pour préparer le terrain à la régénération forestière. Le Ministère a effectué 59 brûlages dirigés en Ontario au cours de 1987, pour traiter 14 936 hectares, soit une augmentation de 613 hectares par rapport à 1986. Le programme de 1987-1988 a reçu 972 000 $ de fonds supplémentaires dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière (ECOMVRF).

Prévoir le temps

Le temps peut avoir une influence considérable sur les risques d'incendies de forêt et sur leur propagation. Le MRN a effectué une étude climatique de la saison des incendies de 1973 à 1985 et en a conclu que les renseignements météorologiques fournis par le réseau de stations météorologiques du Ministère et le Service de l'environnement atmosphérique étaient en général suffisamment précis pour alerter les chefs de service des dangers possibles d'incendie.

Une étude de suivi examinera la possibilité de faire appel à l'informatique pour calculer le risque d'incendie pour chaque carte de base sur le territoire de la zone de protection de la province.

La foudre provoque un certain nombre d'incendies chaque année. La province procède actuellement à l'amélioration de ses 12 radiogoniomètres de foudre. Elle mettra également en exploitation un nouveau système de mesure du vent au cours des cinq prochaines années. Ce système mesurera la vitesse et la direction du vent à l'aide d'un matériel de détection et de contrôle perfectionné.

Le projet chinois

Le projet du Ministère visant à mettre au point un système de lutte contre les incendies dans le Nord-Est de la Chine en est à sa quatrième année et tire à sa fin. Le MRN joue un rôle de premier plan dans ce projet commandité par l'Agence canadienne de développement international et qui doit prendre fin en juin 1989.

Dans le cadre du projet JIAPRO (projet de gestion type des incendies de forêt de Jiagedaqi), 29 stagiaires ont reçu l'équivalent de 636 semaines de formation théorique et pratique au Canada, par l'entremise des responsables de la lutte aux incendies du MRN.

Des conseillers canadiens en Chine aident actuellement à la mise en application du système et à la formation du personnel chinois de lutte contre les incendies de forêt.

Le Canada a fourni à la Chine près de 1 000 appareils et articles de lutte aux incendies, dont des pompes électriques portatives, des boyaux d'arrosage, des outils, du matériel de détection, un système de communication et des ordinateurs.

LANDS AND WATERS

Managing provincial Crown lands and waters is the responsibility of the Lands and Waters Group. Programs include surveying, mapping and remote sensing; shoreline management and flood forecasting; technical and financial support of conservation authorities; and inventory, planning and regulation of aggregate, petroleum, waterpower and peat resources.



TERRES ET EAUX

La gestion des terres et eaux de la Couronne relève du Groupe des terres et des eaux. Ses programmes portent sur l'arpentage, la cartographie et la télédétection; la gestion des rives et la prévision des inondations; le soutien technique et financier aux offices de protection de la nature; ainsi que l'inventaire, la planification et la réglementation des ressources d'agrégats, de pétrole, d'énergie hydro-électrique et de tourbe.



Although 1987 water levels were down from the record highs of the previous year, MNR maintained its vigilance,monitoring weather and water conditions on the Great Lakes.

Même si, en 1987, les niveaux d'eau ont baissé par rapport aux records établis l'année précédente, le MRN a dû demeurer vigilant pour surveiller la météorologie et les eaux des Grands Lacs.

Ever Vigilant

The all-time high water levels recorded on the Great Lakes in 1986 declined in 1987, a result of the combination of below-average precipitation and above-average evaporation.

Water levels on lakes Huron, Erie and St. Clair remain above normal, however, and MNR has maintained its vigilance monitoring weather and water conditions. The Conservation Authorities and Water Management Branch issued over 200 lake level related advisories in 1987.

The Ontario government also continued its short-term emergency assistance programs initiated in 1984, including MNR's free technical advisory services to property owners and free sandbags to municipalities.

MNR co-hosted an International Streamflow Forecasting workshop with Environment Canada in Toronto in October 1987 to exchange the latest in forecasting, technological and meteorological information.

Managing Shorelines

The Shoreline Management Advisory Council was established on April 1, 1987 to solicit public comment on shoreline management issues and advise the Minister. The council held seven public meetings and met with a number of municipalities and other groups.

MNR produced Guidelines for Developing Great Lakes Shoreline Management Plans, which were distributed for use by conservation authorities and MNR field staff. The guidelines recommend a team approach to examining flood and erosion problems.

Under the Canada-Ontario Flood Damage Reduction Program, emphasis has been placed on the preparation of hazard mapping for Great Lakes shorelines, particularly along the Niagara Peninsula, Lake Erie and southern Lake Huron.

Une vigilance de tous instants

Les niveaux records atteints par les eaux des Grands Lacs en 1986 ont diminué en 1987, grâce à une combinaison de précipitations inférieures à la moyenne et d'une évaporation supérieure à la moyenne.

Le niveau des eaux est cependant demeuré supérieur à la moyenne sur les lacs Huron, Érié et Sainte-Claire, obligeant le Ministère à une vigilance de tous instants pour surveiller les conditions atmosphériques et maritimes. La Direction des offices de protection de la nature et de la gestion des eaux a émis plus de 200 avertissements sur le niveau des eaux en 1987.

Le gouvernement de l'Ontario a également poursuivi ses programmes d'aide d'urgence à court terme lancés en 1984, qui comprennent des services consultatifs gratuits aux propriétaires et la distribution gratuite de sacs de sable aux municipalités.

Le MRN a été l'hôte, avec Environnement Canada, d'un atelier international sur la prévision du débit des cours d'eau à Toronto, en octobre 1987, en vue d'échanger les renseignements les plus récents en matière de prévision, de technologie et de météorologie.

Gestion des rives

Le Conseil consultatif sur la gestion des rives a été créé le 1er avril 1987 afin de solliciter les commentaires du public en matière de gestion des rives et de conseiller le ministre. Le Conseil a tenu sept réunions publiques et rencontré un certain nombre de municipalités et d'autres groupes.

Le MRN a établi des directives pour l'élaboration de plans de gestion des rives des Grands Lacs, qui ont été communiquées aux offices de protection de la nature et au personnel régional du Ministère. Elles recommandent de travailler en équipe pour examiner les problèmes causés par les inondations et l'érosion.

En vertu du Programme Canada-Ontario de réduction des dommages causés par les inondations, on a mis l'accent sur la préparation de cartes de risques pour les rives des Grands Lacs, particulièrement le long de la péninsule du Niagara, du lac Érié et de la partie sud du lac Huron.

Le Ministère a commencé à élaborer, en collaboration avec le ministre des Affaires municipales, une déclaration de principes sur la gestion des rives qui donnera des directives de planification uniformes aux municipalités riveraines des Grands Lacs.

Le MRN poursuit également sa participation aux études de la Commission mixte internationale sur le niveau des eaux des Grands Lacs.

Cartographie de la plaine inondable

Au cours de 1987, le MRN et le ministère des Affaires municipales ont examiné les commentaires du public, des groupes d'intérêt, des municipalités et des autres ministères sur l'ébauche d'une déclaration de principes sur la planification de la plaine inondable. Cette ébauche a ensuite été révisée en fonction des commentaires reçus. La prochaine étape sera la présentation de la déclaration au conseil des ministres de l'Ontario.



MNR is developing software to allow the communication of digitized geographic data between different computer systems.

Le MRN prépare actuellement un logiciel pour permettre la communication de données géographiques informatisées entre différents réseaux informatiques.

Work has begun with the Ministry of Municipal Affairs on drafting a policy statement for shoreline management. The statement will provide consistent planning direction to municipalities along the Great Lakes.

Involvement is also continuing in International Joint Commission studies related to Great Lakes water levels.

Flood Plain Mapping

During 1987, MNR and the Ministry of Municipal Affairs reviewed comments from the general public, interest groups, municipalities and other ministries on the draft Flood Plain Planning policy statement. The statement has been revised, based on those comments. The next step is presentation to the Ontario Cabinet.

Urban Drainage

Stormwater runoff from new urban areas can increase the risks of on-site and downstream flooding, erosion and sedimentation. Two sets of guidelines, *Urban Drainage Design* and *Erosion and Sediment Control for Urban Construction Sites* were released in 1987. Work is ongoing for a third set which will outline details of Ontario's urban drainage management program and identify roles and responsibilities.

The guidelines were the result of co-operative effort by MNR, the ministries of the Environment, Municipal Affairs, and Transportation, the Association of Conservation Authorities of Ontario, the Municipal Engineers' Association and the Urban Development Institute.

Review of Conservation Authorities

A review of the responsibilities, structure, membership, grant rates and funding levels of conservation authorities in Ontario was conducted by an inter-ministerial committee representing the ministries of Natural Resources, Environment, Agriculture and Food, Tourism and Recreation, Municipal Affairs and Treasury and Economics.

The inter-ministerial review was initiated in response to a brief in 1986 from the Association of Conservation Authorities of Ontario on reform of the system. The committee received technical support from MNR's Conservation Authorities and Water Management Branch.

Better Reporting

New computer programs have been developed and refined for financial management and statistical reporting of the conservation authorities. The financial software package was developed in co-operation with MNR's Systems Services Branch and is designed to improve expenditure forecasting and control.

Crown Land as a Development Tool

The Ontario government is undertaking a number of initiatives involving Crown land and water, to foster job opportunities and investment and to promote economic diversification in northern Ontario. Fifteen ministries are on the committee to oversee the implementation of the Crown Land as a Development Tool (CLADT) program.

Aquaculture, peat extraction, hydroelectric development, water-based recreation, tourism and cottage development are some of the land uses eligible under the program. Intensified investment is being encouraged in six primary development areas: Ear Falls, Ignace, Atikokan, Wawa, the Detour Lake-Abitibi corridor and Whitney. Implementation teams, comprising representatives of MNR and other ministries, municipal officials, northern development councils, and various public interest groups are reviewing development proposals in these areas.

One of the CLADT initiatives is the offer of longer-term tenure on Crown land and water to make it easier for entrepreneurs to obtain financing and to encourage the development of high-quality facilities.

Cottagers and Campers

As part of the Crown Land as a Development Tool (CLADT) program, the sale and lease of cottage lots on Crown land was reintroduced in 1987, resulting in the disposition of 190 lots in northern Ontario. About 70 per cent of the applicants chose to lease their lots, while 30 per cent opted for purchase.

Effective in 1988, the ministry began requiring that non-residents of Canada camping on Crown land in northern Ontario purchase a permit. The permit costs $3.50 a day for each person 17 years of age and older, or $6 per family. Before introducing the permit program on all Crown land north of the French and Mattawa rivers, MNR conducted a pilot project in Northwestern Region and Atikokan District. The $190,000 in annual permit revenues collected during the project helped to defray costs of providing services such as garbage collection and roads for Crown land camping, and MNR surveys found that charging non-residents a fee

Drainage urbain

Le ruissellement des eaux de pluie dans les nouvelles zones urbaines peut accroître les risques d'inondation, d'érosion et de sédimentation sur les lieux mêmes et en aval. Deux séries de directives, *Urban Drainage Design* et *Erosion and Sediment Control for Urban Construction Sites*, ont été publiées en 1987. Une troisième série de directives décrivant en détail le programme de gestion du drainage urbain de l'Ontario, ainsi que les rôles et responsabilités de chacun, est en cours de préparation.

Les ministères des Richesses naturelles, de l'Environnement, des Affaires municipales, des Transports, l'Association des offices de protection de la nature de l'Ontario, l'Association des ingénieurs municipaux et l'Urban Development Institute ont collaboré à l'établissement de ces directives.

Étude des offices de protection de la nature

Un comité interministériel représentant les ministères des Richesses naturelles, de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Tourisme et des Loisirs, des Affaires municipales, et du Trésor et de l'Économie a effectué une étude des responsabilités, de la structure, de la composition, des taux de subvention et des paliers de financement des offices de protection de la nature de l'Ontario.

Cette étude interministérielle répondait à un mémoire présenté en 1986 par l'Association des offices de protection de la nature de l'Ontario sur la réforme du système. Le comité a reçu un soutien technique de la part de la Direction des offices de protection de la nature et de la gestion des eaux du MRN.

Un meilleur système de compte rendu

De nouveaux programmes informatiques ont été élaborés et raffinés pour la gestion financière et les rapports statistiques du programme des offices de protection de la nature. Le logiciel financier, conçu pour améliorer la prévision et le contrôle des dépenses, a été élaboré en collaboration avec la Direction des systèmes du MRN.

Utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion

Le gouvernement de l'Ontario entreprend un certain nombre de projets concernant les eaux et les terres de la Couronne, afin de favoriser la création d'emplois et les investissements, ainsi que de promouvoir la diversification économique du Nord de l'Ontario. Quinze ministères participent au comité créé pour surveiller la mise en oeuvre du programme d'Utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion (UTCOE).

L'aquaculture, l'extraction de tourbe, les aménagements hydro-électriques, les loisirs aquatiques, la promotion du tourisme et la construction de chalets font partie des utilisations des terres admissibles dans le cadre du programme. On encourage l'intensification des investissements dans six zones d'aménagement prioritaires : Ear Falls, Ignace, Atikokan, Wawa, le couloir lac Détour/ Abitibi et Whitney. Des équipes de mise en oeuvre composées de représentants du MRN et d'autres ministères, de représentants municipaux, des conseils de développement du Nord et de divers groupes d'intérêt examinent les propositions d'aménagement dans ces régions.

L'un des projets du Programme consiste à offrir des tenures à long terme sur les eaux et les terres de la Couronne pour faciliter l'obtention de capitaux par les entrepreneurs et encourager l'aménagement d'installations de première qualité.

Propriétaires de chalets et campeurs

Dans le cadre du programme d'Utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion (UTCOE), le Ministère a repris la vente et la location de lots pour chalets sur les terres de la Couronne en 1987, accordant 190 lots dans le Nord de l'Ontario. Environ 70 pour 100 des demandeurs ont choisi de louer leurs lots, tandis que 30 pour 100 ont préféré l'acheter.

À partir de 1988, le Ministère a commencé à exiger que les non- résidents du Canada qui campent sur les terres de la Couronne dans le Nord de l'Ontario achètent un permis au coût de 3,50 $ par jour pour chaque personne âgée de 17 ans ou plus, ou 6 $ par famille. Avant d'introduire le programme des permis sur toutes les terres de la Couronne situées au nord de la rivière des Français et de la rivière Mattawa, le MRN avait entrepris un projet pilote dans la région du Nord-Ouest et le district d'Atikokan. Les 190 000 $ générés par la vente des permis a aidé à défrayer les coûts de services tels que l'enlèvement des déchets et la construction de routes pour le camping sur les terres de la Couronne. Les études du MRN ont démontré que le fait d'exiger un droit des non-résidents ne réduisait pas le nombre de visiteurs.



The sale and lease of cottage lots on Crown land is one aspect of a new program to stimulate and diversify northern Ontario's economy.

La vente et la location de terrains pour construction de chalets ne constituent que quelques-uns des aspects d'un nouveau programme pour stimuler et diversifier l'économie du Nord de l'Ontario.

did not have the effect of discouraging repeat visits by non-residents.

Small Hydro

MNR's program to promote development of small hydro projects was very active in 1987, with 10 projects under way, involving private sector expenditures of more than $85-million.

The Aggregates Resource

Production of mineral aggregates – sand, gravel and stone – in Ontario is approximately 165 million tonnes annually, with a direct value of $1.5-billion to the provincial economy.

To enable better management of this important resource, a comprehensive Aggregates Act has been drafted to replace the Pits and Quarries Control Act, the Beach Protection Act and part of the Mining Act which deals with quarry permits. The new legislation provides for financial remuneration to municipalities and greater involvement by municipalities in the review of aggregate operations, closer controls on those operations, and more and better rehabilitation of sites.

Two new MNR publications to help aggregates producers rehabilitate pits and quarries were released in 1987. One publication focuses on restoring pits and quarries for use as fish and wildlife habitat, and the other deals with rehabilitation problems particular to northern Ontario.

Geographic Information

A two-day seminar held by MNR's Surveys, Mapping and Remote Sensing Branch, on Geographic Information System (GIS) technology, drew more than 500 participants to hear reports on the various GIS pilot projects conducted by the ministry over the past three years.

GIS is a digitized system designed to consolidate a vast amount of information on land and land use in easily accessible form. The system will store, analyse, correlate and distribute data on everything from soil conditions to sewer lines.

Petites centrales hydro-électriques

Le programme du MRN visant à encourager l'aménagement de petites centrales hydro-électriques a été très actif en 1987; 10 projets actuellement en cours génèrent des investissements de plus de 85 millions $ de la part du secteur privé.

Ressources d'agrégats

La production ontarienne d'agrégats minéraux (sable, gravier et pierre) est d'environ 165 millions de tonnes par an, ce qui représente une valeur directe d'environ 1,5 milliard $ pour l'économie provinciale.

Afin de permettre une meilleure gestion de cette importante ressource, la Loi de 1988 sur les agrégats a été rédigée pour remplacer la Loi sur les puits d'extraction et les carrières, la Loi sur l'enlèvement du sable et une partie de la Loi sur l'exploitation minière, qui traite des permis de carrière. La nouvelle loi prévoit pour les municipalités une rémunération financière et une plus grande participation à l'examen des exploitations d'agrégats, une surveillance plus étroite de ces exploitations, ainsi qu'une meilleure réhabilitation des sites.

Deux nouvelles publications ont paru en 1987 pour aider les producteurs d'agrégats à réhabiliter les puits d'extraction et les carrières; l'une porte sur la restauration des puits d'extraction et des carrières pour créer un habitat pour le poisson et la faune, tandis que l'autre traite des problèmes de réhabilitation particuliers au Nord de l'Ontario.

Données géographiques

Un séminaire de deux jours, organisé par la Direction des levés, de la cartographie et de la télédétection du MRN, a attiré plus de 500 participants, intéressés par les divers projets pilotes de géomatique effectués par le Ministère au cours des trois dernières années.

La géomatique est un système numérique conçu pour regrouper une énorme quantité de données sur les terres et leur utilisation sous une forme facilement accessible. Il permettra d'emmagasiner, d'analyser, de mettre en corrélation et de distribuer des données sur tous les domaines, des conditions du sol aux conduites d'égout.

Échange de données

La mise au point d'un Protocole d'échange de données cartographiques (PEDC), qui permettrait de communiquer des données géographiques entre différents systèmes informatiques, a été amorcée avec l'appui du MRN. Les autorités fédérales canadiennes et américaines, ainsi que des groupes internationaux, tels que le Groupe de travail sur les données géographiques numériques de l'OTAN, ont fait part de leur très grand intérêt pour le PEDC. Les normes du PEDC ont été préparées et distribuées aux utilisateurs pour obtenir leurs commentaires. Le logiciel est en cours de préparation, et des démonstrations sur l'utilisation des normes auront lieu en 1988.



This golf course is an example of a rehabilitated pit or quarry. MNR has drafted new legislation for Ontario's aggregates industry which will provide for more and better rehabilitation of extraction sites.

Ce terrain de golf est un bon exemple d'une carrière ou d'un puits d'extraction réhabilité. Le MRN a présenté une nouvelle législation régissant l'industrie des agrégats afin de favoriser la réhabilitation efficace des sites d'extraction.

Data Interchange

Development of a Map Data Interchange Format (MDIF) that would allow for communication of geographically-related data between different computer systems was initiated and is supported by MNR. Strong interest has been expressed in the MDIF by both Canadian and U.S. federal agencies and by international groups such as the Digital Geographic Information Working Group of NATO. The MDIF standard has been prepared and distributed to users for comment. Software development is progressing, and demonstrations of the use of the standard will take place in 1988.

Satellite View

A project to map forests according to classes that indicate the "burnability" of stands of trees in a forest fire is a co-operative effort of the Ontario Centre for Remote Sensing (OCRS) and the North Central Regional Office of MNR. The mapping is done through the computer analysis of satellite data, and results will be integrated into a data base of forest fire control information established by the region.

The OCRS is conducting research into the use of computer-analysed satellite data for surveying the regrowth of forests, some years after logging or fire. OCRS scientists visited 10 sites across northern Ontario to check new growth, and they are now classifying these sites on high-resolution satellite data to test the effectiveness of the satellite method. The research is supported by the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement.

Native Affairs

MNR initiated the transferral of responsibility for native land claims research and associated policy functions from MNR to the Ontario Native Affairs Directorate (ONAD). The move is consistent with the Ontario government's policy to consolidate its approach to native issues.

The directorate, as the lead government agency in developing government policy on native concerns, will assume responsibilities related to native land claims: conducting historical research, obtaining legal opinions and developing positions.

The ministry will continue to develop policy on hunting, fishing, trapping and other natural resource issues that affect native people, and will provide expertise on land and resource issues relating to land claims.

ONAD also assumed responsibility for further developing draft principles written by MNR's former Office of Indian Resource Policy for negotiations over surrendered Indian reserve land. Issues include unsold parcels of land, beds of navigable waters, road and marine or shoreline allowances and other public highways, and reservations in patents.



Although Native Land Claims research is now the responsibility of the Ontario Native Affairs Directorate, MNR will continue to develop policy on native trapping, fishing, hunting and other native-related natural resource issues.

Quoique les recherches sur les revendications territoriales soient maintenant la responsabilité de la Direction des Affaires autochtones de l'Ontario, le MRN continuera d'élaborer des politiques relatives au piégeage, à la pêche, à la chasse et aux autres questions concernant les richesses naturelles à l'égard des autochtones.



Satellite data has widespread application in resource management. In north central Ontario, the Ontario Centre for Remote Sensing and the regional office are using satellite data to create maps indicating the "burnability" of forest stands.

Les données par satellite ont de nombreuses applications dans le domaine de la gestion des ressources. Dans le Centre-Nord de l'Ontario, le Centre ontarien de télédétection et le bureau régional du Ministère utilisent des données provenant de satellites pour dresser des cartes sur l'inflammabilité des peuplements forestiers.

Vue d'un satellite

Un projet de cartographie des forêts selon des catégories indiquant la vulnérabilité au feu des peuplements d'arbres dans une forêt en cas d'incendie est mené en collaboration par le Centre ontarien de télédétection (COT) et le bureau régional du Centre-Nord du MRN. La cartographie est effectuée par une analyse informatique des données de satellite, et les résultats seront intégrés dans une banque de données sur la lutte aux incendies de forêt, établie dans la région.

Le COT effectue des recherches sur l'utilisation des données de satellite analysées par ordinateur pour l'étude de la régénération des forêts quelques années après leur récolte ou un incendie. Les scientifiques du COT ont visité dix sites dans le Nord de l'Ontario pour observer les nouvelles pousses, et ils procèdent maintenant à la classification de ces sites, sur des données de satellite à haute résolution, pour en vérifier l'efficacité. Cette recherche est appuyée par l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière.

Affaires autochtones

Le MRN a mis de l'avant le transfert de la responsabilité des recherches sur les revendications territoriales des autochtones, et les fonctions de politique qui y sont associées, à la Direction des affaires autochtones de l'Ontario (DAAO). Ce transfert a été effectué dans le cadre de la politique de regroupement des questions autochtones du gouvernement de l'Ontario.

La Direction, en tant que principal organisme gouvernemental chargé d'élaborer les politiques relatives aux questions autochtones, assumera les responsabilités du MRN en matière de revendications territoriales des autochtones : effectuer les recherches historiques, obtenir des opinions légales et adopter des positions.

Le Ministère continuera d'élaborer les politiques relatives à la chasse, à la pêche, au piégeage et aux autres questions touchant les richesses naturelles à l'égard des populations autochtones; il offrira également son expertise sur les questions des terres et des ressources relatives aux revendications territoriales.

La DAAO assumera également la responsabilité d'élaborer davantage les principes rédigés par l'ancien Bureau des politiques sur les ressources indiennes du MRN pour les négociations concernant les terres cédées par les réserves indiennes. Les questions à négocier sont les parcelles de terre invendues, le lit des voies navigables, les emprises de routes ou de voies navigables, les autres voies publiques et les réserves inscrites en lettres patentes.

OUTDOOR RECREATION

MNR's Outdoor Recreation Group is responsible for fisheries, wildlife, parks and recreational areas, recreational boating and law enforcement.

The Group has programs to protect resources that are threatened, reintroduce species that have been lost, rehabilitate habitat, develop recreational opportunities and balance competing uses of these resources.



LOISIRS DE PLEIN AIR

Le Groupe des loisirs de plein air a la responsabilité des pêches, de la faune, des parcs et des zones récréatives, de la navigation de plaisance et de l'application des règlements.

Il mène des projets visant à protéger les ressources menacées, réintroduire des espèces disparues, restaurer les habitats, créer des possibilités récréatives et assurer l'exploitation équitable des différentes ressources.

FISHERIES

Ontario's fisheries resource is among the richest in the world. More than 150 species are found in lakes, rivers and streams across the province. Fishing is a recreation for many people and a source of livelihood for others.

MNR's Fisheries Branch develops and implements management programs in assessment, research, education, stocking, rehabilitation and protection to ensure our fisheries provide an ongoing benefit for all Ontarians.



Revenues from the sale of the 1987 resident sport fishing licence were directed to more than 450 projects. One project was the re-introduction of Atlantic salmon to Lake Ontario.

Les revenus provenant de la vente du permis de pêche sportive de résident de 1987 ont servi à plus de 450 projets. Parmi ces projets, on note la réintroduction du saumon atlantique dans les eaux du lac Ontario.

Licence a Success

The sale of 1987 resident sport fishing licences brought in revenues in excess of $9.2-million, over $1-million more than anticipated. These revenues were directed to more than 450 projects to expand and improve fisheries management across the province.

Licence revenues supported projects such as inventory and assessment, population and habitat management, improvements to spawning areas, stream and lake rehabilitation, and construction of fishways and access points.

Revenues were also allocated to increased enforcement; to public information and education services; to assist the Community Fisheries Involvement Program (CFIP); to fisheries research to improve fish stocks; and to fish culture to increase production.

Independent Advice

When the Ontario Fisheries Advisory Council was established in June 1987 under the chairmanship of Dr. E. J. Crossman of the Royal Ontario Museum, it immediately started on its first task: reviewing the use of revenues from the new resident sport fishing licence. The council will also advise the Minister on the provincial fisheries program including proposed new programs and policies dealing with fisheries management. This independent council has members representing all types of fisheries users throughout the province.

PÊCHES

Les ressources de pêche de l'Ontario sont parmi les plus importantes au monde, et l'on trouve plus de 150 espèces dans les lacs, rivières et cours d'eau de la province. La pêche est un loisir pour bien des gens et une source de revenu pour d'autres.

La Direction des pêches du MRN élabore et met en oeuvre des programmes de gestion dans le domaine de l'évaluation, de la recherche, de l'éducation, de l'empoissonnement, de la réhabilitation et de la protection pour faire en sorte que tous les Ontariens continuent de profiter des avantages de la pêche.

Le permis est une réussite

En 1987, la vente des permis de pêche sportive de résidents a rapporté plus de 9,2 millions $, soit au-delà de 1 million $ de plus que prévu. Les revenus ont servi à financer plus de 450 projets d'expansion et d'amélioration de la gestion des pêches partout dans la province.

Les projets financés par la vente des permis comprennent des inventaires et des évaluations, la gestion des populations et de l'habitat, l'amélioration des frayères, la réhabilitation des cours d'eau et des lacs, ainsi que la construction de passes migratoires et de points d'accès.

Des revenus ont également été affectés à l'amélioration de l'application des règlements de la pêche; aux services d'information et d'éducation du public; au Programme de participation communautaire à la gestion des pêches (PPCGP); aux travaux de recherche pour améliorer les stocks d'empoissonnement; de même qu'aux installations piscicoles, pour en améliorer le rendement.



A new fisheries education program will teach children the value of Ontario's fisheries and the importance of wise management.

Un nouveau programme d'éducation scolaire sur les pêches enseignera aux jeunes la valeur des pêches de l'Ontario et l'importance d'une gestion efficace.

Conseils indépendants

Dès sa création en juin 1987, sous la présidence du Dr E.J. Crossman du Musée royal de l'Ontario, le Conseil consultatif sur les pêches de l'Ontario n'a pas tardé à entreprendre sa première tâche : examiner l'utilisation des revenus provenant de la vente des nouveaux permis de pêche sportive de résidents. Le Conseil fera également des recommandations au ministre sur les programmes de pêche provinciaux, notamment les nouveaux programmes et les nouvelles politiques proposés dans le domaine de la gestion des pêches. Ce conseil indépendant se compose de membres représentant les utilisateurs des ressources de pêche de toute la province.

La participation au PPCGP

Au cours de sa sixième année de fonctionnement, le PPCGP a été plus populaire que jamais, et ses projets sont devenus plus variés. Les participants s'écartent des projets concernant la truite, le doré et le saumon, pour s'intéresser à l'achigan à petite bouche, au maskinongé et au brochet. Les clubs adoptent des rivières et des lacs et y travaillent régulièrement chaque année.

Dans le Nord de l'Ontario, de nombreux pourvoyeurs se groupent pour parrainer des projets d'amélioration des populations de doré et de leur habitat. Les propriétaires de chalets s'inscrivent plus nombreux au PPCGP. Cette année, environ 520 000 $ ont été consacrés à 212 projets, le nombre le plus élevé dans l'histoire du PPCGP.

Getting Involved with CFIP

In its sixth year of operation, CFIP is more popular than ever and its projects are becoming more varied. Participants are branching out from trout, walleye and salmon projects and venturing into projects for smallmouth bass, muskellunge and pike. Clubs are adopting rivers and lakes and working on them on an annual basis.

In northern Ontario, many outfitters are getting together to sponsor projects to improve walleye populations and habitat. More cottagers are also enrolling in CFIP. About $520,000 was spent on 212 projects this year, the highest number in CFIP's history.

Commercial Fishing

Commercial fishing contributes about $100-million annually to the Ontario economy, supporting thousands of jobs directly and indirectly.

In 1987, sales of fish from the Great Lakes amounted to more than $50-million. Perch was the most valuable species, and smelt had the largest volume. Other major species harvested included walleye, yellow perch, white bass, lake whitefish and cisco.

MNR and the industry are co-operating on a number of fisheries management projects. Commercial fishermen are helping to monitor and minimize incidental catch on Lake Huron and at Long Point Bay on Lake Erie. The ministry will continue to deal with problems of incidental catch on a lake-by-lake basis, based on local conditions.

Self-policing by the industry is continuing successfully on Lake Erie to ensure that fishing regulations are followed for the long-term health of the resource.

Education

Teaching children the value of Ontario's fisheries and instilling in them an appreciation of the importance of wise management of our resources, is the aim of a new fisheries education program.

A steering committee, with representatives from the ministries of Natural Resources, Education, and Environment, oversees development of resource materials for teachers from kindergarten to high school. The Youth Fisheries Education program receives funds from the ministry's budget and from the Resident Sport Fishing Licence program.

Protecting Habitat

Ontario is developing a system for classifying fisheries habitat to enable identification and protection of critical areas around the province.

A large inventory of data has already been compiled on the Great Lakes, and this information is being used to develop a standard across the lakes. Another program involves classification of stream habitat. A review of literature and existing information has been conducted, with a view to recommending an Ontario-wide system.

Cleaning up the Great Lakes

Remedial Action Plans (RAP) are an international venture aimed at cleaning up 21 "Areas of Concern" on the Great Lakes. The areas were identified by the Great Lakes Water Quality Board of the International Joint Commission. Provincial, state and federal governments, and the public on both sides of the border, are co-operating in the development of plans to address environmental problems.

Hatching Fish

The most modern fish hatchery in southern Ontario, the Harwood Fish Culture Station on Rice Lake near Cobourg, was officially opened in the summer of 1987.

At the time of the opening, the station was busy raising more than 600,000 lake trout and brown trout for Lake Ontario and other waters, and was into its first year of production.

A new facility on the site of the Tarentorus Fish Culture Station near Sault Ste. Marie, is scheduled to be operating in 1988. Most of the fish reared at this station will be lake trout, destined for Lake Superior.

Pêche commerciale

La pêche commerciale rapporte environ 100 millions $ par année à l'économie de l'Ontario, en plus de fournir des milliers d'emplois directs et indirects.

En 1987, les ventes de poisson des Grands Lacs s'élevaient à plus de 50 millions $. La perche était l'espèce la plus profitable, et l'éperlan représentait le plus gros volume de prises. Les autres principales espèces récoltées sont le doré, la perchaude, le bar blanc, le corégone et le cisco.

Le MRN et l'industrie collaborent à la réalisation de nombreux projets de gestion des pêches. Les pêcheurs commerciaux aident à surveiller et minimiser les prises accidentelles sur le lac Huron et dans la baie de Long Point, sur le lac Érié. Le Ministère continuera à s'occuper des problèmes de prises accidentelles dans chaque lac individuellement, en fonction des conditions locales.

L'autoréglementation de l'industrie se poursuit avec succès sur le lac Érié pour faire en sorte que les règlements de la pêche soient respectés, pour le maintien à long terme des ressources.

Éducation

Un nouveau programme d'éducation sur les pêches a pour but d'enseigner aux jeunes la valeur des pêches en Ontario et de leur faire comprendre l'importance d'une sage gestion de nos ressources.

Un comité directeur composé de représentants des ministères des Richesses naturelles, de l'Éducation et de l'Environnement supervise l'élaboration de matériel sur les ressources à l'intention des enseignants, du jardin d'enfants au secondaire. Le Programme d'éducation scolaire sur les pêches reçoit des fonds du budget du Ministère et du Programme de permis de pêche sportive de résident.

Protection de l'habitat

L'Ontario procède à l'élaboration d'un système de classification de l'habitat des poissons permettant d'identifier et de protéger les régions importantes de la province.

Une grande quantité de données ont déjà été compilées sur les Grands Lacs, et cette information est utilisée actuellement pour l'établissement d'une norme applicable à tous les lacs. Un autre programme porte sur la classification de l'habitat des ruisseaux. Le Ministère a effectué une étude des textes et des renseignements s'y rapportant, dans le but de recommander un système applicable à l'ensemble de l'Ontario.

Nettoyage des Grands Lacs

Les Plans d'action correctrice (PAC) font partie d'une démarche internationale destinée à nettoyer 21 «zones de préoccupations» dans les Grands Lacs. Ces zones ont été identifiées par le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs de la Commission mixte internationale. Les autorités provinciales et fédérales, les États américains, ainsi que le public des deux côtés de la frontière, collaborent à l'élaboration de plans destinés à résoudre les problèmes environnementaux.

L'élevage du poisson

La station piscicole la plus moderne du Sud de l'Ontario, la frayère de Harwood sur le lac Rice, près de Cobourg, a été inaugurée officiellement en été 1987.

Au moment de l'inauguration, la frayère élevait plus de 600 000 touladis et truites brunes pour l'empoissonnement du lac Ontario et d'autres eaux, au cours de sa première année de production.

Une nouvelle installation doit ouvrir ses portes en 1988 sur le terrain de la frayère de Tarentorus, près de Sault Ste. Marie. La plus grande partie du poisson élevé dans cette frayère sera du touladi destiné au lac Supérieur.

Touladi et corégone

Le touladi est un poisson très délicat, particulièrement vulnérable à une récolte excessive, aux pluies acides, à l'appauvrissement de l'habitat, à la pollution et aux lamproies. Des groupes de travail composés de scientifiques et de gestionnaires des pêches se rencontrent pour étudier des données de recherche sur le touladi et recommander des façons d'en améliorer la gestion en Ontario.

Un projet de réhabilitation du corégone dans le lac Simcoe, entrepris en 1982, est passé du stade de projet pilote à celui de programme d'empoissonnement important en 1987. Cent mille jeunes poissons d'un an ont été ensemencés dans le lac au printemps, et 70 000 alevins à l'automne; le MRN comparera le succès des deux opérations.

Lake Trout and Whitefish

Lake trout are highly sensitive fish, especially vulnerable to overfishing, acid rain, habitat loss, pollution, and lampreys. Working groups composed of scientists and fisheries managers are meeting to study research data on lake trout and to recommend ways to improve lake trout management in Ontario.

A rehabilitation project for whitefish in Lake Simcoe, begun in 1982, moved from the pilot stage to a major stocking program in 1987. One hundred thousand yearlings were stocked in the spring, and 70,000 fingerlings in the fall. The success of the two plantings will be compared.

WILDLIFE

Wildlife management includes protecting habitat, fighting rabies, saving endangered species and providing recreational activities involving wildlife. MNR's Wildlife Branch conducts wildlife research, allocates hunting opportunities, and invites public participation, wherever possible, in wildlife programs.

Wildlife '87

MNR participated in Wildlife '87, a national conservation awareness program commemorating the 100th anniversary of the creation of the first wildlife sanctuary in North America, at Last Mountain Lake in Saskatchewan.

Each month during 1987, MNR highlighted the accomplishments of a particular individual with an award for his or her valuable contribution to wildlife in Ontario. The "Conservationist of the Month" for wildlife was such a success that MNR decided to continue with an expanded awards program in 1988 to honor Ontarians who are active in all areas of conservation.



Fisheries managers and scientists are examining ways of improving Lake trout management in Ontario.

Les gestionnaires et scientifiques des pêches étudient des façons d'améliorer la gestion du touladi en Ontario.

LA FAUNE

La gestion de la faune comprend la protection de l'habitat, la lutte contre la rage, la sauvegarde des espèces menacées et la mise en oeuvre d'activités de loisirs liées à la faune. La Direction de la faune du MRN effectue des recherches sur la faune, accorde des permis de chasse et invite le public à participer, dans la mesure du possible, aux programmes fauniques.

Faune 87

Le MRN a participé à Faune 87, programme national de sensibilisation à la protection de la nature commémorant le 100e anniversaire de la création de la première réserve faunique en Amérique du Nord, au lac Last Mountain, en Saskatchewan.

Chaque mois en 1987, le MRN a souligné les réalisations d'une personne particulière en lui accordant une récompense pour sa contribution à la protection de la faune en Ontario. Le programme de L'Écologiste du mois, dans le domaine de la faune, a connu un tel succès que le MRN a décidé d'étendre le programme, en 1988, en offrant des récompenses aux Ontariens qui oeuvrent dans tous les domaines de la protection de la nature.



The Pollution Probe Foundation's project to transform a derelict parking lot in downtown Toronto into a sanctuary for urban wildlife won the 1987 CWIP Achievement Award.

Le projet de la Pollution Probe Foundation de transformer un terrain de stationnement désuet au centre-ville de Toronto en un habitat faunique urbain a mérité le prix du projet le plus remarquable du PPCGF pour 1987.

Un projet réussi

Pour marquer la Semaine nationale de la faune de 1987, le MRN a distribué du matériel éducatif spécial sur la faune à 16 500 enseignants des 4e, 5e et 6e année, ainsi qu'aux centres d'éducation sur la vie en plein air et l'environnement partout en Ontario. Le personnel du Ministère a aussi donné des conférences à plus de 25 000 élèves, en mettant l'accent sur une gestion et une utilisation averties des ressources fauniques.

Le Ministère encourage l'éducation dans le domaine de la faune tout au long de l'année grâce au projet «WILD», qui vise à donner des renseignements sur la faune et son habitat aux élèves des écoles élémentaires. Plus de 6 500 enseignants de l'Ontario et 280 animateurs d'ateliers ont été formés depuis le lancement de ce programme en 1985.

PPCGF veut dire participation

Plus de 5 000 bénévoles ont consacré près de 50 000 heures de travail à 172 projets entrepris dans le cadre du Programme de participation communautaire à la gestion de la faune (PPCGF), en 1987. Chaque année, des bénévoles trouvent des idées nouvelles et innovatrices pour améliorer l'habitat et les populations

Success in Conservation

To mark National Wildlife Week in 1987, MNR distributed special wildlife education kits to 16,500 grades 4, 5 and 6 teachers, and outdoor or environmental education centres across Ontario. Ministry staff also gave talks to more than 25,000 school children, stressing wise management and use of wildlife resources.

The ministry promotes wildlife education year-round with Project WILD, a program giving elementary school children information about wildlife and habitat. More than 6,500 Ontario teachers and 280 workshop leaders have been trained in the program since it began in 1985.

CWIP Spells Involvement

More than 5,000 volunteers donated close to 50,000 hours of work on 172 projects under the Community Wildlife Involvement Program (CWIP) in 1987. Every year, volunteers think up new and more innovative ideas to improve wildlife habitat, enhance wildlife populations or contribute to research.

The projects this year included monitoring of loon populations and habitat for the Ontario Lakes Loon Survey, organized by the Long Point Bird Observatory and involving about 600 volunteers. Volunteers assisted with MNR's reintroduction program for peregrine falcons and engaged in a variety of habitat rehabilitation projects. The 1987 CWIP Achievement Award was presented to the Pollution Probe Foundation for Ecology Park, an urban wildlife habitat project located in downtown Toronto.

Preserving Peregrines

The year 1987 marked the 10th anniversary of a ministry project to release peregrine falcons to the wild. MNR's efforts to improve the status of this endangered species were aided, as in previous years, by a number of dedicated volunteer groups.

A total of 30 young falcons were released over two areas: 15 in Ottawa and 15 in the Niagara Peninsula. This new "mass release" approach was initiated to offset the mortality rate of the young peregrines which can run as high as 80 per cent the first year.

Saving Eagles

Another endangered species is the bald eagle. For the second consecutive year the Grand River Conservation Authority, in co-operation with MNR, raised and released two young bald eagles into the wild at the Taquanyah Conservation Area, near Cayuga. The Hamilton Naturalists Club, World Wildlife Fund and Air Canada also contributed to the success of this project.

Four Rare Plants

Four new plant species were added to the list of Ontario's endangered species in 1987. They are the Cucumber Tree, the Heart-Leaved Plantain, the Prickly Pear Cactus and the Large-Whorled Pogonia. Except for the Prickly Pear Cactus these rare plants are found only in localized parts of southwestern Ontario, and are considered endangered due to the destruction of their natural habitat.

A person convicted of damaging a protected plant, or its habitat, is liable to a fine of up to $3,000 or to imprisonment for up to six months, or both.

Bird Atlas

The Atlas of the Breeding Birds of Ontario, a major provincewide project made possible by the work of more than 1,400 volunteers, was published in September, 1987. The atlas identifies the breeding distribution and abundance of every bird species in the province.

The Federation of Ontario Naturalists and the Long Point Bird Observatory were sponsors of the project, and the ministry contributed funding and support such as transportation for the field work. A number of ministry staff also volunteered their own time to work on the project.

Wild Turkey

The wild turkey was chosen as the 1987 symbol of National Wildlife Week in Ontario. One of North America's most challenging game birds, the wild turkey, disappeared from southern Ontario at the turn of the century. Through a co-operative effort involving MNR, the Ontario Federation of Anglers and Hunters and other conservationists, a reintroduction program was started in 1984, using turkeys from the United States.

By 1987, numbers were sufficiently large in eastern Ontario that a controlled hunt was held in Napanee District. Hunters were required to attend mandatory training sessions specifically for turkey hunting. The wily turkey lived up to its reputation for elusiveness, and only 10 per cent of the eligible hunters were successful, harvesting only 63 birds in total, all males.

fauniques, ou contribuer aux recherches dans ce domaine.

Cette année, les projets comprennent la surveillance des populations de huarts et de leur habitat pour l'Enquête sur le huart dans les lacs de l'Ontario, organisée par l'observatoire ornithologique de Long Point, qui fait appel à environ 600 bénévoles. Des bénévoles ont participé au programme de réintroduction du faucon pèlerin et travaillé à divers projets de réhabilitation de l'habitat. En 1987, le prix du projet le plus remarquable du PPCGF a été accordé à la Pollution Probe Foundation pour son projet du parc Ecology, un projet d'habitat faunique urbain situé au centre-ville de Toronto.

La préservation des faucons pèlerins

L'année 1987 marquait le 10e anniversaire du projet mis sur pied par le Ministère pour réintroduire le faucon pèlerin en Ontario. Comme par le passé, les efforts du MRN pour améliorer la situation de cette espèce menacée ont été appuyés par un grand nombre de bénévoles dévoués.

Un total de 30 faucons ont été relâchés dans deux régions : 15 à Ottawa et 15 dans la péninsule du Niagara. Cette nouvelle méthode de remise en liberté massive a été adoptée pour compenser le taux de mortalité des jeunes faucons pèlerins, qui peut atteindre 80 pour 100 la première année.

Sauver les aigles

L'aigle à tête blanche est une autre espèce menacée. Pour la deuxième année consécutive, l'Office de protection de la nature de la rivière Grand, en collaboration avec le MRN, a élevé et relâché deux jeunes aigles à tête blanche dans la Zone de protection de la nature de Taquanyah, près de Cayuga. Le Hamilton Naturalists Club, le Fonds mondial pour la nature et Air Canada ont aussi contribué au succès de ce projet.

Quatre plantes rares

Quatre nouvelles espèces végétales ont été ajoutées à la liste des espèces menacées de l'Ontario en 1987. Ce sont le magnolia à feuilles acuminées, le plantain à feuilles cordées, l'oponce et la pogonie verticillée. À l'exception de l'oponce, ces plantes rares ne se trouvent que dans certaines régions limitées du Sud de l'Ontario et sont menacées en raison de la destruction de leur habitat naturel.

Toute personne surprise à endommager une plante menacée ou son habitat est passible de 3 000 $ d'amende, d'emprisonnement pendant un maximum de six mois, ou de ces deux sanctions combinées.

Atlas ornithologique

L'atlas des oiseaux reproducteurs de l'Ontario *(Atlas of the Breeding Birds of Ontario)*, un important projet réalisé à l'échelle de la province par plus de 1 400 bénévoles, a été publié en septembre 1987. Il indique les lieux de reproduction et l'abondance de chaque espèce d'oiseaux dans la province.

Le projet était parrainé par la Federation of Ontario Naturalists et l'observatoire ornithologique de Long Point, le Ministère ayant apporté le financement et un soutien logistique pour les déplacements. Un certain nombre d'employés du Ministère ont également donné de leur temps pour travailler au projet.

Le dindon sauvage

Le dindon sauvage a été choisi comme symbole de la Semaine nationale de la faune en Ontario en 1987. L'un des oiseaux-gibiers d'Amérique du Nord les plus difficiles à chasser, le dindon sauvage avait disparu de la province vers le début du siècle. Grâce à un effort coopératif du MRN, de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et d'autres groupes d'écologistes, un programme de réintroduction a pu être lancé en 1984, en important des dindons des États-Unis.

Dès 1987, les populations de dindons sauvages étaient suffisamment importantes dans l'Est de l'Ontario pour que l'on puisse autoriser une chasse contrôlée dans le district de Napanee. À cet effet, les chasseurs devaient assister à des séances de formation obligatoires consacrées spécialement à la chasse au dindon. Toutefois, en raison de la nature insaisissable du dindon sauvage, seulement 10 pour 100 des chasseurs autorisés ont réussi à en capturer, portant la récolte totale à seulement 63 oiseaux mâles.

Davantage de chevreuils

La population de chevreuils de l'Ontario a plus que doublé depuis 1980, et le troupeau atteint maintenant plus d'un quart de million d'animaux. Les programmes de récolte sélective et de chasse contrôlée, alliés aux hivers doux de ces dernières années, ont permis au troupeau de chevreuils d'atteindre des niveaux que l'on n'avait pas connus en Ontario depuis le début du siècle.

More Deer

Ontario's deer population has more than doubled since 1980, to a herd estimated at more than a quarter of a million animals. The selective harvest and controlled hunt programs, in combination with mild winters, have allowed the deer herd to increase to levels not seen in Ontario since early in this century.

In 1986, more than 121,000 deer hunters engaged in 743,000 days of hunting, harvesting 36,350 deer.

Moose Review

Under the selective harvest program, effective since 1973, Ontario's moose population is continuing to increase, and is now estimated at more than 110,000 animals. In 1973 the population was estimated to be less than 80,000.

In 1987, changes were made in some of the procedures for managing the hunt, a result of a ministry review to identify ways of improving the program. Tags left surplus after the 1987 resident draw were redistributed on a first-call-first-served basis through a toll free telephone number. There were 1,573 surplus tags issued to hunters who were unsuccessful in the draw, and another 122 tags to tourist outfitters.

Black Bears

Increased licence fees for hunting black bears were introduced in 1988 as part of ongoing changes in black bear management in Ontario.

The fee for resident hunters was raised to $17.50 from $10 to match the fee for deer hunting. The fee for non-residents of Ontario was increased to $80 from $25 to correspond more closely to fees charged elsewhere in North America.

MNR is developing a commercial black bear hunting policy to manage the bears on a sustained yield basis. As an interim measure, a moratorium was imposed in January 1987 on the number of tourist operators who cater to non-resident hunters. In the spring, MNR started requiring non-resident hunters to use the services of an Ontario tourist outfitter, commercial guide, baiting service, or fly-in service. As well, it became illegal to hunt cubs or cubs accompanied by adult sows. Hunting was also prohibited within 400 metres of a garbage disposal site.

Other parts of the new black bear management program will be implemented when an amended version of the Game and Fish Act is passed.



Since 1957, volunteer hunter education instructors appointed and certified by the ministry have trained more than 768,000 hunters.

Depuis 1957, des instructeurs de chasse bénévoles, nommés et certifiés par le Ministère, ont formé plus de 768 000 chasseurs.

Hunter Education

More than 768,755 prospective hunters have been trained since 1957 by volunteer hunter education instructors appointed and certified by the ministry.

MNR, the Ontario Federation of Anglers and Hunters and the Ontario Association of Hunter Education Instructors worked together to develop, produce, print and distribute a new Hunter Education Instructor's Manual. Hunter education instructors across the province received the new manual at a series of regional meetings.

Forty-six candidate instructors were trained to teach the ancient skill of hunting with bow and arrow. The voluntary bowhunter education course is based on the International Bowhunter Education program of the National Bowhunters Education Foundation.

En 1986, plus de 121 000 chasseurs de chevreuils ont passé 743 000 journées à la chasse, récoltant 36 350 chevreuils.

Étude sur l'orignal

Grâce au programme de récolte sélective, instauré en 1973, la population d'orignaux de l'Ontario continue d'augmenter et atteint maintenant quelque 110 000 animaux. En 1973, on l'évaluait à moins de 80 000 bêtes.

Certains changements ont été apportés en 1987 aux procédures de gestion de la chasse, à la suite d'études du Ministère sur les façons d'améliorer le programme. Les vignettes en surplus après le tirage au sort de 1987 ont été attribuées aux premières personnes qui téléphonaient à un numéro sans frais. Au total, 1 573 vignettes de surplus ont été ainsi accordées aux chasseurs qui n'avaient pas été choisis lors du tirage et 122 autres à des pourvoyeurs touristiques.

Ours noirs

Les coûts du permis de chasse à l'ours noir ont été augmentés, en 1988, dans le cadre des changements apportés à la gestion de l'ours noir en Ontario.

Le coût payé par les chasseurs résidents est passé de 10 à 17,50 $, soit le même que pour la chasse au chevreuil. Pour sa part, le coût payé par les non-résidents de l'Ontario est passé de 25 à 80 $, pour correspondre davantage au prix exigé ailleurs en Amérique du Nord.

Pour permettre une gestion soutenue, le MRN procède à l'élaboration d'une politique de la chasse commerciale à l'ours noir. Comme mesure provisoire, il a imposé en janvier 1987 un moratoire sur le nombre d'exploitants d'installations touristiques qui desservent les chasseurs non résidents. Au printemps, le MRN a commencé à exiger que les chasseurs non résidents utilisent les services d'un pourvoyeur touristique, d'un guide commercial, d'un service d'appât ou d'un service de transport aérien de l'Ontario. En outre, la chasse aux oursons ou aux ourses adultes accompagnées d'oursons a été interdite, ainsi que la chasse à moins de 400 mètres d'une décharge à déchets.

Les autres sections du nouveau programme de gestion de l'ours noir seront mises en oeuvre lorsque la version modifiée de la Loi sur la chasse et la pêche aura été adoptée.

Éducation des chasseurs

Plus de 768 755 chasseurs ont été formés depuis 1957 par des instructeurs bénévoles nommés et certifiés par le Ministère.

Le MRN, l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et l'Ontario Association of Hunter Education Instructors ont collaboré à la préparation, à la production, à l'impression et à la distribution d'un nouveau manuel de l'instructeur de chasse. Les instructeurs de chasse de toute la province ont reçu le nouveau manuel lors d'une série de réunions régionales.

Quarante-six candidats instructeurs ont été formés à l'enseignement des techniques traditionnelles de la chasse à



MNR is developing a new, comprehensive black bear management policy. Increased hunting licence fees are just one aspect of this new policy.

Le MRN élabore actuellement une nouvelle politique de gestion de l'ours noir. L'un des aspects de cette politique concerne l'augmentation des coûts des permis de chasse.

Following Caribou

Research is being conducted on the woodland caribou, Ontario's least-known big game animal. A few thousand caribou frequent the coast of Hudson Bay in summer, migrating from inland areas every year.

MNR biologists are studying the herd near Pen Island, about 30 kilometres east of the Manitoba border, gathering information on the size of the herd, its birth rate, mortality rate and factors which affect survival. So biologists can better understand the herd's unusual migration patterns, some of the animals are being fitted with radio-collars to track their movements.

Rabies

Significant progress was made in rabies research in 1987 with the development and successful field testing of a bait that can be mass produced to immunize wildlife. Researchers found that 68 per cent of the foxes in the test area ate the aerial-dropped bait, and about 35 per cent of them were immunized.

MNR has been conducting field trials since 1985 on various types of bait, strength of vaccine, and appropriate packaging to attract foxes, which are the primary carriers of the rabies virus in rural southern Ontario.

Because rabies is also a growing problem in urban areas, in 1987 MNR treated a 60 square-kilometre area of Scarborough in Metro Toronto. An estimated 68 per cent of the skunk population was vaccinated, involving the none-too-easy task of live-trapping and injecting 123 skunks. It was the first year for such a large-scale control project, expected to continue for two to four years.

Fur Management

Fur management continues to be an important part of MNR's wildlife program. The value of the wild fur harvest increased from $14.1-million in 1985-86 to $15.4-million in the 1986-87 trapping season, providing a significant source of income and food for many rural and northern Ontario residents.

A major reference book, entitled *Wild Furbearer Management and Conservation in North America*, was produced through a joint effort of the ministry and the Ontario Trappers Association. Many other government and non-government agencies assisted.

Four years in the making, the 1,168-page book is well illustrated and examines all aspects of the biology and management of all North American furbearers. It was written by 104 experts and checked for accuracy and completeness by 225 leading wildlife authorities. A companion publication, *Furbearer Harvests in North America 1600-1984*, contains information on the annual historical harvest levels for all species.

Monitoring Contaminants

MNR is engaged in studies to investigate and monitor the effects of acidic precipitation on selected wildlife species, and the levels and sources of contaminants in wildlife.

The ministry is also co-operating with university scientists in investigating cadmium accumulation – a naturally-occurring element that has been associated with acid precipitation. Cadmium ingested through the food chain by deer and moose, has been found to accumulate in the kidney and liver and may be harmful in large amounts. Based on preliminary investigations in 1985 and 1986, hunters in some areas of the province were warned not to eat the kidneys and liver of moose, kidneys of deer, and liver from older deer.

Monitoring of heavy metal contaminants is also being extended to other wildlife species, including black bear.

Contaminant levels in American kestrel and waterfowl are being investigated in co-operation with the Canadian Wildlife Service.

Saving Wetlands

Two hundred Ontario wetland sites were evaluated and classified in 1987 as part of the ministry's program to identify and assess the importance of wetlands across the province. Wetlands are classified according to a scale of scientific and social values. So far, 1,800 wetlands, covering more than 400,000 hectares, have been evaluated.

To preserve important wetlands for the future, MNR's Public Lands Section negotiated the purchase of 673 hectares of wetlands property from private landowners in 1987-88, including the bulk of the Marl Lake wetlands near Wasaga Beach and part of the Wainfleet Bog near Port Colborne.

The acquisitions were primarily made under the wetlands program supported by the ministry, Ducks Unlimited and Wildlife Habitat Canada. The program is designed to secure the most valuable remaining wetlands in Ontario.

Three major wildlife areas in Ontario – Polar Bear Provincial Park on Hudson Bay, Point Pelee National Park on

l'arc. Le cours facultatif de chasse à l'arc est basé sur le programme d'éducation des chasseurs à l'arc internationaux de la Fondation nationale pour l'éducation des chasseurs à l'arc.

Sur la piste du caribou

Le MRN effectue des recherches sur le caribou des bois, le moins connu des gros gibiers de l'Ontario. Quelques milliers de caribous fréquentent chaque été la côte de la baie d'Hudson, où ils migrent en provenance des régions intérieures.

Les biologistes du MRN étudient le troupeau près de l'île Pen, à environ 30 kilomètres à l'est de la frontière manitobaine. Ils recueillent des données sur la taille du troupeau, son taux de natalité et de mortalité, et les facteurs qui influent sur sa survie. Pour mieux comprendre les migrations étranges des caribous, les biologistes posent des colliers émetteurs sur certains animaux afin de pouvoir suivre leurs déplacements.

La rage

Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la recherche sur la rage en 1987, avec la mise au point d'un appât qui peut être produit en grandes quantités pour immuniser les animaux et la réussite des essais réalisés sur le terrain. Les chercheurs ont trouvé que 68 pour 100 des renards de la zone d'étude avaient mangé les appâts largués par avion et que 35 pour 100 d'entre eux environ avaient été immunisés.

Le MRN effectue des essais sur le terrain depuis 1985 avec divers types d'appât, de concentrations de vaccin et de présentations attrayantes pour les renards, principaux porteurs du virus de la rage dans les régions rurales du Sud de l'Ontario.

Étant donné que la rage pose également de plus en plus de problèmes dans les régions urbaines, le MRN a traité, en 1987, une superficie de 60 kilomètres carrés à Scarborough, dans la Communauté urbaine de Toronto. On estime que 68 pour 100 de la population de mouffettes a été vaccinée, grâce à un programme assez délicat de piégeage vivant et d'injection de 123 animaux. C'était la première année d'un tel projet à grande échelle de lutte contre la rage qui se poursuivra encore pendant deux à quatre ans.

Gestion des fourrures

La gestion des fourrures continue d'être une partie importante du programme faunique du MRN. La valeur de la récolte de fourrures sauvages est passée de 14,1 millions $ en 1985-1986 à 15,4 millions $ pendant la saison de piégeage de 1986-1987. Cette récolte constitue une importante source de revenu et de nourriture pour de nombreux résidents des régions rurales et du Nord de l'Ontario.

Un important livre de référence, intitulé *Wild Furbearer Management and Conservation in North America*, a été produit grâce à une collaboration entre le Ministère et l'Ontario Trappers Association. De nombreux autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont également participé au projet.

Ce livre de 1 168 pages, dont la préparation a duré quatre ans, est bien illustré et examine tous les aspects de la biologie et de la gestion des animaux à fourrure en Amérique du Nord. Il a été écrit par 104 spécialistes et vérifié par 225 experts de la faune reconnus. Une publication complémentaire, *Furbearer Harvests in North America 1600-1984*, contient des renseignements sur les récoltes annuelles d'autrefois pour toutes les espèces.

Surveillance des contaminants

Le MRN effectue des recherches pour étudier et surveiller les effets des précipitations acides sur certaines espèces fauniques, de même que sur l'indice et la source des contaminants présents dans la faune.

Le Ministère étudie, en collaboration avec des scientifiques universitaires, comment se produit l'accumulation de cadmium, élément naturel associé aux précipitations acides. Le cadmium ingéré par les chevreuils et les orignaux dans la chaîne alimentaire semble s'accumuler dans les reins et le foie et pourrait être dangereux en grandes quantités. En se fondant sur les études préliminaires réalisées en 1985 et 1986, le Ministère a averti les chasseurs de certaines régions de la province d'éviter de manger les reins et le foie des orignaux, les reins des chevreuils de tous âges et le foie des chevreuils âgés.

La surveillance de la contamination par les métaux lourds est également étendue à d'autres espèces, dont l'ours noir.

Le MRN étudie également les indices de contamination chez la crécerelle d'Amérique et les oiseaux aquatiques, en collaboration avec le Service canadien de la faune.

Lake Erie and an area containing the Hannah Bay and Moose River Migratory Bird Sanctuaries on southern James Bay – were designated under the Convention on Wetlands of International Importance (commonly known as the Ramsar Convention) predominantly as waterfowl habitat. Forty-five countries are signatories to the convention, which obliges nations to maintain the ecological character of their designated wetlands.

PARKS AND RECREATIONAL AREAS

Ontario has a world-class parks system, providing recreational opportunities while protecting Ontario's natural and cultural heritage.

Ontario's 217 provincial parks welcomed more than eight million visitors in 1987. A long, hot summer, and the appeal of special events and new facilities at many parks, contributed to a seven-per-cent increase in the number of visitors compared to 1986.

Parks Revitalization

Ontario's first provincial park, Algonquin Provincial Park, will be a century old in 1993. As one way of marking the 100th anniversary of the parks system, MNR has launched a five-year revitalization program.

The new funding initiative was approved in 1987 and will upgrade and improve existing park facilities, develop new facilities in many popular parks such as Algonquin, Lake Superior, Sibley, Pinery, and Killarney, and conduct marketing and other research related to parks.

An initial $4.5-million was committed to the program this year, and it is anticipated that over the next five years more than $50-million will be allocated to the revitalization program.



Ontario's 217 provincial parks welcomed more than eight million visitors in 1987, a seven-per-cent increase over 1986.

Les 217 parcs provinciaux de l'Ontario ont accueilli plus de huit millions de visiteurs en 1987, une augmentation de 7 pour 100 par rapport à 1986.

Heritage Rivers

The Mattawa River became the second river in Ontario to be designated a Canadian Heritage River, after the French River. Ontario has also nominated the Missinaibi River, the Bloodvein River and the Boundary Waters-Voyageur Waterway. Park management plans for these three areas must be completed before the rivers can be officially designated. The province also obtained funding for a background study of the Grand River to determine whether it warrants heritage river status.

A New National Park

On July 20, 1987, Canada's 33rd national park was created in Ontario: the Bruce Peninsula National Park. The Province of Ontario donated two provincial parks, Cyprus Lake and Fathom Five, and two provincial nature reserves, to form the new park. The ministry was also a prime participant in the negotiations over resource uses in the peninsula area which led up to establishment of the new park.



Ontario's provincial parks system will be 100 years old in 1993. To help mark the occasion, the ministry is undertaking a five-year revitalization program which will upgrade and improve facilities in parks across the province.

Le réseau de parcs provinciaux de l'Ontario fêtera son centenaire en 1993. Pour souligner cette occasion, le Ministère entreprend un programme de revitalisation sur cinq ans afin d'améliorer les installations des parcs partout dans la province.

Terres marécageuses

Deux cents zones marécageuses de l'Ontario ont été évaluées et catégorisées en 1987 dans le cadre du programme du Ministère en vue d'identifier et d'évaluer l'importance des terres marécageuses dans toute la province. Elles sont catégorisées par rapport à une échelle de valeurs scientifiques et sociales. Jusqu'à présent, 1 800 terres marécageuses couvrant plus de 400 000 hectares ont été évaluées.

Afin de les préserver pour l'avenir, la Section des terres publiques a négocié avec des propriétaires privés l'achat de 673 hectares de terres marécageuses en 1987-1988, y compris la plus grande partie des marécages du lac Marl, près de Wasaga Beach, et une partie de la tourbière de Wainfleet, près de Port Colborne.

Ces acquisitions ont été faites principalement dans le cadre du programme des terres marécageuses appuyé par le Ministère, Canards Illimités et Habitat faunique Canada. Ce programme vise à acquérir les terres marécageuses les plus valables qui restent en Ontario.

Trois importantes régions fauniques de l'Ontario – le parc provincial Polar Bear, sur la baie d'Hudson; le parc national de la Pointe-Pelée, sur le lac Érié; et une région comprenant les réserves d'oiseaux migrateurs de Hannah Bay et de Moose River, au sud de la baie James – ont été désignées essentiellement comme habitats d'oiseaux aquatiques, en vertu de la Convention sur les terres humides d'importance internationale (connue généralement sous le nom de Convention de Ramsar). Cette convention, qui oblige les signataires à maintenir le caractère écologique de certaines terres marécageuses désignées, a été signée par 45 pays.

PARCS ET ZONES DE LOISIRS

L'Ontario possède un réseau de parcs de renommée internationale qui offrent des possibilités de loisirs tout en protégeant le patrimoine naturel et culturel de l'Ontario.

Les 217 parcs provinciaux de l'Ontario ont accueilli plus de huit millions de visiteurs en 1987. Favorisé par un été long et chaud, ainsi que par l'attrait des événements spéciaux et des nouvelles installations qu'ont offerts certains parcs, le nombre de visiteurs a augmenté de 7 pour 100 par rapport à 1986.

Revitalisation des parcs

Le parc Algonquin, premier parc provincial de l'Ontario, fêtera son centenaire en 1993. Afin de marquer le 100e anniversaire du réseau de parcs provinciaux, le MRN vient de lancer un programme quinquennal de revitalisation.

Cette nouvelle démarche de financement a été approuvée en 1987 et permettra d'améliorer les installations existantes des parcs, d'aménager de nouvelles installations dans de nombreux parcs populaires, tels que les parcs Algonquin, Lake Superior, Sibley, Pinery et Killarney, et d'effectuer des études de commercialisation et d'autres recherches concernant les parcs.

Un montant initial de 4,5 millions $ a été alloué au programme cette année, et l'on prévoit qu'au cours des cinq prochaines années, plus de 50 millions $ y seront affectés.

Focus on People

In 1987, ministry staff met with environmental groups, tourist associations, local municipal governments, native groups, cottage owners, sports organizations and others to review needs and concerns relating to the management of more than 20 provincial parks. Management plans – which set out how a park is to be developed, managed and protected over the long term – were approved for seven parks, bringing to 77 the total number of parks with approved plans.

Maintaining Quality

Maintenance and upgrading of facilities are an ongoing part of parks management by MNR. Part of the additional $4.5-million in special funding for parks in 1987-88 went to designing and building more showers, water and sewage services in a number of parks.

In addition, there were 34 park improvement projects carried out under the Federal-Provincial Special Employment Program. The projects, which gave temporary jobs to 134 unemployed persons, ranged from clearing hiking trails to renovating park buildings.

Honoring the Group

Working in co-operation with The McMichael Canadian Collection, MNR produced a poster commemorating the work of the Group of Seven. Members of the Group often painted in and around five provincial parks. As a further tribute, a new 100-kilometre hiking trail in Killarney Provincial Park was named La Cloche Silhouette in honor of Franklin Carmichael and his paintings of the La Cloche mountains.

Satisfied Customers

The Ontario Provincial Parks Council, a citizens' group which provides advice to the Minister of Natural Resources, visited 54 parks during 1987, interviewed 685 people, and analysed comment cards from 1,150 visitors about their stays in 97 parks. The council also contacted 36 key interest groups, including outdoor recreation and naturalist organizations, for their comments.

Most people surveyed were satisfied with the service, but they did have suggestions for improvements. These included: upgraded shower and washroom facilities, increased visitor services programs, stricter enforcement of regulations, and improved access for the physically disabled. MNR is taking this advice into consideration in setting priorities for the parks revitalization program and park management.

ANSI are Special

The ministry's implementation strategy for Areas of Natural and Scientific Interest (ANSI) was released in May 1987. The plan to identify, protect and manage these special areas will be backed up by $2.5-million in funding over the next five years.

During 1987, substantial progress was made on a number of significant areas. MNR, Long Point Region Conservation Authority and the Ontario Heritage Foundation agreed to manage the Backus Woods area in accordance with provincial nature reserve standards. At Fleetwood Creek, MNR is working with the Ontario Heritage Foundation to prepare a management plan to protect natural values.

Conservation Lands Act

An important step toward encouraging conservation of valuable natural sites in partnership with landowners was taken with the introduction of the Conservation Lands Act.

When approved, the Act will provide for a 100-per-cent property tax rebate to landowners for protecting special natural features on their property. The legislation covers certain types of wetlands, ANSI, natural areas within the Niagara Escarpment area and non-revenue producing land owned by conservation authorities and other land owned by non-profit organizations. The program will affect hundreds of thousands of hectares of land, and many thousands of landowners.

Carolinian Canada

A memorandum of understanding, signed by the Ministers of Natural Resources, and Culture and Communications on June 1, 1987, launched a $3.6-million, three-year program to protect the natural habitat of Ontario's Carolinian vegetative zone.

The Carolinian zone lies in southwestern Ontario stretching from Grand Bend to Toronto, extending along the north shore of Lake Erie from the Detroit River to the Niagara River.

Rivières du patrimoine

La rivière Mattawa est la deuxième rivière de l'Ontario à être désignée comme Rivière du patrimoine canadien, après la rivière des Français. L'Ontario a également proposé cette désignation pour la rivière Missinaibi, la rivière Bloodvein et la route frontalière des Voyageurs. Toutefois, les plans de gestion de ces trois régions devront être terminés avant que les rivières puissent être officiellement désignées. La province a aussi obtenu des fonds pour effectuer une étude historique sur la rivière Grand, en vue d'établir si elle mérite d'être désignée comme Rivière du patrimoine.

Un nouveau parc national

Le 20 juillet 1987, le Canada a créé en Ontario son 33e parc national : le parc national de la péninsule de Bruce. Pour créer ce nouveau parc, le MRN a fait don de deux de ses parcs provinciaux, Cyprus Lake et Fathom Five, ainsi que de deux de ses réserves naturelles provinciales. Le Ministère fut d'ailleurs l'un des principaux instigateurs des négociations concernant l'utilisation des ressources de la péninsule, qui conduisirent à la création du nouveau parc.

À l'écoute des besoins

En 1987, le personnel du Ministère a rencontré, en outre, des groupes environnementaux, des associations touristiques, des gouvernements municipaux, des groupes autochtones, des propriétaires de chalets, des associations sportives afin d'étudier leurs besoins et leurs préoccupations au sujet de la gestion de plus de 20 parcs provinciaux. Des plans de gestion qui stipulent comment le parc doit être aménagé, géré et protégé à long terme ont été approuvés pour 7 parcs, ce qui porte à 77 le nombre total de plans de gestion approuvés.

Maintien de la qualité

Au MRN, l'entretien et l'amélioration des installations font partie intégrante de la gestion des parcs. Une partie des fonds spéciaux de 4,5 millions $ alloués aux parcs en 1987-1988 a servi à la conception et à la construction de douches, d'entrées d'eau et d'égouts dans un certain nombre de parcs.

En outre, 34 projets d'amélioration des parcs ont été réalisés dans le cadre du Programme fédéral-provincial d'emplois spéciaux. Ces projets, qui ont donné des emplois temporaires à 134 chômeurs, allaient du défrichage de sentiers de randonnée pédestre à la rénovation de bâtiments dans les parcs.

Honneur au Groupe des sept

En collaboration avec la Collection canadienne McMichael, le MRN a publié une affiche commémorant l'oeuvre du Groupe des sept. Les membres du Groupe ont souvent peint des scènes à l'intérieur ou aux alentours de cinq parcs provinciaux. Pour célébrer davantage leur oeuvre, une nouvelle piste de randonnée pédestre de 100 kilomètres, tracée dans le parc provincial Killarney, a été baptisée La Cloche Silhouette, en l'honneur de Franklin Carmichael et de ses tableaux des montagnes La Cloche.

Des clients satisfaits

En 1987, le Conseil des parcs provinciaux de l'Ontario, groupe de citoyens qui offre des recommandations au ministre des Richesses naturelles, a visité 54 parcs, interrogé 685 personnes et analysé les cartes de commentaires de 1 150 visiteurs sur leur séjour dans 97 parcs. Le Conseil a également eu des contacts avec 36 importants groupes d'intérêt, notamment des organismes de loisirs de plein air et de naturalisme, afin de recueillir leurs commentaires.

La plupart des personnes interrogées étaient satisfaites du service, mais suggéraient des améliorations concernant les douches et toilettes, les programmes de services aux visiteurs, l'application plus stricte des règlements, et l'accès aux personnes handicapées. Le MRN tient compte de ces recommandations dans l'établissement des priorités de gestion et du programme de revitalisation des parcs.

Les ZINS sont spéciales

La stratégie de mise en oeuvre du Ministère concernant les Zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) a été publiée en mai 1987. Le plan visant à définir, protéger et gérer ces zones spéciales sera appuyé par un financement de 2,5 millions $ au cours des cinq prochaines années.

En 1987, de grands progrès ont été accomplis dans un certain nombre de domaines importants. Le MRN, l'Office de protection de la nature de la région de Long Point et la Fondation du patrimoine ontarien se sont entendus pour gérer la région de la forêt Backus conformément aux normes provinciales sur les réserves naturelles. Au ruisseau Fleetwood, le MRN collabore avec la Fondation du patrimoine ontarien à la préparation d'un plan de gestion visant à protéger les valeurs naturelles.

RECREATIONAL BOATING

Project MAST – Marine Agency Safety Team – is a new initiative of the ministry's Office of Recreational Boating.

MAST was created to increase public awareness of the importance of boating safety. MAST plans to produce educational and other materials, using the combined expertise and resources of its members.

In 1987, the Office of Recreational Boating completed a first draft of a report on boating safety education in Ontario. The report includes an analysis of boating fatalities, the impact of the media on boater safety habits, available boating safety courses and a proposed new course curriculum.



MNR's Conservation Officers are an important link to Ontario's hunters, anglers and other resource users. COs help protect our natural resources and promote wise management and use.

Les agents de protection de la nature de l'Ontario sont des personnes ressources importantes pour les chasseurs, pêcheurs et autres utilisateurs des ressources de l'Ontario. En outre, ils protègent nos richesses naturelles et en favorisent la gestion et l'utilisation efficaces.



Project MAST was created by MNR's Office of Recreational Boating to increase public awareness of boating safety.

Le projet ASM du bureau de la navigation de plaisance du MRN sensibilise davantage le public à la sécurité nautique.

CONSERVATION OFFICERS

MNR's 241 Conservation Officers promote good resource management by enforcing the federal and provincial statutes that protect our natural resources. They also encourage better understanding of resource issues by addressing school groups, clubs, public meetings and other organizations.

In 1987, Conservation Officers, supported by about 500 deputies, had contact with over 438,000 resource users. They issued 15,262 warnings and laid 7,341 charges for offences relating to fishing and hunting under the Game and Fish Act (Ontario), the Migratory Birds Convention Act (Canada), the Fisheries Act (Canada), and other Acts and regulations.

In addition, they worked in close association with other personnel in enforcing the Provincial Parks Act, the Public Lands Act, the Forest Fire Prevention Act and other statutes.

Loi sur les terres protégées

La province, de pair avec les propriétaires fonciers, a fait un pas important en faveur de la conservation des sites naturels de valeur en introduisant la Loi sur les terres protégées.

Une fois adoptée, la loi offrira une remise totale de la taxe foncière aux propriétaires fonciers qui protègent des caractéristiques naturelles spéciales sur leur propriété. La loi couvre certains types de terres marécageuses, les ZINS, les zones naturelles de l'escarpement du Niagara, les terres non productrices appartenant aux offices de protection de la nature et d'autres terres appartenant à des organismes sans but lucratif. Le programme touchera des centaines de milliers d'hectares de terres et plusieurs milliers de propriétaires.

Programme carolinien du Canada

Un protocole d'entente signé par les ministres des Richesses naturelles et de la Culture et des Communications le 1er juin 1987 a marqué le lancement d'un programme triennal de 3,6 millions $ destiné à protéger l'habitat naturel de la zone végétative carolinienne du Canada.

Dans le Sud-Ouest de l'Ontario, la zone carolinienne s'étend de Grand Bend à Toronto et longe la rive nord du lac Érié, de la rivière Detroit à la rivière Niagara.

BUREAU DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Le projet ASM, Agence de sécurité maritime, est une nouvelle opération du Bureau de la navigation de plaisance du Ministère.

L'ASM a été créée pour sensibiliser davantage le public à l'importance de la sécurité dans la navigation de plaisance. Elle prévoit, entre autres, publier du matériel éducatif en faisant appel aux compétences et aux ressources combinées de ses membres.

Le Bureau de la navigation de plaisance a terminé, en 1987, une première ébauche de son rapport sur la sensibilisation à la sécurité dans la pratique de la navigation de plaisance en Ontario. Ce rapport comprend une analyse des décès attribuables à la navigation de plaisance, de l'influence des médias sur les habitudes de sécurité des plaisanciers, de la disponibilité des cours de sécurité et d'un projet de programme d'étude.

AGENTS DE PROTECTION DE LA NATURE

Les 241 agents de protection de la nature du MRN favorisent la bonne gestion des ressources en appliquant les lois fédérales et provinciales qui protègent les richesses naturelles. Ils favorisent également une meilleure compréhension des questions relatives aux ressources par leurs visites dans les écoles, les clubs et autres organismes, ainsi que par leur participation aux réunions publiques.

En 1987, les agents de protection de la nature, appuyés par environ 500 adjoints, ont abordé 438 000 utilisateurs des ressources. Ils ont émis 15 262 avertissements et porté 7 341 accusations pour contraventions aux règlements de la pêche et de la chasse, en vertu de la Loi sur la chasse et la pêche (Ontario), de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs (Canada), de la Loi sur les pêcheries (Canada) et d'autres lois et règlements.

En outre, ils ont collaboré étroitement avec le personnel du MRN pour faire respecter la Loi sur les parcs provinciaux, la Loi sur les terres publiques, la Loi sur la prévention des incendies de forêt et d'autres lois.

ADMINISTRATION

The Administration Division includes communications services; administrative and legal services; policy and financial analysis; planning, audit and evaluation; human and financial resources; management planning; and systems technology.

Technology management is an increasingly active area within the ministry, with the computer continuing to revolutionize the way we work. Human resources management, including staff development and training, is also gaining a higher profile within MNR.

Corporate policy direction and planning and financial analysis are also key to MNR's administration, along with communications, legal, and audit and evaluation services.



ADMINISTRATION

La Division de l'Administration comprend les services de communications; les services administratifs et juridiques; l'analyse politique et financière; la planification, la vérification et l'évaluation; les ressources humaines et financières; la planification de la gestion; et la technologie des systèmes.

La gestion de la technologie est un domaine de plus en plus actif au sein du Ministère, puisque l'ordinateur continue de révolutionner notre façon de travailler. La gestion des ressources humaines, y compris la formation et le perfectionnement du personnel, prend également de plus en plus d'importance au sein du MRN.

L'orientation et la planification des politiques ministérielles, ainsi que l'analyse financière, sont aussi des éléments clés de l'administration du MRN, de même que les services de communications, les services juridiques et les services de vérification et d'évaluation.

Ici, Nous Parlons Français

In June 1987, the ministry submitted to the Office of Francophone Affairs a three-year Corporate Implementation Plan outlining the financial and human resources required to implement the French Language Services Act in MNR.

The first year of the implementation period involved much planning and organization.

Thirty-five field offices, including regional offices, central office programs, and 12 MNR agencies are preparing to provide French language services in designated areas of the province to comply with the Act.

Human Resources

To reflect the ministry's increasing emphasis on human resources planning, the Human Resources Branch has been reorganized into six sections: planning, special programs, personnel policy, occupational health and safety, services and administration, staff development and training.

Training for Changing Times

Training is an important part of staff development at MNR, and the key to coping with changing times. The Staff Development Section provides support to managers in the training of staff. It identifies training needs, develops courses and training materials, maintains and updates a Learning Resources Catalogue and library of material to help in staff development.

In 1987, five half-day seminars on excellence in training were presented to MNR staff, and 22 courses in performance management were offered across the province. A course for frontline supervisors, who supervise work groups such as tree planters, was developed, and 50 field staff were trained to deliver it around the province.

MNR Week

MNR held its second "MNR Week" for staff in February 1988 at Sir Sandford Fleming College in Lindsay. Courses included an introduction to computers, freedom of information, time management and a host of other skills and information seminars. About 500 staff members attended each day.

Planning for People

Strategies for Renewal, a strategic plan for human resources, was developed to identify ways to rejuvenate, reshape and redeploy MNR's work force. A working group has been established to oversee implementation of the plan, report on activities for 1987-88 and start work on next year's plan.

In addition, the Human Resources Branch has been working on new systems to improve manpower planning and control. The data base for the Manpower Planning Committee has been computerized, and a new manpower control system is being developed.

Greater Equity

The Special Programs section includes youth and volunteer programs, and employment equity. Employment equity broadens the existing affirmative action



Thirty-five field offices, including regional offices, central office programs, and 12 MNR agencies are preparing to provide French language services in designated areas of the province.

Trente-cinq bureaux du Ministère, comprenant des bureaux de district et des bureaux régionaux, et douze agences du MRN se préparent à offrir des services en français dans les régions désignées de la province.

Ici, nous parlons français

En juin 1987, le Ministère a soumis à l'Office des affaires francophones un plan ministériel de mise en oeuvre sur trois ans détaillant les ressources financières et humaines nécessaires à l'application de la Loi sur les services en français au MRN.

La première année de la période de mise en oeuvre comporte essentiellement de la planification et de l'organisation.

Trente-cinq bureaux locaux, y compris des bureaux régionaux, ainsi que les programmes du bureau central et 12 organismes du MRN, se préparent à offrir des services en français dans les régions désignées de la province afin de se conformer à la loi.

Ressources humaines

Afin de refléter l'importance accrue de la planification des ressources humaines, la Direction des ressources humaines a été réorganisée en six sections : planification, programmes spéciaux, politiques relatives au personnel, santé et sécurité au travail, services et administration, perfectionnement et formation du personnel.

La formation au service du changement

La formation est une partie importante du perfectionnement du personnel au MRN; elle permet de s'adapter aux changements. La Section du perfectionnement fournit un soutien aux chefs de service pour la formation du personnel. Elle identifie les besoins en matière de formation, élabore des cours et du matériel de formation, entretient et met à jour un catalogue de ressources d'apprentissage et une bibliothèque de documents facilitant le perfectionnement du personnel.



The Public Information Centre at Queen's Park in Toronto provides information by phone, mail and over the counter on everything from Crown lands to canoe routes.

Le Centre d'information publique, situé à Queen's Park, à Toronto, renseigne le public par téléphone, par courrier ou en personne sur une variété de sujets allant des terres de la Couronne aux réseaux de canotage.

En 1987, cinq séminaires d'une demi-journée sur l'excellence en matière de formation ont été présentés au personnel du MRN, et 22 cours en gestion du rendement ont été offerts dans toute la province. Un cours a été organisé pour les superviseurs qui surveillent des équipes de planteurs d'arbres, par exemple, et 50 employés des bureaux locaux ont été formés pour donner ce cours dans toute la province.

La Semaine du MRN

Le MRN a tenu sa deuxième Semaine du MRN à l'intention de son personnel en février 1988 au collège Sir Sandford Fleming, à Lindsay. Les cours offerts portaient, en outre, sur l'introduction aux ordinateurs, l'accès à l'information et la gestion du temps, et divers autres séminaires de formation et d'information étaient également présentés. Environ 500 employés ont participé à chacune de ces journées de formation.

Planification des ressources humaines

Un plan stratégique des ressources humaines, Stratégies de renouvellement, a été élaboré dans le but de rajeunir, réorganiser et redéployer la main-d'oeuvre du MRN. Un groupe de travail a été établi pour superviser la mise en oeuvre du plan, faire un rapport sur les activités de 1987-1988 et commencer à élaborer le plan de l'an prochain.

program for women, to include persons with disabilities, visible minorities, native people and francophones. The Employment Equity program is fully integrated into the human resources planning function and budget systems.

MNR has a Women into Field Management program to identify potential candidates for the position of district manager. The program is designed to provide opportunities for advancement, as well as encouragement for women interested in competing for management jobs.

Junior Rangers

The $5.5-million Junior Ranger program is administered under the Special Programs section of the Human Resources Branch.

The program, begun in 1944, offers young people a summer of rewarding work planting trees, cleaning up parks, helping out at fish hatcheries and scores of other resource management activities. In 1987, 1,500 junior rangers earned $15 a day, six days a week for eight weeks. Free room and board is provided at 53 camps across Ontario.

MNR also runs a senior level program for graduates of the junior program who do well in their year-end appraisals and want a chance to specialize in an area of interest the following summer. In 1987, there were 250 senior rangers.

Planning and Environmental Assessment Branch

The Planning and Environmental Assessment Branch was created in September 1987 and is responsible for development, co-ordination and leadership in provincial land use planning, integrated resource management planning, municipal plan input and review, and environmental assessment.

The branch is co-ordinating MNR's role in hearings of the Class Environmental Assessment for Timber Management on Crown lands, which began in early 1988. A policy statement on public involvement in resource management planning was released in January, formalizing MNR's practice of actively encouraging public participation in resource decision making.

Corporate Policy Secretariat

The creation of the Corporate Policy Secretariat (CPS) brings together components of the former Policy and Planning Secretariat and the Office of Management Planning and Analysis. The CPS provides support to the Deputy Minister and senior management team in the co-ordination and planning of major resource and management issues.

The Corporate Policy Secretariat focuses on leadership in strategic planning, management planning and analysis and policy development and co-ordination. It co-ordinates MNR strategic directions and corporate priorities with input from all program areas and field operations.

Helping our Suppliers

A brochure on "How to do Business with the Ministry of Natural Resources" was produced to demystify the process of selling goods and services to MNR. The brochure details the procurement process, what goods and services are purchased by MNR, contacts and addresses, and a vendor registration form.

A more streamlined process of supply management has been instituted internally at MNR. A series of new supply manuals provide more flexibility for managers by decreasing procedural requirements and providing standard contracts, and a number of forms have been revised and simplified.

Purchasing

Changes aimed at increasing efficiency in purchase orders have reduced paper work, simplified the ordering process and speeded up delivery of supplies. The improvements include direct ordering by the client of some low-cost office items, based on a process established by the Purchasing Services Unit, and standardized tenders for computer equipment.

Fleet Efficiency

MNR continued to improve its fleet management to make the most efficient use of vehicles. It is preparing to upgrade its computer capability to provide more timely information and better management control. Among other cost-saving initiatives are increased use of vehicle pools and smaller vehicles.

Systems Services

Four task forces were established to investigate and make recommendations on standards for information technology in the ministry. The standards which are being developed for computer hardware and software will help to ensure efficient use of technology in the ministry's many program branches and field offices.

The task forces looked at microcomputer operating systems, data base management systems and networking systems.

En outre, la Direction des ressources humaines a travaillé à la préparation de nouveaux systèmes destinés à améliorer la planification et la gestion de la main-d'oeuvre. La base de données du Comité de planification a été informatisée et on procède actuellement à l'élaboration d'un nouveau système de gestion de la main-d'oeuvre.

Une meilleure équité

La Section des programmes spéciaux comprend les programmes des jeunes et des bénévoles, ainsi que l'équité d'emploi. L'équité d'emploi étend le programme d'action positive pour les femmes aux personnes handicapées, aux minorités visibles, aux autochtones et aux francophones. Le programme d'équité d'emploi est entièrement intégré à la fonction de planification des ressources humaines et des budgets.

Le MRN mène un programme destiné aux femmes dans la gestion locale afin d'identifier les candidates possibles aux postes de chef de district. Ce programme a pour but de donner des possibilités d'avancement et des encouragements aux femmes qui veulent se présenter aux postes de gestion.

Jeunes forestiers

Le programme des Jeunes forestiers, doté d'un budget de 5,5 millions $, est administré par la Section des programmes spéciaux de la Direction des ressources humaines.

Lancé en 1944, le programme offre aux jeunes un été de travail exaltant à planter des arbres, nettoyer les parcs, aider dans des stations piscicoles et faire une multitude d'autres activités de gestion des ressources. En 1987, 1 500 jeunes forestiers gagnaient 15 $ par jour, six jours par semaine, pendant huit semaines. Ils étaient nourris et logés gratuitement dans 53 camps répartis dans tout l'Ontario.

Le MRN possède également un programme avancé pour les anciens du programme de Jeunes forestiers qui reçoivent une bonne évaluation à la fin de leur stage et veulent avoir la possibilité de se spécialiser dans un domaine d'intérêt au cours de l'été suivant. En 1987, il y avait 250 Forestiers II.

Direction de la planification et de l'évaluation environnementale

La Direction de la planification et de l'évaluation environnementale a été créée en septembre 1987. Elle est chargée de l'élaboration, de la coordination et du leadership en matière d'aménagement du territoire provincial, de planification de la gestion intégrée des ressources, de participation aux plans municipaux et de leur révision, ainsi que d'évaluation environnementale.

La direction coordonne le rôle du MRN dans les audiences de l'Évaluation environnementale de portée générale pour la gestion du bois sur les terres de la Couronne, qui ont commencé au début de 1988. Une déclaration de principes sur la participation du public à la planification de la gestion des ressources a été publiée en janvier, rendant ainsi officielle la pratique du MRN d'encourager la participation du public aux décisions concernant les ressources.

Secrétariat à la politique ministérielle

La création du Secrétariat à la politique ministérielle (SPM) réunit des éléments de l'ancien Secrétariat des politiques et de la planification et du Bureau de la planification de la gestion et de l'analyse. Le SPM fournit un soutien au sous-ministre et à la haute direction en ce qui a trait à la coordination et à la planification des principales questions sur les ressources et la gestion.

Le Secrétariat à la politique ministérielle joue un rôle de chef de file en matière de planification stratégique, de planification et d'analyse de la gestion, ainsi que d'élaboration et de coordination des politiques. Il coordonne les orientations stratégiques du MRN et les priorités ministérielles grâce aux données provenant de tous les programmes et des opérations régionales.

Pour venir en aide aux fournisseurs

Une brochure intitulée «Comment faire affaire avec le ministère des Richesses naturelles» a été produite pour démystifier le processus de vente de biens et services au MRN. La brochure décrit en détails le processus d'achats, les biens et services achetés par le MRN, les personnes à contacter et leur adresse, ainsi qu'un formulaire d'inscription de vendeur.

Le processus de gestion des approvisionnements a été rationalisé au sein du MRN. Une série de nouveaux manuels d'approvisionnements offre une plus grande souplesse aux chefs de service en réduisant les exigences administratives et en fournissant des contrats normalisés; un certain nombre de formulaires ont de plus été révisés et simplifiés.

Getting the Word Out

Through the production and distribution of news releases, brochures, and publications such as *Landmarks* magazine, as well as exhibits, slide shows and films, MNR's Communications Services Branch keeps both the public and the ministry staff informed about ministry issues, programs and initiatives. The branch also provides media relations, education and public inquiries services, as well as communications support to MNR's regional and district offices.

Littlest Park

Ontario's smallest provincial park was created in March 1988 in the heart of Toronto. The 836-square-metre park was MNR's show-stopping display at the Toronto Sportsmen's Show which attracted approximately 230,000 visitors. The display highlighted the many features of Ontario's 217 provincial parks, explained Ontario's parks classification system, and provided tips on activities such as camping, canoeing and wilderness survival.

The display included two streams, a two-metre-high waterfall, 20 tons of sand, ferns, shrubs and other vegetation and 1,000 trees. Deer, raccoons, beaver, foxes, ducks, snow geese, owls and hawks all found a temporary home in the little park.

With a different theme every year, the Sportsmen's Show display, co-ordinated by MNR's Communications Services Branch, gives MNR staff from across the province an opportunity to answer questions about ministry programs and provide information about resource management issues.

Ideas Anyone?

This year marked a milestone for the MNR Ideas program. On November 25, 1987, staff suggestions passed the 5,000 mark. MNR Ideas, begun in 1943, ensures there is an outlet for the interesting, creative and cost-saving ideas of the people who work in the ministry. It also provides awards of up to $2,000 for suggestions. MNR Ideas is in the process of putting all the suggestions of the last decade on computer for easy access.



The MNR display at the annual Toronto Sportsmen's Show is always a favorite with showgoers. This year's exhibit highlighted Ontario's provincial parks and attracted more than 230,000 visitors.

L'exposition du MRN est toujours l'une des attractions les plus populaires auprès des visiteurs du salon des sportifs de Toronto. Cette année, on y mettait en vedette les parcs provinciaux de l'Ontario, ce qui a permis d'accueillir plus de 230 000 visiteurs.

Achats

Des changements visant à accroître l'efficacité des bons de commande ont réduit les formalités, simplifié le processus de commande et accéléré les livraisons. Les améliorations comprennent la commande directe par le client de certains articles de bureau peu coûteux, en suivant un processus établi par l'Unité des services d'achats, ainsi que des appels d'offres normalisés pour le matériel informatique.

Efficacité de la flotte automobile

Le MRN a continué d'améliorer la gestion de son parc automobile en vue d'utiliser plus efficacement ses véhicules. Il est en voie d'améliorer son système informatique afin d'obtenir des renseignements constamment actualisés et un meilleur contrôle de la gestion. Les procédures d'économie adoptées comprennent une utilisation accrue du covoiturage et des petits véhicules.

Services des systèmes

Quatre groupes d'étude ont été établis pour effectuer une étude et faire des recommandations sur les normes de la technologie informatique utilisée au Ministère. Les normes qui seront mises au point pour le matériel et le logiciel informatiques aideront à assurer une utilisation efficace de la technologie dans les nombreux bureaux locaux et directions du Ministère.

Les groupes d'étude se sont penchés sur les systèmes d'exploitation des micro-ordinateurs, la gestion des bases de données et les réseaux informatiques.

Des communications efficaces

La Direction des Services de communications du MRN tient le public et le personnel du Ministère au courant des problèmes, programmes et projets du Ministère en publiant et distribuant des communiqués de presse, des brochures et des publications, comme la revue Landmarks. Elle présente aussi des expositions, des diaporamas et des films. La direction assure également les relations avec les médias, les programmes éducatifs, les services au public et les services de communications aux bureaux régionaux et bureaux de district.

Le plus petit parc

Le plus petit parc provincial de l'Ontario a été créé en mars 1988 au coeur de la ville de Toronto. Le parc de 836 mètres carrés représentait la superbe exposition du MRN au salon des sportifs de Toronto, qui a accueilli près de 230 000 visiteurs. L'exposition présentait de nombreuses caractéristiques des 217 parcs provinciaux de l'Ontario, expliquait le système de classification des parcs, et fournissait des renseignements sur divers sujets, comme le camping, le canotage et les techniques de survie en forêt.

L'exposition comportait deux cours d'eau, une chute de deux mètres de haut, 20 tonnes de sable, des fougères, des arbustes, diverses plantes, ainsi que 1 000 arbres. Ce petit parc a abrité temporairement des chevreuils, des ratons laveurs, des castors, des renards, des canards, des oies blanches, des hiboux et des faucons.

En présentant chaque année un thème différent, l'exposition du salon des sportifs, qui est coordonnée par la Direction des Services de communications du MRN, donne au personnel du Ministère dans toute la province la possibilité de parler au public des programmes du MRN et de lui donner des renseignements sur la gestion des ressources.

Vous avez des idées?

Cette année, le programme Idées MRN a franchi un cap d'importance puisque, le 25 novembre 1987, les suggestions du personnel ont dépassé le chiffre des 5 000. Lancé en 1943, Idées MRN permet de faire connaître les idées intéressantes, créatrices et économiques qu'ont les membres du personnel du Ministère. Il offre également des récompenses allant jusqu'à 2 000 $ pour les suggestions adoptées. Idées MRN procède actuellement à l'entrée de toutes les suggestions des dix dernières années sur ordinateur pour en faciliter l'accès.



Under the MNR Ideas program, the ministry implements cost-saving ideas suggested by its creative employees.

Dans le cadre de son programme Idées MRN, le Ministère met à exécution des idées profitables suggérées par ses employés.



More than 11,000 students and adults participated in the Frost Centre's interpretive programs dealing with natural resources, their management and use.

Plus de 11 000 élèves et adultes ont participé aux programmes interprétatifs du Centre Frost sur les richesses naturelles, leur utilisation et leur gestion.

LESLIE M. FROST NATURAL RESOURCES CENTRE

The Frost Centre is a showcase for the ministry's work in resource management in Ontario. This year, 11,065 students and adults participated in the centre's interpretative programs on natural resources, their management and use. As well, 1,150 MNR staff made use of the facility as a conference and training centre.

The centre, located at Dorset, provides a range of educational programs, which are enhanced by the management activities conducted on the centre's 24,000 hectares.

Frost Centre staff contacted about 2,000 teachers during 1987-88 to encourage use of the centre by school groups and for teacher training. A new booking system was instituted to ensure more effective use of the centre by educational and special interest groups.

A new self-guiding trail on forest management and harvesting systems was opened for use, and two new videos were completed on procedures for field environmental planning and moose hunter education.

CENTRE DES RICHESSES NATURELLES LESLIE M. FROST

Le Centre Frost est un brillant exemple du travail réalisé par le Ministère dans le domaine de la gestion des ressources en Ontario. Cette année, 11 065 élèves et adultes ont participé aux programmes d'interprétation sur la gestion et l'utilisation des richesses naturelles. De plus, 1 150 employés du MRN ont utilisé les installations du Centre à titre de centre de conférence et de formation.

Situé près de Dorset, le Centre offre une variété de programmes éducatifs renforcés par les activités de gestion menées sur ses 24 000 hectares de terrain.

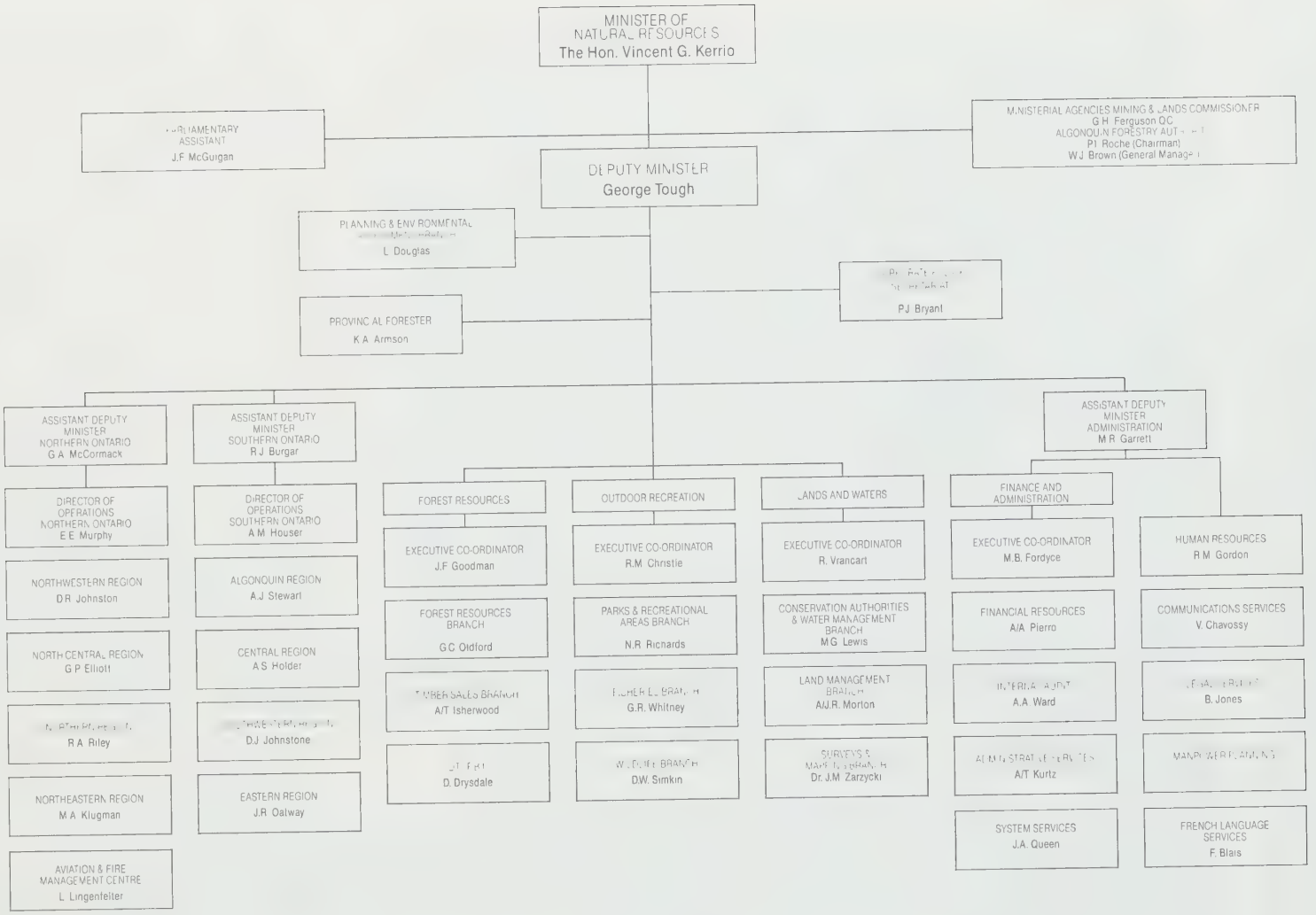
Le personnel du Centre Frost a communiqué avec environ 2 000 enseignants au cours de 1987-1988 afin d'encourager l'utilisation du Centre par les groupes scolaires et de parfaire la formation des enseignants. Un nouveau système de réservation a été instauré pour assurer une utilisation plus efficace du Centre par les groupes éducatifs et les groupes d'intérêts spéciaux.

Une nouvelle piste autoguidée sur la gestion des forêts et les systèmes de récolte a été ouverte cette année, et deux nouveaux films vidéo ont été tournés sur les procédures de planification environnementale et la formation des chasseurs d'orignal.



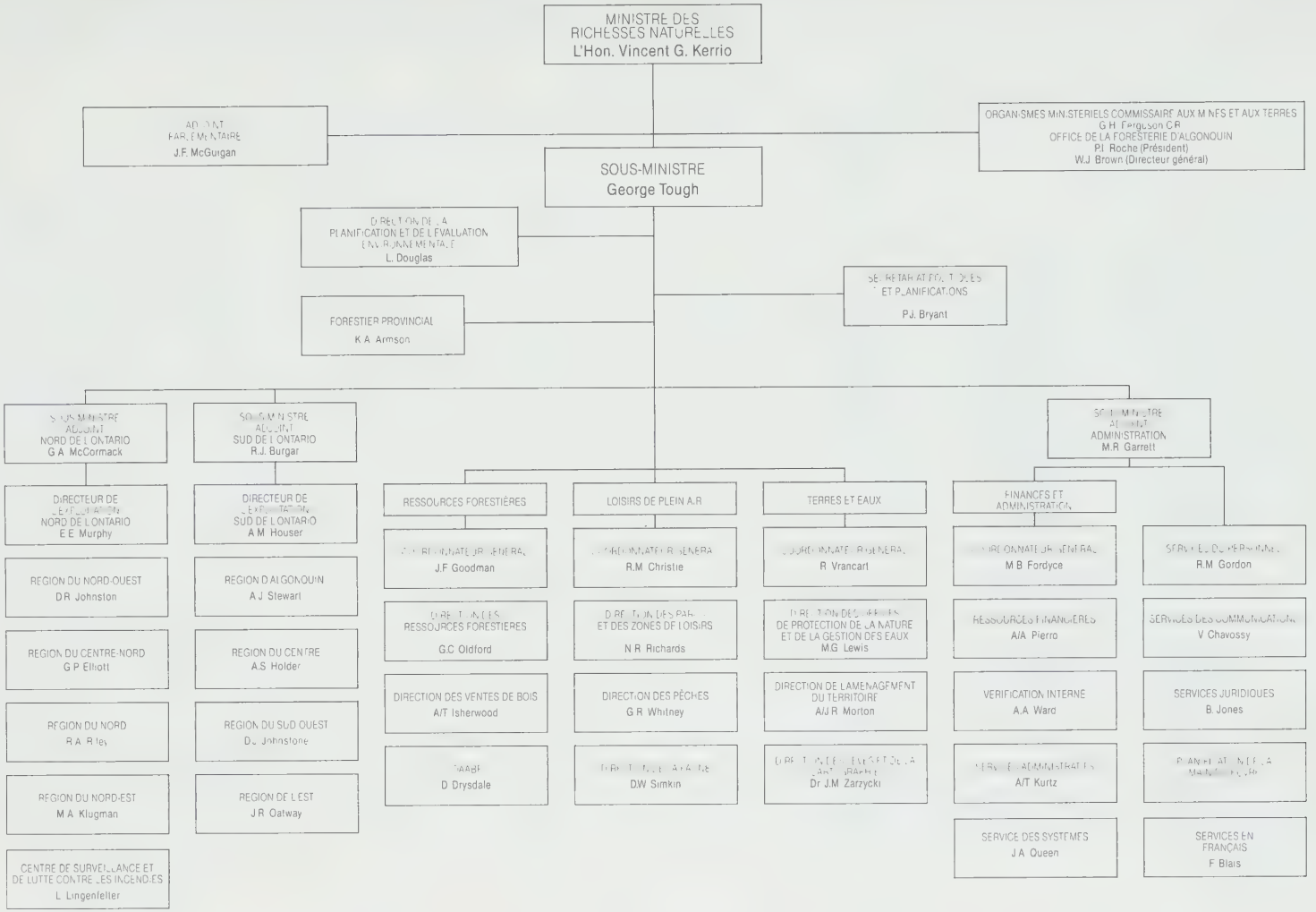
Located at Dorset, on 24,000 hectares of land, the Leslie M. Frost Natural Resources Centre provides a range of educational programs and management activities.

Situé à Dorset sur quelque 24 000 hectares de terre, le Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost offre une gamme complète de programmes éducatifs et d'activités de gestion.



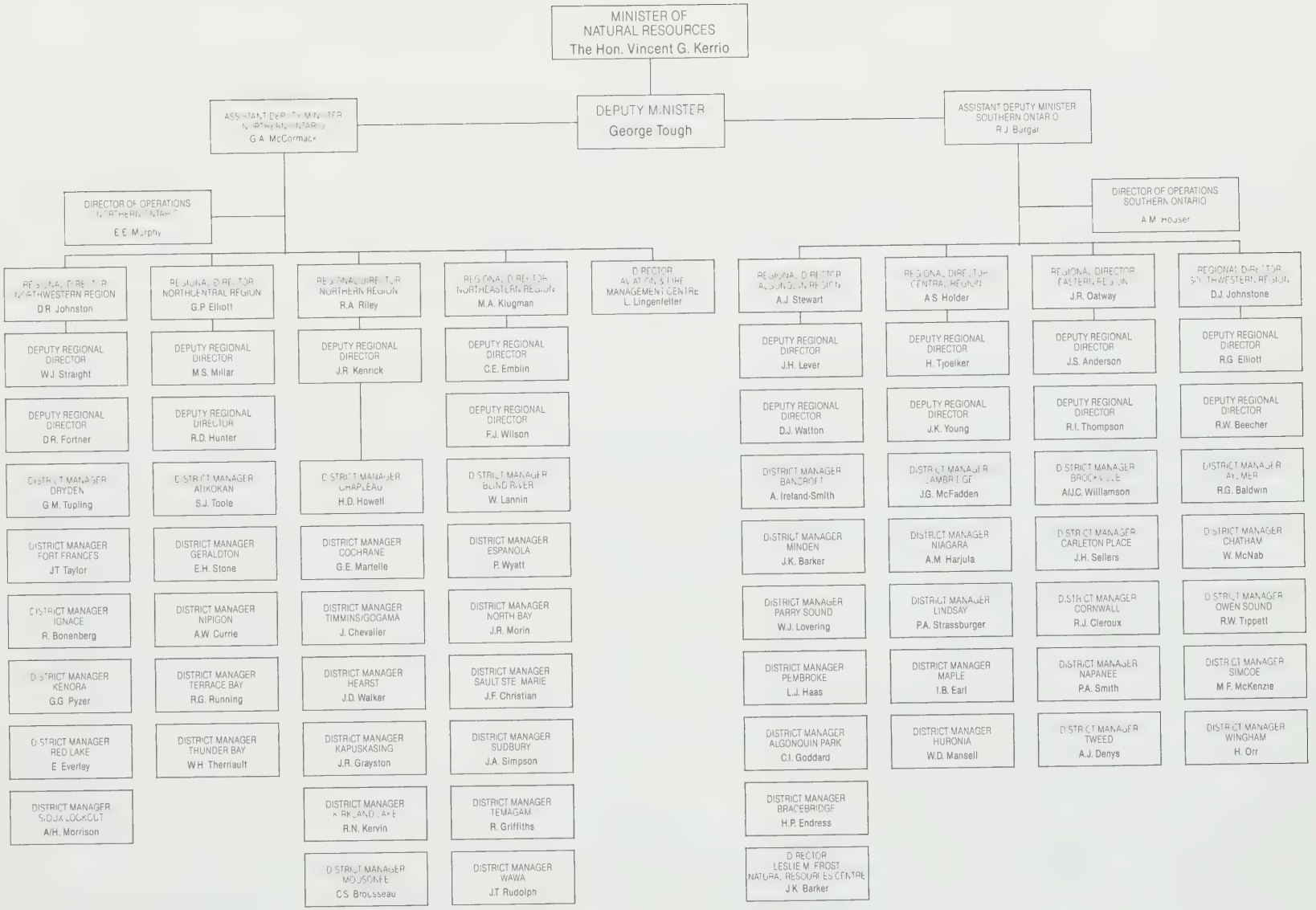
ORGANIZATION CHART

Ministry of Natural Resources, August, 1988



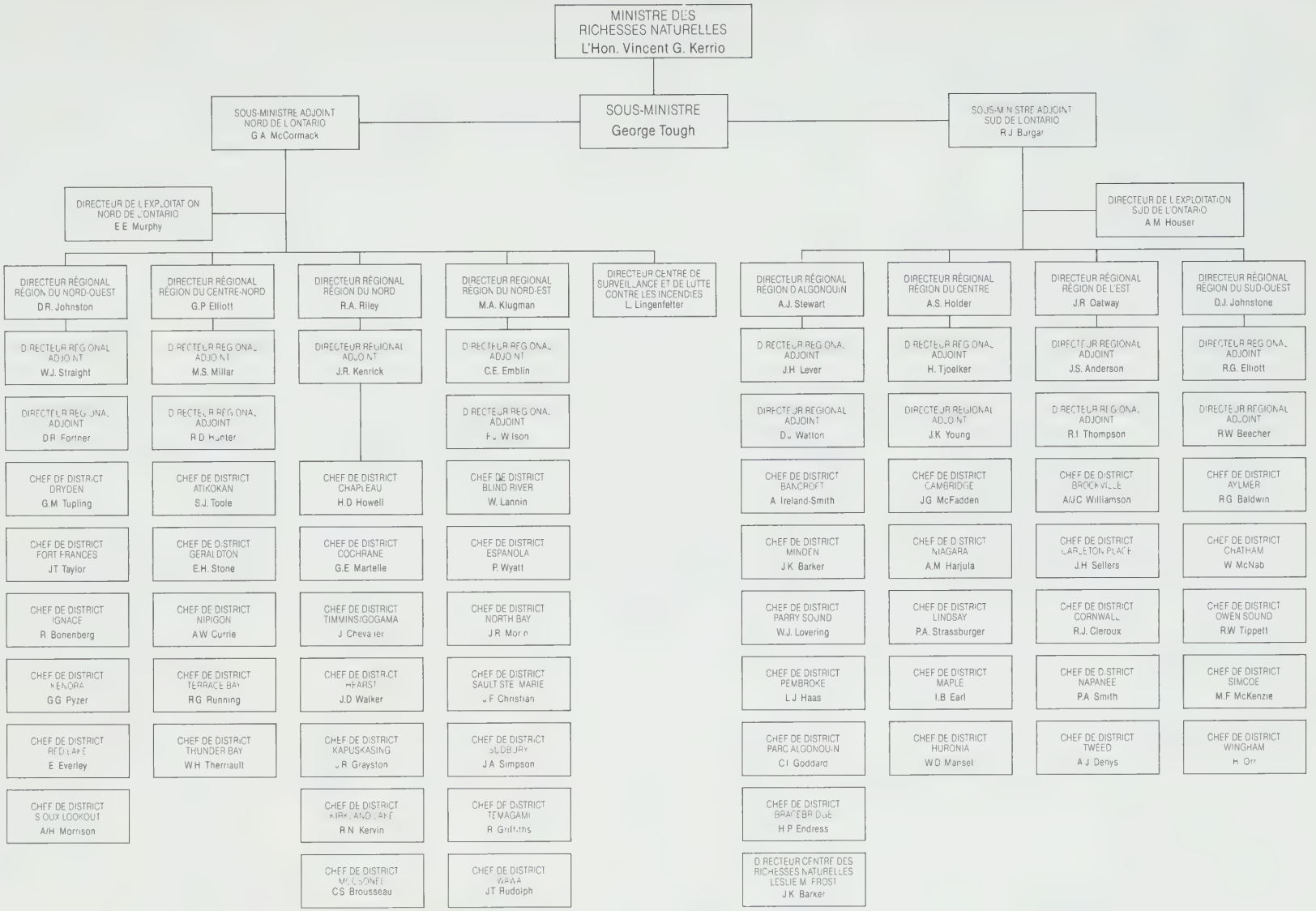
ORGANIGRAMME

Ministère des Richesses naturelles, août 1988



FIELD ORGANIZATION CHART

Ministry Of Natural Resources, August, 1988



ORGANIGRAMME DES SERVICES RÉGIONAUX

Ministère des Richesses naturelles, août 1988

STATEMENT OF REVENUE

for the year ended March 31, 1988

Ministry Administration Program	($ thousands)
Reimbursement of Expenditures	
Other	250
Sales and Rentals	1,027
Fines and Penalties	418
Recovery of Prior Years' Expenditure	151
Other	138
Total for Ministry Administration	**1,984**
Lands and Waters Program	
Royalties	
Water Power	88,256
Sand, Gravel and Salt	1,633
Petroleum	3,130
Fees, Licences and Permits	230
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	2,561
Other	937
Sales and Rentals	3,816
Sale of Crown Land	1,595
Recovery of Prior Years' Expenditure	141
Total for Lands and Waters	**102,299**
Outdoor Recreation Program	
Royalties	1,149
Fees, Licences and Permits	
Recreational Areas	10,413
Fisheries	21,654
Wildlife	8,621
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	177
Sales and Rentals	1,070
Total for Outdoor Recreation	**43,084**
Resource Products Program	
Royalties	
Stumpage	74,347
Timber Area Charges	8,183
Forest Products	347
Fees, Licences and Permits	43
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	46,802
Other	34
Sales and Rentals	1,414
Total for Resource Products	**131,170**
Resource Experience Program	
Frost Centre Facilities	531
Total for Resource Experience	**531**
Total Revenue	**279,068**

STATEMENT OF EXPENDITURE BY PROGRAM AND ACTIVITY

for the year ended March 31, 1988

Ministry Administration Program	($ thousands)
Main Office	4,968
Financial Services	7,085
Supply and Office Services	5,689
Personnel Services	4,697
Information Services	4,270
Systems Development Services	2,379
Legal Services	1,294
Audit Services	1,028
Field Administration	43,002
Total for Ministry Administration	**74,412**
Lands and Waters Program	
Conservation Authorities and Water Management	53,111
Aviation and Fire Management	56,412
Extra Fire Fighting	22,702
Land Management	21,076
Resource Access	3,713
Surveys and Mapping	14,983
Total for Lands and Waters	**171,997**
Outdoor Recreation Program	
Recreational Areas	39,765
Fisheries Management	46,420
Wildlife Management	20,582
Total for Outdoor Recreation	**106,767**
Resource Products Program	
Forest Management	192,083
Total for Resource Products	**192,083**
Resource Experience Program	
Junior Rangers	5,606
Leslie M. Frost Resources Centre	1,560
Total for Resource Experience	**7,166**
Total Expenditure	**552,425**

ÉTAT DES REVENUS BUDGÉTAIRES

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988

Programme de l'administration du Ministère	**(en milliers de dollars)**
Remboursement des dépenses	
Autres	250
Ventes et locations	1 027
Amendes et pénalités	418
Recouvrement des dépenses des années précédentes	151
Autres	138
Total des revenus pour l'administration du Ministère	**1 984**
Programme des terres et des eaux	
Redevances	
Énergie hydraulique	88 256
Sable, gravier et sel	1 633
Pétrole	3 130
Droits et permis	230
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	2 561
Autres	937
Ventes et locations	3 816
Ventes de terres de la Couronne	1 595
Recouvrement des dépenses des années précédentes	141
Total des revenus des terres et des eaux	**102 299**
Programme des loisirs de plein air	
Redevances	1 149
Droits et permis	
Zones de loisirs	10 413
Pêches	21 654
Faune	8 621
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	177
Ventes et locations	1 070
Total des revenus des loisirs de plein air	**43 084**
Programme de production des ressources	
Redevances	
Bois sur pied	74 347
Terrains forestiers	8 183
Produits forestiers	347
Droits et permis	43
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	46 802
Autres	34
Ventes et locations	1 414
Total des revenus de la production des ressources	**131 170**
Programme Expérience du Ministère	
Installations du Centre Frost	531
Total pour le programme Expérience	**531**
Total des revenus budgétaires	**279 068**

ÉTAT DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988

Programme de l'administration du Ministère	**(en milliers de dollars)**
Bureau principal	4 968
Services financiers	7 085
Service de fournitures et de bureau	5 689
Service du personnel	4 697
Service de l'information	4 270
Service de développement des systèmes	2 379
Services juridiques	1 294
Service de vérification	1 028
Administration des régions	43 002
Total des dépenses pour l'administration du Ministère	**74 412**
Programme des terres et des eaux	
Offices de protection de la nature et de la gestion des eaux	53 111
Centre de surveillance et de lutte contre les incendies	56 412
Ressources supplémentaires pour la lutte contre les incendies	22 702
Aménagement du territoire	21 076
Accès aux ressources	3 713
Levés et cartographie	14 983
Total des dépenses pour les terres et les eaux	**171 997**
Programme des loisirs de plein air	
Zones de loisirs	39 765
Pêches	46 420
Faune	20 582
Total des dépenses pour les loisirs de plein air	**106 767**
Programme de production des ressources	
Gestion forestière	192 083
Total des dépenses pour la production des ressources	**192 083**
Programme Expérience du Ministère	
Jeunes forestiers	5 606
Centre Frost	1 560
Total des dépenses pour le programme Expérience	**7 166**
Total des dépenses budgétaires	**552 425**

AGENCIES, BOARDS AND COMMISSIONS

A number of agencies, boards and commissions are associated with the Ministry of Natural Resources, all of them concerned in one way or another with the management of natural resources in Ontario.

The groups listed here are those which are linked administratively or financially to MNR, and which do not produce their own annual reports. The list does not include those groups officially linked to MNR which produce their own annual reports: Ontario's 38 Conservation Authorities, the Algonquin Forestry Authority and the Provincial Parks Council.

Board of Examiners of the Association of Ontario Land Surveyors

This eight-member board oversees the educational and practical training and exams that lead to becoming a member of the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). For example, the board approves the course content of the survey science course at the University of Toronto's Erindale College, as well as the two-year apprenticeship program (called a term of articles). The board also sets the professional examinations required at the end of this training, comprising an oral exam as well as a written statutes exam. Following the successful completion of these exams, the board admits the student to membership in the AOLS. Two of the board's members are appointed by Order-in-Council and six are appointed by the Council of the Association of Ontario Land Surveyors.

Council of the Association of Ontario Land Surveyors

This 12-member council is the board of directors for the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The council includes: Ontario's Surveyor General; two members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council; one member appointed by the Minister of Natural Resources; a president, vice-president and six elected members. The committee's function is to establish policies to regulate the practice of professional land surveying and govern the profession in accordance with the Surveyors Act, its regulations and the bylaws. It also establishes and maintains high standards of knowledge and skill among its members.

Crown Timber Board of Examiners

The Minister of Natural Resources appoints three senior MNR technicians from the wood measurement field to this board, which sets the written and practical exams for the provincial scaler's licence. Scaling is the process of estimating the quantity and quality of cut timber so that its volume and stumpage value can be determined. Under the Crown Timber Act, all wood cut from Crown lands must be measured by licensed scalers. Sixty to 75 ministry staff, timber company employees, and university and college students take the four-week course each year.

Game and Fish Hearing Board

This board is made up of five members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. The board conducts hearings into cases where the ministry has turned down an application for a trapping or commercial fishing licence. The board hears evidence, then delivers a written summary and recommendation to the Minister of Natural Resources, who then decides whether or not to issue a licence.

The Lake of the Woods Control Board

This four-member board is responsible for regulating the levels of The Lake of the Woods and Lac Seul and the Winnipeg and English rivers between the lake outlets and their confluence. The Lake of the Woods and Lac Seul are the major storage reservoirs for five generating stations in Ontario and for six in Manitoba. The board is advised by representatives from seven interest groups representing tourism, energy generation, native peoples, cottagers and MNR. Advice from these groups helps the board balance the needs of competing uses for water. The board consists of two members from Ontario, one from Manitoba, and one from the federal government.

Ontario Forestry Council

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research. Approximately $16-million is spent in Ontario each year on forestry research by the federal and provincial governments, universities and industry. These efforts are being co-ordinated by the council, whose 10 members represent governments, universities and industry. In January 1987, under the auspices of the council, the Ontario Forestry Research Committee was formed to establish the direction, priorities, execution and dissemination of forestry research with respect to the needs of forest management in Ontario. This committee replaces the Canada-Ontario Joint Forestry Reseach Committee and the advisory committees to the Great Lakes Forestry Centre, the Canadian Forestry Service and MNR's Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute.

ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS

Un certain nombre d'organismes, de conseils et de commissions sont rattachés au ministère des Richesses naturelles et s'occupent d'une façon ou d'une autre de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario.

Les groupes qui figurent ici sont rattachés administrativement ou financièrement au MRN, mais ne publient pas leur propre rapport annuel. Les groupes officiellement rattachés au MRN et qui publient leur propre rapport annuel ne figurent pas ici, à savoir : les 38 offices de protection de la nature de l'Ontario, l'Office de foresterie du parc Algonquin et le Conseil des parcs provinciaux.

Conseil d'examen de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de huit membres, supervise la formation théorique et pratique et les examens qui permettent de devenir membre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il approuve, par exemple, le programme des cours d'arpentage offerts au collège Erindale de l'Université de Toronto ainsi que le programme d'apprentissage de deux ans (appelé stage de formation). Il organise également les examens professionnels exigés à la fin de la formation et qui consistent en un examen oral et un examen écrit sur les règlements. Le Conseil admet comme membres de l'Association les candidats qui ont réussi à ces examens. Deux des membres du conseil sont nommés par décret du lieutenant-gouverneur, et les six autres sont nommés par le Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario.

Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de 12 membres, est le conseil d'administration de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il comprend : l'arpenteur général de l'Ontario, deux membres nommés par décret du lieutenant-gouverneur, un membre nommé par le ministre des Richesses naturelles, un président et un vice-président, et six membres élus. Le Conseil a pour mandat d'établir les règles de conduite régissant les pratiques professionnelles d'arpentage et de réglementer la profession selon la Loi sur l'arpentage, ses règlements et les ordonnances connexes. De plus, il établit et maintient des normes élevées de connaissances et de compétences chez ses membres.

Commission d'examen du bois de la Couronne

Le ministre des Richesses naturelles nomme trois techniciens principaux dans le domaine du mesurage du bois à la Commission d'examen du bois de la Couronne. Cette commission élabore les examens écrits et pratiques pour l'obtention du permis provincial de mesureur du bois. Le mesurage du bois est le processus par lequel la qualité et la quantité du bois coupé sont évaluées afin d'en établir le volume et de déterminer le montant des droits de coupe. Aux termes de la Loi sur le bois de la Couronne, tout le bois coupé sur les terres de la Couronne doit être mesuré par des mesureurs autorisés. Tous les ans, de 60 à 75 membres du personnel du ministère, employés de sociétés forestières et étudiants des universités et collèges suivent le cours de formation d'une durée de quatre semaines.

Commission d'enquête sur les permis commerciaux de chasse ou de pêche

Cette commission se compose de cinq membres nommés par décret du lieutenant-gouverneur. Elle tient des audiences sur les cas de refus de permis de piégeage ou de pêche commerciale par le Ministère. La Commission entend les témoins puis soumet un résumé écrit et une recommandation au ministre des Richesses naturelles qui décide alors d'accorder ou non un permis.

Commission de contrôle du lac des Bois

Cette commission composée de quatre membres est responsable de la régulation du niveau d'eau du lac des Bois et du lac Seul, de la rivière Winnipeg et de la rivière des Anglais, entre les sorties des lacs et leurs confluents. Le lac des Bois et le lac Seul constituent deux importants réservoirs d'emmagasinage pour cinq centrales électriques en Ontario et six au Manitoba. Dans ses fonctions, la Commission reçoit les conseils de porte-parole de sept groupes d'intérêt représentant les autochtones, les propriétaires de chalets et le MRN. Les conseils reçus de ces porte-parole aident la Commission à répartir équitablement les diverses utilisations de l'eau. Parmi les quatre membres de la Commission, deux viennent de l'Ontario, un du Manitoba et l'autre du gouvernement fédéral.

Conseil de foresterie de l'Ontario

Le Conseil de foresterie de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de recommander les priorités et le financement de la recherche en foresterie. Les gouvernements fédéral et provincial, les universités et l'industrie consacrent environ 16 000 000 $ chaque année à la recherche en foresterie. Le Conseil coordonne ces travaux et ses dix membres représentent les gouvernements, les universités et l'industrie. En janvier 1987, sous les auspices du conseil, le Comité sur la recherche forestière de l'Ontario a été formé dans le but de donner des orientations et des priorités à la recherche, d'effectuer la recherche et de

Ontario Geographic Names Board

The board is Ontario's official custodian of a bank of records comprising maps, charts, gazetteers (geographical index), card index and correspondence files containing current and historical information on the official status, geographical position, and usage of approximately 220,000 names of Ontario cities, towns, villages (both incorporated and unincorporated), counties, townships, lakes, rivers, islands, valleys, ridges, localities and other cultural and natural geographical features. To date, about 70,000 of these names have been officially adopted for Ontario government use – on maps, charts, statutes, regulations, property descriptions, plans of survey, road and highway signs, and so on. The board serves as official adviser to the Minister in all matters affecting Ontario's geographical nomenclature: its adoption, deletion, or use of alternate forms, and the formulation and development of policies affecting the jurisdiction, legislation and treatment of names in languages other than English. The board is composed of seven members, two of whom are ex officio ministry officials (the Surveyor General and executive secretary), with another five appointed from the private sector by Order-in-Council. The board, established in 1971, meets quarterly and is supported by MNR through the Geographic Names Section (Surveying Services) which functions as the OGNB Secretariat.

Ontario Renewable Resources Research Review Board

This 11-member board helps the ministry keep abreast of the latest developments by supporting relevant research at outside institutions. It reviews applications to the Ontario Renewable Resources Research Grants Program, and recommends appropriate projects to the Minister of Natural Resources. In 1987-88, the ministry awarded $646,510 to 35 research projects at nine Ontario universities and the Royal Ontario Museum.

Ottawa River Regulation Planning Board

This seven-member board is responsible for formulating policies, guidelines and criteria to ensure the integrated management of the 19 principal reservoirs of the Ottawa River basin. The board's goal is to reduce the adverse impact of high and low water levels, while maintaining the benefits derived from energy generation at the basin's 43 generating stations. One board member is named by MNR, one by Ontario Hydro, two by Quebec, and three by the federal government.

Public Agricultural Lands Committee

This four-member committee reviews all applications for public lands required for agricultural purposes. The committee includes representatives from MNR and the Ministry of Agriculture and Food.

Rabies Advisory Committee

This seven-member committee, appointed by an Order-in-Council, co-ordinates MNR's rabies research program. The members, all chosen for their technical expertise in rabies research, represent the Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Food, Agriculture Canada, and the academic community. They keep MNR informed of recent developments in rabies research, and advise the ministry how to allocate its rabies research funds.

Sturgeon River/ Lake Nipissing/French River Watershed Advisory Board

The nine private citizens appointed to this board by the Minister of Natural Resources provide advice to MNR on how to manage the Sturgeon River/Lake Nipissing/French River watershed. The board reviews such things as the operation of the watershed's six major water control structures. The board provides information to the public during the spring runoff when water levels are high and at times when levels are low due to drought, in addition to providing public education on water management issues.

diffuser les résultats de cette recherche en foresterie, en ce qui a trait aux besoins de la gestion forestière en Ontario. Ce comité remplace le Comité conjoint de recherche forestière Canada-Ontario et les comités consultatifs du Centre forestier des Grands Lacs, du Service canadien des forêts et de l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière.

Commission de toponymie de l'Ontario

Cette commission est chargée officiellement de conserver des archives consistant en cartes terrestres et marines, répertoires toponymiques, fichiers et correspondance contenant des renseignements courants et historiques sur le statut officiel, la position géographique, l'application toponymique et l'usage d'environ 220 000 noms de villes, villages (incorporés et non incorporés), comtés, cantons, lacs, rivières, îles, vallées, crêtes, localités et autres lieux géographiques, culturels et naturels en Ontario. À ce jour, environ 70 000 de ces noms ont été adoptés par le gouvernement de l'Ontario pour usage dans les publications officielles telles que les cartes, les statuts, les règlements, les descriptions de propriétés, les plans d'arpentage, les panneaux routiers, et autres. La Commission conseille officiellement le ministre sur tout ce qui concerne la toponymie en Ontario : adoption, suppression, usage d'autres noms, et élaboration de politiques touchant la juridiction, les lois et le traitement des noms dans des langues autres que l'anglais. La Commission se compose de sept membres, dont deux sont des représentants ex officio du Ministère (l'arpenteur général et le secrétaire général) et cinq appartiennent au secteur privé et sont nommés par décret du lieutenant-gouverneur. La Commission, créée en 1971, se réunit tous les trimestres et est financée par le MRN, par l'intermédiaire de sa Section de toponymie (Services d'arpentage), qui joue le rôle de secrétariat de la CTO.

Commission ontarienne d'examen des recherches sur les ressources renouvelables

Cette commission, composée de 11 membres, aide le Ministère à se tenir à la pointe du progrès en finançant les recherches effectuées par des établissements extérieurs. Elle étudie les demandes soumises dans le cadre du Programme de subvention de recherche sur les ressources renouvelables et recommande les projets appropriés qui devraient être acceptés au ministère des Richesses naturelles. En 1987-1988, le Ministère a accordé 646 510 $ à 35 projets de recherche de neuf universités ontariennes et du Musée royal de l'Ontario.

Commission de planification de la régulation de la rivière des Outaouais

Cette commission, composée de sept membres, est responsable de formuler des politiques, directives et critères en vue d'assurer la gestion intégrée des 19 réservoirs principaux du bassin de la rivière des Outaouais. Le but de la Commission est de réduire l'effet négatif des niveaux d'eau faibles et élevés tout en maintenant les avantages tirés de la production d'électricité des 43 centrales électriques du bassin. La Commission est composée de sept membres élus comme suit : un par l'Ontario, un par Ontario Hydro, deux par le Québec et trois par le gouvernement fédéral.

Comité des terres publiques agricoles

Ce comité, composé de quatre membres, étudie toutes les demandes de terres publiques requises à des fins agricoles. Le comité comprend des représentants du MRN et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Comité consultatif sur la rage

Ce comité, composé de sept membres nommés par décret du lieutenant-gouverneur, coordonne le programme de recherche du MRN sur la rage. Les membres, qui sont tous choisis d'après leurs compétences techniques en matière de recherches sur la rage, représentent les ministères de la Santé et de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agriculture Canada et les facultés universitaires. Le Comité tient le MRN au courant des récents progrès de recherche et fait des recommandations pour l'allocation des ses fonds de recherche sur la rage.

Conseil consultatif pour la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français

Les neuf représentants du public, nommés par le ministre des Richesses naturelles pour faire partie de ce conseil font des recommandations au MRN en ce qui concerne la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français. Le Conseil étudie des questions, telles qui l'exploitation des six principaux ouvrages de

Mining and Lands Commissioner

The Mining and Lands Commissioner exercises administrative and reporting functions under three statutes administered by the Ministry of Natural Resources. Under the Conservation Authorities Act, the Commissioner hears appeals from refusals of conservation authorities to issue permits under their fill and construction regulations. Under the Lakes and Rivers Improvement Act, the tribunal holds hearings in respect to the construction of dams and the diversion of waterways. The Commissioner also holds hearings under the Beach Protection Act in regards to the refusal to issue or renew, the suspension, and the revocation of licences to take sand and gravel. During 1987-88, the Commissioner conducted six hearings under the Conservation Authorities Act. No hearings were held in 1987-88 under the Beach Protection Act or the Lakes and Rivers Improvement Act.

Ontario Fisheries Advisory Council

The Ontario Fisheries Advisory Council was established in 1987 to advise the Minister of Natural Resources on the expenditures of Ontario's fisheries management program. The council consists of 12 members representing a broad cross-section of users of the fisheries resource in Ontario, including several special interest groups (Northern Ontario Tourist Outfitters, Ontario Federation of Anglers and Hunters and Ontario Fish Producers' Association). In addition to the review of expenditures, the council will advise the Minister on major ministry fisheries policies and programs.

contrôle des eaux du bassin, et renseigne le public durant les périodes d'écoulement du printemps lorsque le niveau est élevé, et en période de sécheresse lorsque le niveau est bas. Il renseigne également le public sur les questions de gestion des eaux.

Commissaire aux mines et aux terres

Le commissaire aux mines et aux terres exerce des fonctions d'administration et de signalement en vertu de trois lois régies par le ministère des Richesses naturelles. Aux termes de la Loi sur les offices de protection de la nature, le commissaire entend les appels concernant le refus des offices de protection de la nature d'accorder des permis conformément aux règlements sur le remblayage et la construction. En vertu de la Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières, le tribunal tient des audiences concernant la construction des barrages et le détournement des cours d'eau. Le commissaire tient aussi des audiences en vertu de la Loi sur l'enlèvement du sable, en ce qui a trait au refus d'accorder ou de renouveler un permis d'enlèvement de sable ou de gravier ou à la suspension ou la révocation d'un tel permis. Au cours de 1987-1988, le commissaire a tenu six audiences conformément à la Loi sur les offices de protection de la nature. Aucune audience n'a été tenue en vertu de la Loi sur l'enlèvement du sable et de la Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières.

Conseil consultatif de l'Ontario sur les pêches

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur les pêches a été créé en 1987 pour conseiller le ministre des Richesses naturelles sur les dépenses du programme de gestion des pêches de l'Ontario. Il est formé de 12 membres représentant les utilisateurs des ressources de pêche de l'Ontario, y compris plusieurs groupes d'intérêt spéciaux (comme la Northern Ontario Tourist Outfitters, l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et l'Ontario Fish Producers Association). En plus de revoir les dépenses du programme, le Conseil fait des recommandations au ministre sur les politiques et les programmes importants du Ministère.

Ontario

Ministry of Natural Resources

Vincent G. Kerrio
Minister

Ministère des Richesses naturelles

Vincent G. Kerrio
Ministre

5639
(6.5 k P.R., 88 11 15)
ISSN 0383-5901

CA2 ON
NR
A56.



LIBRARY
JAN 17 1990
University of Toronto

Annual Report

1988-1989

Ministry of Natural Resources

Ontario



This paper contains
recycled materials

5639
(6.5 k P.R., 89 11 06)
ISSN 0383-5901

Annual Report

for the year ended March 31, 1989

Minister of
Natural Resources of
the Province of Ontario

To his Honour
The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please your Honour

The undersigned begs respectfully to present to your Honour the Annual Report of the Ministry of Natural Resources for the fiscal year beginning April 1, 1988 and ending March 31, 1989.

Lyn McLeod
Minister

Contents

A Message from the Minister	**4**
A Message from the Deputy Minister	**5**
Introduction	**7**
Forest Resources	**9**
Aviation and Fire Management Centre	**15**
Outdoor Recreation	**19**
Fisheries	20
Wildlife	22
Conservation Officers	24
Recreational Boating	25
Parks and Recreational Areas	25
Lands and Waters	**27**
Administration	**33**
Organizational Charts	**36**
Statements	**38**
Agencies, Boards and Commissions	**40**

A Message from the Minister

I was pleased to be appointed in August 1989 as Minister of Natural Resources. It is an honor to assume a leading role in an area as vital to this province as the management of our forests, Crown lands and waters, wildlife and fisheries.

One of my duties as Minister is to encourage the people of Ontario to share responsibility with the ministry for the careful management and conservation of our resources.

As this annual report shows, MNR has a long history of working in partnership with the public, with hunting and fishing groups, with forest industry organizations and with environmentalists.

In the future, we will be seeking even more public participation. We will invite additional groups and agencies to be our partners, and we will look for closer co-operation from resource users. Our common goal will be to ensure that competing uses are accommodated without compromising the resource base.

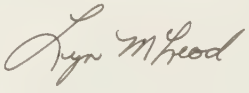
The Ontario government took strong legislative steps in 1988 and 1989 that will help us achieve this goal. A new law prevents fresh water from being transferred within or diverted out of Ontario without approval of the Minister of Natural Resources. Changes to the Public Lands Act make people who pollute or defile public land responsible for the clean-up costs and subject to large fines. A tax rebate program reduces the tax burden for landowners who keep naturally or historically significant land in its natural state.

As well, the government's recognition of the importance of sustainable development prompted it to establish a Round Table on the Environment and the Economy. I look forward to participating in the discussions.



I am also pleased to have become chairman of the Canadian Council of Forest Ministers. The council, which consists of federal, provincial and territorial forest ministers from across Canada, held an investment forum in Toronto in March 1989 with forest industry, labor and special interest representatives. Conferences such as this help ensure that our continued economic prosperity through resource development is achieved in balance with environmental protection and conservation.

The Ministry of Natural Resources has a commitment to enhancing resources that can be renewed, to protecting resources that are threatened, and to making sure non-renewable resources are used responsibly. I know the people of Ontario share that commitment, and I invite you to be part of our efforts to make it succeed.



Lyn McLeod

A Message from the Deputy Minister

The resource management programs of the Ministry of Natural Resources are based on the belief that the use of natural resources for economic development must be compatible with concern for the environment. We refer to this as sustainable development: the integration of environmental protection and resource development so that future generations can benefit from the resource base as we do today.

Our ministry mandate is to ensure that competing uses are accommodated, important natural and cultural features conserved, and the resource base sustained.

This annual report presents an overview of how MNR manages Ontario's resources according to these principles.

MNR employees have as much to gain as other Ontario residents from a healthy environment and flourishing resource industries, and as much to lose if our natural resources are destroyed or depleted by mismanagement or over-use. We never forget that natural resources are vital to the environmental, economic and social well-being of everyone in the province.

To achieve our goals, we work closely with the people of Ontario. Public involvement in resource planning is helping us to chart a new vision for resource management in the province. Comments from an increasingly interested public also help us reconcile competing uses of natural resources. And public participation and co-operation help ensure that sustainable development will be achieved.



It's an enormous responsibility. There is still much to do, across the resource spectrum and in all parts of the province, if we are to reach our goals. I am, however, pleased about what we have achieved, and very grateful to ministry employees who have contributed so much to the effort. I believe that after reading this report you will agree that we're on the right track.

George Tough

Introduction

The Ministry of Natural Resources manages Ontario's huge wealth of natural resources—Crown lands and waters, forests, fisheries, wildlife, fossil fuels and aggregates. Programs range from operating provincial parks and fish hatcheries to forecasting and controlling floods; from managing forest resources and fighting forest fires to protecting wildlife and stocking fish; from mapping and surveying to designating land use.

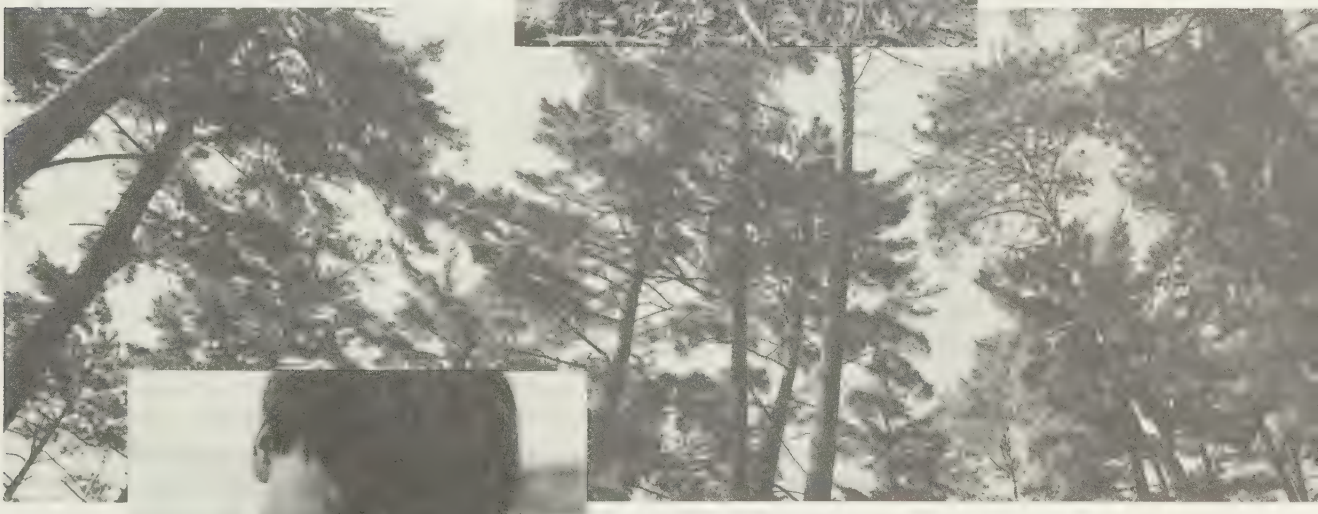
To administer this mandate effectively, the ministry has developed a strong and decentralized field organization. There are eight administrative regions, each with its own regional office. Within the regions there are 47 district offices. As well, five regional fire centres are co-ordinated through the Aviation and Fire Management Centre in Sault Ste. Marie. The ministry also operates eleven tree nurseries and fish hatcheries across the province.

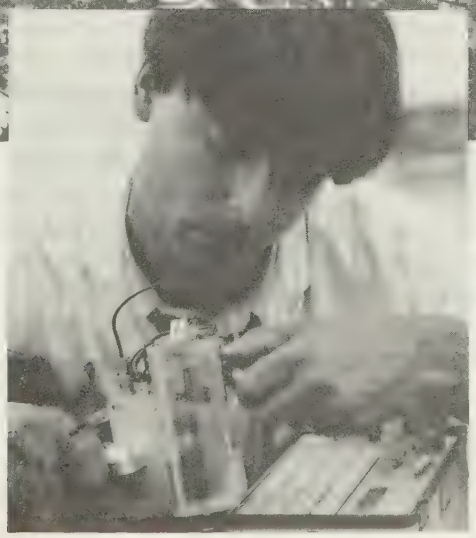
The Minister and the Deputy Minister set program direction with the assistance of the Corporate Policy and Planning Secretariat. Three program groups are located in Toronto —Lands and Waters, Outdoor Recreation, and Finance and Administration. The Forest Resources Group is based in Sault Ste. Marie. About 3,700 people work for MNR on a permanent basis. Throughout the year this figure can more than double as MNR hires contract staff to meet seasonal needs.

Forest Resources

More than 80 per cent of Ontario's forested land is Crown land. MNR's Forest Resources Group ensures these publicly owned forests are managed to maintain continuous benefits for people today and for future generations. Forest Resources Group also works with the owners of the 20 per cent of Ontario's forested land that is privately owned to ensure that these lands are managed to enhance natural values and encourage forest production. Research and technology development, pest control, regulation of commercial timber operations, and the monitoring of regeneration programs are a few of the programs conducted by the Forest Resources Group, in consultation with the public and with industry.







MNR is working with other ministries to develop guidelines to protect areas of cultural heritage in timber management areas. As well, new procedures are being developed to monitor the effect of timber management activities on other resources.

Moving north

This was "moving year" for MNR's Forest Resources Group. About 135 forestry positions transferred from Toronto to Sault Ste. Marie in September 1988, as part of the government's northern relocation program. By 1990, when 100 forest researchers move from Maple, north of Toronto, the entire Forest Resources Group will be located in the Sault.

In joining other forestry agencies already situated in the Sault, including the federal government's Great Lakes Forestry Centre and MNR's Aviation and Fire Management Centre, MNR is helping to establish this city as a major forestry centre in Canada.

Environmental Assessment

The first year of hearings for Ontario's Class Environmental Assessment for Timber Management was completed in May 1989. At that time, MNR had presented more than half its case before a three-member Environmental Assessment Board, and had undergone extensive cross-examination by representatives of various forestry, environmental, industry and native groups. MNR submitted written evidence about its timber management activities, including access to timber, harvesting, maintenance and renewal and how these activities relate to other programs such as Fisheries and Wildlife.

The hearings are expected to continue through 1990. Decisions made by the board at the end of the hearings will help determine future timber management practices in Ontario.

Protection guidelines

New guidelines to protect moose habitat in areas where timber management is being carried out were completed and distributed in 1988. As well, a code of practice was developed for timber management operations near rivers and streams, and environmental guidelines were established to protect waterways near access roads and bridges.

MNR is working with other ministries to develop guidelines to protect areas of cultural heritage in timber management areas. As well, new procedures are being developed to monitor the effect of timber management activities on other resources.

Forest Resource Development Agreement

The five-year Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement (COFRDA) expired March 31, 1989.

More than 140,000 hectares of forest on Crown and private land have been regenerated under COFRDA-funded programs since the $150-million agreement was signed in 1984. COFRDA financed 58 research and technology development projects valued at $6.4-million, and awarded more than $1.8-million to Ontario universities for research projects.

COFRDA also funded projects to determine the effects of modified timber harvesting practices on moose and furbearing animals; financed joint forest management projects with 40 Indian bands; paid for the construction of 330 kilometres of forest access roads and 11 bridges; and helped finance tree improvement projects, forest fire management programs and research forums.

As the fiscal year ended, efforts were being made to obtain a federal government commitment to provide funds for a next generation of forestry agreements.

Focus on Forests

MNR's forest education program for the classroom, called Focus on Forests, was launched as a pilot project in 95 schools across Ontario in September 1988. The creation of a forest education program is particularly timely as the Ministry of Education's curriculum guidelines have recently been revised to put more emphasis on science in the elementary grades and forestry in the intermediate and senior grades. Lesson plans and activities explaining forest ecology and forest management concepts will be available to teachers of kindergarten to Grade 12 students for the 1989-

90 school year. COFRDA provided $310,000 over two years to finance the program. MNR will provide funding for implementation.

Integrated resource management

Six different projects dealing with the effects of modified forestry practices on moose populations, fisheries, and tourism continued in 1988-89. The studies, some of which were conducted over several years, cost a total of $500,000 and were financed under the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement.

In Thunder Bay District, researchers examined the impact of the herbicide Glyphosate, used to control the plants and grasses that compete with tree seedlings. These plants also provide browse for moose, and habitat for small furbearing animals.

Other projects included a study of the effects of various timber cutting practices on aquatic feeding areas for moose, and a review of how modified harvest practices affect moose and fish habitat five years after harvest takes place. MNR staff are also completing an instructional video about integrated resource management in the Boreal forest.

Forest Management Agreements

Forest Management Agreements (FMAs) ensure that companies harvesting timber from Crown forests take responsibility for regenerating and tending the area after it has been harvested. These contractual agreements between the province and forest companies are for a period of 20 years, with a mandatory review every five years. The first FMAs were signed in 1980, and agreements now cover 178,000 square kilometres, nearly 70 per cent of Ontario's licensed forest.

Four FMAs were reviewed in 1988—three in the Timmins/Cochrane area with the Quebec and Ontario Paper Company and one at White River with Domtar Inc. The review showed that regeneration in these forests has more than doubled in the five years since the FMAs were signed and that the area receiving tending had tripled. During the same time, harvesting had increased by only 25 per cent.

The review showed that regeneration in these forests has more than doubled in the five years since the FMAs were signed and that the area receiving tending had tripled. During the same time, harvesting had increased by only 25 per cent.

Timber production policy

MNR is looking ahead to the needs of the next century by reviewing its forest planning and renewal practices.

Forestry staff are developing for public discussion a new timber production policy for Ontario, to ensure that the future supply of wood will be sufficient to meet demand. This review will be conducted in two phases. Phase one, to be completed in the summer of 1989, will provide a general overview of the province's future wood supply needs. The second phase will develop strategies to implement the new policy at the field level.

Ensuring the best use

To investigate whether harvested timber is put to the most efficient use, MNR asked consultant Arthur Herridge to head a six-member committee to study the issue and submit a report to the Minister.

The *Report of the Best End Use Committee* recommends ways to ensure appropriate distribution of timber to sawmills and to veneer, board and pulp mills. It also encourages pulp and paper mills to make better use of byproducts such as wood chips.

MNR staff are taking steps to incorporate the report's recommendations into timber management programs. The report's findings will also be considered during development of the new timber production policy.

Ontario's Forest Resources Inventory (FRI) keeps track of the province's forests by gathering information about forest stands according to age, species, height, site class and volume.

Technology for the field

MNR's fourth Technology Development Unit (TDU) was officially opened at Thunder Bay in May 1988. TDUs are also located at Brockville, Timmins and North Bay. They are responsible for adapting technology to meet the specific needs of field foresters in Ontario. TDU staff develop computerized databases about forests, hold technical workshops for foresters, and produce publications to keep foresters up to date on available technology and new developments in forest technology.

Research highlights

- White pine blister rust, a serious, often fatal disease of Ontario white pines, is itself under attack. Researchers at MNR's Ontario Forest Research Institute (formerly Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute) in Maple are using new technologies such as enzyme analysis, spore harvesting, controlled inoculation, containerized seedling production and greenhouse culture to learn how the genes for resistance are inherited. Although more research and breeding are required, the future of white pine in Ontario is getting greener.
- Research continues on nursery stock and early plantation establishment, with emphasis on planting stock quality. OFRI researchers are developing overwinter storage techniques to extend the planting season into July, without entailing loss of vigor for the seedlings.
- The impact of the spruce budworm on spruce-fir stands is being reassessed and it may not be all bad. New research by OFRI scientists supports the co-evolution of the spruce budworm and the forest, and suggests that in a mixed stand, budworm may play an important role in maintaining spruce in the stand. This insight could have profound implications for the management of mixed spruce-fir stands and the ministry's aerial spraying decisions.

Taking stock

Ontario's Forest Resources Inventory (FRI) keeps track of the province's forests by gathering information about forest stands according to age, species, height, site class and volume. Over the past few years, FRI staff have put this information into a computerized form using a Geographic Information System (GIS). This system integrates FRI data with topographic information gathered by MNR surveys and mapping staff. The result is a more complete data resource produced in an accessible computerized format.

This GIS process, produced with $1-million in funding from the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement, reached fruition this year. The Iroquois Falls Forest near Cochrane became the first forest management unit to be completely produced in digital computer form using the new GIS. In 1989, mapping will continue in northern Ontario and then shift to the Algonquin area. About one-twentieth of the province, or 38,000 sq. kilometres, is mapped annually.

Forest pests

In 1988, areas in southern Ontario, east to Ottawa and as far north as Sault Ste. Marie, experienced a return of the forest tent caterpillar.

The cyclical infestation of these small, greyish-blue caterpillars, is expected to peak in 1989 and then go into decline. This phenomenon occurs every 10 to 12 years, and monitoring to date indicates that long-term damage to the forests by these caterpillars is minimal. Trees that are stripped bare of foliage in May and June will put out a new set of leaves by July. Other forest pests are not so harmless, and require direct action to reduce damage. In 1988, MNR conducted aerial spraying programs against spruce budworm, jack pine budworm and gypsy moth, using the biological insecticide Bacillus Thuringiensis (Bt). The budworm are concentrated in northwestern Ontario and about 18,000 hectares in Thunder

Bay District were sprayed for these pests. Aerial spraying of 13,784 hectares for gypsy moth in southern Ontario was conducted under an agreement with local counties.

Wider scope

A provincial workshop on forest health was held in Toronto in March 1989. As a result of that workshop, MNR broadened the mandate of the pest management section to include explicitly wider responsibilities for forest health. The section will now also address such issues as the effects of acid rain, drought and climate change on forests.

Private Land Forestry

MNR's private land forestry program is developing a strategy to encourage partnerships with forest owner groups and other interested parties. The strategy is being developed in consultation with the Ministry of Agriculture and Food to deliver an enhanced private land forestry program to landowners.

The private land forestry program provides advice, low-cost nursery stock, technical services and on-site management to rural landowners with non-forested lands woodlots. The well-managed woodlots and plantations which result under the program, provide many benefits such as rural economic stability, enhanced wildlife habitat, recreation, protection of natural values, higher wood quality and soil and water conservation.

Canadian Council of Forest Ministers

In September 1988, Ontario's then Natural Resources Minister Vincent G. Kerrio, was appointed to a one-year term as chairman of the Canadian Council of Forest Ministers. As chairman, Mr. Kerrio hosted a national forum in Toronto in March 1989, focusing on improving current and future investment opportunities in the Canadian forest sector. The forum involved senior representatives of the Canadian forest industry, investment communities and labor groups.

MNR Initiatives in Temagami

Rugged, with abundant forests and scenic waterways, Temagami is one of the province's most beautiful areas. Since 1988, MNR has increased its efforts to manage the land use issues of Temagami.

- New waterway parks were created, protecting more than 200 kilometres of canoe routes;
- the wilderness values of Lady Evelyn-Smoothwater park were given increased protection;
- model management for resource planning was introduced;
- opportunities for public involvement in resource decisions were increased;
- and studies into the nature of old growth forest were initiated.

To enhance the ministry's initiatives, and to increase public involvement, the Temagami Advisory Council was established in July 1988. The council advises the government concerning long-term resource management programs in the area.

Chaired by Laurentian University president Dr. John Daniel, the advisory council held five public meetings in 1988 to gather views on issues including the extension of the Red Squirrel and Goulard logging access roads, the future of the William Milne and Sons Ltd. lumber company, and other issues. The council presented its first annual report to the Minister in January 1989.

To enhance the ministry's initiatives, and to increase public involvement, the Temagami Advisory Council was established in July 1988. The council advises the government concerning long-term resource management programs in the area.

AFMC

The Aviation and Fire Management Centre at Sault Ste. Marie co-ordinates provincial forest fire management and aviation operations in Ontario. The centre also co-ordinates non-scheduled air transport for Ontario government personnel.







Fire suppression is supported by an aviation fleet consisting of nine CL-215 heavy water bombers, five Twin Otter water bombers, five helicopters and 13 Turbo Beavers.

Under control

The AFMC is the nerve centre for forest fire control in Ontario. It audits field operations, and tests and evaluates new equipment and products. It co-ordinates manpower, fire equipment and aircraft; provides fire weather information gathered from all regional fire centres; and acts as a central communications outlet. It produces and supervises training programs, and maintains co-operative relations with other provincial, national and international fire agencies

Hot season fuels fires

Ontario experienced one of its worst forest fire seasons on record in 1988. The aviation and fire staff began preparations early in the season, spurred on by two years of less than average winter snowfalls combined with early dry, warm springs. The first major fire of the season broke out on April 29 in the Kenora District. By the end of the season, Ontario had recorded 3,260 fires —the second highest number of fires on record, exceeded only by the 3,985 recorded in 1976. More than 2,000 of these fires were started by lightning, an unusually high number. Effective initial attack held the loss to 394,496 hectares, of which more than 300,000 burned in the more remote parts of northern Ontario.

Field organization

Responsibility for initial and sustained attack on fires rests with the five regional fire centres located at Huntsville, Sudbury, Timmins, Thunder Bay and Dryden. Regional fire control is further broken down to district fire operations headquarters and attack bases. Responsibility for fire prevention and control in the three southern regions rests with the respective regional directors. Hiring and training of the 207 three-person fire crews is done at the field level.

Fire suppression is supported by an aviation fleet consisting of nine CL-215 heavy water bombers, five Twin Otter water bombers, five helicopters and 13 Turbo Beavers. In addition, the fire organization obtains the services of light and medium helicopters on long-and short-term hire from the private sector.

Fire management research

Fire-suppressant foam injection kits were evaluated on two of the ministry's heavy water bombers to determine the best use and cost effectiveness of this fire fighting method. Ministry staff were encouraged with the results and are planning to install kits on all nine CL-215s.

AFMC also continued joint experiments with the Canadian Forestry Service to determine the fire behavior and impact of large-scale prescribed fires; conducted further weather impact studies; developed and assessed initial attack systems; and evaluated early fire detection programs.

Fire prevention

With about 60 per cent of forest fires caused in most years by human carelessness, teaching the public how to prevent forest fires by using fire wisely is vital to protecting the forest resource, private property and human life.

In 1988, Ontario won an international design competition established to select a symbol for use in North America to mark areas of high forest fire risk. The symbol depicts a black and white burned forest and the remains of a building inside a red circle with a diagonal slash through the center.

The provincial fire prevention committee, with representation from all regions, created a workbook and video which were distributed to more than 50,000 students across Ontario.

With about 60 per cent of forest fires caused in most years by human carelessness, teaching the public how to prevent forest fires by using fire wisely is vital to protecting the forest resource, private property and human life.

China Project

Since 1985, thirty-four Chinese fire management staff and technicians have received training in Canada and China, on forest fire suppression, theory, and equipment use and maintenance. The project, aimed at developing a model forest fire management system in the northeastern Chinese province of Heilonjiang, was sponsored by the Canadian International Development Agency, with Ontario playing the lead role. Instruction in both countries was provided by MNR, aided by staff from the Canadian and Alberta Forest Services.

Outdoor Recreation

Ontario's lakes, streams, parks and wilderness areas provide enjoyment for hundreds of thousands of people every year. Canoeing, camping, hunting, fishing, swimming and birdwatching are just a few of the activities that draw residents and tourists alike to Ontario's great outdoors. The Ministry of Natural Resources manages the resources that make these activities possible. MNR's Outdoor Recreation Group is responsible for fisheries, wildlife, parks and recreational areas, as well as regulation enforcement and recreational boating.







Fisheries

Under the resident sport fishing licence program, MNR is conducting projects to improve spawning areas, upgrade fish culture facilities and rehabilitate lakes, study fish habitat, produce education programs and create access points.

Fishing is one of the most popular recreational activities in Ontario today, and with more than 150 species found in the province's waterways it's easy to see why. MNR's Fisheries Branch protects and manages the fisheries resource to ensure sustained stocks of fish for Ontarians today and in the future. Management programs include assessment, research, stocking, education, rehabilitation of lakes and rivers and enforcement of fisheries regulations to ensure this rich resource is not overused.

Easier reading

The Ontario Fishery Regulations were rewritten to eliminate obsolete regulations and to make them easier to read. The revised regulations incorporate new laws governing fishing and consolidate all information about fishing seasons, size restrictions and catch limits into a single table for quick reference. The new format will make it easier for the public to determine the regulations governing a particular species in a certain area. The regulations also include changes to legislation affecting commercial fishing.

Fishing licence program

Under the resident sport fishing licence program, MNR is conducting projects to improve spawning areas, upgrade fish culture facilities and rehabilitate lakes, study fish habitat, produce education programs and create access points. Since the introduction of the licence in 1987, more than 1,000 projects have been funded.

Managing lake trout

About 40 MNR staff across the province are involved in a project to improve the management and protection of lake trout, one of Ontario's most sought-after sport fish. Staff are preparing reports on lake trout physiology and ecology, and the effects of pollution and overfishing on lake trout populations. The information will be used to develop better long-term management strategies, leading to an improved fisheries program for the perpetuation, protection and rehabilitation of the lake trout in Ontario.

Protecting spawning areas

Fish cannot reproduce if the lakes, streams and rivers they spawn in are polluted or filled with silt and debris from development. MNR hosted several regional workshops across the province in 1988 to teach the public how to protect and manage fisheries habitat. MNR also signed a statement of intent with the Ontario Ministry of the Environment, and the federal departments of Fisheries and Oceans, and Environment, to work together to protect fisheries habitat. The document is a promise by MNR and the other agencies to develop an agreement to co-operatively manage and improve fish habitat.

Taking care of habitat

MNR spent $900,000 in the 1988-89 fiscal year on 221 projects to rehabilitate fish habitat. The projects included:

- improving spawning beds for walleye, lake trout and rainbow trout;
- building fishways to improve access for rainbow trout to spawning and nursery areas;
- removing debris from rivers and streams;
- planting vegetation near streams to lower water temperatures;
- reducing sediment loading;
- converting dams to bottom draw-off.

About 36 per cent of this work was accomplished through the Community Fisheries Involvement Program.

Fish for stocking

MNR stocked nearly 12 million fish, of a dozen different species, in a total of 1,100 lakes in 1988. As well, MNR acquired 220,000 fish eggs for its program to re-establish the Atlantic salmon in Lake Ontario, and to introduce the Skamania strain of steelhead salmon into Lake Huron.

The Aquatic Productivity Incentive Program gave grants totalling about $100,000 over an 18-month period ending in March 1989, to fish farmers for projects such as constructing waste-reducing rearing units and installing re-circulating systems to increase production.

Cultured fish

The new Tarentorus hatchery near Sault Ste. Marie began production in the fall of 1988. This $7.4-million facility is capable of rearing about 1.6 million fish annually, most of which will be stocked in Lake Superior.

Construction of the Blue Jay Creek fish culture station on Manitoulin Island began in August 1988. This early-rearing facility will be capable of producing about 1.2 million fry each year.

Research highlights

- The Atlantic salmon, extinct in Ontario for more than 100 years, was re-introduced into two rivers flowing into Lake Ontario—the Credit River, and Wilmot Creek near Newcastle—as part of a 10-year project to re-establish the species. MNR is developing regulations to protect the salmon during the study period, and is asking anglers to release any Atlantic salmon they may catch in the next few years.
- More than 1,400 scientists and senior fisheries officials from around the world attended the four-day annual meeting of the American Fisheries Society hosted by MNR in Toronto in September 1988. The 300 technical reports and 23 symposiums presented addressed major issues including the effect of acid rain on fish, implementation of a North American waterfowl management plan, and how fish respond to pollution, climate changes and altered aquatic habitat.

Testing the theories

MNR launched a program in 1988 to test the effectiveness of its fisheries management activities. Twelve controlled experiments were initiated across the province to help monitor the impact of such MNR programs as stocking fish, protecting brood fish stocks and rehabilitating lakes and streams.

Fisheries in school

Youngsters will soon be able to learn about fisheries management through a new Youth Fisheries Education Program. Activities geared to students from kindergarten to Grade 12 are currently being developed for teachers for the 1990-91 school year. The program will help students learn about different fish species, habitat and fisheries management, with emphasis on integrated resource management.

Commercial fishing

Commercial fishermen landed their most valuable harvest ever in 1987 (1988 figures will be available in January 1990). About 61 million pounds of fish were caught, valued at $48.4-million before processing. Ongoing studies to monitor fish stocks and levels of incidental catch of sportfish in the Great Lakes resulted in some changes to the commercial fishery in 1988. At Long Point Bay on Lake Erie, commercial fishermen agreed to move their nets two kilometres further offshore to avoid incidental catch of smallmouth bass. MNR is continuing to monitor quota levels in the eastern end of Lake Erie, while fishermen in the western end are involved in a successful self-policing program.

MNR bought out the licences of 26 commercial operators on eastern Lake Ontario to prevent over-fishing. As well, severe restrictions were placed on catch levels of several fish species including yellow perch, sunfish and bullheads.

The Atlantic salmon, extinct in Ontario for more than 100 years, was re-introduced into two rivers flowing into Lake Ontario—the Credit River, and Wilmot Creek near Newcastle—as part of a 10-year project to re-establish the species.

Wildlife

MNR's wildlife programs include protecting endangered species, saving or restoring wildlife habitat, educating the public about wildlife, and providing hunting, trapping and wildlife viewing opportunities.

MNR's wildlife programs include protecting endangered species, saving or restoring wildlife habitat, educating the public about wildlife, and providing hunting, trapping and wildlife viewing opportunities. The Wildlife Branch also operates research programs in areas such as rabies control, and white tailed deer ecology, and encourages public participation in wildlife management through community involvement programs.

Wetlands planning policy

About 75 per cent of southern Ontario's wetlands have been lost as a result of drainage for agriculture or development, or have been destroyed by erosion since the turn of the century. These marshes, swamps and bogs are vital as wildlife habitat, and essential for flood and pollution control. In October 1988, a policy statement to protect provincially significant wetlands was approved for public consultation. The policy statement, part of the provincial Planning Act, is designed to help planning agencies such as towns and municipalities identify and protect important wetlands within their jurisdictions.

Waterfowl and wetlands

Despite severe drought on the Prairies and generally low numbers of waterfowl across the continent, Ontario's population of ducks and geese remained at high levels during 1988. In 1988, a second agreement signed with Ducks Unlimited Canada and MNR, will commit $19.3-million over five years to maintain, create and restore 10,000 hectares of waterfowl habitat.

Wetlands provide important breeding grounds and staging areas for waterfowl, and habitat for many other types of wildlife. The North American Waterfowl Management Plan is a continent-wide plan endorsed in 1986 by the Canadian and U.S. governments to preserve and rehabilitate wetlands. In 1988, Ontario began its first project under the plan—the preservation and rehabilitation of Matchedash Bay, at the southeastern tip of Georgian Bay. The project calls for the acquisition and rehabilitation of 2,157 hectares of wetlands over the next seven years, at a cost of more than $8-million.

Rabies research

Several successes in rabies research were achieved over the past year:

- A rabies gene preparation developed by researchers at the University of Toronto and McMaster University in Hamilton resulted in an oral vaccine which can successfully immunize skunks. In the past, skunks have resisted all attempts to vaccinate them with oral vaccines, but tests showed the new preparation produced high immunity levels.
- An experimental program by MNR researchers to live-trap skunks in Scarborough, vaccinate them by injection and release them, also had positive results. In the early summer of 1988, 60 per cent of the area's skunk population was treated, with the result that there was only one case of skunk rabies detected in the study area during 1988.
- MNR's rabies research unit has also been reviewing the results of the 1987 field trials which used a bait that can be mass produced to vaccinate wild foxes. They found that while the vaccine was able to withstand extreme heat without losing effectiveness, if foxes just nibbled the bait without puncturing the plastic pouch, the animals were not vaccinated. Animals that did contact the vaccine were found to be nearly 100 per cent protected against the disease.

Moose hunt review

Ontario's moose population continues to grow and is now estimated at more than 120,000. A review of the selective harvest program for moose was completed in 1989 and resulted in several changes to regulations governing moose hunting. MNR reintroduced party hunting for moose in the 1988 hunt, and a group application system is being considered. The

hunting season for moose was moved back one week to better protect adult moose during the mating season. MNR also developed and implemented guidelines to protect moose habitat in areas where timber operations are under way.

Support for deer program

A survey of deer hunters conducted last year showed that 74 per cent of hunters polled were either satisfied or very satisfied with the selective harvest program, while 18 per cent were to some extent dissatisfied. Ontario's deer population continues to increase and is estimated at more than a quarter of a million, more than double the 1980 population. MNR's selective harvest program is designed to keep deer densities at levels just below the carrying capacity of the range where the deer live. This helps ensure a healthy deer population and avoids the dramatic changes in deer numbers that result from over-population.

Black bear management

A new policy creating black bear management areas for tourist operators went into effect for the spring 1989 bear hunt. The policy will improve the management of Ontario's black bear population by reducing conflicts between operators, and establishing a system that will better manage bear harvests.

Bear facts

MNR wildlife researchers have been collating the results of field studies conducted over the past several years on black bears and polar bears. The studies suggest that the polar bears which winter on the Ontario coast of Hudson Bay are the most productive subspecies of polar bear in Canada. MNR researchers also discovered that Ontario's black bears reproduce very slowly. The average female does not have her first cub until her sixth summer and produces an average litter of 1.7 cubs every year after that until she dies of old age, usually at about 18 years. Researchers feel these low reproduction rates may be due to food shortages.

Wild turkeys

A program to reintroduce wild turkeys to Ontario began in 1984 through the co-operative efforts of MNR, the Ontario Federation of Anglers and Hunters, and other conservation groups. The birds have since rapidly multiplied and now number more than 6,000. A capture and release program was launched last year in several areas to hasten the repopulation of wild turkeys across southern Ontario.

The annual controlled hunt for wild turkeys was held in Napanee district in 1988. The 500 hunters involved had attended mandatory training sessions and were able to harvest 71 of the elusive birds.

Endangered species

For the past 13 years, MNR has been involved in a project to help re-establish peregrine falcons by breeding and releasing young falcons in the wild. In 1988, MNR staff happily confirmed that a pair of these falcons had nested in the wild and had fledged two offspring. As well, three female peregrines released in Ontario bred successfully in other parts of eastern North America and produced at least five young.

In 1988, 29 young peregrines were released in southern Ontario, bringing the total number released since the project began to 172 birds. MNR's efforts to bring back this spectacular raptor were assisted, as in each of the previous years, by the efforts of several dedicated volunteer groups and corporations.

MNR is also working to help other endangered or threatened species. The ministry joined the Canadian Piping Plover Recovery Team to develop management strategies to aid in the recovery of this endangered bird. As well, eight species or subspecies of snakes were protected under the Game and Fish Act.

Ontario's deer population continues to increase and is estimated at more than a quarter of a million, more than double the 1980 population.

In 1988, more than 3,000 teachers attended 130 workshops to learn techniques for instructing students about wildlife populations, habitat, use, management techniques and research programs.

Habitat research

A workshop sponsored by MNR and the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement in Thunder Bay in November 1988, brought together foresters, biologists, ecologists and representatives from the timber and tourist industries to study the ways timber management practices affect moose and fish, as well as tourism potential. Areas where more scientific research is needed were identified and specific areas of study were proposed. Participants prepared a conceptual model which will serve as a stepping-stone to develop interlocking research studies.

Get involved

More than 5,200 people devoted more than 50,000 hours of work to 166 projects under the Community Wildlife Involvement Program (CWIP) in 1988. Each year the network of CWIP volunteers tackling wildlife conservation projects gets bigger, with participants developing new and more enthusiastic projects to improve wildlife habitat, conduct research or increase wildlife populations. Recent projects include supporting the Ontario Rare Breeding Bird Program, creating hedgerows to provide habitat for birds and animals, managing beaver ponds, seeding clover fields and improving deer habitat.

Wild About WILD

Project WILD is one of the most popular public education programs sponsored by MNR. In 1988, more than 3,000 teachers attended 130 workshops to learn techniques for instructing students about wildlife populations, habitat, use, management techniques and research programs.

The fur book

A definitive textbook about wild furbearing animals and the fur trade in North America was published by MNR and the Ontario Trappers Association. The 1,168-page encyclopedia, *Wild Furbearer Management and Conservation in North America*, was written by 104 experts and took more than four years to produce. It focuses on the biology and habitat requirements of all North American furbearing animals, and also covers topics ranging from the history of the fur trade to fur management techniques and principles.

The book's editors received the prestigious Wildlife Society annual award for the best-edited wildlife publication in North America.

Bowhunting program

A voluntary education program for bowhunters was launched in the fall of 1988 by MNR, in conjunction with bowhunter and sportsmen's associations. Two training sessions for instructors have been completed and about 90 new teachers were certified.

Conservation Officers

MNR's 240 conservation officers enforce federal and provincial laws relating to fish, wildlife and protected plant species, as well as the statutes governing provincial parks and public lands. They also inform the public about natural resource management by speaking to community groups, schools, clubs and public meetings.

In 1988, conservation officers and 395 deputies had contact with more than 453,929 resource users. They issued 15,299 warnings and laid 7,588 charges relating to fishing and hunting under the Game and Fish Act (Ontario), the Migratory Birds Convention Act (Canada), the Fisheries Act (Canada) and other Acts and regulations. Fines totalling $704,500 were collected from people convicted of violating these laws.

Recreational Boating

The Office of Recreational Boating promotes safe boating in conjunction with other resource uses. It operates an ongoing boating safety awareness campaign through MAST—the Marine Agency Safety Team. In 1988-89 the office also produced a new publication called Boating Regulations and Information which clarifies and consolidates information for boaters from various government agencies. The office co-ordinated a provincial review of 12 federal harbor development projects and is continuing its study of recreational boating fatalities in Ontario.

Parks and Recreational Areas

Ontario's provincial parks system provided recreational and educational enjoyment for 7.8 million residents and tourists in 1988. A new parks policy emphasizing resource protection was announced in May 1988. The policy called for the addition of new parks to the existing system which brings the total up to 261. It also allows for greater protection for areas of cultural and natural significance.

Better parks protection

There are six classes within Ontario's provincial parks system: wilderness, nature reserve, historical, natural environment, waterway and recreation.

Under the new policy, hunting is prohibited in wilderness and nature reserve parks. Mining, commercial hydroelectric development and logging are prohibited in all parks (except Algonquin and Lake Superior parks where logging is permitted to continue). Commercial fishing, trapping, wild rice harvesting and bait fishing will be phased out over a 21-year period which began January 1, 1989.

The policy also emphasizes the opportunities for public involvement in managing parks. The public is invited to assist in developing management plans that will determine the kind of uses, facilities and services that parks offer.

Revitalizing parks

MNR is gearing up for the 100th anniversary of the provincial parks system in 1993 with a five-year parks revitalization plan. About $5.4-million was spent on upgrading in 1988-89, the second year of the program. Projects included building comfort stations with showers in 10 provincial parks, renovating existing facilities, upgrading water and sewage systems and improving parking lots and roadways.

MNR is gearing up for the 100th anniversary of the provincial parks system in 1993 with a five-year parks revitalization plan. About $5.4-million was spent on upgrading in 1988-89, the second year of the program.

Untaxing nature

An important step toward protecting Ontario's natural heritage on privately owned land was taken in 1988 with the implementation of the Conservation Land Tax Reduction Program. Under the program, property tax rebates of up to 100 per cent are available to owners of land that has been identified as conservation land. Eligible lands include class 1, 2, or 3 wetlands, provincially significant Areas of Natural or Scientific Interest (ANSI), natural areas within the Niagara Escarpment Protection Area, non-revenue producing conservation authority lands, and other conservation lands owned by non-profit organizations.

The purpose of the program is to recognize, encourage, and support the long term stewardship of specific classes of conservation land that contribute to the achievement of provincial conservation and natural heritage objectives. About 372,000 hectares of land, mostly in southern Ontario, have been identified as conservation land. Eligible landowners have until December 31, 1990 to apply for tax rebates for 1987 and 1988.

Lands and Waters

About 87 per cent of all land in Ontario belongs to the Crown and approximately one-fifth of the province's surface area is covered by water. MNR's Lands and Waters Group manages these publicly owned lands and waters. Programs include shoreline management and flood forecasting; mapping, surveying and remote sensing; provision of financial and technical support to conservation authorities; and the management of Ontario's petroleum, aggregate, peat and waterpower resources.





MNR is developing a Water Conservation Strategy to encourage more efficient and sustainable use of Ontario's water resources. The strategy addresses growing concerns over reduced water supplies in the future resulting from increased consumptive uses and global climate warming.

Water Transfer Control Act

Ontario took steps in 1988 to assert its authority to control and manage the long-term security of provincial water resources. The Water Transfer Control Act prohibits the transfer of water out of any of the four provincial drainage basins without the approval of the Minister of Natural Resources. Included are transfers from one provincial drainage basin to another within Ontario or to a provincial drainage basin in another province. In addition, transfers of water to another country are prohibited. The legislation applies to any and all proposed water transfers including, but not limited to, those by diversion, rail, pipeline, truck or ship.

Conserving water

The long, hot summer of 1988, one of the driest in recent years, underscored the need to ensure the continued protection and conservation of clean, fresh water in Ontario. MNR is developing a Water Conservation Strategy to encourage more efficient and sustainable use of Ontario's water resources. The strategy, together with other provincial initiatives, addresses growing concerns over reduced water supplies in the future resulting from increased consumptive uses and global climate warming. The conservation strategy has four thrusts:

- to promote public awareness of water issues and the need for conservation;
- to promote research and use of water conservation technologies and techniques;
- to investigate ways to encourage water conservation;
- to encourage better communication and co-operation between agencies regarding water management issues.

Shoreline management

MNR's shoreline management program is designed to prevent loss of life and to minimize property damage associated with flooding and erosion. Ministry staff, in conjunction with the Ministry of Municipal Affairs, have been working on a policy statement which will outline Ontario's position on flood and erosion hazards within the shoreline areas of the Great Lakes-St. Lawrence River system. The policy will provide direction to municipalities and other land use planning agencies in addressing shoreline hazards in municipal planning documents.

As well, three technical databases of information for shoreline management are complete and a fourth is under way. One database provides information on wave characteristics along the Great Lakes shorelines; a second details where and how much sediment moves along Ontario's Great Lakes shorelines; and the third re-defines the 100-year flood levels for the Great Lakes taking into account the high water levels of the mid-1980s. A fourth database involves the ongoing monitoring of erosion recession rates at various representative sites throughout the Great Lakes. In addition, MNR staff have provided input and assistance to International Joint Commission studies on fluctuating water levels in the Great Lakes system.

Canada-Ontario Flood Damage Reduction Program

This joint federal/provincial program develops flood risk maps which are used to discourage development in flood-prone areas. Sixty-six projects were undertaken through this program in 1988, along with a number of other technical studies.

A multi-year aerial photography and mapping program for the entire Great Lakes-St. Lawrence River system was begun in 1988. As well, ground controls, aerial photography and a mapping database were completed for the shoreline extending from lower Lake Huron, through lakes St. Clair and Erie and to nearby Grimsby on the Lake Ontario shoreline.

Flood plain planning

A new policy statement on flood plain planning was approved by the provincial government in August 1988. The statement, issued jointly by MNR and the Ministry of Municipal Affairs, gives municipalities more flexibility, increases opportunities for public involvement in the

local decision-making process and offers increased recognition of local conditions. However, the basic concept of flood plain management remains the same—new development should not be permitted in areas that are susceptible to flooding, or where it would aggravate flooding of existing development.

Improved flood forecasting

A revamped Streamflow Liaison Committee was formed to provide advice on policies and programs for flood forecasting and emergencies in Ontario. MNR is also preparing standards for flood forecasting; developing and implementing a plan for a provincial water gauging network; and reviewing alternatives for delivering weather forecasts to client groups.

In 1988, the Streamflow Forecast Centre issued 50 flood alerts and 230 weather bulletins.

Conservation Authorities Review

Ontario's 38 conservation authorities were established largely in response to local water management and flood control needs. Today, after more than 40 years of operation, the authorities have expanded their programs to include recreation, forest and wildlife habitat management, conservation education, wetlands protection, and heritage preservation. A review of the responsibilities, structure, membership and funding of conservation authorities was conducted by an inter-ministerial committee representing the ministries of Natural Resources, Environment, Agriculture and Food, Tourism and Recreation, Municipal Affairs and Treasury and Economics. The committee's report was released for public review and comment in June 1988.

The recommendations include amalgamating smaller conservation authorities in southern Ontario to make better use of funds and provide more consistent services across the province. The committee also suggested reducing the number of members on conservation authority boards of directors, and replacing the current methods of financing CAs with a system of standardized grant rates based on assessment and population levels, which would also benefit smaller authorities.

Although responses to the inter-ministerial committee report agreed on the need for change, consensus was not reached on all issues. The Parliamentary Assistant to the Minister of Natural Resources was appointed to head a committee to resolve outstanding issues. The committee comprises a representative of MNR, the Association of Conservation Authorities of Ontario and the Association of Municipalities of Ontario.

Local CA projects

MNR provided $42.9-million in grants to conservation authorities in 1988, including grants to capital projects of about $22.5-million. Flood control capital grants totalled $8.9-million and erosion control projects received $3.5-million. An additional $2-million was allocated to administration, and water and land management program operations.

Among the key projects launched in 1988 was a $12-million, five-year flood control program undertaken by the Lower Thames Valley Conservation Authority to provide flood protection to 719 homes near Indian and McGregor creeks in Chatham.

The second phase of the $7.5-million Belleville Ice Management Project is completed. This project involved building the Arthur Holgate Dam on the Moira River, upstream from Belleville, to prevent chronic ice jamming and related flood problems.

Protecting public land

Changes to the Public Lands Act were approved by the government in the spring of 1988, allowing MNR to better protect and manage publicly owned land in Ontario. People who illegally dump or build on Crown land are now liable for the cost of cleaning up or rehabilitating that land. Fines for violating the Act have also been increased. Administrative changes to the Act will make things easier for people who work or build on Crown land. A single multi-purpose work permit has replaced the variety of approvals that had been required

A new policy statement on flood plain planning was approved by the provincial government in August 1988. The statement gives municipalities more flexibility, increases opportunities for public involvement in the local decision-making process and offers increased recognition of local conditions.

To provide better management of aggregate resources, MNR introduced the Aggregates Resources Act. The new Act promotes rehabilitation of pits and quarries and puts greater emphasis on environmental impacts.

in the past, streamlining the process for people who are working or building on Crown land.

The Public Lands Act amendments also make provision for depatenting acquired lands. This process will allow more Crown lands to be made available for mineral exploration.

Accent on aggregates

Ontario produced 185 million tonnes of sand, gravel and stone in 1988, combined with related aggregate products such as cement, lime and brick to contribute a direct value of more than $1.5-billion to the provincial economy. To provide better management of these aggregate resources, MNR introduced the Aggregates Resources Act, which will consolidate and improve all existing laws dealing with aggregate extraction including the Pits and Quarries Control Act, the Beach Protection Act and parts of the Mining Act.

The new Act promotes rehabilitation of pits and quarries and puts greater emphasis on environmental impacts. It also provides financial remuneration to municipalities and gives them a greater voice in the licensing and review of aggregate operations.

New publications are being prepared to help explain the Act to industry and the public. MNR has also released a report describing how to rehabilitate pits and quarries for forest production, as well as a three-volume report about the limestone industries in Ontario.

Access road guidelines

With more than 35,000 kilometres of access roads on Crown land, and many more new roads and water crossings needed each year, MNR is responsible for the largest road network in Ontario.

To ensure these roads are constructed in ways that protect our natural environment, the ministry has published a manual entitled *Environmental Guidelines for Access Roads and Water Crossings*.

The ministry also developed a policy which requires that all new bridges constructed on Crown land be designed to safely support the loads applied to them. All new bridges on Crown land must be inspected and signs posted to inform users of the maximum load capacities.

Fuel minerals

Oil production in Ontario increased by 35 per cent last year, with total production adding about $85-million to the provincial economy. In southwestern Ontario there was a 98-per-cent increase in the number of permits issued to drill wells, resulting in 30 new oil and gas pools being discovered.

MNR's fuel minerals program embarked on a new initiative to expedite the processing of applications for spacing regulations that control oil and gas well locations. Eighteen new regulations were announced that ensure orderly development and conservation of gas and oil pools is maintained.

Native lands

MNR established a Native Lands Section in January 1989 to deal with policies and programs involving Crown land and native people. The section provides expertise on land and resource issues associated with Indian land claims, and handles negotiations involving the provision of Crown land for new Indian reserves and additions to existing reserves. The section also administers programs designed to use natural resources for the economic benefit of native people, and works with the Ontario Native Affairs Directorate to resolve a variety of resource issues.

Crown Land as a Development Tool

More than 400 cottage lots on Crown land have been sold or leased across northern Ontario since 1987, under the provincial initiative to use Crown land to facilitate economic development. Other projects under the program include development of a peat extraction

facility northeast of Cochrane and a 50-acre blueberry farm and a cage aquaculture project, both near Atikokan.

A review aimed at improving the ministry's land disposition policies continued during 1988, focusing on non-resource industrial uses, commercial tourism, waterpower, peat and aquaculture. Consultations were held with representatives of more than 30 public interest groups and federal and provincial government agencies.

As well, a study has been undertaken of the demand for and economic impact of developing Crown land for cottaging. The study will be used as a basis for determining long-term direction for the program.

Water power

In 1988/1989, MNR approved 14 waterpower sites, involving private sector expenditures of about $100-million. As well, the Minister approved a new policy and procedures for the release and development of sites. The policy will help ensure that development occurs in an orderly, environmentally sensitive manner.

Three sites were released through a competitive bidding process, including a $20-million waterpower development on the Black River near Terrace Bay. The Black River development was awarded to a partnership which includes the Pic Heron Bay Indian Band. It is anticipated that the development will create permanent jobs for band members.

Geographic information

Public demand for information using MNR's Geographic Information Systems technology is growing, and in 1988 MNR filled more than 900 requests from foresters, geographers and others for digital topographic data. GIS is a system which consolidates information about land and its natural and man-made features into an easy-to-use computerized form. The system stores, correlates and analyses information about everything from geographical features and soil conditions to storm sewers and hydro lines. In 1989, about 750 digital topographical maps were produced under contracts with the Ontario mapping industry. The technology is also proving to be a useful tool in traditional areas such as cartography.

A pilot project to test the use of GIS technology in MNR district offices was begun in Cambridge and Timmins.

Geographic names

When the French Language Services Act takes effect in November 1989, all MNR publications intended for province-wide public distribution, including maps and gazeteers, will be produced in a bilingual format. MNR's Geographic Names Section was involved in providing support committees to help the branch meet its commitment in implementing the new legislation.

This included translating place names into French and developing a bilingual mapping policy. Since 1988, a survey team has been visiting Ontario's francophone areas to gather information about contemporary Franco-Ontarian geographical name usage.

Sensing forest fires

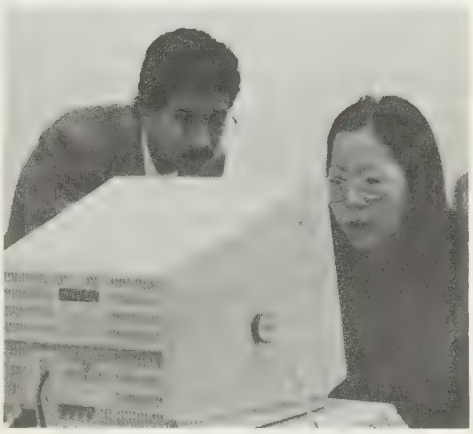
A project to predict the spread of forest fires in North Central Region proved its worth in 1988, the second-worst fire season on record. The Ontario Centre for Remote Sensing (OCRS) also supplied digital map information on forest types, gathered from computer analysis of satellite data, to fire personnel for use in a computer program to predict the spread of forest fires. The project's success indicates that the method may have potential for use across the province.

MNR is also working with the Ontario Geological Survey to develop methods for integrating geological data with radar images so that a wide range of enhancements, comparisons and displays can be analysed. In conjunction with private industry, MNR offered training sessions to scientists from Thailand and Malaysia, on analysing computer data gathered using remote sensing technology.

Public demand for information using MNR's Geographic Information Systems technology is growing, and in 1988 MNR filled more than 900 requests from foresters, geographers and others for digital topographic data.

Administration

The Administration Division supports, facilitates and evaluates the multitude of programs and resource management activities carried out by MNR's 3,700 permanent, and up to 10,000 contract and casual employees. Branches within the division are communications services, human resources, and legal services. Also within the division is the Finance and Administration Group which includes administrative management branch, financial resources branch, the internal audit services branch and systems services branch.







More than 45,000 teenagers have planted seedlings, cleaned up parks, conducted wildlife surveys and stocked fish over the course of the 45 summers the Junior Ranger program has been in operation.

French Language Services

MNR's implementation plan for the French Language Services Act was approved in February 1989 by the Ontario French Language Services Commission. The plan involved more than two years of preparation by staff at main office, and within the 35 designated field offices and 12 agencies in MNR that are affected by the Act. Communication programs and fact sheets were also developed to inform employees and clients about the Act and about procedures for delivering French language services to the public.

Equity for all

Promoting employment equity for natives, people with disabilities, visible minorities and francophones, as well as ensuring equal opportunities for women, is the focus of the Employment Equity Program. During the 1988-89 fiscal year, a strategy to help native people achieve better representation within MNR was developed and several new initiatives were implemented. As well, a pilot project was launched to assess the physical demands employees face in a number of representative jobs. The information will help prepare for the recruitment of people who are physically disabled.

Seminars about changes in the Human Rights Code requirements for hiring people with disabilities were held for personnel specialists across Ontario. Two operational audits of regional employment equity programs were conducted.

Junior Rangers

More than 45,000 teenagers have planted seedlings, cleaned up parks, conducted wildlife surveys and stocked fish over the course of the 45 summers the Junior Ranger program has been in operation. In 1988, 1,400 Junior Rangers took part in the eight-week experience at one of the 50 camps operated across Ontario. A bilingual camp was established in 1988. Junior Rangers who do well in their final assessments, and who want to specialize in a particular area of interest, are eligible to take part in a second-year advanced program called Ranger Level II. About 300 Ranger IIs were involved in the program in 1988.

Youth programs

In addition to the Junior Ranger program, MNR administers several other resource-oriented programs for young people. The Environmental Youth Corps program was established by the government in 1988 to provide job opportunities for people between 15 and 24, in the fields of conservation and environmental protection. MNR was responsible for 74 projects under this program and provided 423 jobs, lasting from two to 12 months.

A summer experience program provided 1,641 students with summer jobs in 1988 in the fields of conservation, resources and administrative management.

Knowing the hazards

The Occupational Health and Safety Section has been gearing up to implement the new federal and provincial right-to-know laws, which require employers to inform staff about hazardous or toxic materials in the workplace.

Ontario's new Workplace Hazardous Materials Information System will be integrated into all of the ministry's general operating procedures during 1989.

Staff development

Appropriate training and skills development for ministry managers is vital for MNR to fulfill its changing role in resource management. The ministry's staff development section provides assistance to managers for staff training, and for developing training procedures and material. In 1988, a management training plan was developed and implemented which includes orientation and self-assessment programs for managers. Training in management skills is also available to ministry staff.

MNR Week moves north

MNR's popular week of staff development activities had a northern flavor this year. After two years at Sir Sandford Fleming College in Peterborough, MNR Week moved to Sault College in Sault Ste. Marie. About 1,460 people participated in various events over the

course of the four-day program, which included courses on everything from writing effective resumes, to time management programs, to native awareness sessions. A highlight of the week was a panel discussion by senior ministry staff on the major issues facing MNR.

Financial services

The Financial Resources Branch is MNR's financial steward. It also provides financial training for ministry staff, performs necessary accounting procedures and works with external groups and agencies.

Systems strategy

A computer network linking every MNR executive office across Ontario, allowing letters, memos and messages to be sent electronically between offices and read on local computer screens, was launched as a pilot project in the spring of 1989.

As well, a study to develop a cohesive, internal information system for the ministry is expected to be completed during 1989. The three-phase study has identified the data and computer needs of the various program and management groups within MNR and will consolidate those requirements.

Keeping people informed

The Communications Services Branch keeps both the public and MNR staff informed about ministry activities. The branch handles media relations and public inquiries, co-ordinates public education programs, and provides communications support to program staff throughout the Ministry.

Communications staff produce and distribute news releases, publications, films, videos, exhibits, and the Annual Report to explain MNR programs, issues and initiatives.

Public education

A new education policy has enabled the ministry to develop a province-wide program to teach schoolchildren about resources and resource management in Ontario. Support material is provided for four teaching programs developed by program staff:

- The Resource Kit for elementary school teachers uses lessons, activities and artifacts such as posters, antlers, deer jaws and beaver teeth to teach youngsters about the conservation of fish, forests, and wildlife;
- Project WILD is an inter-disciplinary supplementary education program emphasizing wildlife conservation and consisting of a 252-page activity guide for elementary teachers;
- Focus on Forests, available for the 1989/90 school year, informs students from kindergarten to high school about forests and forest management in Ontario;
- The Youth Fisheries Education Program, which will be available for primary and secondary teachers in 1990, focuses on fish and fisheries resource management.

As part of its increased emphasis on public education, MNR participated in two Children's Environmental festivals held in Hamilton and Toronto in 1988. The ministry displayed an exhibit showing how natural resources and the environment are integrated.

Leslie M. Frost Natural Resources Centre

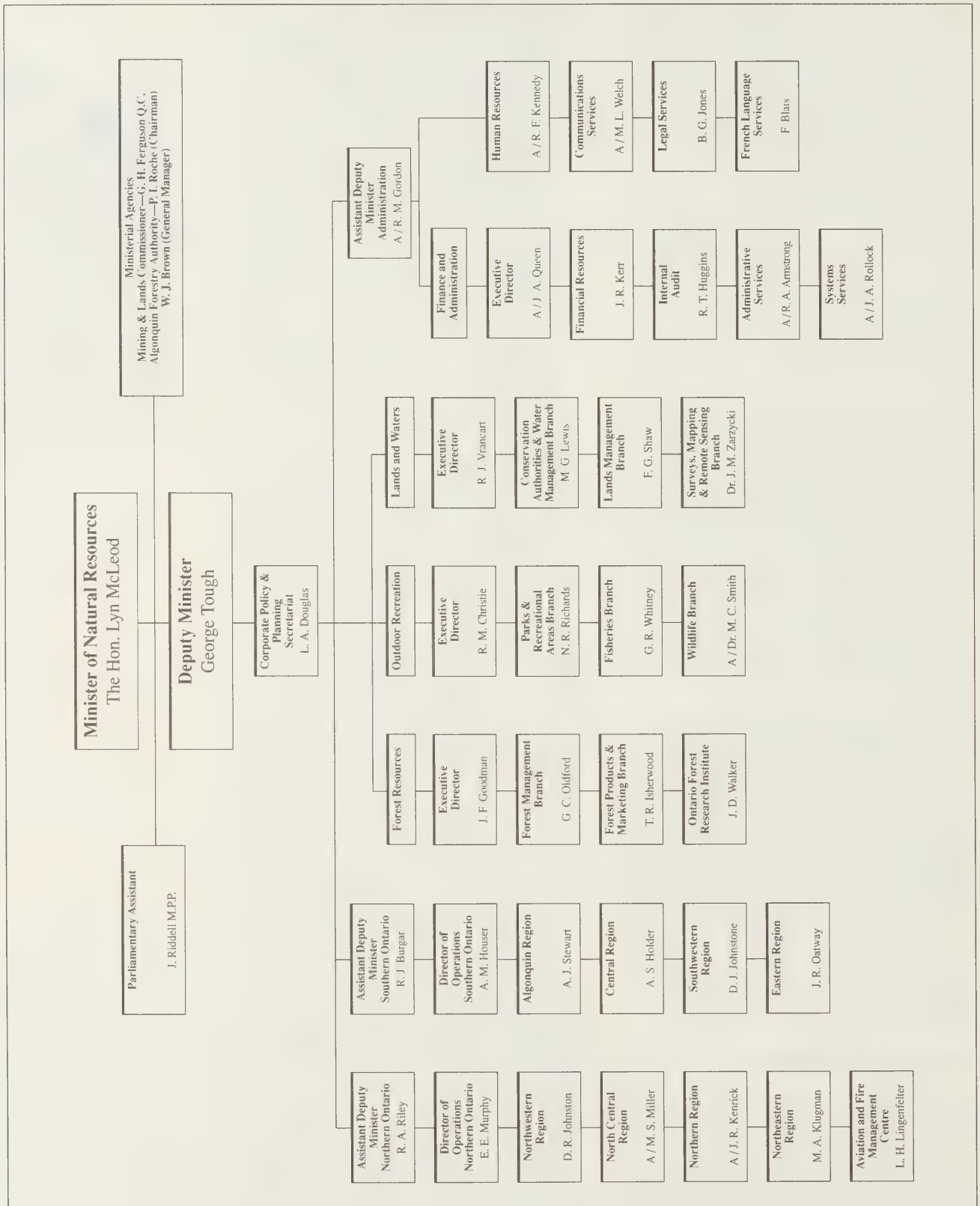
More people discover the Frost Centre, near Dorset in the Muskoka area, every year—and for good reason. The centre showcases MNR's work in resource management across the province.

In 1988, 12,200 students and adults participated in the centre's interpretive education programs, and nearly 2,000 MNR staff made use of the centre's conference and training facilities.

Several special interest groups, including the Field Botanists of Ontario, the Bruce Trail Association and the Wilderness Canoe Association, accepted invitations to visit the centre and share their opinions and concerns with MNR staff. Special workshops also attracted more than 2,000 teachers to the centre over the year.

During 1988 a management agreement was established with the University of Toronto, allowing the centre to use two lots of university land to demonstrate integrated timber and wildlife management techniques.

A computer network linking every MNR executive office across Ontario, allowing letters, memos and messages to be sent electronically was launched as a pilot project in the spring of 1989.


Minister of Natural Resources
The Hon. Lyn McLeod
Ministerial Agencies
Mining & Lands Commissioner—(z. H. Ferguson Q.C.
Algonquin Forestry Authority—P. I. Roche (Chairman)
W. J. Brown (General Manager)
Parliamentary Assistant
J. Riddell M.P.P.
Deputy Minister
George Tough
Corporate Policy & Planning Secretariat
L. A. Douglas
Assistant Deputy Minister Administration
A / R. M. Gordon
Finance and Administration
Executive Director
A / J. A. Queen
Financial Resources
J. R. Kerr
Internal Audit
R. T. Huggins
Administrative Services
A / R. A. Armstrong
Systems Services
A / J. A. Rollock
Human Resources
A / R. F. Kennedy
Communications Services
A / M. L. Welch
Legal Services
B. G. Jones
French Language Services
F Blais
Lands and Waters
Executive Director
R. J. Vrancart
Conservation Authorities & Water Management Branch
M. G. Lewis
Lands Management Branch
F. G. Shaw
Surveys, Mapping & Remote Sensing Branch
Dr. J. M. Zarzycki
Outdoor Recreation
Executive Director
R. M. Christie
Parks & Recreational Areas Branch
N. R. Richards
Fisheries Branch
G. R. Whitney
Wildlife Branch
A / Dr. M. C. Smith
Forest Resources
Executive Director
J. F. Goodman
Forest Management Branch
G. C. Oldford
Forest Products & Marketing Branch
T. R. Isherwood
Ontario Forest Research Institute
J. D. Walker
Assistant Deputy Minister Southern Ontario
R. J. Burgar
Director of Operations Southern Ontario
A. M. Houser
Algonquin Region
A. J. Stewart
Central Region
A. S. Holder
Southwestern Region
D. J. Johnstone
Eastern Region
J. R. Oatway
Assistant Deputy Minister Northern Ontario
R. A. Riley
Director of Operations Northern Ontario
E. E. Murphy
Northwestern Region
D. R. Johnston
North Central Region
A / M. S. Miller
Northern Region
A / J. R. Kenrick
Northeastern Region
M. A. Klugman
Aviation and Fire Management Centre
L. H. Lingenfelter

Field Organization Chart, August 31, 1989

Statement of Revenue

for the year ended March 31, 1989 ($ thousands)

Ministry Administration Program	
Reimbursement of Expenditure	
Other	222
Sales and Rentals	1,325
Fines and Penalties	252
Recovery of Prior Year's Expenditure	247
Other	35
Total for Ministry Administration	**2,081**
Lands and Waters Program	
Royalties	
Water Power	94,374
Sand, Gravel and Salt	1,182
Petroleum	3,240
Fees, Licences and Permits	221
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	1,247
Other	674
Sales and Rentals	3,464
Sale of Crown Land	2,267
Recovery of Prior Year's Expenditure	266
Other	479
Total for Lands and Waters	**107,414**
Outdoor Recreation Program	
Royalties	675
Fees, Licences and Permits	
Recreational Areas	11,088
Fisheries	22,151
Wildlife	9,565
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	143
Sales and Rentals	660
Total for Outdoor Recreation	**44,282**
Resource Products Program	
Royalties	
Stumpage	78,306
Timber Area Charges	9,484
Forest Products	143
Fees, Licences and Permits	45
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	35,474
Other	38
Sales and Rentals	2,154
Total for Resource Products	**125,644**
Resource Experience Program	
Frost Centre Facilities	500
Total for Resource Experience	**500**
Total Revenue	**279,921**

Statement of Expenditure by Program and Activity

for the year ended March 31, 1989 ($ thousands)

Ministry Administration Program	
Main Office	5,164
Financial Services	6,335
Supply and Office Services	4,441
Personnel Services	5,327
Information Services	4,180
Systems Development Services	5,364
Legal Services	1,507
Audit Services	1,086
Field Administration	43,976
Total for Ministry Administration	**77,380**
Lands and Waters Program	
Conservation Authorities and Water Management	50,871
Aviation and Fire Management	45,492
Extra Fire Fighting	57,061
Land Management	22,989
Resource Access	4,027
Surveys and Mapping	13,701
Total for Lands and Waters	**194,141**
Outdoor Recreation Program	
Recreational Areas	42,359
Fisheries Management	49,852
Wildlife Management	18,644
Total for Outdoor Recreation	**110,855**
Resource Products Program	
Forest Management	107,642
Forest Management Agreements	79,141
Total for Resource Products	**186,783**
Resource Experience Program	
Junior Rangers	6,519
Leslie M. Frost Resource Centre	1,666
Total for Resource Experience	**8,185**
Total Expenditure	**577,344**

Agencies, Boards and Commissions

A number of agencies, boards and commissions are associated with the Ministry of Natural Resources, all of them concerned in some way with the management of natural resources in Ontario. The groups listed here are those which are linked administratively or financially to MNR, and which do not produce their own annual reports. The list does not include those groups officially linked to MNR which produce their own annual reports: Ontario's 38 Conservation Authorities, the Algonquin Forestry Authority, the Temagami Advisory Council, Ontario Fisheries Advisory Council and the Provincial Parks Council.

Board of Examiners of the Association of Ontario Land Surveyors

This eight-member board oversees the training and exams that lead to membership in the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The board approves the course content of the survey science course at the University of Toronto's Erindale College, as well as the two-year apprenticeship program. The board also sets the professional examinations required at the end of this training, comprising an oral exam as well as a written statutes exam. Two of the board's members are appointed by Order-in-Council and six are appointed by the Council of the Association of Ontario Land Surveyors.

Ontario Forestry Council

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research. Approximately $16-million is spent in Ontario each year on forestry research by the federal and provincial governments, universities, and industry. These efforts are being co-ordinated by the council, whose 10 members represent governments, universities and industry.

Council of the Association of Ontario Land Surveyors

This 12-member council is the board of directors for the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The council includes Ontario's Surveyor General, two members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council, one member appointed by the Minister of Natural Resources, a president, a vice-president and two new members elected annually. The committee's function is to establish policies to regulate the practice of professional land surveying and govern the profession in accordance with the Surveyors Act. It also establishes and maintains high standards of knowledge and skill among its members.

Crown Timber Board of Examiners

The Minister of Natural Resources appoints three senior MNR officials from the wood measurement field to this board. It sets the written and practical exams for the provincial scaler's licence and maintains high uniform standards. Scaling is the process of estimating the quantity and quality of cut timber so that its volume and stumpage value can be determined. Under the Crown Timber Act, all wood cut from Crown lands must be measured by licensed scalers. Up to 75 ministry staff, timber company employees, and university and college students take the four-week course each year.

Ontario Renewable Resources Research Review Board

This 11-member board helps the ministry keep abreast of the latest developments by supporting relevant research at outside institutions. It reviews applications to the Ontario Renewable Resources Research Grants Program, and recommends appropriate projects to the Minister of Natural Resources. In 1988-89, the ministry awarded $574,416 to 33 research projects at eight Ontario universities and the Royal Ontario Museum.

Game and Fish Hearing Board

This board is made up of five members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. The board conducts hearings into cases where the ministry has turned down an application for a trapping or commercial fishing licence. The board hears evidence, then delivers a written summary and recommendation to the Minister of Natural Resources, who then decides whether or not to issue a licence.

The Lake of the Woods Control Board

This four-member board is responsible for regulating the levels of the Lake of the Woods and Lac Seul and the Winnipeg and English Rivers between the lake outlets and their confluence. The Lake of the Woods and Lac Seul are the major storage reservoirs for generating stations on the Winnipeg and English Rivers. The board is advised by representatives from eight interest groups representing tourism, energy generation, native peoples, cottagers and MNR. Advice from these groups helps the board balance the needs of competing uses for water. The board consists of two members from Ontario, one from Manitoba, and one from the federal government.

Ottawa River Regulation Planning Board

This seven-member board is responsible for formulating policies and guidelines to ensure the integrated management of the 19 principal reservoirs of the Ottawa River basin. The board's goal is to reduce the adverse impact of high and low water levels, while maintaining the benefits of energy generation from the basin's 43 generating stations. One board member is named by MNR, one by Ontario Hydro, two by Quebec, and three by the federal government.

Ontario Geographic Names Board

The board is Ontario's official custodian of a bank of records containing current and historical information on approximately 220,000 names of cultural, political and geographical features in Ontario. To date, about 70,000 of these names have been officially adopted for Ontario government use on maps, charts, statutes, and other documents. The board serves as official adviser to the Minister in all matters affecting Ontario's geographical nomenclature, including the adoption or deletion of names and the development of policies affecting names in languages other than English. The board is composed of seven members, two of whom are from MNR, with another five appointed from the private sector by Order-in-Council. The board, established in 1971, meets quarterly and is supported by MNR through the Geographic Names Section (Surveying Services) which functions as the OGNB Secretariat.

Sturgeon River/Lake Nipissing/French River Watershed Advisory Board

The nine private citizens appointed to this board by the Minister of Natural Resources provide advice to MNR on how to manage the Sturgeon River/Lake Nipissing/French River watershed. The board reviews such things as the operation of the watershed's six major water control structures. The board provides information to the public during spring runoff when water levels are high and at times when levels are low due to drought, in addition to providing public education on water management issues.

Mining and Lands Commissioner

The Mining and Lands Commissioner exercises administrative and reporting functions under three statutes administered by the Ministry of Natural Resources. Under the Conservation Authorities Act, the Commissioner hears appeals from refusals of conservation authorities to issue permits under their fill and construction regulations. Under the Lakes and Rivers Improvement Act, the tribunal holds hearings in respect to the construction of dams and the diversion of waterways. The Commissioner also holds hearings under the Beach Protection Act in regard to the refusal to issue or renew, the suspension, and the revocation of licences to take sand and gravel. During 1988-89, the Commissioner conducted twenty-three hearings under the Conservation Authorities Act. No hearings were held in 1988-89 under the Beach Protection Act or the Lakes and Rivers Improvement Act.

Rabies Advisory Committee

This seven-member committee, appointed by an Order-in-Council, co-ordinates MNR's rabies research program. The members, all chosen for their technical expertise in rabies research, represent the Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Food, Agriculture Canada, and the academic community. They keep MNR informed of recent developments in rabies research, and advise the ministry how to allocate its rabies research funds.

Commission de planification de la région de la rivière des Outaouais

Cette commission, composée de sept membres, a pour mission de formuler des politiques et des lignes de conduite en vue d'assurer la gestion intégrée des dix-neuf réservoirs principaux du bassin de la rivière des Outaouais. Le but de la Commission est de réduire l'effet négatif des niveaux d'eau faibles et élevés tout en maintenant les avantages tirés de la production d'électricité des 43 centrales électriques du bassin. Un membre de la Commission est nommé par le MRN, un par Ontario Hydro, deux par le Québec et trois par le gouvernement fédéral.

Comité consultatif sur la rage

Ce comité, composé de sept membres nommés par décret, coordonne le programme de recherche du MRN sur la rage. Les membres, qui sont tous choisis d'après leurs compétences techniques en matière de recherche sur la rage, représentent les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agriculture Canada et les facultés universitaires. Le Comité tient le MRN au courant des récents progrès de recherche et fait des recommandations pour l'allocation de ses fonds de recherche sur la rage.

Commissaire aux mines et aux terres

Le commissaire aux mines et aux terres exerce des fonctions d'administration et de signalement en vertu de trois lois régies par le ministère des Richesses naturelles. Aux termes de la *Loi sur les offices de protection de la nature*, le commissaire entend les appels concernant le refus des offices de protection de la nature d'accorder des permis conformément aux règlements sur le remblayage et la construction. En vertu de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*, le tribunal tient des audiences concernant la construction des barrages et le détournement des cours d'eau. Le commissaire tient aussi des audiences en vertu de la *Loi sur l'enlèvement du sable ou de gravier* ou à la suspension ou la révocation d'un tel permis. Au cours de 1988-1989, le commissaire a tenu vingt-trois audiences conformément à la *Loi sur les offices de protection de la nature*. Aucune audience n'a été tenue en vertu de la *Loi sur l'enlèvement du sable* et de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*.

Conseil ontarien des recherches sur les ressources renouvelables

Ce conseil, composé de 11 membres, aide le Ministère à se tenir à la pointe du progrès en finançant les recherches effectuées par des établissements extérieurs. Il étudie les demandes soumises dans le cadre du Programme de subvention de recherche sur les ressources renouvelables et recommande les projets appropriés qui devraient être acceptés au ministère des Richesses naturelles. En 1988-1989, le Ministère a accordé 574 416 $ à 33 projets de recherche de huit universités ontariennes et du Musée royal de l'Ontario.

Commission des recours en matière de chasse et de pêche

Cette commission se compose de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Elle tient des audiences sur les cas de refus de permis de piégeage ou de pêche commerciale par le ministère. La Commission entend les témoins, puis soumet un résumé écrit et une recommandation au ministre des Richesses naturelles qui décide alors d'accorder ou non un permis.

Commission de contrôle du lac des Bois

Cette commission composée de quatre membres est chargée de la régulation du niveau d'eau du lac des Bois et du lac Seul, de la rivière Winnipeg et de la rivière English, entre les sorties des lacs et leurs confluents. Le lac des Bois et le lac Seul constituent deux importants réservoirs d'emmagasinage pour les centrales électriques situées sur la rivière Winnipeg et la rivière English. Dans ses fonctions, la Commission reçoit les conseils de porte-parole de huit groupes d'intérêt représentant le secteur touristique, le secteur hydro-électrique, les autochtones, les propriétaires de chalets et le MRN. Les conseils reçus de ces porte-parole aident la Commission à répartir équitablement les diverses utilisations de l'eau. Parmi les quatre membres de la Commission, deux viennent de l'Ontario, un du Manitoba et l'autre du gouvernement fédéral.

Commission de toponymie de l'Ontario

Cette commission est chargée officiellement de conserver des archives contenant des renseignements courants et historiques sur quelque 220 000 noms propres et de lieux du patrimoine culturel, politique et naturel de l'Ontario. À ce jour, environ 70 000 de ces noms ont été adoptés par le gouvernement de l'Ontario pour usage dans des publications officielles telles que les plans, les cartes, les statuts et règlements et autres documents. La Commission conseille officiellement le ministre sur toute question concernant la toponymie de l'Ontario, y compris l'adoption ou la suppression de noms, ainsi que l'élaboration de politiques touchant les noms dans des langues différentes de l'anglais. La Commission se compose de sept membres, dont deux sont des représentants du Ministère et cinq proviennent du secteur privé et sont nommés par décret. La Commission, créée en 1971, se réunit tous les trimestres et est financée par le MRN, par l'intermédiaire de sa Section de toponymie (Services d'arpentage) qui joue le rôle de secrétariat de la CTO.

Conseil consultatif pour la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français

Les neuf représentants du public, nommés par le ministre des Richesses naturelles pour faire partie de ce conseil, font des recommandations au MRN en ce qui concerne la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français. Le Conseil étudie des questions telles que l'exploitation de six importants travaux de contrôle des eaux du bassin versant. Le Conseil renseigne le public durant les périodes d'écoulement du printemps lorsque le niveau d'eau est élevé, et en période de sécheresse lorsque le niveau est bas. Il sensibilise également le public sur les questions relatives à la gestion des eaux.

Organismes, conseils et commissions

Un certain nombre d'organismes, de conseils et de commissions sont rattachés au ministère des Richesses naturelles et s'occupent d'une façon ou d'une autre de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario.

Les groupes qui figurent ici sont rattachés administrativement ou financièrement au MRN, mais ne publient pas de rapport annuel. Les groupes officiellement rattachés au MRN et qui publient leur rapport annuel ne figurent pas au présent rapport, à savoir : les 38 offices de protection de la nature de l'Ontario, l'Agence de foresterie du parc Algonquin, le Conseil consultatif de Temagami, le Conseil consultatif sur les pêches de l'Ontario et le Conseil des parcs provinciaux.

Commission d'examen de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Cette commission, composée de huit membres, supervise la formation et les examens qui permettent de devenir membre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Elle approuve le programme des cours d'arpentage offerts au collège Erindale de l'Université de Toronto ainsi que le programme d'apprentissage de deux ans. Elle organise également les examens professionnels exigés à la fin de la formation et qui consistent en un examen oral et un examen écrit sur les règlements. Deux des membres de la Commission sont nommés par décret, et les six autres sont nommés par le Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario.

Conseil forestier de l'Ontario

Le Conseil forestier de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de recommander les priorités et le financement de la recherche en foresterie. Les gouvernements fédéral et provincial, les universités et l'industrie consacrent environ 16 000 000 $ chaque année à la recherche en foresterie. Le Conseil coordonne ces travaux et ses dix membres représentent les gouvernements, les universités et l'industrie.

Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de 12 membres, est le conseil d'administration de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il comprend : l'arpenteur général de l'Ontario, deux membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, un membre nommé par le ministre des Richesses naturelles, un président et un vice-président, et deux nouveaux membres élus chaque année. Le Conseil a pour mandat d'établir les règles de conduite régissant les pratiques professionnelles d'arpentage et de réglementer la profession selon la *Loi sur les arpenteurs-géomètres*. De plus, il établit et maintient des normes élevées de connaissances et de compétences chez ses membres.

Commission d'examen du bois de la Couronne

La ministre des Richesses naturelles nomme trois spécialistes principaux dans le domaine du mesurage du bois à la Commission d'examen du bois de la Couronne. Cette commission élabore les examens écrits et pratiques pour l'obtention du permis provincial de mesureur du bois et maintient des normes uniformes élevées. Le mesurage du bois est le processus par lequel la qualité et la quantité du bois coupé sont évaluées afin d'en établir le cubage et de déterminer le montant des droits de coupe. Aux termes de la *Loi sur le bois de la Couronne*, tout le bois coupé sur les terres de la Couronne doit être mesuré par des mesureurs autorisés. Tous les ans, jusqu'à 75 membres du personnel du Ministère, de sociétés forestières et des collèges et universités suivent le cours de formation d'une durée de quatre semaines.

État des dépenses par programme et activité

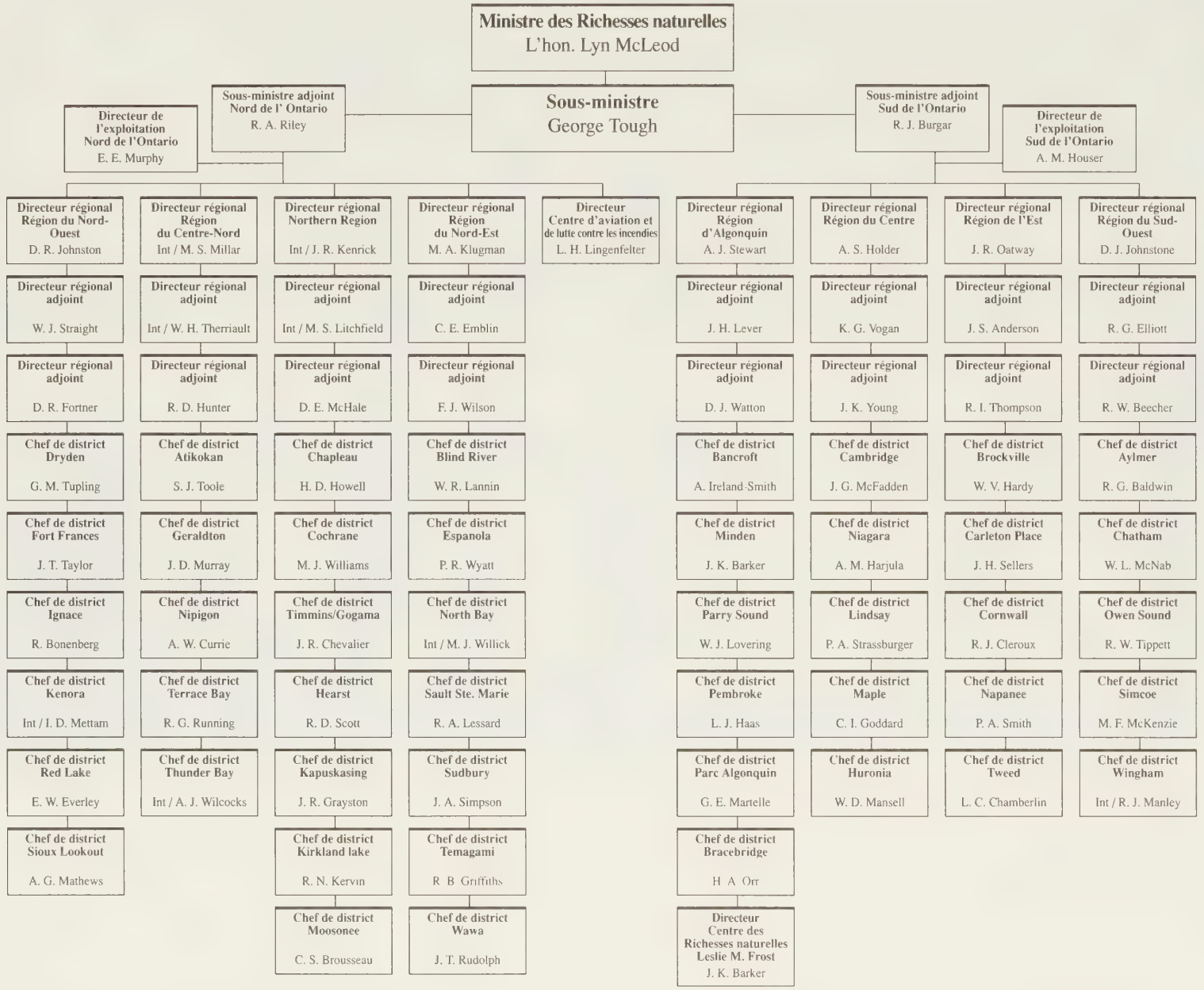
pour l'exercice terminé le 31 mars 1989 (en milliers de dollars)

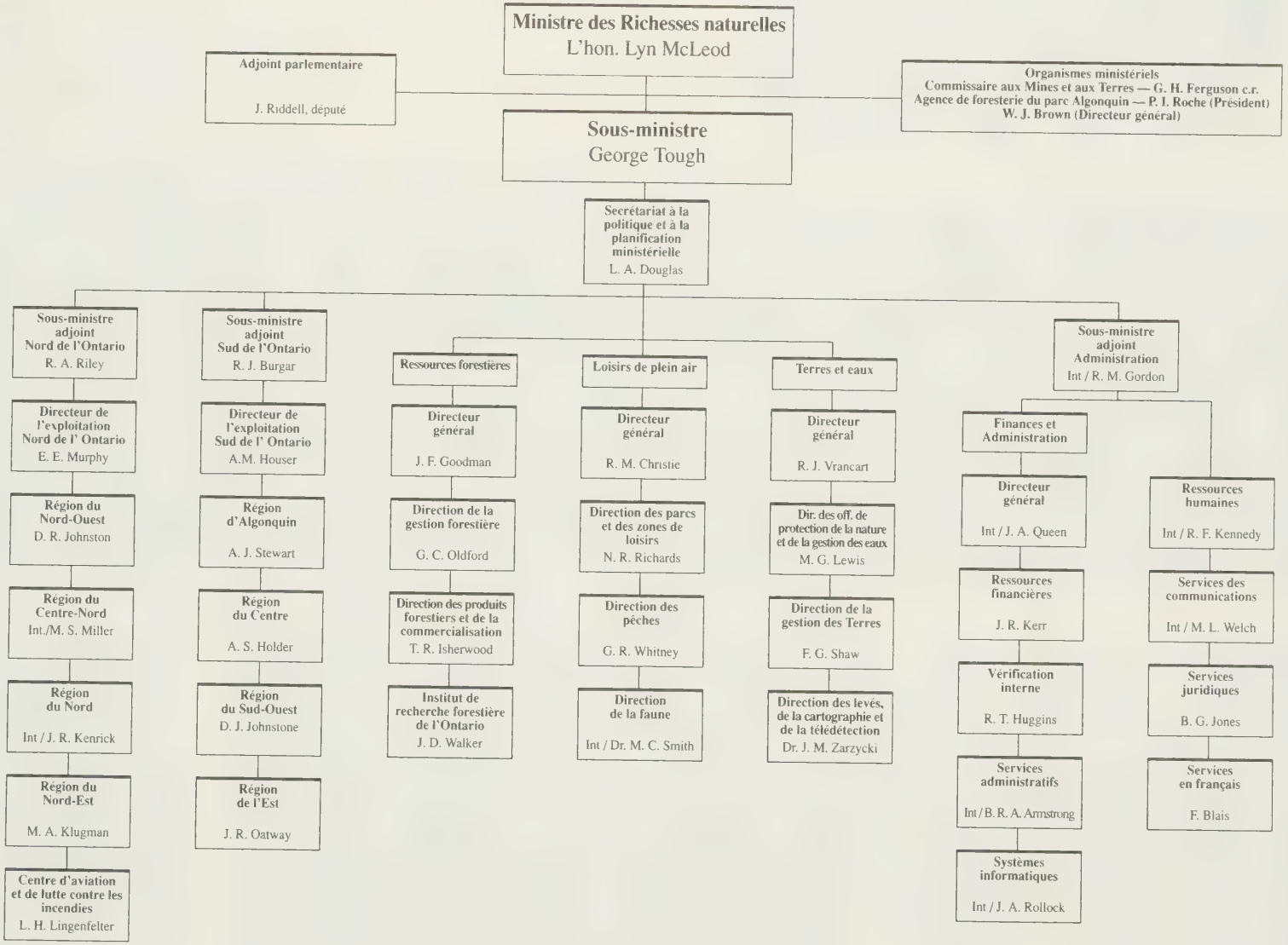
Programme de l'administration du ministère	
Bureau principal	5 164
Services financiers	6 335
Services de fournitures et de bureau	4 441
Services du personnel	5 327
Services de l'information	4 180
Services de développement des systèmes	5 364
Services juridiques	1 507
Services de vérification	1 086
Administration des régions	43 976
Total des dépenses pour l'administration du ministère	**77 380**
Programme des terres et des eaux	
Offices de protection de la nature et de la gestion des eaux	50 871
Aviation et lutte contre les incendies	45 492
Ressources supplémentaire pour la lutte contre les incendies	57 061
Aménagement du territoire	22 989
Accès aux ressources	4 027
Levés et cartographie	13 701
Total des dépenses pour les terres et les eaux	**194 141**
Programme des loisirs de plein air	
Zone de loisirs	42 359
Gestion des pêches	49 852
Gestion de la faune	18 644
Total des dépenses pour les loisirs de plein air	**110 855**
Programme de production des ressources	
Gestion forestière	107 642
Ententes de gestion forestière	79 141
Total des dépenses pour la production des ressources	**186 783**
Programme Expérience du Ministère	
Jeune forestiers	6 519
Centre Frost	1 666
Total des dépenses pour le programme Expérience	**8 185**
Total des dépenses	**577 344**

État des recettes

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989 (en milliers de dollars)

Programme de l'administration du Ministère	
Remboursement des dépenses	
Autres	222
Ventes et locations	1 325
Amendes et pénalités	252
Recouvrement des dépenses des années précédentes	247
Autres	35
Total des recettes pour l'administration du ministère	**2 081**
Programme des terres et des eaux	
Redevances	
Énergie électrique	94 374
Sable, gravier et sel	1 182
Pétrole	3 240
Droits et permis	221
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	1 247
Autres	674
Ventes et locations	3 464
Ventes de terres de la Couronne	2 267
Recouvrement des dépenses des années précédentes	266
Autres	479
Total des recettes des terres et des eaux	**107 414**
Programme des loisirs de plein air	
Redevances	675
Droits et permis	
Zones de loisirs	11 088
Pêches	22 151
Faune	9 565
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	143
Ventes et locations	660
Total des recettes des loisirs de plein air	**44 282**
Programme de production des ressources	
Redevances	
Bois sur pied	78 306
Terrains forestiers	9 484
produits forestiers	143
Droits et permis	45
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	35 474
Autres	38
Ventes et locations	2 154
Total des recettes de la production des ressources	**125 644**
Programme Expérience du Ministère	
Installations du Centre Frost	500
Total pour le programme Expérience	**500**
Total des recettes	**279 921**


Ministre des Richesses naturelles
L'hon. Lyn McLeod
Sous-ministre
George Tough
Directeur de l'exploitation Nord de l'Ontario
E. E. Murphy
Sous-ministre adjoint Nord de l' Ontario
R. A. Riley
Sous-ministre adjoint Sud de l'Ontario
R. J. Burgar
Directeur de l'exploitation Sud de l'Ontario
A. M. Houser
Directeur régional Région du Nord-Ouest
D. R. Johnston
Directeur régional adjoint
W. J. Straight
Directeur régional adjoint
D. R. Fortner
Chef de district Dryden
G. M. Tupling
Chef de district Fort Frances
J. T. Taylor
Chef de district Ignace
R. Bonenberg
Chef de district Kenora
Int / I. D. Mettam
Chef de district Red Lake
E. W. Everley
Chef de district Sioux Lookout
A. G. Mathews
Directeur régional Région du Centre-Nord
Int / M. S. Millar
Directeur régional adjoint
Int / W. H. Therriault
Directeur régional adjoint
R. D. Hunter
Chef de district Atikokan
S. J. Toole
Chef de district Geraldton
J. D. Murray
Chef de district Nipigon
A. W. Currie
Chef de district Terrace Bay
R. G. Running
Chef de district Thunder Bay
Int / A. J. Wilcocks
Directeur régional Northern Region
Int / J. R. Kenrick
Directeur régional adjoint
Int / M. S. Litchfield
Directeur régional adjoint
D. E. McHale
Chef de district Chapleau
H. D. Howell
Chef de district Cochrane
M. J. Williams
Chef de district Timmins/Gogama
J. R. Chevalier
Chef de district Hearst
R. D. Scott
Chef de district Kapuskasing
J. R. Grayston
Chef de district Kirkland lake
R. N. Kervin
Chef de district Moosonee
C. S. Brousseau
Directeur régional Région du Nord-Est
M. A. Klugman
Directeur régional adjoint
C. E. Emblin
Directeur régional adjoint
F. J. Wilson
Chef de district Blind River
W. R. Lannin
Chef de district Espanola
P. R. Wyatt
Chef de district North Bay
Int / M. J. Willick
Chef de district Sault Ste. Marie
R. A. Lessard
Chef de district Sudbury
J. A. Simpson
Chef de district Temagami
R B Griffiths
Chef de district Wawa
J. T. Rudolph
Directeur Centre d'aviation et de lutte contre les incendies
L. H. Lingenfelter
Directeur régional Région d'Algonquin
A. J. Stewart
Directeur régional adjoint
J. H. Lever
Directeur régional adjoint
D. J. Watton
Chef de district Bancroft
A. Ireland-Smith
Chef de district Minden
J. K. Barker
Chef de district Parry Sound
W. J. Lovering
Chef de district Pembroke
L. J. Haas
Chef de district Parc Algonquin
G. E. Martelle
Chef de district Bracebridge
H A Orr
Directeur Centre des Richesses naturelles Leslie M. Frost
J. K. Barker
Directeur régional Région du Centre
A. S. Holder
Directeur régional adjoint
K. G. Vogan
Directeur régional adjoint
J. K. Young
Chef de district Cambridge
J. G. McFadden
Chef de district Niagara
A. M. Harjula
Chef de district Lindsay
P. A. Strassburger
Chef de district Maple
C. I. Goddard
Chef de district Huronia
W. D. Mansell
Directeur régional Région de l'Est
J. R. Oatway
Directeur régional adjoint
J. S. Anderson
Directeur régional adjoint
R. I. Thompson
Chef de district Brockville
W. V. Hardy
Chef de district Carleton Place
J. H. Sellers
Chef de district Cornwall
R. J. Cleroux
Chef de district Napanee
P. A. Smith
Chef de district Tweed
L. C. Chamberlin
Directeur régional Région du Sud-Ouest
D. J. Johnstone
Directeur régional adjoint
R. G. Elliott
Directeur régional adjoint
R. W. Beecher
Chef de district Aylmer
R. G. Baldwin
Chef de district Chatham
W. L. McNab
Chef de district Owen Sound
R. W. Tippett
Chef de district Simcoe
M. F. McKenzie
Chef de district Wingham
Int / R. J. Manley


Ministre des Richesses naturelles
L'hon. Lyn McLeod
Adjoint parlementaire
J. Riddell, député
Organismes ministériels
Commissaire aux Mines et aux Terres — G. H. Ferguson c.r.
Agence de foresterie du parc Algonquin — P. I. Roche (Président)
W. J. Brown (Directeur général)
Sous-ministre
George Tough
Secrétariat à la politique et à la planification ministérielle
L. A. Douglas
Sous-ministre adjoint Nord de l'Ontario
R. A. Riley
Directeur de l'exploitation Nord de l' Ontario
E. E. Murphy
Région du Nord-Ouest
D. R. Johnston
Région du Centre-Nord
Int./M. S. Miller
Région du Nord
Int / J. R. Kenrick
Région du Nord-Est
M. A. Klugman
Centre d'aviation et de lutte contre les incendies
L. H. Lingenfelter
Sous-ministre adjoint Sud de l'Ontario
R. J. Burgar
Directeur de l'exploitation Sud de l' Ontario
A.M. Houser
Région d'Algonquin
A. J. Stewart
Région du Centre
A. S. Holder
Région du Sud-Ouest
D. J. Johnstone
Région de l'Est
J. R. Oatway
Ressources forestières
Directeur général
J. F. Goodman
Direction de la gestion forestière
G. C. Oldford
Direction des produits forestiers et de la commercialisation
T. R. Isherwood
Institut de recherche forestière de l'Ontario
J. D. Walker
Loisirs de plein air
Directeur général
R. M. Christie
Direction des parcs et des zones de loisirs
N. R. Richards
Direction des pêches
G. R. Whitney
Direction de la faune
Int / Dr. M. C. Smith
Terres et eaux
Directeur général
R. J. Vrancart
Dir. des off. de protection de la nature et de la gestion des eaux
M. G. Lewis
Direction de la gestion des Terres
F. G. Shaw
Direction des levés, de la cartographie et de la télédétection
Dr. J. M. Zarzycki
Sous-ministre adjoint Administration
Int / R. M. Gordon
Finances et Administration
Directeur général
Int / J. A. Queen
Ressources financières
J. R. Kerr
Vérification interne
R. T. Huggins
Services administratifs
Int / B. R. A. Armstrong
Systèmes informatiques
Int / J. A. Rollock
Ressources humaines
Int / R. F. Kennedy
Services des communications
Int / M. L. Welch
Services juridiques
B. G. Jones
Services en français
F. Blais

sujets aussi variés que la rédaction de curriculum vitae, les programmes de gestion du temps, et la participation des autochtones. Un des moments culminants de la semaine a été le déroulement d'une tribune de hauts fonctionnaires sur les questions primordiales pour le Ministère.

Services financiers

La Direction des ressources financières est l'économiste du Ministère. Elle offre au personnel du Ministère la formation en matière financière, accomplit les tâches comptables indispensables et collabore avec les groupes externes.

Technologie des systèmes

Un réseau informatique reliant tous les bureaux administratifs de l'Ontario et permettant l'envoi de courrier électronique (lettres, notes de service, messages) a été inauguré, à titre de projet pilote, au printemps de 1989.

En outre, une étude visant à élaborer un système d'information interne uniforme pour le Ministère est censée se conclure en 1989. L'étude, en trois étapes, aura défini les besoins en données et en moyens informatiques des différents programmes et groupes de gestion qui composent le MRN.

Information

La Direction des communications a pour tâche d'informer le public et le personnel du MRN des activités du Ministère. Elle maintient les relations avec les médias, répond aux requêtes du public, coordonne les programmes d'éducation et fournit un soutien au personnel qui s'occupe des programmes sur le terrain.

Le personnel des communications réalise et diffuse des communiqués de presse, des publications, des films, des vidéos, des expositions et le Rapport annuel du Ministère afin d'illustrer les programmes, les questions d'actualité et les initiatives du MRN.

Programmes d'éducation scolaire

Une nouvelle politique d'éducation a permis au Ministère d'élaborer un programme à l'échelle de la province en vue de sensibiliser les jeunes élèves aux questions touchant les ressources et leur gestion. Du matériel de soutien est ainsi fourni pour quatre projets d'enseignement mis au point par le personnel chargé du programme :

- La trousse documentaire destinée aux enseignants du cycle primaire comprend les leçons, les activités, les articles et les objets — affiches, ramures, mâchoires de cerf et dents de castor — qui illustreront les notions de protection de la forêt et de notre faune aquatique et terrestre;
- Le projet Atout-faune, un programme interdisciplinaire qui apporte un complément à l'enseignement et qui met l'accent sur la conservation de la faune, se compose d'un guide d'activités de 252 pages à l'usage des enseignants du primaire;
- Objectif forêts, disponible pour l'année 1989-1990, informe les élèves de la maternelle au secondaire sur les forêts et leur gestion en Ontario;
- Le Programme d'éducation scolaire sur les pêches qui pourra être utilisé dès 1990 dans les écoles primaires et secondaires de la province, met l'accent sur le poisson et sur la gestion des pêches.

Conformément à son intérêt pour les programmes d'éducation, le MRN a participé à deux Festivals environnementaux d'enfants tenus à Hamilton et Toronto en 1988. Il a aussi organisé une exposition illustrant combien les ressources naturelles et l'environnement sont interdépendants.

Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost

De plus en plus de visiteurs découvrent le Centre Frost, situé près de Dorset dans la région de Muskoka — et à juste titre. Le Centre témoigne du travail que le MRN réalise dans le domaine de la gestion des ressources dans toute la province.

En 1988, 12 200 élèves et participants adultes ont assisté aux programmes éducatifs d'interprétation que le Centre organise et presque 2 000 employés du MRN ont utilisé ses salles de conférences et installations de formation.

Plusieurs groupes d'intérêts spéciaux, y compris la Field Botanists of Ontario, la Bruce Trail Association et la Wilderness Canoe Association, ont accepté l'invitation de se rendre au Centre et de faire part de leurs vues au personnel du MRN. Des ateliers spéciaux ont également attiré plus de 2 000 enseignants au cours de l'année.

En 1988, une entente de gestion a été conclue avec l'Université de Toronto permettant ainsi au Centre d'exploiter deux lots sur les terres de l'université pour démontrer les techniques intégrées de gestion du bois et de la faune.

Un réseau informatique reliant tous les bureaux administratifs de l'Ontario et permettant l'envoi de courrier électronique (lettres, notes de service, messages) lisible à l'écran des ordinateurs locaux a été inauguré, à titre de projet pilote, au printemps de 1989.

Plus de 45 000 adolescents ont profité de l'été pour planter de jeunes arbres, nettoyer les parcs, mener des enquêtes sur la faune et empoissonner nos plans d'eau depuis que le Programme des jeunes forestiers a été inauguré, il y a 45 ans.

Services en français

La Commission des services en français de l'Ontario a approuvé, en février 1989, le plan du Ministère pour se conformer à la *Loi sur les services en français*. Le plan comporte une période de préparation d'une durée supérieure à deux ans au bureau principal et aux sièges des 35 bureaux locaux désignés et des 12 organismes relevant du MRN qui sont touchés par la Loi. Des plans de communications et des notes d'information ont été élaborés pour informer le personnel et la clientèle sur la portée de la Loi et sur les démarches permettant d'offrir les services en français au public.

Équité pour tous

Le Programme d'équité d'emploi s'attache à promouvoir la pleine égalité des autochtones, des personnes handicapées, des minorités visibles et des francophones et à assurer l'égalité des chances pour les femmes. Au cours de l'exercice 1988-1989, une stratégie visant à ce que les autochtones soient représentés en plus grand nombre au sein du MRN a été élaborée et plusieurs mesures nouvelles ont été adoptées à cette fin. Un projet pilote a été lancé pour évaluer l'énergie physique que les employés dans des postes déterminés doivent déployer. Les données recueillies permettront d'ouvrir la voie au recrutement de personnes handicapées.

Des séminaires à l'intention des spécialistes en ressources humaines sur les modifications des exigences édictées dans le Code des droits de la personne relativement à l'emploi de personnes handicapées se sont tenus en Ontario. Deux vérifications opérationnelles sur les programmes régionaux d'équité d'emploi ont également été entreprises.

Jeunes forestiers

Plus de 45 000 adolescents ont profité de l'été pour planter de jeunes arbres, nettoyer les parcs, mener des enquêtes sur la faune et empoissonner nos plans d'eau depuis que le Programme des jeunes forestiers a été inauguré, il y a 45 ans. En 1988, 1 400 jeunes forestiers ont vécu cette expérience pendant huit semaines dans un des 50 camps répartis dans tout l'Ontario. Un camp bilingue a également été établi en 1988.

Les jeunes qui réussissent bien lors de l'appréciation finale et qui souhaitent se spécialiser dans un domaine particulier pourront participer, lors de la deuxième année, à un programme avancé appelé Forestiers Niveau II. Quelque 300 Forestiers II ont pu bénéficier du programme en 1988.

Programmes pour les jeunes

Outre le Programme des jeunes forestiers, le MRN administre plusieurs autres programmes pour les jeunes. Le gouvernement a institué, en 1988, la Brigade des jeunes environnementalistes pour offrir des occasions d'emploi aux jeunes âgés de 15 à 24 ans, dans les domaines de la conservation et de la protection de l'environnement. En vertu de ce programme, le MRN a assumé la responsabilité de 74 projets et créé 423 emplois d'une durée variant de deux mois à un an.

Toujours en 1988, un programme d'été a permis à 1 641 élèves d'obtenir un emploi de saison dans les domaines de la conservation, de la gestion des ressources et de l'administration.

Connaître les risques

La Section de la santé et de la sécurité au travail veille à l'application des nouvelles lois fédérales et provinciales sur le droit de savoir, qui prescrivent aux employeurs d'informer leur personnel des risques ou des matières toxiques auxquels il s'expose sur le lieu de travail. Le nouveau Système ontarien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail sera intégré, au cours de 1989, à tout le cadre général du travail ministériel.

Activités de perfectionnement

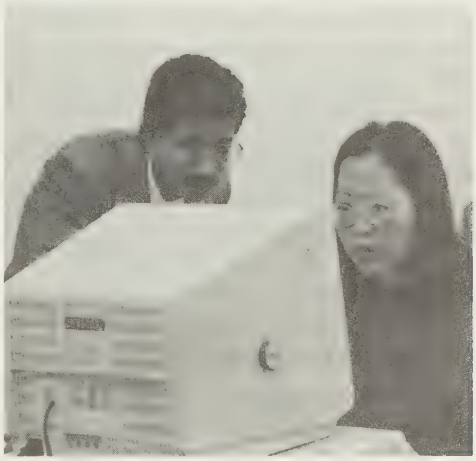
Afin de remplir son rôle dans le contexte changeant de la gestion des ressources, il est essentiel que le Ministère mette à la disposition de ses cadres les moyens d'une formation et d'un perfectionnement appropriés. Il appartient à la Section du perfectionnement de fournir un soutien aux cadres en matière de formation et d'élaboration de méthodes et de matériel. En 1988, un plan de formation en gestion comprenant des programmes d'orientation et d'auto-évaluation à l'intention des cadres a été élaboré et mis en oeuvre. Le personnel du Ministère a également accès à des cours de formation en gestion.

La Semaine du MRN se rend dans le Nord

Cette année, la Semaine que le MRN consacre avec succès aux activités de perfectionnement avait une saveur nordique. Après deux années au Collège Sir Sandford Fleming de Peterborough, la Semaine du MRN s'est déplacée au Sault College de Sault Ste. Marie. À cette occasion, environ 1 460 personnes ont assisté à des cours sur des

Administration

La Division de l'administration soutient, facilite et évalue la multitude de programmes et d'activités de gestion des ressources auxquels se consacrent les 3 700 personnes qui forment l'effectif permanent du MRN et les quelque 10 000 personnes employées à titre occasionnel ou contractuel. Elle comprend les services de communications, de gestion des ressources humaines et les services juridiques. Au sein de la Division, le Groupe de l'administration et des finances regroupe les directions suivantes : services administratifs, ressources financières, vérification interne et service des systèmes.







Toponymie

Lorsque la *Loi sur les services en français* entrera en vigueur en novembre 1989, toutes les publications du MRN destinées au public, à l'échelle de la province y compris les cartes et les répertoires géographiques, seront présentées en version bilingue. La Section de toponymie a participé aux travaux des comités visant à aider la Direction à respecter son engagement de mettre en application la nouvelle loi.

Cet effort comporte la traduction de la nomenclature toponymique en français et la mise en oeuvre d'une politique de bilinguisme en matière de cartographie. Depuis 1988, un groupe d'étude s'est rendu dans les régions francophones de l'Ontario pour réunir l'information sur les usages toponymiques de la collectivité franco-ontarienne d'aujourd'hui.

Détection des feux de forêt

Un projet visant à prédire la propagation des feux de forêt dans la région du Centre-Nord s'est avéré très utile en 1988, année qui vient en deuxième position parmi les pires saisons des incendies. Le Centre ontarien de télédétection (COT) a également mis à la disposition du personnel préposé à la lutte contre les incendies l'information cartographique sur les caractéristiques des peuplements recueillie à l'aide de l'analyse informatique des données de satellite pour son utilisation dans un programme d'ordinateur susceptible de prédire la propagation des feux de forêt. Le succès du projet indique que la même méthode pourrait trouver application dans les autres régions de la province.

Le MRN collabore également avec la Commission géologique de l'Ontario pour élaborer des méthodes aptes à intégrer les données géologiques aux images radar de manière à rendre possible l'analyse de toute une gamme de rehaussements, de comparaisons et d'affichages. De concert avec l'industrie privée, le MRN a offert des sessions de formation à l'intention de chercheurs venant de Thaïlande et de Malaysie, sur l'analyse des données informatiques recueillies à l'aide de la technologie de télédétection.

Terres autochtones

Le MRN a créé, en janvier 1989, une Section des terres autochtones chargée de mettre en oeuvre les politiques et les programmes afférents aux terres de la Couronne et aux populations autochtones. Cette section fournit l'expertise sur les questions touchant aux terres et aux ressources qui font l'objet de réclamations territoriales de la part des Indiens et est chargée des négociations qui aboutiront à la concession de terres de la Couronne pour la création de nouvelles réserves indiennes et à des agrandissements des réserves existantes.La Section gère également les programmes visant à l'exploitation des ressources naturelles pour le bienfait économique des peuples autochtones et travaille en collaboration avec la Direction générale des affaires autochtones de l'Ontario en vue de trouver une solution à un certain nombre de questions ayant trait aux ressources.

Utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion

Plus de 400 lots pour chalets ont été vendus ou donnés en location sur les terres de la Couronne du Nord de l'Ontario depuis 1987, dans le cadre de l'initiative provinciale d'utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion économique. D'autres projets entrepris en vertu du programme comprennent l'installation d'une tourbière au nord-est de Cochrane ainsi que 50 acres d'une bleuetière et d'un projet de casier d'aquaculture, tous deux près d'Atikokan.

L'étude destinée à l'amélioration des politiques ministérielles d'utilisation des terres s'est poursuivie au cours de 1988, avec accent sur l'implantation d'industries non axées sur les ressources, le tourisme commercial, les projets hydro-électriques, l'extraction de la tourbe et l'aquaculture. À cette fin, on a consulté les représentants de plus de 30 groupes d'intérêt et d'organismes du gouvernement fédéral et provincial.

On a également entrepris d'étudier la demande qui s'exprime pour l'aménagement de chalets sur les terres de la Couronne et des répercussions économiques d'une telle initiative. L'étude servira de fondement pour la définition de l'orientation à long terme du programme.

Projets hydro-électriques

Au cours de l'exercice 1988-1989, le MRN a approuvé la construction de 14 centrales hydro-électriques comportant un investissement d'environ 100 000 000 $ de la part du secteur privé. Le ministre a également donné son approbation à une nouvelle politique et à des lignes de conduite visant à accorder et aménager des sites aptes à favoriser un développement hydro-électrique ordonné et respectueux des exigences environnementales.

Trois emplacements ont été accordés par voie d'appel d'offres, y compris pour un projet de centrale électrique de 20 000 000 $ située sur la rivière Black près de Terrace Bay. L'aménagement de la centrale de la rivière Black a été accordé à un consortium auquel participe la bande indienne de Pic Heron Bay. On prévoit que le projet créera des emplois permanents pour les membres de la bande.

Données géographiques

La demande du public pour avoir accès aux données du projet de géomatique mis en oeuvre par le MRN va croissant et, en 1988, le Ministère a répondu à plus de 900 requêtes provenant de forestiers, de géographes et d'autres sources. La géomatique est un système qui rassemble l'information sur les terres, les caractéristiques naturelles et les transformations opérées par l'homme sous une forme informatisée facilement accessible.

La géomatique permet d'emmagasiner, de mettre en corrélation et d'analyser des données sur tous les domaines, allant de la configuration géographique et des conditions du sol aux collecteurs pluviaux et aux lignes électriques. En 1989, quelque 750 cartes topographiques numériques ont été dressées par passation de contrat avec le secteur cartographique ontarien. La technologie est en effet un outil qui s'avère aussi fructueux dans des domaines traditionnels comme celui de la cartographie.

Un projet pilote visant à faire l'essai de la géomatique dans les bureaux de district du MRN a débuté à Cambridge et Timmins.

La demande du public pour avoir accès aux données du projet de géomatique mis en oeuvre par le MRN va croissant et, en 1988, le ministère a répondu à plus de 900 requêtes provenant de forestiers, de géographes et d'autres sources.

Afin de permettre une meilleure gestion de cette ressource, le MRN a présenté la *Loi de 1988 sur les agrégats*. La nouvelle loi favorise la réhabilitation des puits et des carrières et met davantage l'accent sur l'aspect environnemental.

inférieure de la Thames en vue d'assurer une protection contre les crues à 719 habitations situées à proximité des ruisseaux Indian et McGregor à Chatham.

La deuxième étape du projet de gestion des glaces de Belleville, au coût de 7 500 000 $, a été terminée. Le projet prévoyait la construction du barrage Arthur Holgate sur la rivière Moira, en amont de Belleville, afin de prévenir les problèmes chroniques de l'embâcle et des inondations qui s'ensuivent.

Protection des terres publiques

Le gouvernement a approuvé, au printemps de 1988, certaines modifications de la *Loi sur les terres publiques* permettant ainsi au MRN de mieux protéger et gérer les terres publiques de l'Ontario. Les personnes qui déversent illégalement des déchets ou qui érigent des constructions sur des terres de la Couronne sont tenues de remettre en état ou de réhabiliter ces terres. Les amendes pour infraction à la loi ont également été augmentées.

Les changements administratifs prévus par la loi faciliteront la tâche des personnes qui travaillent ou qui construisent sur des terres de la Couronne. Un seul permis de travail polyvalent a remplacé toutes les autorisations exigées par le passé avec une rationalisation du processus à l'avantage de cette clientèle.

Les modifications de la *Loi sur les terres publiques* prévoient également l'annulation des lettres patentes relatives aux bien-fonds, procédé qui permettra de rendre accessibles un plus grand nombre de terres de la Couronne à de fins de prospection minière.

Importance des agrégats

L'Ontario a produit, en 1988, 185 millions de tonnes de sable, gravier et pierre qui, conjointement avec des produits dérivés tels que le ciment, la chaux et la brique, contribuent directement à l'essor de l'économie provinciale pour une valeur de 1 500 000 000 $. Afin de permettre une meilleure gestion de cette ressource, le MRN a présenté la *Loi de 1988 sur les agrégats*, qui prévoit une refonte de toutes les lois régissant l'extraction des agrégats y compris la *Loi sur les puits d'extraction et les carrières*, la *Loi sur l'enlèvement du sable* et, en partie, la *Loi sur les mines*.

La nouvelle loi favorise la réhabilitation des puits et des carrières et met davantage l'accent sur l'aspect environnemental. Elle prévoit également une rémunération financière pour les municipalités et une plus grande participation à la concession et à l'examen des exploitations d'agrégats.

De nouvelles publications sont en cours de préparation pour faire connaître la loi à l'industrie et au public. Le MRN a en outre publié un rapport décrivant les méthodes de réhabilitation des puits et des carrières à des fins de production forestière, ainsi qu'un rapport en trois volumes sur les industries de la pierre calcaire de l'Ontario.

Directives sur les routes d'accès

Le MRN est appelé à gérer le plus vaste réseau de routes de l'Ontario, si l'on compte le réseau de routes d'accès sur les terres de la Couronne, long de 35 000 kilomètres, et les besoins de nouveaux ponts et routes qui chaque année se déclarent.

Pour veiller à ce que ces routes soient construites dans le respect de notre milieu naturel, le ministère a publié un guide intitulé *Directives environnementales pour la construction de routes d'accès et de traversées de cours d'eau.*

Le Ministère a aussi élaboré une politique exigeant que tous les nouveaux ponts construits sur les terres de la Couronne soient conçus pour soutenir en toute sécurité la charge utile. Ils feront, à cette fin, l'objet d'une inspection obligatoire et des panneaux portant indication de la charge nominale tolérée doivent être affichés pour renseigner les usagers.

Combustibles minéraux

L'année dernière, la production de pétrole s'est accrue de 35 pour 100 en Ontario, tandis que la production totale contribuait pour 85 000 000 $ à l'économie provinciale. Dans le Sud-Ouest de l'Ontario, on a enregistré une augmentation de 98 pour 100 du nombre de permis délivrés pour le forage de puits, ce qui a amené à la découverte de 30 nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

Dans le cadre du programme des minéraux combustibles du MRN, signalons une nouvelle initiative qui tend à accélérer l'étude des demandes de réglementation des espacements visant à contrôler les emplacements des puits de pétrole et de gaz. On a annoncé l'application de dix-huit nouvelles dispositions qui assureront un développement ordonné ainsi que la conservation des gisements de pétrole et de gaz.

s'étendent depuis la partie méridionale du lac Huron en passant par les lacs Sainte-Claire et Érié, jusqu'à proximité de Grimsby sur les rives du lac Ontario.

Planification de la plaine inondable

Une nouvelle déclaration de principes sur la planification de la plaine inondable a reçu l'approbation du gouvernement de l'Ontario en août 1988. La déclaration, énoncée conjointement par le MRN et le ministère des Affaires municipales, donne aux municipalités une latitude et des possibilités accrues en matière de participation publique au processus local de prise de décision, et tient davantage compte des conditions qui prévalent sur le plan local. Toutefois, le concept sous-jacent à la gestion des plaines inondables demeure le même, à savoir qu'aucun nouveau projet de construction ne devrait être permis dans les zones exposées aux crues ou dans des conditions susceptibles d'aggraver l'inondation des terres habitées actuellement.

Meilleure prévision des crues

Un Comité de liaison du Centre de prévision des débits a été constitué selon des lignes nouvelles pour donner des conseils sur les politiques et les programmes de prévision des crues et d'intervention d'urgence en Ontario. Le MRN est également en voie de préparer des normes en matière de prévision des crues, de mettre sur pied le plan d'un réseau limnigraphique provincial et d'étudier la possibilité de fournir à la clientèle des prévisions météorologiques.

En 1988, le Centre de prévision des débits a signalé 50 alertes d'inondation et publié 230 bulletins météorologiques.

Étude des offices de protection de la nature

Les 38 offices de protection de la nature que compte l'Ontario ont été établis à l'origine essentiellement pour répondre aux besoins exprimés sur le plan local en matière de gestion des eaux et de contrôle des inondations. Aujourd'hui, près de 40 ans plus tard, les offices ont étendu leurs programmes pour inclure les activités de loisirs, la gestion de la forêt et de l'habitat faunique, l'éducation dans le domaine de la conservation, la protection des terres marécageuses et la protection du patrimoine.

Un comité interministériel formé des représentants des ministères des Richesses naturelles, de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Tourisme et des Loisirs, des Affaires municipales et du Trésor et de l'Économie a procédé à une étude des responsabilités, de la structure, de la composition et des mécanismes de financement des offices de protection de la nature. En juin 1988, le comité publiait son rapport soumis à l'examen et aux remarques du public.

Les recommandations préconisent le regroupement des petits offices de protection de la nature dans le Sud de l'Ontario afin de faire un meilleur usage de leurs fonds et de fournir des services mieux harmonisés dans la province. Le comité a également conseillé de réduire le nombre des membres du comité d'administration et de remplacer les méthodes de financement des offices par un système uniforme de taux de subvention établis en fonction d'une évaluation préalable et de la population desservie, à l'avantage des petits offices de protection de la nature.

Bien que le rapport du comité interministériel ait suscité des réactions unanimes en ce qui concerne la nécessité d'une réforme, le consensus n'a pas été fait sur toutes les questions. Ainsi, l'adjoint parlementaire au ministre des Richesses naturelles a été désigné pour présider un comité appelé à résoudre les questions en suspens. Ce comité comprend un représentant du MRN, de l'Association des offices de protection de la nature de l'Ontario et de l'Association of Municipalities of Ontario.

Projets locaux des offices de protection de la nature

En 1988, le MRN a accordé des subventions d'une valeur de 42 900 000 $ aux offices de protection de la nature, y compris des subventions de 22 500 000 $ destinées aux projets d'immobilisations. Les subventions d'équipement pour la lutte contre les inondations s'élevaient à 8 900 000 $ et 3 500 000 $ ont été consacrés aux projets de contrôle de l'érosion. De plus, 2 000 000 $ ont été alloués à l'administration des programmes et aux opérations de gestion des terres et des eaux.

Parmi les projets importants inaugurés en 1988, signalons un programme quinquennal de contrôle des inondations de 12 000 000 $ entrepris par l'Office de protection de la nature de la vallée

Une nouvelle déclaration de principes sur la plaine inondable a reçu l'approbation du gouvernement en août 1988. La déclaration donne aux municipalités des possibilités accrues en matière de participation publique au processus de prise de décision, et tient davantage compte des conditions qui prévalent sur le plan local.

Le MRN élabore une stratégie de conservation afin d'encourager l'utilisation efficace et soutenue des ressources en eau. Cette stratégie tient compte des inquiétudes exprimées quant à une pénurie d'eau pouvant résulter d'une consommation d'eau accrue et d'un réchauffement de la planète.

Loi sur le contrôle du transfert de l'eau

En 1988, l'Ontario a pris des mesures visant à affirmer ses pouvoirs de contrôle et de gestion sur la sécurité à long terme des ressources en eau de la province. La Loi de 1988 sur le contrôle du transfert de l'eau interdit tout transfert d'eau en dehors de l'un ou l'autre des quatre bassins hydrographiques de la province sans l'approbation de la ministre des Richesses naturelles, y compris les transferts d'un bassin hydrographique à un autre dans les confins de l'Ontario ou vers un bassin hydrographique provincial situé dans le territoire d'une autre province. La loi interdit en outre tout transfert d'eau vers d'autres pays. Elle s'applique à tout transfert d'eau projeté, que ce soit par dérivation ou transport par chemin de fer, pipeline, camion ou navire, sans que cette énumération soit limitative.

Conservation de l'eau

L'été de 1988, plus long et chaud qu'à l'accoutumée et l'un des plus secs des années récentes, a mis en évidence la nécessité d'assurer la protection et la conservation d'eau potable et pure en Ontario. Le MRN élabore une stratégie de conservation d'eau afin d'encourager une utilisation plus efficace et soutenue des ressources en eau de la province. Cette stratégie, conjointement avec d'autres dispositions prises à l'échelle provinciale, tient compte des inquiétudes croissantes exprimées quant à une pénurie de l'approvisionnement en eau pouvant résulter d'une consommation plus importante et d'un réchauffement du climat de la planète. La stratégie de conservation a quatre volets :

- sensibiliser le public en la matière et le rendre conscient de la nécessité des efforts de conservation;
- favoriser la recherche et l'application de technologies et de méthodes de conservation de l'eau;
- rechercher les moyens aptes à encourager la conservation de l'eau;
- promouvoir une communication et une coopération meilleures sur les questions touchant à la gestion de l'eau.

Gestion des rives

Le programme de gestion des rives du MRN est conçu pour prévenir la perte de vies humaines et minimiser les dommages matériels associés aux inondations et à l'érosion.

Le personnel du Ministère, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, a procédé à l'élaboration d'une déclaration de principes précisant l'attitude de l'Ontario sur les risques d'inondation et d'érosion dans les zones riveraines du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. La politique donnera des directives aux municipalités et aux autres organismes préposés à l'aménagement du territoire en tenant compte des risques afférant aux zones littorales dans les plans de gestion municipale.

À ce jour, trois bases de données spécialisées qui rassemblent l'information accessible en matière de gestion des rives sont en opération et une quatrième est sur le point de l'être. En outre, une base de données fournit l'information sur le déferlement des vagues le long des rives des Grands Lacs; la deuxième fournit des détails sur la localisation et la mesure du mouvement sédimentaire et la troisième précise les niveaux de crue à récurrence de 100 ans pour les Grands Lacs en prenant en compte les niveaux élevés atteints par les eaux au milieu des années 80. Une quatrième base de données permet la surveillance constante des taux récessifs d'érosion dans divers sites représentatifs des Grands Lacs. Le personnel du MRN a en outre apporté son concours aux travaux de la Commission mixte internationale sur les niveaux d'eau variables dans le bassin des Grands Lacs.

Programme Canada-Ontario de réduction des dommages causés par les inondations

Ce programme conjoint fédéral-provincial prévoit la préparation de cartes de risques de crue utilisées pour enrayer l'urbanisation dans les zones susceptibles d'être inondées. Soixante-six projets ont été entrepris au cours de 1988 dans le cadre de ce programme, outre un certain nombre d'études techniques de diverse nature.

Un programme pluriannuel de photographie aérienne et de cartographie de tout le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent a commencé en 1988. Ainsi, des projets de surveillance au sol et de photographie aérienne et une base de données cartographiques ont été réalisés pour les rives qui

Terres et eaux

Presque 87 pour 100 des terres de l'Ontario appartiennent à la Couronne et un cinquième environ de la superficie de la province est recouverte d'eau. Le Groupe des terres et des eaux du MRN assure la gestion de ces terres et eaux publiques. Les programmes s'étendent à la gestion des rives et à la prévision des inondations et comprennent les services de cartographie, d'arpentage et de télédétection, le soutien financier et technique aux offices de protection de la nature ainsi que la gestion des ressources de pétrole, d'agrégats, de tourbe et d'énergie hydro-électrique.





Sécurité de la navigation

Le Bureau de la navigation de plaisance, avec la collaboration d'autres utilisateurs des ressources, favorise la sécurité de la navigation. À cette fin, il mène une campagne active de sensibilisation dans le cadre du projet ASM, Agence de sécurité maritime. Au cours de l'exercice 1988-1989, le Bureau a publié une nouvelle version des Règlements de la navigation de plaisance qui illustre et regroupe les renseignements émanant de divers organismes gouvernementaux à l'adresse des plaisanciers. Le Bureau coordonne l'examen, sur le plan provincial, de 12 projets fédéraux d'expansion de ports et poursuit l'étude des cas de décès occasionnés par la navigation de plaisance en Ontario.

Parcs et loisirs de plein air

En 1988, le réseau des parcs provinciaux de l'Ontario a accueilli 7,8 millions de visiteurs, résidents et touristes.

En mai 1988, une nouvelle politique des parcs axée sur la protection des ressources a été annoncée. Cette politique prévoit d'ajouter des nouveaux parcs, pour en porter le total à 261, et préconise une protection accrue des sites ayant une valeur culturelle et naturelle importante.

Protection accrue des parcs

Les parcs provinciaux de l'Ontario sont classés dans six catégories : parcs sauvages, réserves naturelles, parcs historiques, parcs naturels, parcs aquatiques et parcs de loisirs.

En vertu de la nouvelle politique, la chasse est interdite à l'intérieur des parcs sauvages et des réserves naturelles. Les activités minières, la construction hydro-électrique et la coupe de bois sont interdites dans l'ensemble du réseau (à l'exception du parc Algonquin et du lac Supérieur où la coupe forestière peut se poursuivre). La pêche commerciale, le piégeage, la récolte de riz sauvage et la pêche à l'appât seront progressivement éliminés sur une période de 21 ans à compter du 1er janvier 1989.

La politique ministérielle met également l'accent sur la participation du public à la gestion des parcs en l'invitant à seconder l'élaboration de plans de gestion visant à définir la vocation des parcs, ainsi que les installations et les services offerts.

Revitalisation des parcs

Le MRN s'apprête à célébrer, en 1993, le 100e anniversaire du réseau des parcs provinciaux et, à cette occasion, il a mis en oeuvre un plan quinquennal de revitalisation des parcs. Au cours de l'exercice 1988-1989, deuxième année du programme, environ 5 400 000 $ ont été consacrés à l'amélioration des parcs. Parmi les projets réalisés, on compte la construction de pavillons de toilettes avec douches dans 10 parcs provinciaux, la rénovation d'installations existantes, l'amélioration de conduites d'eau et d'égouts ainsi que d'aires de stationnement et de routes.

Aide fiscale à la nature

Un pas important en faveur de la protection du patrimoine naturel de l'Ontario sur les terres privées a été fait en 1988 par l'introduction du Programme de remise fiscale sur les terres protégées. En vertu du programme, les propriétaires de terres protégées peuvent bénéficier de remises de l'impôt foncier allant jusqu'à 100 pour 100. Les aires désignées comprennent les terres marécageuses classées dans les catégories 1, 2 et 3, les Zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) du patrimoine provincial, les sites naturels de l'escarpement du Niagara, les terres non productrices appartenant aux offices de protection de la nature et d'autres terres appartenant à des organismes à but non lucratif.

Le programme a pour objet de reconnaître, de favoriser et d'appuyer la protection à long terme de certaines catégories de zones protégées qui correspondent aux objectifs de préservation du patrimoine naturel de la province.

Environ 372 000 hectares de terres, situées pour la plupart dans le Sud de l'Ontario, ont été désignées comme étant des zones protégées. Les propriétaires fonciers admissibles peuvent présenter leur demande d'ici au 31 décembre 1990 afin de se prévaloir du programme de remise d'impôt applicable aux années 1987 et 1988.

Le MRN célébrera, en 1993, le 100e anniversaire du réseau des parcs provinciaux et, à cette occasion, il a mis en oeuvre un plan quinquennal de revitalisation des parcs. En 1988-1989, deuxième année du programme, environ 5 400 000 $ ont été consacrés à l'amélioration des parcs.

En 1988, plus de 3 000 enseignants ont suivi 130 stages d'initiation pour transmettre aux élèves des connaissances sur la faune, l'aménagement de l'habitat, les techniques de gestion et les programmes de recherche.

Recherche sur l'habitat

Un atelier organisé en novembre 1988 à Thunder Bay par le MRN en vertu de l'Entente Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières, a réuni les forestiers, les biologistes, les écologistes et les représentants des industries forestière et touristique pour étudier les répercussions des pratiques existantes de gestion forestière sur l'orignal et le poisson, ainsi que sur le tourisme. On a délimité les zones qui nécessitent une recherche scientifique plus poussée et proposé celles où il sera opportun de procéder à des études. Les participants ont mis au point un modèle conceptuel devant servir de point de départ pour de futures recherches interdépendantes.

Participez!

Quelque 5 200 personnes ont consacré, en 1988, plus de 50 000 heures de travail à 166 projets réalisés dans le cadre du Programme de participation communautaire à la gestion de la faune (PPCGF). Chaque année, le réseau des volontaires associés au programme va croissant et les participants travaillent avec enthousiasme à des projets nouveaux et toujours plus nombreux tendant à réhabiliter l'habitat faunique, à entreprendre des recherches ou à augmenter les populations animales. Parmi les projets récents, signalons ceux qui consistent à apporter un soutien au Programme sur les oiseaux reproducteurs rares de l'Ontario, à dresser des haies servant d'abri aux oiseaux et aux animaux, à gérer des étangs de castors, à ensemencer des champs de trèfle et à améliorer l'habitat du chevreuil.

Atout-faune, un projet emballant

Le projet «Atout-faune» est un des programmes éducatifs mis de l'avant par le MRN qui ont connu le plus vif succès. En 1988, plus de 3 000 enseignants ont suivi 130 stages d'initiation aux méthodes didactiques les plus aptes à transmettre aux élèves les connaissances sur la faune, l'aménagement de l'habitat, les techniques de gestion et les programmes de recherche.

Un ouvrage de référence sur la fourrure

Un ouvrage exhaustif sur les animaux à fourrure et le commerce de la fourrure en Amérique du Nord a été publié par le MRN et l'Ontario Trappers Association. Intitulée *Wild Furbearer Management and Conservation in North America*, cette encyclopédie de 1 168 pages, dont la préparation a duré plus de quatre ans, a été le fruit de la collaboration de 104 spécialistes. L'accent est mis sur la biologie et les caractéristiques de l'habitat de tous les animaux à fourrure d'Amérique du Nord et le livre traite de sujets aussi divers que l'histoire de la pelleterie, ainsi que les techniques et principes de gestion des fourrures.

Les éditeurs se sont vu remettre le prestigieux prix annuel de la Wildlife Society pour le meilleur ouvrage sur la faune en Amérique du Nord.

Programme de chasse à l'arc

À l'automne de 1988, le MRN a inauguré, de concert avec les associations de sportifs et de chasseurs à l'arc, un programme éducatif bénévole s'adressant aux chasseurs à l'arc. Deux séances de formation à l'intention des instructeurs ont eu lieu et quelque 90 nouveaux instructeurs se sont vu décerner un certificat d'aptitude.

Agents de protection de la nature

Les 240 agents de protection de la nature du MRN ont pour mission de faire observer les lois fédérales et provinciales régissant la pêche, l'habitat faunique et les espèces végétales protégées ainsi que les règlements sur les parcs provinciaux et les terres publiques. Ils ont également pour tâche d'informer le public sur la gestion des ressources naturelles en s'adressant aux groupes communautaires et en donnant des conférences dans les écoles, les clubs et devant de larges auditoires.

En 1988, les agents de protection de la nature aidés de 395 adjoints ont rejoint quelque 453 929 utilisateurs des ressources. Ils ont adressé 15 299 avertissements et déposé 7 588 accusations pour infractions aux règlements de la pêche et de la chasse, en vertu de la *Loi sur la chasse et la pêche* (Ontario), de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* (Canada), de la *Loi sur les pêcheries* (Canada) et d'autres lois et règlements. Les personnes contrevenant à ces lois se sont vu infliger des amendes s'élevant à 704 500 $.

cations aux règlements régissant la chasse à l'orignal.

Le MRN a réintroduit la chasse en groupe à l'orignal durant la saison de 1988 et envisage l'application d'un système de demande collective. La saison de chasse à l'orignal a été retardée d'une semaine pour mieux protéger l'orignal adulte durant la saison de l'accouplement. Le MRN a aussi élaboré et appliqué des directives destinées à protéger l'habitat de l'orignal dans les zones où s'effectue l'exploitation du bois.

Soutien au programme sur le chevreuil

Un sondage effectué l'année dernière auprès des chasseurs de chevreuil a révélé que 74 pour 100 des chasseurs interrogés se disaient satisfaits ou très satisfaits du programme de récolte sélective, tandis que 18 pour 100 étaient dans une certaine mesure insatisfaits. La population de chevreuils de l'Ontario est en constante augmentation et est estimée à plus d'un quart de million, soit plus du double qu'en 1980. Le programme de récolte sélective du MRN est conçu pour garder le troupeau à peine en deçà du seuil de tolérance du territoire où le chevreuil habite. Cela contribue à maintenir la viabilité du troupeau et empêche les fluctuations radicales que la surpopulation entraîne.

Gestion de l'ours noir

Une nouvelle politique visant à créer des zones de gestion de l'ours noir à l'intention des exploitants touristiques est entrée en vigueur pour la saison de chasse du printemps 1989. Son application améliorera la gestion de la population d'ours noirs de l'Ontario en réduisant les occasions de conflit entre les exploitants et en établissant un système qui permettra d'exercer une meilleure gestion de la récolte.

L'ours aujourd'hui

Les chercheurs de la faune au MRN ont examiné les résultats des études menées sur le terrain au cours des quelques dernières années relativement à l'ours noir et à l'ours polaire. Les études indiquent que les ours polaires qui hibernent sur les côtes ontariennes de la Baie d'Hudson sont la plus féconde des sous-espèces d'ours polaire du Canada. Chez l'ours noir, cependant, la femelle ne peut, en général, avoir d'ourson avant le sixième été, après quoi elle mettra bas en moyenne 1,7 petit par an jusqu'à ce ce qu'elle meure de vieillesse, vers l'âge de 18 ans. Les chercheurs estiment que ces bas taux de reproduction sont peut-être attribuables au manque de nourriture.

Le dindon sauvage

Un programme destiné à introduire le dindon sauvage en Ontario a été entrepris en 1984, grâce à la collaboration active du MRN, de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et d'autres groupes de protection de la nature. Depuis, le dindon s'est multiplié rapidement et on en dénombre actuellement plus de 6 000. Un programme de capture et de remise en liberté a été mis en oeuvre l'année dernière dans plusieurs régions afin d'accélérer le repeuplement du dindon sauvage dans tout le Sud de l'Ontario.

Une saison annuelle de chasse contrôlée annuelle du dindon sauvage s'est tenue dans le district de Napanee en 1988. Les 500 chasseurs participants ont préalablement suivi des séances de formation obligatoires et ont récolté 71 de ces oiseaux insaisissables.

Espèces en voie de disparition

Depuis 13 ans, le MRN poursuit un projet aidant à réintroduire le faucon pèlerin dans la nature en l'élevant en captivité et en le remettant en liberté. En 1988, le personnel du MRN a signalé avec satisfaction qu'un couple de faucons pèlerins élevés et remis en liberté avait nidifié et eu deux petits. En outre, trois femelles relâchées en Ontario avaient réussi à se reproduire dans d'autres régions de l'est du continent nord-américain en donnant naissance à au moins cinq petits. Toujours en 1988, 29 jeunes faucons pèlerins ont été remis en liberté dans le Sud de l'Ontario, ce qui porte le nombre d'oiseaux relâchés depuis le début du projet à 172. Les efforts du MRN pour sauvegarder la présence de ce splendide oiseau de proie ont été soutenus, comme par le passé, par le dévouement de plusieurs associations et groupes de bénévoles.

Le MRN travaille également à protéger d'autres espèces menacées ou en voie de disparition. Le Ministère s'est associé au Programme de rétablissement du pluvier siffleur pour élaborer des stratégies de gestion visant à ramener cet oiseau menacé. De plus, huit espèces ou sous-espèces de serpents ont été protégés en vertu de la *Loi sur la chasse et la pêche*.

La population de chevreuils de l'Ontario est en constante augmentation et est estimée à plus d'un quart de million, soit plus du double qu'en 1980.

Gestion de la faune

Outre le maintien des activités de chasse, de piégeage et d'observation, les programmes de gestion de la faune du MRN prévoient la protection des espèces en voie de disparition, la sauvegarde ou la restauration de l'habitat faunique et la sensibilisation du public en la matière.

Outre le maintien des activités de chasse, de piégeage et d'observation, les programmes de gestion de la faune du MRN prévoient la protection des espèces en voie de disparition, la sauvegarde ou la restauration de l'habitat faunique et la sensibilisation du public en la matière. La Direction de la faune effectue également des recherches portant, par exemple, sur la lutte contre la rage ou sur l'écologie du cerf de Virginie et encourage le public à prendre part aux programmes de participation communautaire à la gestion de la faune.

Politique de planification des terres marécageuses

Environ 75 pour 100 des terres marécageuses du Sud de l'Ontario ont été perdues par suite du drainage à des fins agricoles ou urbaines, ou ont été détruites par l'érosion survenue depuis le début du siècle. Ces marécages, marais et tourbières représentent un habitat faunique vital et des terrains essentiels pour le contrôle des inondations et de la pollution. En octobre 1988, le gouvernement a approuvé un énoncé de politique visant à protéger les terres marécageuses qui ont une grande importance pour la province.

L'énoncé de politique, intégré à la *Loi provinciale sur l'aménagement du territoire*, entend aider les organismes préposés à l'aménagement, les villes et les municipalités, à catégoriser et à protéger les terres marécageuses d'importance placées sous leur compétence.

Oiseaux aquatiques et terres marécageuses

Malgré la sécheresse qui a durement frappé les Prairies et le nombre généralement bas d'oiseaux aquatiques sur le continent, la population de canards et d'oies est demeurée à de hauts niveaux durant l'année 1988. En 1988, en vertu d'une deuxième entente signée entre Canards Illimités Canada et le MRN, 19 300 000 $ en cinq ans seront affectés à l'entretien, à la création et à la régénération de 10 000 hectares constituant l'habitat des oiseaux aquatiques.

Les terres marécageuses constituent pour ces oiseaux d'importantes zones de nidification et de halte et sont l'habitat d'une faune nombreuse et variée. Le plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un projet trouvant application à l'échelle continentale et auquel ont souscrit en 1986 les gouvernements canadien et américain afin de préserver et de réhabiliter les terres marécageuses. En 1988, l'Ontario mettait sur pied son premier projet conforme au plan, soit la protection et la réhabilitation de la baie Matchedash, à la pointe sud-est de la baie Georgienne. Le projet prévoit l'acquisition et la réhabilitation de 2 157 hectares de terres marécageuses durant les sept prochaines années, au coût de plus de 8 000 000 $.

Recherche sur la rage

La recherche visant à enrayer la rage a connu beaucoup de succès au cours de l'année dernière.

- Une préparation génique contre la rage mise au point par des chercheurs de l'Université de Toronto et de l'Université McMaster d'Hamilton a pu aboutir à un vaccin oral en vue d'immuniser la mouffette contre le virus. Dans le passé, aucun vaccin n'avait pu être administré par voie buccale, mais les essais ont démontré que la nouvelle préparation permettait d'atteindre un taux élevé d'immunité.
- Un projet expérimental réalisé à Scarborough par les chercheurs du MRN sur des mouffettes capturées, vaccinées, puis remises en liberté a donné des résultats positifs. Au début de l'été, 60 pour 100 de la population de mouffettes de la région a été vaccinée et seul un cas de rage de la mouffette s'est déclaré en 1988 dans la région faisant l'objet d'étude.
- L'équipe de recherche sur la rage du MRN a également analysé les résultats des essais sur le terrain réalisés en 1987 par largage d'un appât pouvant être produit en grandes quantités en vue de l'immunisation du renard. Elle a constaté que, tandis que le vaccin avait bien toléré les chaleurs extrêmes sans perdre de son efficacité, les renards qui s'étaient limités à mordiller l'appât sans percer la poche de plastique n'avaient pas été vaccinés. Les animaux qui avaient pu venir en contact avec le vaccin avaient par contre été protégés presque à 100 pour 100 contre la maladie.

Réexamen de la chasse à l'orignal

La population d'orignaux de l'Ontario continue d'augmenter et atteint maintenant quelque 120 000 animaux. L'étude du programme de récolte sélective a été achevée en 1989 et a amené plusieurs modifi-

Empoissonnement

En 1988, le MRN a introduit dans 1 100 lacs de la province quelque 12 millions de poissons d'une douzaine d'espèces différentes. Dans le cadre de son programme visant à réintroduire le saumon atlantique dans les eaux du lac Ontario et la variété Skamania de saumon steelhead dans le lac Huron, le MRN a acheté 220 000 oeufs de ces espèces.

En vertu du Programme d'encouragement à la productivité aquicole, les pisciculteurs ont reçu des subventions de l'ordre de 100 000 $ sur une période de 18 mois se terminant en mars 1989 pour des projets tels que la construction de bassins d'élevage avec réduction des déchets à la source et l'installation de systèmes de recyclage pour l'accroissement de la production.

Poisson d'élevage

La nouvelle frayère de Tarentorus située près de Sault Ste. Marie est entrée en fonction à l'automne de 1988. Cette installation construite au coût de 7 400 000 $ est en mesure d'élever annuellement 1,6 million de poissons destinés pour la plupart au lac Supérieur.

La construction de la station piscicole de Blue Jay Creek sur l'île Manitoulin a débuté en août 1988. Cette installation d'élevage précoce aura une capacité de production de 1,2 million de fretins par an.

Recherche : faits saillants

- Le saumon atlantique, disparu de l'Ontario depuis plus d'un siècle, a été réintroduit dans deux affluents du lac Ontario — la rivière Credit et le ruisseau Wilmot près de Newcastle — dans le cadre d'un projet décennal visant à rétablir l'espèce. Le MRN a édicté des règlements pour la protection du saumon pendant la phase de l'étude et demande aux pêcheurs à la ligne de rejeter à l'eau tout saumon qu'ils pourraient capturer dans les quelques années à venir.
- Plus de 1 400 chercheurs et gestionnaires des pêches provenant de tous les pays du monde ont assisté au Congrès annuel de l'American Fisheries Society pendant quatre jours à Toronto, en septembre 1988, sous l'égide du MRN. Les 300 rapports techniques qui ont été présentés lors des 23 symposiums ont proposé à l'attention des participants des questions aussi importantes que l'incidence des pluies acides sur le poisson, la mise en oeuvre d'un plan nord-américain de protection des oiseaux aquatiques, la réaction du poisson à la pollution, au changement de climat et à l'altération de l'habitat aquatique.

Les théories au banc d'essai

En 1988, le MRN a inauguré un programme visant à vérifier l'efficacité de ses activités de gestion des pêches. Douze expériences contrôlées ont été entreprises dans la province pour aider à déterminer l'impact des programmes du MRN en matière d'empoissonnement, de protection des poissons reproducteurs et de réhabilitation des lacs et rivières.

Les pêches à l'école

Les jeunes pourront bientôt apprendre les notions de la gestion des pêches grâce à la mise en oeuvre du Programme d'éducation scolaire sur les pêches. On est en voie de mettre au point, à l'intention des enseignants, de l'école maternelle jusqu'à la douzième année, les activités qui pourront être mises en application dès l'année scolaire 1990-1991. Le programme aidera les élèves à connaître différentes espèces de poissons et leur habitat, ainsi que la gestion des pêches, avec un accent sur la gestion intégrée des ressources.

Pêche commerciale

Les pêcheurs commerciaux ont ramené leur plus abondante récolte en 1987 (les chiffres de 1988 seront disponibles en janvier 1990). Les pêches ont été évaluées à 61 millions de livres et ont rapporté 48 400 000 $ avant traitement.

Des études permanentes visant à surveiller les stocks de poisson et l'incidence des prises accidentelles de poisson gibier dans les Grands Lacs ont amené à introduire, en 1988, quelques changements dans le secteur de la pêche commerciale. Dans la baie de Long Point, sur le lac Érié, les pêcheurs commerciaux ont consenti à aller jeter leurs filets deux kilomètres plus au large afin d'éviter les prises accidentelles d'achigan à petite bouche. Le MRN continue de contrôler les niveaux de quotas à la pointe est du lac Érié, tandis que les pêcheurs de l'extrémité ouest se soumettent de bon gré à l'autoréglementation.

Le MRN a procédé au rachat des permis de 26 exploitants commerciaux de la partie est du lac Ontario afin de prévenir des récoltes excessives. En outre, des restrictions sévères ont été imposées au quota des prises de plusieurs espèces de poissons y compris la perchaude, le crapet-soleil et les poissons-chats.

Le saumon atlantique, disparu de l'Ontario depuis plus d'un siècle, a été réintroduit dans deux affluents du lac Ontario — la rivière Credit et le ruisseau Wilmot près de Newcastle — dans le cadre d'un projet décennal visant à rétablir l'espèce.

Pêches

Grâce au permis de pêche sportive de résident, le MRN améliore des frayères, modernise des installations piscicoles, réhabilite certains lacs, étudie l'habitat du poisson, élabore des programmes éducatifs et construit des points d'accès.

La pêche est, de nos jours, un des loisirs les plus populaires en Ontario et il est facile d'en connaître la raison si l'on pense aux 150 différentes espèces qui peuplent nos plans d'eau. La Direction des pêches du MRN assure la protection et la gestion des ressources de pêche afin d'assurer que nos eaux demeurent poissonneuses pour le plus grand avantage des Ontariens d'aujourd'hui et de demain. Les programmes de gestion s'étendent à l'évaluation, à la recherche, à l'éducation, aux stocks d'empoissonnement et à la réhabilitation des lacs et rivières, ainsi qu'à l'observation des règlements de pêche qui permettent d'éviter la surexploitation de cette abondante ressource.

Simplification des règlements

Les Règlements de la pêche de l'Ontario ont été récrits pour supprimer certaines dispositions désuètes et les rendre plus faciles à consulter. Les règlements révisés intègrent les nouvelles lois régissant les activités de pêche et réunissent en un seul tableau, de consultation aisée, tous les renseignements utiles sur les saisons de chasse et les limites de taille et de possession. La nouvelle présentation permet aux pêcheurs de retrouver plus facilement les règles qui s'appliquent à une espèce de poisson en particulier, dans une zone donnée. Les règlements répertorient également les modifications de la loi relatives à la pêche commerciale.

Programme des permis de pêche

Grâce au programme de permis de pêche sportive de résident, le MRN poursuit des projets visant à améliorer les frayères, à moderniser les installations piscicoles à réhabiliter certains lacs, à étudier l'habitat du poisson, à élaborer des programmes éducatifs et à construire des points d'accès. Depuis l'introduction du permis de pêche en 1987, plus de 1 000 projets ont été ainsi financés.

Gestion du touladi

Une quarantaine de membres du personnel du MRN dans toute la province sont en voie de réaliser un projet destiné à la gestion et à la protection du touladi, un des poissons gibiers de l'Ontario les plus prisés. Le personnel prépare actuellement un rapport sur la physiologie et l'écologie du touladi et sur les effets de la pollution et de la récolte excessive sur la reproduction de l'espèce. L'information sera utilisée pour établir de meilleures stratégies de gestion à long terme, aboutissant à un programme mieux étudié en vue de la conservation, de la protection et de la réhabilitation du touladi en Ontario.

Protection des frayères

Le poisson ne peut se reproduire si les lacs, les cours d'eau et les rivières dans lesquels il fraye sont pollués, envasés, ou remplis de détritus laissés par l'intervention humaine. En 1988, le MRN a organisé plusieurs ateliers régionaux dans la province afin de sensibiliser le public en matière de protection et de gestion de l'habitat du poisson.

Le MRN a en outre signé un exposé d'intention avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario et les ministères fédéraux des Pêches et des Océans et de l'Environnement en vue d'une collaboration pour protéger l'habitat du poisson. Par ce document, le MRN et les autres organismes signataires s'engagent à conclure une entente de coopération dans le domaine de la gestion et de l'amélioration de l'habitat du poisson.

Soins de l'habitat

Au cours de l'exercice 1988-1989, le MRN a consacré une somme de 900 000 $ à la réalisation de 221 projets destinés à la réhabilitation de l'habitat du poisson. Comptons, parmi ces projets :

- amélioration des frayères pour le doré, le touladi et la truite arc-en-ciel
- construction de passes migratoires pour permettre l'accès de la truite arc-en-ciel aux frayères et aux zones d'alevinage
- enlèvement de détritus des rivières et des cours d'eau
- nouvelles plantations à proximité des cours d'eau pour abaisser la température de l'eau
- réduction de la charge sédimentaire
- conversion de barrages en systèmes d'évacuation par le bas.

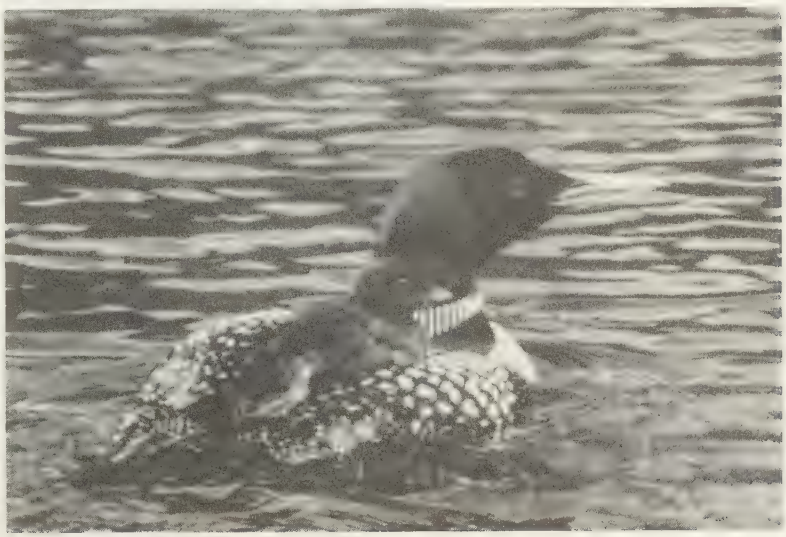
Environ 36 pour 100 de ce travail a été rendu possible grâce au Programme de participation communautaire à la gestion des pêches.

Loisirs de plein air

Les lacs, les cours d'eau, les parcs et les aires de nature sauvage de l'Ontario font chaque année la joie de centaines de milliers de personnes. Le canotage, le camping, la chasse, la pêche, la natation et l'ornithologie ne sont que quelques-unes des activités qui attirent résidents et touristes dans les grands espaces de la province. Le ministère des Richesses naturelles est appelé à gérer les ressources qui rendent possibles ces loisirs. Son Groupe des loisirs de plein air a, notamment, la responsabilité des pêches, de la faune, des parcs et des zones récréatives, de l'application des règlements et de la navigation de plaisance.







Prévention des incendies

Si l'on considère qu'environ 60 pour 100 des feux de forêt sont provoqués par la négligence, il apparaît important de sensibiliser le public aux méthodes de prévention en montrant les précautions à prendre dans la manipulation du feu afin d'épargner la ressource forestière, la propriété privée et la vie humaine.

En 1988, l'Ontario a remporté un concours international de conception visant à choisir un symbole d'identification des zones de risques d'incendies de forêt élevés en Amerique du Nord. Ce symbole représente une forêt brûlée en noir et blanc et les ruines d'un immeuble dans un cercle rouge traversé d'une barre diagonale.

Le comité provincial de prévention des incendies, au sein duquel toutes les régions sont représentées, a produit un manuel et une vidéo qui ont été diffusés auprès de plus de 50 000 élèves en Ontario.

Si l'on considère qu'environ 60 pour 100 des feux de forêt sont provoqués par la négligence, il apparaît important de sensibiliser le public en montrant les précautions à prendre dans la manipulation du feu afin d'épargner la ressource forestière, la propriété privée et la vie humaine.

Le projet chinois

Depuis 1985, 34 techniciens et équipiers chinois de lutte contre les incendies ont reçu une formation au Canada et en Chine sur la suppression des incendies de forêt, l'aspect théorique des incendies, ainsi que l'utilisation et l'entretien de l'équipement de suppression. Le projet, dont le but est d'élaborer un modèle de gestion des incendies de forêt dans la province de Heilonjiang, au nord-est de la Chine, a été parrainé par l'Agence canadienne de développement international et principalement orchestré par l'Ontario. Les cours de formation dans les deux pays sont donnés par le MRN, avec l'aide du personnel des services forestiers canadiens et albertains.

Pour lutter contre les feux de forêt, la province dispose d'une flotte aérienne composée de neuf avions-citernes CL-215, cinq avions-citernes Twin Otter, cinq hélicoptères et 13 Turbo Beavers.

Sous contrôle

Le CALI est le centre nerveux de la lutte aux incendies de forêt en Ontario. Il contrôle les opérations et les essais sur le terrain; évalue le nouvel équipement et les produits utiles à la lutte contre les feux de forêt; coordonne les ressources disponibles — main-d'oeuvre, équipement spécialisé et flotte d'aéronefs; fournit les prévisions météorologiques et diffuse les informations sur les risques d'incendie qui lui parviennent de tous les autres centres régionaux de surveillance et agit en tant que pivot des communications. Il met en oeuvre et surveille également les programmes de formation et maintient des liens de collaboration avec d'autres organismes de lutte contre les incendies sur le plan provincial, national et international.

Une saison chaude

En 1988, l'Ontario a connu l'une des pires saisons d'incendies de son histoire. Mis en alerte par deux hivers plus doux qu'à l'accoutumée, suivis par une saison printanière précoce, chaude et sèche, le personnel aérien de lutte contre les incendies avait avancé sa préparation. Le premier feu majeur de la saison s'est déclaré le 29 avril dans le district de Kenora. À la fin de la saison, l'Ontario avait enregistré 3 260 feux de forêt — un nombre record, qui vient en second seulement derrière les 3 985 feux enregistrés en 1976. On estime que la foudre a été responsable de plus de 2 000 incendies, un chiffre exceptionnellement élevé.

Une réaction initiale efficace a permis de limiter les pertes à 394 496 hectares; de ce nombre, 300 000 hectares de forêt ont brûlé dans les régions les plus éloignées du Nord de l'Ontario.

Organisation sur le terrain

Le déclenchement d'une attaque initiale prompte et soutenue contre les feux de forêt incombe aux cinq centres régionaux de lutte contre les incendies situés à Huntsville, Sudbury, Timmins, Thunder Bay et Dryden. Les opérations régionales de lutte contre les incendies se poursuivent grâce à l'intervention des centres de district et des bases d'attaque. La responsabilité de la prévention et de la lutte contre les incendies dans les trois régions du Sud de la province appartient aux directeurs régionaux respectifs. Le recrutement et la formation des 207 équipes formées de trois pompiers se font localement.

Pour lutter contre les feux de forêt, la province dispose d'une flotte aérienne composée de neuf avions-citernes CL-215, cinq avions-citernes Twin Otter, cinq hélicoptères et 13 Turbo Beavers. En outre, on utilise à l'occasion des hélicoptères légers et de moyen tonnage que le secteur privé loue, sur une base contractuelle, à court ou à long terme.

Recherche sur la gestion des incendies

On a procédé à l'essai, sur deux avions-citernes du Ministère, de systèmes de bombardement à injection de mousse afin d'évaluer le meilleur usage et le rapport coût-efficacité de cette méthode de lutte contre les incendies. Estimant les résultats encourageants, le personnel du ministère prévoit installer ces systèmes sur les neuf CL-215.

Le CALI a également poursuivi ses expériences en collaboration avec le Service canadien des forêts afin de déterminer le comportement du feu et les conséquences des brûlages dirigés sur une grande échelle; il a effectué des études climatiques en plus grand nombre, mis au point et étudié des systèmes d'attaque initiale et évalué des programmes de détection précoce des incendies.

CALI

Le Centre d'aviation et de lutte contre les incendies, situé à Sault Ste. Marie, coordonne la gestion des incendies et les opérations de surveillance aérienne à l'échelle de l'Ontario. Le centre coordonne également le transport aérien spécial du personnel du gouvernement de l'Ontario.







La tordeuse des bourgeons se concentre au Nord-Ouest de l'Ontario et environ 18 000 hectares de forêt ont été vaporisés dans le district de Thunder Bay. La vaporisation aérienne de 13 784 hectares de forêt infestée par la spongieuse au Sud de l'Ontario a été menée par suite d'une entente intervenue avec les autorités locales.

Mandat élargi

Un atelier provincial sur la viabilité des forêts s'est tenu à Toronto en mars 1989. À l'issue de cette réunion, le MRN a élargi le champ des responsabilités de la section de la gestion des parasites afin d'inclure les actions destinées à maintenir la forêt en santé. Dorénavant, la section s'occupera également de l'incidence sur la forêt des problèmes liés aux pluies acides, à la sécheresse et aux variations climatiques.

Foresterie sur les terres privées

Le programme de foresterie sur les terres privées du MRN prévoit l'établissement d'une stratégie visant à promouvoir la concertation avec les groupes de propriétaires fonciers et d'autres parties concernées. La stratégie est définie en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin d'offrir aux propriétaires un programme amélioré.

Grâce au programme de foresterie sur les terres privées, les propriétaires ruraux de lots boisés sur des terrains non forestiers peuvent obtenir des conseils, des plants de pépinière à bas prix et bénéficier de services techniques et d'une gestion sur place. Les terrains boisés et les plantations gérés ainsi procurent de nombreux avantages et contribuent à la stabilité de l'économie rurale, à l'amélioration de l'habitat faunique, aux loisirs, à la protection de caractéristiques naturelles, à l'obtention d'un bois de plus haute qualité et à une meilleure protection du sol et des eaux.

Conseil canadien des ministres des forêts

En septembre 1988, l'hon. Vincent G. Kerrio, ministre des Richesses naturelles de l'Ontario à l'époque, a été nommé président du Conseil canadien des ministres des forêts pour une période d'un an. En cette qualité, M. Kerrio a tenu à Toronto, en mars 1989, un symposium national axé sur l'amélioration de possibilités actuelles et futures d'investissement dans le secteur forestier canadien. Ont participé au colloque des dirigeants de l'industrie forestière canadienne, des représentants du monde de la finance et des groupes de travailleurs.

Initiatives du MRN à Temagami

Sauvage, couverte de forêts luxuriantes et traversée de cours d'eau enchanteurs, Temagami est l'une des plus belles régions de la province. Depuis 1988 le MRN a accru ses efforts pour traiter les questions concernant l'utilisation du territoire de Temagami.

- De nouveaux parcs ont été créés, protégeant ainsi un réseau de canotage de plus de 200 kilomètres;
- une protection accrue a été accordée aux caractéristiques sauvages du parc Lady Evelyn-Smoothwater;
- le concept de modèle de gestion a été élaboré pour l'aménagement des ressources;
- les possibilités de participation publique au processus décisionnel ont été augmentées;
- et des études sur les peuplements anciens ont été entreprises.

Le Conseil consultatif de Temagami a été créé en juillet 1988 afin de permettre au Ministère de mieux diriger ses efforts et au public de participer plus activement au processus de planification. L'organisme conseillera le gouvernement sur les programmes de gestion à long terme des ressources de Temagami. Présidé par le Dr John Daniel, recteur de l'Université Laurentienne, le Conseil consultatif a tenu cinq réunions publiques en 1988 pour sonder l'opinion publique sur le projet de prolongement des routes d'accès Red Squirrel et Goulard, l'avenir de la société forestière William Milne and Sons Ltd. et d'autres questions d'intérêt public. Le Conseil a présenté son premier rapport annuel au ministre en janvier 1989.

Le Conseil consultatif de Temagami a été créé en juillet 1988 afin de permettre au Ministère de mieux diriger ses efforts et au public de participer plus activement au processus de planification. Il conseillera le gouvernement sur les programmes de gestion des ressources de Temagami.

L'inventaire des ressources forestières de l'Ontario (IRF) permet de surveiller l'état des forêts de la province par le rassemblement des données sur les peuplements d'arbres selon l'âge, l'essence, la taille, la classification du terrain et le cubage.

Technologie et applications sur le terrain

La quatrième Unité de développement technologique (UDT) a été officiellement inaugurée à Thunder Bay, en mai 1988. D'autres UDT sont également établies à Brockville, Timmins et North Bay. Elles ont pour tâche d'adapter les acquis de la technologie pour répondre aux besoins des forestiers ontariens. Le personnel d'une UDT crée des bases de données informatisées sur les forêts, organise des ateliers techniques à l'intention des forestiers et produit des publications destinées à mettre ces derniers au courant de la technologie disponible et de nouveaux développements survenus dans les techniques forestières.

Recherche : faits saillants

- La rouille vésiculeuse du pin blanc, maladie grave et souvent fatale des populations de pins blancs de l'Ontario, est attaquée à son tour. Les chercheurs de l'Institut de recherche forestière de l'Ontario (autrefois l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière), à Maple, ont recours à des technologies de pointe, comme par exemple l'analyse enzymatique, la récolte de spores, l'inoculation contrôlée, la production de semis en conteneur et la culture en serre pour connaître le mode d'héritage des gènes qui favorisent la résistance. Malgré la nécessité de conduire plus de recherches et d'essais de sélection, l'espoir reverdit pour le pin blanc en Ontario.
- La recherche se poursuit sur les pépinières expérimentales et la création de semis hâtifs, avec un accent sur la qualité du matériel de reproduction. Les chercheurs de l'IRFO mettent actuellement au point des techniques d'entreposage hivernal aptes à prolonger la saison de plantation jusqu'en juillet, sans affaiblissement des plants.
- Les ravages de la tordeuse de l'épinette sur les peuplements sont réévalués et le tableau n'est pas totalement noir. Des recherches plus poussées entreprises par les scientifiques de l'IRFO tendent à confirmer que la tordeuse et la forêt coévoluent et indiquent que dans un peuplement mélangé la tordeuse peut jouer un rôle important pour le maintien de l'épinette. Ces nouvelles pourraient avoir des répercussions profondes sur la gestion des peuplements mixtes et sur les décisions du ministère en matière de vaporisation aérienne.

Inventaire des stocks

L'inventaire des ressources forestières de l'Ontario (IRF) permet de surveiller l'état des forêts de la province par le rassemblement des données sur les peuplements d'arbres selon l'âge, l'essence, la taille, la classification du terrain et le cubage. Au cours des dernières années, le personnel préposé à l'IRF a mis ces données sur ordinateur grâce au Système d'information géographique (SIG). Ce système intègre les informations de l'IRF aux données topographiques produites par le personnel des levés et de la cartographie du ministère, ce qui permet l'accès à une source de données plus abondante, dans une présentation automatique.

Ce procédé géomatique, rendu possible grâce à une somme de 1 000 000 $ allouée en vertu de l'Entente Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières, a été réalisé au cours de l'exercice. La forêt d'Iroquois Falls, près de Cochrane, est devenue la première unité de gestion appliquant ce système entièrement informatisé. En 1989, la cartographie se poursuivra au Nord de l'Ontario pour s'étendre ensuite à la région d'Algonquin. Environ une vingtième partie de la province, couvrant une superficie de 38 000 kilomètres carrés, est cartographiée annuellement.

Ravageurs des forêts

En 1988, des zones situées au Sud de l'Ontario, à l'est d'Ottawa puis, au nord, aussi loin que Sault Ste. Marie, ont connu le retour de la livrée des forêts.

On anticipe que l'infestation cyclique de ces petites chenilles gris-bleu culminera en 1989, pour décliner par la suite. Le phénomène se répète à intervalles de dix ou douze ans et la surveillance exercée jusqu'à maintenant indique que les dommages à long terme provoqués par ces chenilles sont minimes. La défoliation survient en mai et juin et une nouvelle feuillaison se produit en juillet.

D'autres ravageurs de la forêt ne sont pas aussi inoffensifs et exigent une intervention directe tendant à limiter les dommages. En 1988, le MRN a entrepris des programmes de vaporisation aérienne contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la tordeuse des bourgeons du pin gris et la spongieuse, à l'aide de l'insecticide biologique dit Bacillus Thuringiensis (Bt).

le ministère de l'Éducation pour mettre davantage l'accent sur l'enseignement des sciences au niveau primaire et sur la foresterie aux premier et deuxième cycles du secondaire. Au cours de l'année scolaire 1989-1990, les enseignants de la maternelle à la 12e année pourront se procurer les plans de leçons et les descriptions d'activités qui abordent des notions liées à l'écologie et à la gestion de la forêt. Une somme de 310 000 $ accordée par l'ECOMVRF sur une période de deux ans a permis le financement du programme. Sa mise en application sera ensuite assurée par des fonds du MRN.

Gestion intégrée des ressources

Six différents projets étudiant l'incidence des changements survenus dans les pratiques modifiées d'exploitation forestière sur la population d'orignaux, les pêches et le tourisme s'est poursuivie en 1988-1989. Les travaux qui, pour certains projets, ont duré plusieurs années, ont coûté ensemble 500 000 $ et ont été financés grâce à l'Entente Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières.

Dans le district de Thunder Bay, les chercheurs ont étudié les effets du glyphosate, un herbicide employé pour le contrôle des plantes et des herbes qui font concurrence aux semis. Ces plantes servent aussi de pâture à l'orignal et abritent de petits animaux à fourrure.

D'autres projets incluaient une étude des conséquences de différentes pratiques de coupe du bois sur les zones aquatiques d'alimentation de l'orignal et un travail de recherche visant à déterminer de quelle manière des pratiques modifiées de récolte affectent l'orignal et l'habitat du poisson dans un délai de cinq ans après la récolte. Le personnel du MRN est en train de mettre au point un vidéo éducatif traitant de la gestion intégrée des ressources dans la forêt boréale.

Ententes de gestion forestière

Les Ententes de gestion forestière (EGF) prévoient que les sociétés qui exploitent le bois des forêts de la Couronne se chargeront, après la récolte, de la régénération et de l'entretien des zones de coupe. Ces ententes entre la province et les sociétés forestières ont été conclues pour une durée de vingt ans et sont sujettes à réexamen tous les cinq ans. Les premières EGF furent signées en 1980 et couvrent une superficie de 178 000 kilomètres carrés, soit presque 70 pour 100 de la forêt commerciale de l'Ontario.

Quatre EGF ont été réévaluées en 1988 - trois dans la région de Timmins/Cochrane avec la société Quebec and Ontario Paper Company et une à White River avec Domtar Inc. On a pu ainsi constater que la régénération dans ces forêts a plus que doublé dans les cinq années consécutives à la signature des EGF et que la superficie entretenue a triplé. Au cours de la même période, la récolte a augmenté seulement de 25 pour 100.

On a pu ainsi constater que la régénération dans ces forêts a plus que doublé dans les cinq années consécutives à la signature des EGF et que la superficie entretenue a triplé. Au cours de la même période, la récolte a augmenté seulement de 25 pour 100.

Politique d'exploitation du bois

Dans le processus de révision de ses plans d'aménagement et de renouvellement forestier, le MRN a les yeux tournés vers l'avenir et les besoins du siècle prochain.

Le personnel du secteur forestier élabore pour l'Ontario une nouvelle politique sur l'exploitation du bois, que le public sera invité à commenter, visant à faire en sorte que l'approvisionnement en bois suffira à combler les besoins des années à venir. L'étude sera menée en deux étapes. La première, devant s'achever dans le courant de l'été 1989, aura permis de se faire une idée d'ensemble de l'évolution de la demande par rapport à l'offre. La deuxième, en vue d'établir des stratégies appropriées pour appliquer la nouvelle politique sur le terrain.

La meilleure utilisation finale

Pour déterminer si la récolte de bois est utilisée de la manière la plus favorable, le MRN a chargé M. Arthur Herridge, expert-conseil, de présider un comité formé de six membres afin d'étudier la question et de soumettre un rapport au ministre.

Le *Rapport du comité sur la meilleure utilisation finale* des produits forestiers formule des recommandations sur la façon de garantir une distribution appropriée de la matière première aux scieries et aux usines de placages et de pâtes et papiers. Il préconise également, de la part de ces dernières, une utilisation plus rationnelle des sous-produits, tels que les copeaux de bois.

Le personnel du MRN a entrepris de tenir compte des recommandations du rapport pour ses programmes de gestion du bois. Les constatations du rapport seront également prises en compte au cours de l'élaboration de la nouvelle politique d'exploitation du bois.

Le MRN collabore avec d'autres ministères à l'élaboration de directives aptes à préserver les zones du patrimoine culturel dans les régions qui font l'objet d'exploitation forestière. De nouvelles modalités visant à surveiller les effets des opérations de la coupe forestière sur d'autres ressources sont ainsi mises au point actuellement.

Déménagement dans le Nord

Au cours de l'année, le Groupe des ressources forestières du MRN a entrepris de déménager. Conformément au plan gouvernemental de relocalisation dans le Nord de la province, quelque 135 postes ont été transférés de Toronto à Sault Ste. Marie en septembre 1988. D'ici à 1990, avec la réinstallation de 100 chercheurs provenant de Maple, au nord de Toronto, le Groupe des ressources forestières sera rassemblé à Sault Ste. Marie.

En rejoignant d'autres organismes forestiers déjà installés à Sault Ste. Marie, y compris le Centre forestier des Grands Lacs du gouvernement fédéral et le Centre d'aviation et de lutte contre les incendies du MRN, le Ministère contribue à faire de Sault Ste. Marie un des grands centres de foresterie au Canada.

Évaluation environnementale

En mai 1989 s'achevait la première année d'audience sur l'Évaluation environnementale de portée générale pour la gestion du bois des terres de la Couronne en Ontario. À cette date, le MRN avait présenté devant les trois membres de la Commission des évaluations environnementales plus de la moitié des faits, tout en étant soumis à un contre-interrogatoire serré de la part de différents intervenants du secteur forestier, de l'environnement et de l'industrie ainsi que de groupes autochtones. Le MRN a déposé des documents écrits touchant tous les aspects de ses programmes de gestion du bois, y compris ceux de l'accès aux ressources forestières, de la récolte, de l'entretien et du reboisement, et la façon dont ces programmes sont en interaction avec d'autres domaines comme les pêches et la faune.

Les audiences devraient se poursuivre jusqu'au printemps de 1990. Les décisions que la Commission prendra au terme du processus détermineront les pratiques de gestion du bois qui s'appliqueront à l'avenir en Ontario.

Directives de protection

De nouvelles directives visant à protéger l'habitat de l'orignal dans les régions où s'appliquent les principes de gestion du bois ont été définies et publiées en 1988. Un code de pratiques a été également élaboré en ce qui a trait aux activités de gestion du bois près des rivières et des cours d'eau et des lignes de conduite ont été édictées en vue de protéger l'environnement, notamment les voies d'eau à proximité des routes d'accès et des ponts.

Le MRN collabore avec d'autres ministères à l'élaboration de directives aptes à préserver les zones du patrimoine culturel dans les régions qui font l'objet d'exploitation forestière. De nouvelles modalités visant à surveiller de manière plus efficace les effets des opérations de coupe forestière sur d'autres ressources sont ainsi mises au point actuellement.

Entente concernant la mise en valeur des ressources forestières

L'Entente quinquennale Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières (ECOMVRF) est venue à expiration le 31 mars 1989.

Depuis 1984, année de la signature de l'entente prévoyant un investissement de 150 000 000 $, les programmes financés en vertu de l'ECOMVRF ont permis la régénération de plus de 140 000 hectares de forêt, tant sur des terres de la Couronne que sur des terres privées. Cinquante-huit projets de recherche et développement technologiques évalués à 6 400 000 $ ont été financés en vertu de l'entente et les universités de l'Ontario se sont vu octroyer une somme de 1 800 000 $ à des fins de recherche.

L'entente a permis en outre de financer des projets visant à établir les effets, sur l'orignal et les animaux à fourrure, du changement intervenu dans les pratiques de récolte du bois et d'autres projets de gestion forestière gérés conjointement avec 40 bandes indiennes. Elle a également financé la construction de 330 kilomètres de routes d'accès forestier et de 11 ponts et subventionné l'exécution de projets d'amélioration des arbres et de programmes de gestion des feux de forêt, ainsi que la tenue de colloques de chercheurs.

Des efforts supplémentaires ont été déployés à la fin de l'année financière pour inciter le gouvernement fédéral à engager des fonds dans une nouvelle série d'ententes forestières.

Objectif forêts

Le programme éducatif Objectif forêts, un projet-pilote du MRN destiné aux jeunes élèves, a été lancé dans 95 écoles de l'Ontario en septembre 1988. L'institution d'un programme d'éducation sur les forêts était particulièrement opportune, vu la récente réforme des programmes entreprise par

Ressources forestières

Plus de 80 pour 100 des terres boisées de l'Ontario sont des terres de la Couronne. Le Groupe des ressources forestières du MRN assure la gestion de la forêt de la Couronne pour le bien des générations actuelles et futures. Il travaille également avec les propriétaires de forêts privées, qui représentent 20 pour 100 de la superficie forestière de l'Ontario, afin que ces terres rehaussent les caractéristiques naturelles du milieu et favorisent la production forestière. La recherche et le développement technologique, la lutte contre les parasites, la réglementation en matière d'exploitation forestière à des fins commerciales, ainsi que la surveillance des programmes de régénération, sont quelques-unes des activités du Groupe des ressources forestières en consultation avec le public et le secteur industriel.







Introduction

Le ministère des Richesses naturelles gère les abondantes richesses naturelles de l'Ontario — terres et eaux de la Couronne, forêts, faune et pêches, combustibles fossiles et agrégats. Les programmes vont de l'exploitation et de l'entretien des parcs provinciaux et des stations piscicoles à la prévision et à la lutte contre les inondations; de la gestion des ressources forestières et de la lutte contre les feux de forêt à la protection de la faune et à l'empoissonnement de nos lacs et cours d'eau; de la cartographie et des levés à l'aménagement du territoire.

Pour s'acquitter de ce mandat important, le ministère s'est doté d'une structure solide mais décentralisée. Il compte huit régions administratives comprenant chacune un bureau régional. Quarante-sept bureaux de district relèvent des différents bureaux régionaux. Cinq centres régionaux de lutte contre les incendies relèvent, pour leur part, du Centre d'aviation et de lutte contre les incendies situé à Sault Ste. Marie. Sur le territoire provincial, le ministère exploite également onze pépinières et stations piscicoles.

Les programmes ministériels sont placés sous la conduite du ministre et du sous-ministre, avec le soutien du Secrétariat à la politique et à la planification ministérielles. Trois groupes de programmes (Terres et eaux, Loisirs de plein air, Finances et administration) ont leur siège à Toronto tandis que le Groupe des ressources forestières est situé à Sault Ste. Marie. Le MRN compte environ 3 700 employés permanents. En cours d'année, l'effectif peut doubler, lorsque le MRN recrute du personnel contractuel pour répondre aux besoins saisonniers.

Message du sous-ministre

Les programmes de gestion des ressources du ministère des Richesses naturelles reposent sur la conviction que l'exploitation des ressources naturelles à des fins économiques doit aller de pair avec la protection de l'environnement. C'est ce que nous entendons par développement soutenu. Le développement soutenu intègre les notions de protection et de mise en valeur des ressources afin que les générations à venir puissent compter sur la richesse fondamentale qui est aujourd'hui la nôtre.

Notre ministère a pour mission de veiller à une utilisation avisée des ressources, à la protection des sites naturels et culturels et à la mise en valeur de la richesse fondamentale.

Le présent rapport annuel donne un aperçu de la manière dont le MRN s'acquitte de ses fonctions en conformité avec ces principes.

Les employés du MRN ont, comme les autres résidents de l'Ontario, tout à gagner d'un environnement sain et de l'essor des entreprises exploitant les ressources et tout à perdre si nos richesses naturelles étaient détruites ou épuisées par une mauvaise gestion ou par la surexploitation. Nous ne perdons jamais de vue que les richesses naturelles sont une composante vitale de la qualité de la vie et du bien-être économique et social de la province.

Pour atteindre nos objectifs, nous travaillons de concert avec la population de l'Ontario. La participation publique à l'aménagement des ressources nous amène à avoir une nouvelle vision de la gestion des ressources dans la province.



L'apport croissant du public nous permet de concilier l'exploitation concurrente de nos richesses tandis que sa participation et sa coopération contribuent grandement à promouvoir l'objectif du développement soutenu.

La tâche est immense, mais c'est avec fierté que je prends acte du chemin parcouru et je crois sincèrement qu'après lecture du présent rapport, vous conviendrez que nous sommes sur la bonne voie.

George Tough

Message de la ministre

Je suis heureuse d'avoir été nommée au poste de ministre des Richesses naturelles en août 1989. C'est un honneur de tenir un rôle de premier plan dans un domaine aussi vital pour la province que la gestion des forêts, des terres et eaux de la Couronne, de la faune et des pêches.

L'une de mes responsabilités, en tant que ministre, est d'encourager des Ontariens à partager avec le Ministère la responsabilité de gérer et de conserver soigneusement nos ressources.

Comme le démontre le présent rapport annuel, le MRN travaille depuis longtemps avec le public au sein de groupes de chasses et pêche, ainsi que d'organismes forestiers et environnementaux.

À l'avenir, nous favoriserons encore plus la participation du public. Nous inviterons un plus grand nombre de groupes et d'organismes à s'associer à notre oeuvre et nous demanderons une collaboration plus étroite de la part des usagers des ressources. Notre but commun sera d'assurer que les utilisations concurrentielles des ressources soient possibles sans compromettre nos richesses fondamentales.

En 1988 et 1989, le gouvernement de l'Ontario a pris des dispositions légales qui nous aideront à atteindre ce but. Ainsi, une nouvelle loi vise à empêcher que les ressources en eau douce puissent être transférées ou détournées à l'extérieur de la province sans le consentement de la ministre des Richesses naturelles. Des modifications à la *Loi sur les terres publiques* prévoient que les pollueurs et tous ceux qui dégradent les terres publiques seront imputables des coûts d'assainissement et passibles d'amendes importantes. De plus, un programme de remise fiscale allégera le fardeau des propriétaires fonciers qui maintiennent intactes les terres du patrimoine naturel ou historique.

De même, le désir du gouvernement de garantir le développement soutenu des ressources l'a incité à former une table ronde sur l'environnement et l'économie. C'est d'ailleurs avec enthousiasme que j'attends de participer à ces discussions.



C'est également pour moi un honneur d'avoir été présidente du Conseil canadien des ministres des forêts. Ce conseil, composé de ministres territoriaux, fédéraux et provinciaux des forêts, a tenu un forum sur les investissements forestiers en mars 1989 avec des représentants de l'industrie forestière, des travailleurs et des groupes d'intérêt spéciaux. Ce type de conférence assure que la prospérité économique respecte la protection et la conservation des ressources.

Le ministère des Richesses naturelles s'est engagé à rehausser les richesses naturelles renouvelables, à protéger les ressources menacées et à assurer l'utilisation responsables des ressources non renouvelables. Je sais que les Ontariens partagent cet objectif et c'est pourquoi je vous invite à participer à son atteinte.

Lyn McLeod

Table des matières

Message de la ministre	4
Message du sous-ministre	5
Introduction	7
Ressources forestières	9
Le centre d'aviation et de lutte contre les incendies	15
Loisirs de plein air	19
Pêches	20
Gestion de la faune	22
Agents de protection de la nature	24
Sécurité de la navigation	25
Parcs et loisirs de plein air	25
Terres et eaux	27
Administration	33
Organigrammes	36
États financiers	38
Organismes, conseils et commissions	40

Rapport annuel

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 1989

La ministre
des Richesses naturelles
de l'Ontario

À l'attention de son Honneur
le lieutenant-gouverneur
de la province de l'Ontario

Votre Honneur
J'ai le plaisir de vous soumettre
le rapport annuel du ministère des Richesses
naturelles pour l'année financière allant du
1er avril 1988 au 31 mars 1989.

La ministre
Lyn McLeod



Ce papier contient
des fibres recyclées

5639
(6.5 k, 89 11 06)
ISSN 0383-5901



Rapport annuel

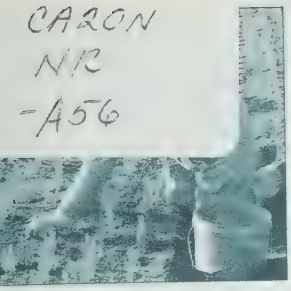
1988-1989

Ministère des Richesses naturelles

Ontario

CA2ON
NR
-A56

Gov't
Publications



LIBRARY
University of Toronto



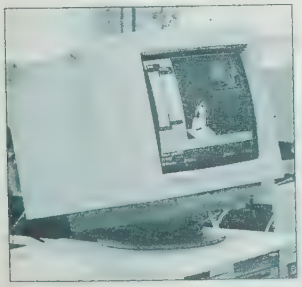
Annual Report 1989-1990





Ministry of Natural Resources

Ontario





Printed on
recycled paper

5639
(2.5 k P.R., 91 03 31)
ISSN 0383-5901

Annual Report

for the year ended March 31, 1990

Minister of
Natural Resources of
the Province of Ontario

To his Honour
The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please your Honour

The undersigned begs respectfully to present to your Honour the Annual Report of the Ministry of Natural Resources for the fiscal year beginning April 1, 1989 and ending March 31, 1990.

C.J. (Bud) Wildman
Minister

Contents

A Message from the Minister 4

A Message from the Deputy Minister 5

Introduction 7

Corporate Policy and Planning Secretariat 9

The Forest Resources Group 11

Aviation and Fire Management Centre 17

Outdoor Recreation 21
- Fisheries 22
- Wildlife 23
- Conservation Officers 26
- Recreational Boating 26
- Parks and Recreational Areas 26

Lands and Waters 29

Administration 35

Statements 38

Agencies, Boards and Commissions 40

Minister's message



I am honoured, and pleased, to have been appointed Minister of Natural Resources at the beginning of what promises to be an exciting decade of change and growth for the ministry.

The next 10 years will be critical for resource managers, not just in Ontario but around the world. We now understand, more clearly than ever, the impact of human activity on the natural environment—on our lakes and rivers, forests, fish and wildlife. Whether our global resources will sustain us into the next century depends on the action we take now.

MNR's goal for the 1990s is to incorporate the guiding principle for sustainable development into all ministry policies and programs. Every decision about resource development will include an assessment of environmental, social and economic effects, and their relevance from a local, regional, national, and even international perspective.

In meeting these objectives, MNR has the advantage of a strong tradition of sound resource management on which to build, as well as a highly professional and skilled workforce. I am confident that together we can accomplish our goals.

Bud Wildman

C.J. (Bud) Wildman

Deputy Minister's message



Two years ago, the ministry embarked on a journey to redefine and strengthen its role as Ontario's lead conservation agency. This journey will continue into the 1990s as the ministry reorganizes itself to meet the new challenges of a new decade.

The 1990s hold serious challenges for us as resource managers. We are looking at a future where the demand for natural resources—and the pressure to conserve those resources—will be greater than we have ever known. As well, there are a number of new and ongoing issues that require immediate attention—the zebra mussel invasion of the Great Lakes, the demands on our forest resources, the resolution of native land claims.

Sustainable development is the vision that will set the direction for MNR. The new corporate structure will enable us to turn that vision into reality. MNR is no longer divided according to program areas, but rather on a policy and operations basis. Replacing the four existing groups are four new divisions—Policy, Natural Resource Information, Administration, and Operations.

I am confident the reorganization will make this ministry more effective and efficient in carrying out its objectives, and more responsive to the changing environment and changing needs of the public.

George Tough

Introduction

Ontario is rich with natural resources—Crown lands and waters, forests, wildlife, fisheries, fossil fuels and aggregates. The Ministry of Natural Resources manages Ontario's natural resources on a sustainable basis to provide social and economic benefits today, while ensuring the resource base is conserved and enhanced to meet the needs of future generations.

MNR programs range from protecting endangered plants and animals to managing forests and fighting forest fires; from operating provincial parks and fish hatcheries to protecting fish habitat; from mapping and surveying land to forecasting and controlling floods.

To administer these programs effectively, MNR has developed a strong and decentralized field organization. About 3,900 people work for MNR on a permanent basis. This figure can double at specific times during the year as MNR hires contract staff to meet seasonal needs.

Corporate Policy and Planning Secretariat

The Corporate Policy and Planning Secretariat (CPPS) develops long-term strategic plans for MNR, analyses corporate issues, co-ordinates the development and review of new policies, including liaison with other ministries and government agencies. CPPS co-ordinates and directs the ministry's land use and resource management planning and environmental assessment functions, provides leadership in integrated resource management, and co-ordinates input and review of plans of other agencies and municipalities.

New strategic directions

Increasing environmental awareness has led the public and stakeholder groups to demand more input into resource management decisions. MNR is developing strategic directions to accommodate more public involvement and responsibility for resource management, while at the same time ensuring our resources are managed according to the concepts of sustainable development—managing Ontario's natural resources to fulfil the ecological, social and economic needs of today without compromising the resource for future generations.

Environmental Assessment

CPPS is responsible for policy direction and co-ordination of environmental assessment relating to ministry programs. A CPPS lead team is representing MNR at the ongoing Class Environmental Assessment Hearings on Timber Management begun in 1988. The EA hearings will assess the effects of timber management on fisheries, wildlife habitat, tourist values and significant cultural features, leading to the development of guidelines that will encompass the best possible timber management practices.

The secretariat also represents the ministry on the Environmental Assessment Task Force which will determine the future direction and administration of the Environmental Assessment Act.

The Zimbabwe project

During 1989, MNR negotiated with the Canadian International Development Agency to be the lead agency in a project to assist the government of Zimbabwe establish a natural resources development program. The five-year project will use geographic information system technology to produce an inventory of Zimbabwe's resources, and develop a system for the management of resources in ways that are compatible with sustainable development, and appropriate for Zimbabwe's social and economic conditions.

Monitoring effectiveness

In 1989, the ministry launched a multi-year program to test the effectiveness of its timber management planning guidelines, to ensure they provide adequate protection for water quality, fish and wildlife habitat, and tourism and ecological values in the forest. The program relies on scientists to carry out the studies. Program advice is provided by a stakeholder group which includes representatives of the forest industry, fish and game, trapping and tourist associations, as well as naturalist and native organizations.

Interministerial Co-ordination

As the primary contact for interaction with other ministries and government agencies, CPPS has a significant role in representing MNR in the reform of the Planning Act, Ontario's Global Warming Strategy, and the Ontario Round Table on the Environment. CPPS ensures ministry comment and advice is provided on initiatives that are proposed or developed across the government.

Increasing environmental awareness has led the public and stakeholder groups to demand more input into resource management decisions.



The Forest Resources Group

Ontario's forested land spans more than 46 million hectares, of which more than 80 per cent is publicly owned. MNR's Forest Resources Group ensures these Crown land forests are managed in accordance with the goal of sustainable development—fulfilling the ecological, social and economic needs of today, without compromising the resource for future generations.

MNR's forest management policy is directed to planning and regulating timber harvest and forest renewal, monitoring forest health, conducting basic and applied scientific research, and providing advice to private woodlot owners and the forest industry sector. This mandate is carried out in consultation with stakeholder groups, other government agencies and the public.



Like all living things, forests are affected by disease, severe weather conditions, pollution and other environmental stresses.

New directions

For many years, government forestry programs in Ontario worked primarily to ensure the orderly flow of timber to mills to meet the demand for wood and paper products. This emphasis has changed during the last decade, with the public's growing concern for environmental health, and the increasing demand for forest-based recreational opportunities.

Today, MNR's forest management policies and programs reflect increased forest renewal, as well as protection of fish and wildlife habitat, protection of social and cultural values, and genetic diversity within the forest.

Forest Management Branch

The Forest Management Branch provides policy leadership in forest renewal, from production of tree seedlings to silvicultural practices. In 1989, the branch oversaw the planting of more than 160 million seedlings, the seeding of more than 35,000 hectares, and the tending of young stands on 120,000 hectares. Branch staff work with private landowners to encourage the active management of woodlots for health and productivity, and also ensure that planning processes meet the environmental assessment commitments of the ministry.

Applying science and technology

The Applied Science and Technology Section provides technical and scientific expertise, and co-ordinates the activities of four Technology Development Units in northern and eastern Ontario.

In 1989, the section co-sponsored a symposium on the ecological significance of old-growth tree stands. As well, the section is developing a continuing education in silviculture for mid-career forest managers, in conjunction with forestry faculties at the University of Toronto and Lakehead University.

Forest health

Like all living things, forests are affected by disease, severe weather conditions, pollution and other environmental stresses. The Forest Health and Protection Section is developing strategies to ensure the continued health of Ontario's forests. In addition to co-ordinating pest control programs for implementation by field offices across the province, the section reviews and co-ordinates the collection of information on the impact of stresses like acid rain, short-term weather fluctuations and global warming on forests.



Forest pests

For the past two years, forests in southeastern Ontario, and in areas stretching north to Sault Ste. Marie, have been affected by a heavy infestation of forest tent caterpillars. Outbreaks of these greyish-blue, leaf-eating caterpillars occur every 10 to 12 years, and while the infestation is believed to have peaked in the Muskoka area, numbers are increasing in other parts of Ontario.

More than eight million hectares were affected in 1989, and that area is expected to double to 16 million in 1990.

Despite the inconvenience and discomfort they cause to residents and vacationers, research indicates that long-term damage by these pests is minimal. Trees and shrubs stripped bare of foliage in May and June will put out a second set of leaves by July.

Damage from other forest pests was controlled by aerial spraying with a biological insecticide, Bacillus thuringiensis (Bt). In 1989, MNR sprayed 30,516 hectares in northwestern Ontario for spruce budworm, which had an unexpected increase in numbers. About 5,000 hectares were also sprayed for jackpine budworm.

Gypsy moth infestations also increased in 1989 and researchers now believe the pest may be following a six-year cycle. More than 12,950 hectares in southern Ontario were sprayed for gypsy moth under agreements with individual counties.

Working with industry

The Forest Products and Marketing Branch provides policy and operational leadership in forest management information, timber licensing and wood allocation, wood measurement, forest industrial development, and timber management planning. The Forest Industries Section helps the ministry identify new opportunities for the forest industry, and contributes an economic and business perspective to ministry initiatives which affect forest companies

Forest Management Agreements

The first Forest Management Agreements (FMAs) were signed in 1980. Today about 70 per cent of Ontario's commercially harvested Crown forests are covered by these contractual agreements between the province and forest companies. FMAs ensure that companies harvesting timber from Crown land take responsibility for timber management planning and for carrying out regeneration and tending operations. The ministry monitors company activities and provides funds for silvicultural and access development.

Each FMA is for a period of 20 years, with a mandatory review every five years. Five FMAs were reviewed in 1989, three with Boise Cascade Canada Ltd., and one with Canadian Pacific Forest Products Limited—all located in MNR's Northwestern administrative region—and one with Dubreuil Forest Products Limited, near Wawa. The reviews confirmed that the forest companies met their obligations under their agreements.

FMAs ensure that companies harvesting timber from Crown land take responsibility for timber management planning and for carrying out regeneration and tending operations.



More than 65 research programs are in progress, including projects to breed hardier and faster-growing trees with superior wood characteristics, and to improve tree stock and planting techniques.

Crown Timber Act

The Crown Timber Act provides for the planning and management of Crown timber in the province. In 1989, MNR reviewed the Act to ensure the legislation is consistent with the ministry's commitment to sustainable development and other forest values. The review will lead to more consistent, consultative timber management planning, and to stronger provisions for enforcement and compliance. The legislation is being revised to include numerous minor changes made since 1979.

New name for OTIFBI

During the 1989-90 fiscal year, the Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute (OTIFBI) in Maple changed its name to the Ontario Forest Research Institute (OFRI). At the same time, it restructured its research into four general areas: tree improvement, renewal, stand dynamics, and forest ecosystems and impacts. More than 65 research programs are in progress, including projects to breed hardier and faster-growing trees with superior wood characteristics, and to improve tree stock and planting techniques. Researchers are also working to improve seedling survival rates, to find ways to promote regeneration of aging or cutover stands, and to provide up-to-date information to MNR field offices and the public about new developments in forest management.

Strategic planning

By its nature, forestry planning deals in decades, even centuries. The Forest Planning Secretariat oversees long-term strategic planning for Ontario's forest program. The secretariat co-ordinates forest policy initiatives, and weighs them against the goals of sustainable development and broad ministry policy. It provides links to other program areas in Ontario, as well as to other governments in Canada. It has a particular mandate to ensure native organizations share in the stewardship of, and benefits from, the forest.

Timber production policy

Since 1988, MNR forestry staff have been working toward the development of a new timber production policy for Ontario, to replace the Forest Production Policy launched in 1972. A general overview of the province's wood supply and demand has been developed, and timber production options will be developed for review by stakeholder groups and the public. This process will form the basis for an integrated timber production program in the province.



Learning about forests

MNR's forest education program, Focus on Forests, instructs students from kindergarten to Grade 12 about forests and forest management. Lesson plans and activities range from explaining basic subjects such as how trees grow and tree identification, to complex topics such as managing forest ecosystems.

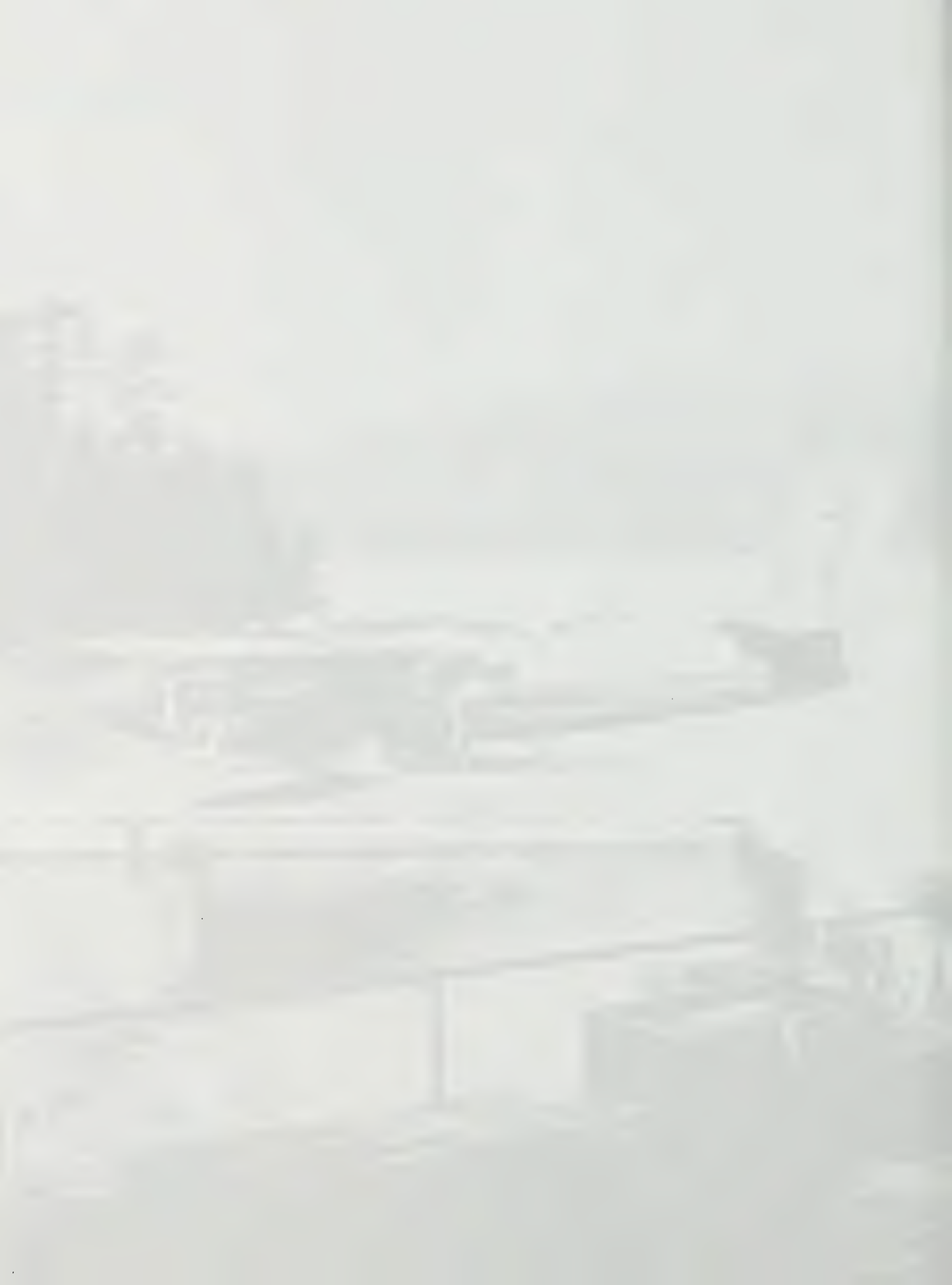
The program was introduced in schools in the fall of 1989. In the first six months, 190 participants attended leader workshops to learn how to train teachers, youth group leaders and MNR staff in how to use the program. During the same period, more than 1,500 educators from schools across the province were trained in its use.

Forest of the Year

The Larose Forest near Ottawa won Ontario's first Forest of the Year award in 1989. Designed to recognize excellence in forest management, and the hard work of those who contribute to a forest's development, the award will be given annually by the ministry. The Larose Forest, owned by the United Counties of Prescott and Russell, covers 108 square km of what was once sandy wasteland, farmed out and abandoned by the early part of this century. Today, it receives 30,000 visits a year from students, sports enthusiasts, nature lovers, hunters, trappers and forestry workers.

MNR's forest education program, Focus on Forests, instructs students from kindergarten to Grade 12 about forests and forest management.





Aviation and Fire Management

MNR's aviation and fire management program provides fire management services to protect lives, resources and private property.

The aviation section co-ordinates non-scheduled air transportation for Ontario government personnel, arranges air service from the commercial sector to meet government needs, and provides flight services supporting a wide range of MNR programs.

The telecommunications section provides and maintains a communications network and communications services for the entire ministry.



The [Hagersville tire] fire attracted international attention and resulted in considerable praise for all those involved in putting it out.

A busy season

Most forest fires occur between April 1 and October 31, a period known as the "fire season." The 1989 fire season recorded 2,420 fires—well above the 10-year annual average of 1,700. An unusually high number were started by lightning. Most of the area burned was in more remote, sparsely populated areas. Only 10,000 of the 402,268 hectares burned were located in the intensive protection zone, which is roughly the area north of a line extending from Owen Sound to Perth and south of a line extending from north of Red Lake to the Quebec border just north of Cochrane.

The Hagersville tire fire

Many said it could not be done, but an assault by 40 MNR firefighters, waterbombers and auxiliary personnel, helped extinguish a huge blaze in a 4.6-hectare tire dump at Hagersville, southwest of Hamilton, in less than 17 days. MNR worked closely with municipal fire departments, heavy equipment operators and other government agencies in quelling the burning mountain of 14 million used tires.

The presence of waterbombers in February was an unusual sight. The aircraft, not usually airborne in Ontario until April, had to be hauled out of snowbanks and made ready by engineers who worked day and night to get them airborne.

The fire attracted international attention and resulted in considerable praise for all those involved in putting it out.



New directions

In 1989, MNR switched to a more flexible fire-crew system. The change was intended to allow MNR to respond to more fires, and to give fire managers added flexibility in plotting fire control operations.

A review of the newly implemented system, presented to the Minister in January 1990, determined that changes in the fire crew system had been effective. At the same time, it recommended there may also be a need for some variation in the base level of the crew size.

Other recommendations of the review included the strengthening of the auxiliary firefighter role, standardization of training for crew members, certification of all firefighters, and the addition of native awareness training to the regular fire training programs.

More than 100 natives will be enlisted as crew leaders and crew members, to strengthen the auxiliary crew system.

These and other important recommendations of the review form the new fire strategy for the 1990 fire season.

During the 1989 season, Manitoulin Island and other North Channel islands were designated as part of the Ontario Fire Region. They will now be subject to the legislation of The Forest Fires Prevention Act. For years, MNR's Algonquin Region assumed responsibility for fire protection of the northern portions of the three southern Ontario MNR regions. That responsibility has reverted to the respective regions.

Growing concern over the need for enhanced forest fire protection in and around built-up areas had led MNR and southern Ontario municipalities to work together more closely.

In order to be better prepared to handle wildfires within the urban wildland boundaries, MNR initiated a pilot training project for municipal firefighters, which will be tested in a southern Ontario municipality.

More native participation

A board of review was established in 1989 to investigate the increasing number of forest fires threatening remote native Indian reserves and sometimes forcing evacuation of these communities. The board, which included native representatives, developed recommendations that sought both to increase protection and increase native involvement in fire protection, and to urge more federal government participation.

Great Lakes compact

Ontario became a full member of the Great Lakes Compact in 1989. The four members—Michigan, Wisconsin, Minnesota and Ontario—regularly convene meetings of fire staff to exchange ideas and expertise. Sault Ste. Marie was host to the 1989 annual meeting.

China Project extended

Since 1984, MNR has been the lead agency in helping to establish a model forest fire management system in the northeastern Chinese province of Heilonjiang. The program, sponsored by the Canadian International Development Agency, was granted an 18-month extension in early 1990 which will allow the program to continue into 1991. Extension plans call for the training of 16 Chinese fire managers in Canada over the summer of 1990, and sending a team of Canadian advisors to China.

Exchange of ideas

AFM staff helped organize an international conference on fire and forest meteorology, which brought scientists from around the world to Ottawa to exchange information and research data. As well, MNR fire staff travelled to Boston to participate in the world's first international wildland fire conference.

Enhanced communications

During 1989, the radio telecommunications section of AFM initiated an amortization program to replace old and obsolete radio equipment. MNR acquired multi-channel, hand-held radios containing the entire 40-channel provincial frequency plan. The radios will allow fire crews total communications flexibility in moving across Ontario.

The program also addresses the need to replace base stations, mobile radios and some radio communications towers.

Flexible air fleet

Most of MNR's aircraft are multi-use machines able to fill a number of needs. They are used to help MNR researchers study wildlife populations, take aerial photographs for surveys and mapping, fight forest fires, transport cargo and personnel, and conduct enforcement, search and rescue and mercy flights.

In all, the 38 airplanes and helicopters flew 16,733 hours, carrying almost three million pounds of assorted cargo, and 29,807 passengers.

In 1989, two Twin Otter aircraft and crews were used to launch the rabies vaccine bait program in eastern Ontario. The planes dropped cubes of beef fat containing rabies vaccine over 15,650 square kilometres as part of a five-year program to vaccinate foxes against rabies.

Aviation services are also offered to all other Ontario ministries, boards, commissions and Schedule I agencies as part of our mandate. This year marked the 65th anniversary of continuous air service operation, provided by the government of Ontario in the service of the province.

They are used to study wildlife populations, take aerial photographs for surveys and mapping, fight forest fires, transport cargo and personnel, and conduct enforcement, search and rescue and mercy flights.



Outdoor Recreation

If swimming, camping, boating, birdwatching, fishing, hunting or hiking are activities you enjoy, then you are not alone. Each year millions of residents and tourists are drawn to Ontario's lakes, streams, parks and wilderness areas for recreation and relaxation. The Ministry of Natural Resources manages the resources that make these activities possible. MNR's Outdoor Recreation Group is responsible for fisheries, wildlife, parks and recreational areas, as well as recreational boating, and regulation and enforcement programs.



In 1989, nearly 14 million fish of a dozen different species, were stocked in 1,300 lakes, rivers and streams in Ontario.

Fisheries

Ontario waterways are home to more than 150 species of fish. MNR's Fisheries Program protects and manages Ontario's fisheries to ensure they provide the same benefits to future generations that we enjoy today. Management programs include assessment, protection and rehabilitation of fish habitat and fish populations in lakes and rivers, research, stocking, public education, and enforcement of fisheries regulations.

Planning for fish

The Ministry of Natural Resources is taking the lead role in developing and implementing a new Strategic Plan for Ontario Fisheries (SPOF II). This plan is based on an aquatic ecosystem approach to management, and has been developed in consultation with organizations across the province, including anglers and hunters, naturalist groups, cottagers associations, commercial and tourist interests, and federal and provincial government organizations. More than 10,000 copies of the draft plan were distributed on request, and the resulting comments will be incorporated into the final document.

Managing habitat

During the 1989-90 fiscal year, MNR increased its emphasis on protecting fish habitat in the province. About $900,000 was spent on 153 projects to rehabilitate fish habitat. As well, more than 700 MNR staff from other disciplines, including timber, lands, planning, engineering and enforcement, were trained in methods to protect fish habitat from the potential adverse effects of development.



Stocking fish

In 1989, nearly 14 million fish of a dozen different species, were stocked in 1,300 lakes, rivers and streams in Ontario. MNR acquired 93,000 Atlantic salmon eggs from Nova Scotia and the State of Maine to help re-establish the species in Lake Ontario.

As well, the ministry acquired 110,000 eggs from the State of Indiana to introduce the Skamania strain of steelhead trout into Lake Huron. MNR also initiated a partnership with the Sydenham Sportsmen's Association in Owen Sound to assist in the production of Skamania. Eggs collected from adult Skamania steelhead returning to spawn in the Saugeen River will be reared at the association's fish culture station for stocking in Lake Huron.

Fish culture

Construction of the fish culture station at Blue Jay Creek on Manitoulin Island was completed in September 1989. This early-rearing facility is capable of producing 1.2 million lake trout and lake trout backcross fry annually for advanced rearing at other facilities. A holding facility for Atlantic salmon was established to allow eggs to be collected from adult fish returning to spawn in the Credit River and Wilmot Creek, which flows into Lake Ontario.

Good news about lake trout

Otoliths, small bones found in a fish's head, can be used to determine its age, whether the fish is from hatchery stock or produced naturally. Using otoliths collected from lake trout in Lake Ontario, MNR researchers confirmed that lake trout are being produced naturally in the lake for the first time in 40 years—a milestone in rehabilitation efforts.

In 1989, six working groups composed of fisheries managers and scientists from across the province, prepared reports on studies involving lake trout, including physiology and ecology, population dynamics, community biology,

response to stresses, sampling issues and the impact of lake trout management programs. Their findings will be used to improve and sustain lake trout populations in Ontario.

Walleye studies

A computer program was used for the first time to simulate the effects of different management strategies and harvest levels on walleye populations. The computer model will be available in 1991 to fisheries biologists to help them develop harvest strategies for specific areas.

MNR participated in a walleye rehabilitation workshop, sponsored by the Great Lakes Fishery Commission. Final research reports generated by the workshop will be completed in 1991.

Sharing information

A computer data base to store fisheries data in a standard format was installed for use by MNR fisheries biologists. As well, a computer library is being developed which will allow biologists to share fisheries information and will help scientists better understand how fish respond to stresses.

Learning about fish

School children will learn about different types of fish, where they live, and how they are managed through the new fisheries education Fish Ways program. Lesson plans for primary/junior and intermediate/senior grades are contained in two manuals, which were trial tested during 1989/90 by 265 teachers across the province. The manuals are scheduled to be released for classroom use in October 1991.

Resident sport fishing licence

Through the resident sport fishing licence introduced in 1987, the fisheries program budget has been increased by over $10 million to a total of $50.5 million in 1989-90. The increased funding has financed more than 500 fisheries management programs, including habitat management, stocking, research, and enforcement of fisheries regulations. A Fisheries Advisory Council advises the Minister on the provincial fisheries program including the use of funds collected from the sale of resident licences.

Wildlife

Protecting wildlife habitat, reintroducing species that have disappeared from Ontario, teaching the public about wildlife, and enhancing opportunities for wildlife viewing, hunting and trapping, are some of the activities carried out by MNR's wildlife program. The program also conducts research in areas such as rabies control, and encourages public participation in wildlife management through community involvement programs.

Wildlife strategy

Protecting and sustaining wildlife means ensuring there are healthy forests, swamps, marshes and grasslands to provide habitat. MNR is developing a comprehensive wildlife strategy for Ontario to protect and enhance the province's wildlife populations. Among the issues being addressed are the increased pressure on wildlife populations from habitat loss, and the growing demands on wildlife resources.

An 11-member Wildlife Working Group representing hunters, trappers, animal rights activists, naturalists and others, was established by the Minister in the summer of 1989 to develop recommendations for an Ontario wildlife management strategy. The Group, headed by Dr. David Fowle, professor emeritus at York University, is sponsoring a series of workshops to get public input on a wide range of topics concerning wildlife management. Information from these workshops will be used to develop strategic options.

MNR is developing a comprehensive wildlife strategy for Ontario to protect and enhance the province's wildlife populations.



MNR is monitoring populations of wildlife to assess distribution and status of various species.

Rabies research

A five-year experimental project to control rabies in Ontario wildlife was launched in 1989. In October, nearly 290,000 baits containing rabies vaccine for foxes, were dropped from Twin Otter aircraft over a test area in eastern Ontario.

Trappers working in co-operation with MNR turned in more than 600 fox carcasses trapped in the baited area. The level of rabies immunity in these animals' systems is being studied to determine the effectiveness of the project.

An urban rabies program in Scarborough continued, and appears to be achieving some success. Only three rabid skunks have been reported in the area since the program began in 1987, down from a total of 17 in the previous three years. In 1989, 252 skunks were live-trapped, injected with vaccine and released. Follow-up studies showed immunity in 54 per cent of the skunk population (which had doubled in size since the previous year), suggesting the technique is effective in urban areas. Work on the development of oral vaccines, which are effective for skunks and foxes, is also continuing, and some interesting breakthroughs have been achieved by university researchers working in co-operation with MNR.

Wildlife monitoring

MNR is monitoring populations of wildlife to assess distribution and status of various species. In 1989, the results of bird counts done by staff and volunteers at the Long Point Bird Observatory in southwestern Ontario between 1961 and 1988 were analysed to see if any long-term trends had emerged.

Of the 55 species of songbirds and other small landbirds studied, six increased in numbers, 18 declined and 31 had no significant net change over the 28-year study period. Studies were also conducted in northwestern Ontario to examine relationships between forest breeding birds and habitat variation. Populations of red-shouldered hawks were monitored over broad areas of their range to assess provisions made to protect their nests during timber operations.



Wildlife health

Several studies are in progress to monitor wildlife health. Sick and dead animals turned over by hunters and other members of the public, and by MNR staff, are monitored for parasites and diseases. MNR is working with researchers at the University of Guelph investigating ticks and Lyme disease in deer from Long Point. As well, a study evaluating the impact of disease, weather and season on the health of moose is continuing.

Black bears

A six-year study to determine the number and health of black bears in northern Ontario began in 1989 in the Chapleau district, when 18 adult females were fitted with radio collars. The bears were examined in the spring of 1990 to determine how many cubs they had produced. Information from the study will be used to help managers predict allowable levels for hunting.

Researchers will also assess the abundance of food, the feeding habits and the range habits of bears to develop indicators to determine how many bears there are in other parts of the province.

A new hunting policy for black bears was implemented in 1989. Under the policy, tourist operators are assigned specific sections of Crown land, called Bear Management Areas, where they are allowed to provide guiding or bear baiting services to non-resident hunters. This system reduces conflict among operators, encourages them to better manage local bear populations, and also improves hunting opportunities for visitors to Ontario. The policy does not apply to resident hunters.

Snapping turtles

A warning about the dangers of eating large quantities of snapping turtles was issued in September 1989, after researchers discovered high levels of cadmium and other contaminants in adult turtles from some sites. A ban on the commercial hunting of snapping turtles was also imposed as a conservation measure. Hunting for personal consumption is allowed.

Wetlands for waterfowl

Ducks, geese and other waterfowl need swamps and marshes for breeding and staging areas. Ontario is a partner in the North American Waterfowl Management Plan, a continent-wide plan by the Canadian and United States governments to preserve and rehabilitate wetlands.

A related program, the Eastern Habitat Joint Venture, will spend more than $20 million over the next five years to conserve wetlands in Ontario.

The first project under this joint venture is the preservation and rehabilitation of Matchedash Bay, a wetland area at the southern tip of Georgian Bay which is threatened by development pressure from cottages and other recreation activities. Work on acquiring property in the area and rehabilitating wetlands continued in 1989 for the second year. The project calls for the acquisition of 2,157 hectares at an estimated cost of $8.2 million over seven years.

Flight of the falcon

A recovery program to help re-establish peregrine falcons to the wild was extended to Thunder Bay where 16 young peregrines were released in co-operation with the Thunder Bay Field Naturalists. More than 147 peregrines have been released in Ontario since the recovery program began in 1977. Two female peregrines released in Toronto in 1984 and 1985 raised families in Massachusetts in 1989.

Endangered species

Studies were begun to re-evaluate the status of three endangered or threatened species to see if their numbers have improved or deteriorated. They are the Loggerhead Shrike, a bird currently designated as threatened; the Eastern Bluebird, now designated as rare; the West Virginia White Butterfly, designated as endangered until June 1990, when it was redesignated as rare; and the Karner Blue and Frosted Elfin Butterflies newly designated as endangered. MNR also supported studies of the Piping Plover and Great Grey Owl; monitored the nesting success of seven pairs of Bald Eagles, and radio-tagged Black Rat snakes to obtain information to determine methods of protecting it and its habitat.

Humane trapping

MNR is working with trappers to develop more humane methods of trapping fur-bearing animals. Two new marten traps were tested and compared to a conventional marten trap in field trials involving trappers in the Geraldton, Hearst and Kapuskasing districts. The test results will be used to advance humane trapping practices.

WILD enthusiasm

A growing interest in environmental issues has boosted interest in educational programs focussing on wildlife habitat and resource management. Project WILD is a public education program that was developed in the United States 10 years ago and introduced into Ontario by MNR in 1985. In 1989, more than 4,000 teachers attended 142 Project WILD workshops in Ontario to learn how to use the program in their classrooms. Altogether, more than 14,000 Ontario teachers have participated in workshops since 1985.

A growing interest in environmental issues has boosted interest in educational programs focussing on wildlife habitat and resource management.



Ontario now has 261 provincial parks, divided into six classes: wilderness, nature reserve, historical, natural environment, waterway and recreation.

Conservation officers

MNR's 257 conservation officers enforce federal and provincial laws relating to fish, wildlife, and protected plant and animal species, as well as the statutes governing provincial parks and public lands. They also speak to community groups, schools, clubs and at public meetings to inform people about resource management. In addition, conservation officers get involved in a variety of fish and wildlife management projects.

A review of conservation officer training and activities was completed this year and action taken to implement recommendations resulting from the review. As well, two major undercover investigations into serious illegal activities were successfully completed.

In 1989, conservation officers and deputies issued warnings and laid charges relating to fishing and hunting violations under the Game and Fish Act (Ontario), the Migratory Birds Convention Act (Canada), the Fisheries Act (Canada) and other Acts and regulations.



Office of recreational boating

The Office of Recreational Boating administers the Boating Restriction Regulations in Ontario, and promotes safe boating in harmony with other resource uses. The Office operates an on-going boating safety awareness campaign by chairing MAST—the Marine Agency Safety Team. In 1989, various government agencies co-operated in updating the brochure "Boating Regulations and Information", which clarifies and consolidates information for boaters. As well, a study of fatal boating accidents and boating safety in Ontario was released and has received praise from many boating organizations. The Office continues its efforts to educate small craft operators by providing financial support to the Ontario Red Cross Small Craft Safety program, and the Ontario Safety League's Canoe Safety Program.

Parks and recreational areas

Nearly eight million people visited Ontario's provincial parks in 1989. Forty-four new parks, and significant additions to four other parks, were brought into regulation under the Provincial Parks Act during 1989. This fulfils a commitment by the Ontario government to bring the parks into regulation within one year of the new parks policy announcement in May 1988.

Ontario now has 261 provincial parks, divided into six classes: wilderness, nature reserve, historical, natural environment, waterway and recreation. The public is encouraged to participate in the development of park management plans, which determine the uses, facilities and services each park offers.

Protecting natural heritage

Two new agreements will help protect Ontario's natural heritage. In December 1989, a Memorandum of Understanding was signed with the Ontario Heritage Foundation, formally establishing support for the Natural Heritage League and its efforts to protect significant areas of natural heritage in Ontario. The Natural Heritage League is a network of 31 public agencies and private organizations concerned with the identification, protection and management of natural heritage areas.

As well, the ministry signed a 20-year conservation agreement with the Ontario Heritage Foundation and the Long Point Region Conservation Authority, ensuring the protection of Backus Woods, an area of natural and scientific interest near Port Rowan which contains uncommon plant and animal species unique to Carolinian hardwood forests.

These initiatives extend MNR's efforts to protect conservation lands and waters, significant terrestrial and aquatic habitats, and rare, threatened and endangered species.

Rouge River Valley

The creation of Canada's largest urban park was announced in March 1990, when the province designated 4,250 hectares (10,500 acres) in Metropolitan Toronto's Rouge River Valley as the site of a new park. The designated area contains important natural, historical and architectural values which will be managed and protected under a park management plan. An advisory committee will be appointed to develop recommendations for managing the park, and to determine which agency or combination of agencies should be responsible for park management. The announcement strengthens the protection of the Rouge River Valley, which represents one of 37 natural areas being acted upon by the Carolinian Canada program, with MNR support.

Parks revitalization

MNR spent more than $7 million upgrading provincial parks in 1989, in preparation for the 100th anniversary of the provincial parks system in 1993. The improvements mark the third year of a five-year parks revitalization program. Projects include building new comfort stations with showers, renovating existing structures and facilities, upgrading water and sewage systems, improving parking and roads, and providing new and upgraded interpretive facilities.

Untaxing nature

More than 3,500 landowners joined a program to protect significant natural areas on privately owned land. The Conservation Land Tax Reduction program offers property tax rebates of up to 100 per cent to owners of land that has been identified as conservation land. Five categories of land are eligible under the program. They include class 1, 2 and 3 wetlands; provincially significant Areas of Natural and Scientific Interest (ANSI); areas designated as Escarpment Natural Area in the Niagara Escarpment Plan; non-revenue producing conservation authority land, and other conservation lands owned by non-profit organizations.

The program recognizes, encourages and supports the long-term private stewardship of significant tracts of conservation land. More than 44,000 hectares of privately owned land are now represented under the program. About 372,000 hectares of land, located mostly in southern Ontario, have been identified as conservation land. Eligible landowners have until December 31, 1990, to apply for tax rebates for 1987, 1988 and 1989.

MNR spent more than $7 million upgrading provincial parks in 1989, in preparation for the 100th anniversary of the provincial parks system in 1993.



Lands and Waters Group

MNR's Lands and Waters Group manages Ontario's vast land and water resources so they may contribute to the environmental, social and economic well-being of the province. Approximately one-fifth of the surface area in Ontario is covered by water, and 87 per cent of all land belongs to the Crown (including the land beneath navigable waters). Programs include shoreline management and flood forecasting; technical and financial support to conservation authorities; management and disposition of Crown lands; surveying and mapping; geographical information services; remote sensing; and the management of Ontario's petroleum, aggregate, and waterpower resources.



Computerized weather information can be used to develop strategies to fight forest fires, and can also determine the direction and strength of currents in rivers and streams, a valuable tool in fisheries management.

Using water wisely

In the mid-1980s, high water levels caused flooding or shoreline erosion which resulted in costly property damage along the Great Lakes. Then, during the long, hot summer of 1988, many parts of the province experienced drought conditions and water shortages. The consequences of cyclical changes in water levels, combined with growing concerns about the effects of possible global warming, led MNR to investigate alternatives to achieving more efficient and sustainable use of Ontario's water resources.

In 1989, MNR sponsored a workshop to examine the need for a water conservation program in Ontario and to evaluate the merits of water conservation programs already operating in other parts of the country. Participants included local, provincial and federal government representatives from across Canada, representatives of the industrial and commercial sectors, and consultants, economists, environmentalists and lawyers.

MNR also initiated a study to provide a history of drought conditions in Ontario, and participated in a study undertaken by the Great Lakes Commission to analyze the impacts of droughts, and to determine drought management strategies.

Whither the weather

Forecasting the weather has always been an inexact science. In 1989, MNR began using a computer program that gathers together a variety of weather information including wind direction, barometric pressure, and rain and snow accumulations to help create more accurate flood forecasts. Computerized weather information can be used to develop strategies to fight forest fires, and can also determine the direction and strength of currents in rivers and streams, a valuable tool in fisheries management.

Conservation Authorities Review

Ontario's conservation authorities were founded more than 40 years ago to oversee local water management and flood control needs. Today, there are 38 authorities, and their responsibilities have expanded to include outdoor recreation programs, information and advisory services, education, wetlands protection, and services to private landowners.

A review of the conservation authorities program was released for public comments in 1988. Respondents agreed change was needed, but consensus was not reached on all issues.

The issue has been subject to further study and additional discussions are taking place.

Local projects

MNR provided $46.7 million in grants to conservation authorities in the 1989-90 fiscal year, including $25.4 million to finance 211 capital works projects. Forty-one flood control projects received grants totalling $12.2 million and 18 erosion control projects received $3.48 million. Other capital grants were provided for water basin planning, flood-plain mapping, preliminary engineering studies, wetland acquisition, flood warning and forecasting, Great Lakes shoreline planning and conservation area capital development. About $21.3 million was allocated to administration, and water and land management program operations.



Technology Transfer

MNR continued to provide leadership in technology transfer by conducting a number of technical workshops on water management.

The Flood Plain Management Conference, held in March 1990 and co-sponsored by MNR, Environment Canada and the Association of Conservation Authorities of Ontario, attracted participants from across Canada. MNR also commissioned a study on the Harrow storm—the highest amount of rainfall in Ontario experienced during a 24-hour period—which occurred in July 1989 in southwestern Ontario. Two one-week courses were held at the University of Guelph dealing with hydrology and hydrologic models. These are only a few of the technical conferences which MNR participated in during the 1989-90 fiscal year.

Waterpower

MNR's program to encourage economic development in northern Ontario through water-powered hydroelectric projects has been greeted enthusiastically by entrepreneurs. A set of guidelines and criteria was established to streamline the approval process, and to ensure consistent standards of environmental protection are used to evaluate waterpower development proposals in the province.

Managing shorelines

The purpose of MNR's shoreline management program is to prevent loss of life and minimize property damage associated with flooding and erosion. A number of shoreline management plans were in preparation during 1989/90, with a major effort taking place in communities along lower Lake Huron and on the shores of lakes Erie and Ontario where the greatest damages occurred during the high water levels of 1985-87.

Geographic Information Services (GIS)

Work continues on the development of a digital topographic information system for Ontario. This system consolidates information about land, water and natural and man-made features, into an easy-to-use computerized form. Planners across the province will be able to use the system to gain easy access to information about everything from storm sewers to soil conditions.

Two model GIS projects to test the use of GIS technology in MNR district offices in typical southern and northern environments continued into 1990.

In 1989, more than 800 digital maps were produced under contracts with the Ontario mapping industry.

Also in 1989, MNR published the first of a series of computer-generated maps. Original data for this map of Montreuil Lake, located north of the Town of Cochrane, originally came from aerial photographs which were translated into computer format using GIS technology. By 1997, the unit plans to produce similar digital maps of all the populated and resource-based areas of Ontario.

Recharting the globe

Modern technology and the use of satellites have changed the shape of the world—literally. Using modern technology, map-makers and cartographers are working to correct errors and omissions in traditional maps that were based on documents charted by predecessors centuries before, using only a compass, a line and a steady eye.

MNR's Geodetic Services section is developing a Global Position System (GPS), based on information gathered from satellites, to ensure that all landmarks on the ground used for map-making are consistent.

The purpose of MNR's shoreline management program is to prevent loss of life and minimize property damage associated with flooding and erosion.



MNR works closely with other provincial ministries in supporting provincial initiatives through the identification of Crown land suitable for development.

Shoreline mapping

A program to digitally map shorelines along the Great Lakes was launched in 1989, with the information to be used as the basis for a shoreline geographic information system. The material will be combined with shoreline data being gathered under a program, sponsored by the International Joint Commission, which is studying fluctuating water levels. The combined information will provide a valuable tool to agencies and municipalities preparing shoreline management plans and to assess the environmental impact of major developments.

Crown land management and development

MNR works closely with other provincial ministries in supporting provincial initiatives through the identification of Crown land suitable for development. Some of the projects under the program include an aircraft maintenance base and a co-management committee in Ignace; and an Ontario Hydro service centre in Ear Falls, opportunities for new lodges, outpost camps, campgrounds, marinas and expansion of existing tourist operations. MNR also supports local Economic Development Offices in their planning of community-based development proposals.

A study examining the environmental and economic impact of developing Crown land for cottage lots was completed in 1989, and is being reviewed to determine the long-term direction for the Crown land cottaging program. More than 450 cottage lots on publicly owned land have been sold or leased across northern Ontario since 1987.

In 1989, a study was initiated to investigate the potential for utilizing Ontario peat. The study explored the availability of peat in the province, its uses and markets, and how peat resources are managed in other jurisdictions. A report based on this work will discuss the merits of establishing a peat industry within the province.

New work permit

MNR's new "multi-purpose" work permit, introduced in 1989, has proven to be a valuable tool for controlling unauthorized activities on Crown land and shorelands, and for ensuring that authorized work is carried out in a safe and environmentally sound manner. The new format allows approvals under the Public Lands Act, Forest Fires Prevention Act, and the Lakes and Rivers Improvement Act to be granted through a single, multi-scheduled approval.

Fuel minerals program

Oil production in Ontario reached an all-time high in 1989 with more than 1.5 million barrels of crude oil produced. The Fuel Minerals program embarked on an initiative that will see an end to the traditional practice of disposing of oilfield brine (the salt water produced in conjunction with oil and gas) into lakes and rivers. By the end of 1990, oil and gas producers will be required to establish ecologically acceptable disposal facilities. Staff are also working with other governments and industry representatives to develop a national technical standard governing the storage of underground hydrocarbons.

Improved aggregates extraction

Ontario's ability to manage the orderly development and control the potentially adverse effects of aggregate extraction was strengthened significantly on January 1, 1990, when the new Aggregate Resources Act came into effect. The Act reduces the environmental impact of aggregate extraction and requires rehabilitation of pits and quarries. It allows for greater

municipal involvement in the licensing and operation of pits and quarries; provides for payment to municipalities for aggregates extracted; and allows improved enforcement of operations with greater penalties for violators. An abandoned pit rehabilitation program will help eliminate abandoned pits.

In support of the new legislation, the government approved the hiring of additional staff to ensure its provisions are met. As resources become available, MNR is expanding the areas designated under the Act on a phased implementation basis, with priority being given to lands where significant aggregate operations exist.

Ontario's production of sand, gravel and stone increased by six per cent to 197 million tonnes in 1989. These aggregates, combined with related products including cement, lime and brick, directly contribute more than $1.6 billion to the provincial economy.

Native lands

The Native Lands Section co-ordinates and develops policies and programs that deal with Native people and their use of Crown land and natural resources. For example, the section has provided leadership in negotiating and establishing the Joint Stewardship Council with the Teme-Augama Anishnabai in the Temagami area.

The section is also responsible for developing a Native economic development strategy through the use of Crown land and resources. Other duties include providing expertise on land administration issues associated with native land claim settlements and taking the lead role provincially in the tripartite negotiations involving the provision of Crown land for new Indian Reserves and additions to existing Reserves.

Access Roads

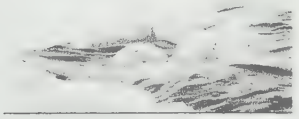
The development of a provincial access road system enables MNR to effectively manage the resources of Ontario. Provision of access to resources is an integral element of all ministry programs and has a significant effect on the economic and social aspects of development in Ontario, particularly in the North.

The development of a provincial access road system enables MNR to effectively manage the resources of Ontario.

The majority of the access roads in Ontario are constructed by the forest industry and are generally open to the public. Whether constructed by the private sector or government, all must comply with approved environmental guidelines. One important component of the roads planning process is consultation with the general public and client groups in order that new roads are located, constructed and managed without creating unnecessary conflict among the users.

In 1988-89 MNR, under its access roads program, either constructed or financially assisted with the construction and/or reconstruction of 298 kilometres (km) of access roads, 29 bridges and the maintenance of 3,421 km of roads at a total cost of $12.6 million. In addition, funding assistance in the amount of $18 million was provided through the Forest Management Agreement Program (FMA) toward the construction or reconstruction of 668 km of access roads and the maintenance of 4,220 km.

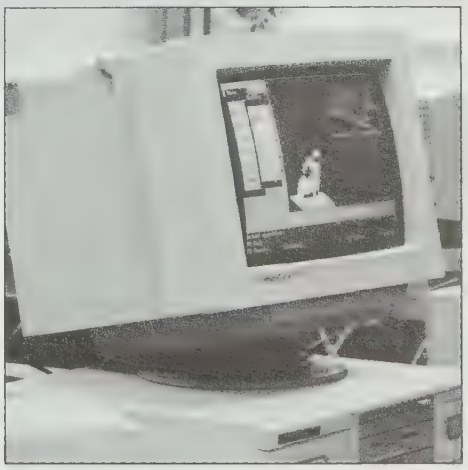
The funding was provided by MNR, MNDM and the Federal Government.





Administration Division

The Administration Division supports, facilitates and evaluates the resource management programs carried out by MNR. The division includes the Finance and Administration Group, which provides financial leadership and support through its Financial Resources Branch, Administrative Management Branch, Internal Audit Services, and Systems Services Branch. The Communications Services Branch, Human Resources Branch, Legal Services Branch, and the Office of the French Language Services Co-ordinator, complete the Division.



A parks reservation and registration system was implemented in 1989 to improve the ability of provincial parks to handle advance campsite reservations.

Systems Services

The ministry's computer services continued to expand during the 1989/90 fiscal year. A province-wide electronic mail network was put in place to connect all regional and district offices. In January 1990, a learning centre was established at main office in Toronto, offering courses in computer programs to all MNR staff. A parks reservation and registration system was implemented in 1989 to improve the ability of provincial parks to handle advance campsite reservations. Two other programs are being developed—a timber scaling and billing system, and an automated land management program to improve the accuracy and accessibility of information about Crown land.

Dollars and cents of resource management

The Financial Resources Branch provides leadership in financial management, accounting and financial advisory services to the ministry and other client groups. The branch has responsibility for controllership functions such as the preparation of the Estimates, in-year monitoring, performance measurement, year-end reporting, and evaluating and influencing the financial allocation and management of resources. The branch also provides corporate financial training.

Equity and renewal

Ontario's workforce is changing, and MNR is changing with it. Strategies to implement the government's plan to promote employment equity for women, natives, visible minorities and people with disabilities were implemented in 1989. A Native Resource Technician Program was established in the northern part of the province and more than 40 native students are being trained for technician jobs in forestry, mapping and resource management.

Youth programs

More than 4,900 teenagers and young adults participated in resource-oriented projects administered by MNR's various youth programs. In 1989, the Environmental Youth Corps provided up to 2,600 positions for young people between 15 and 24 in the fields of environmental protection, habitat improvement and restoration and conservation. Other programs include Junior Rangers, which celebrated its 45th anniversary in 1989, a summer experience program which provided summer jobs for 1,290 youths, and an exchange program which provides summer jobs to francophone students from Quebec.



Spreading the word

The Communications Services Branch keeps the public and ministry employees informed of ministry activities and programs. The branch prepares news releases, brochures, speeches, pamphlets and fact sheets, produces videos and films, responds to media and public inquiries, co-ordinates special events, and provides communications support to program staff throughout the ministry. Public education programs are also co-ordinated through the branch. In 1989, the Public Information Centre in Toronto responded to more than 200,000 inquiries from people all over the world, providing service in both English and French.

French language services

MNR was ready when the deadline arrived on November 18, 1989 for implementation of the Ontario French Language Services Act. During the three years of preparation leading to implementation, information sessions were held across the province to explain the Act to MNR staff. Services are now available in French and English in all MNR offices and provincial parks in designated areas.

Showcase for resource management

Fascinating lore, and a chance to learn about resource management in Ontario, are some of the rewards for visitors to the Leslie M. Frost Natural Resources Centre at Dorset, in the Muskoka area.

The centre attracted more than 13,800 visitors in 1989, including teachers, elementary and secondary students, university groups and special interest organizations participating in interpretive programs.

Frost Centre staff are involved in a number of on-going resource management projects, including working with local cottagers' associations to rehabilitate and protect fisheries habitat. Management plans for the centre's fisheries and timber resources were completed in 1989, and discussions launched with Ducks Unlimited about developing a joint co-operative wetland management interpretive area.

In 1989, teachers and youth group leaders attended workshops on how to use MNR's resource education curriculum. The forest fire education program was upgraded, and a field checklist of local plants, birds and wildlife developed for visitors. As well, cross-country ski trails were marked with bilingual signs, and work was completed on construction of a wheelchair-accessible wildlife viewing station.

Cross-country ski trails were marked with bilingual signs, and work was completed on construction of a wheelchair-accessible wildlife viewing station.



Statement of Revenue

for the year ended March 31, 1990 ($ thousands)

Ministry Administration Program	
Reimbursement of Expenditure	
Other	209
Sales and Rentals	1,205
Fines and Penalties	251
Recovery of Prior Year's Expenditure	476
Other	57
Total for Ministry Administration	**2,198**
Lands and Waters Program	
Royalties	
Water Power	99,401
Sand, Gravel and Salt	1,393
Petroleum	3,304
Fees, Licences and Permits	705
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	1,544
Other	468
Sales and Rentals	3,719
Sale of Crown Land	2,585
Recovery of Prior Year's Expenditure	101
Total for Lands and Waters	**113,220**
Outdoor Recreation Program	
Royalties	246
Fees, Licences and Permits	
Recreational Areas	12,344
Fisheries	22,148
Wildlife	10,156
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	689
Sales and Rentals	746
Total for Outdoor Recreation	**46,329**
Resource Products Program	
Royalties	
Stumpage	76,451
Timber Area Charges	8,972
Forest Products	1,593
Fees, Licences and Permits	28
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	21,867
Other	58
Sales and Rentals	2,198
Total for Resource Products	**111,167**
Resource Experience Program	
Frost Centre Facilities	526
Total for Resource Experience	**526**
Total Revenue	**273,440**

Statement of Expenditure by Program and Activity

for the year ended March 31, 1989 ($ thousands)

Ministry Administration Program	
Main Office	5,062
Financial and Administration Services	12,381
Human Resources	6,209
Communication Services	4,326
Information Systems	7,367
Legal Services	1,736
Audit Services	1,088
Field Administration	43,862
Total for Ministry Administration	**82,021**
Lands and Waters Program	
Conservation Authorities and Water Management	54,587
Aviation and Fire Management	45,385
Extra Fire Fighting	31,140
Land Management	23,238
Resource Access	4,147
Surveys and Mapping	18,625
Total for Lands and Waters	**177,122**
Outdoor Recreation Program	
Recreational Areas	47,382
Fisheries Management	51,555
Wildlife Management	24,363
Total for Outdoor Recreation	**123,300**
Resource Products Program	
Forest Management	115,657
Forest Management Agreements	81,754
Total for Resource Products	**197,411**
Resource Experience Program	
Junior Rangers	5,287
Leslie M. Frost Resource Centre	1,780
Total for Resource Experience	**7,067**
Total Expenditure	**586,921**

Agencies, Boards and Commissions

A number of agencies, boards and commissions are associated with the Ministry of Natural Resources, all of them concerned in one way or another with the management of natural resources in Ontario. The groups listed here are those which are linked administratively or financially to MNR, and which do not produce their own annual reports. The list does not include those groups officially linked to MNR which produce their own annual reports: Ontario's 38 Conservation Authorities, the Algonquin Forestry Authority and the Provincial Parks Council.

Academic and Experience Requirements Committee of the Association of Ontario Land Surveyors

This committee, consisting of at least seven members, oversees the training and exams that lead to membership in the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). Two of the committee's members are appointed by Order-in-Council and a minimum of four are appointed by the Council of the Association of Ontario Land Surveyors. The committee approves the course content of the survey science course at the University of Toronto's Erindale College, as well as the two-year articling program. The committee also sets the professional examinations required at the end of this training, comprising an oral exam as well as a written statutes exam.

Council of the Association of Ontario Land Surveyors

This 13-member council is the governing body and board of directors for the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The council includes Ontario's Surveyor General, three members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council, a president, a vice-president a past president and two new members elected annually. The council's function is to manage and administer the affairs of the association, establish policies to regulate the practice of professional land surveying and govern the profession in accordance with the Surveyors Act. It also establishes and maintains high standards of knowledge and skill among its members.

Crown Timber Board of Examiners

The Minister of Natural Resources appoints two separate and independent boards that set written and practical examinations for the provincial scaler's licence course and provincial scaling audit certificate course.

Under the authority of the Crown Timber Act, all wood cut from Crown lands must be measured by licensed scalers. Scaling is the process of estimating the quantity and quality of timber harvested so that its volume and value (stumpage) can be determined.

Candidates for the four-week course include selected ministry and woodlands industry staff, as well as students from related universities and colleges and members of the private sector.

The board consists of senior wood measurement staff, three of whom are from the ministry and one from the woodlands industry.

Also, under the authority of the Crown Timber Act, no Crown timber shall be removed from the place of cutting prior to measurement without the written authority of the Minister.

To meet the challenges of new harvesting methods and manufacturing techniques, Crown timber is moved prior to measurement or measured under the authority of a domestic scaling agreement by non-ministry staff. This has directly resulted in the need for a comprehensive scaling audit program to ensure all wood scaled is reported.

In order to maintain the high standard of knowledge and skills required in audit strategy, principles and techniques, a course of study setting out Generally Accepted Audit Standards, was developed to ensure the protection of the

Crown's interests.

The board consists of two senior ministry staff and a public chartered accountant.

Game and Fish Hearing Board

This board is made up of five members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. The board conducts hearings into cases where the ministry has turned down an application for a trapping or commercial fishing licence. The board hears evidence, then delivers a written summary and recommendation to the Minister of Natural Resources, who then decides whether or not to issue a licence.

The Lake of the Woods Control Board

This four-member board is responsible for regulating the levels of the Lake of the Woods and Lac Seul and the Winnipeg and English Rivers between the lake outlets and their confluence. The Lake of the Woods and Lac Seul are the major storage reservoirs for generating stations on the Winnipeg and English Rivers. The board is advised by representatives from eight interest groups representing tourism, energy generation, native peoples, cottagers and by MNR. Advice from these groups helps the board balance the needs of competing uses for water. The board consists of two members from Ontario, one from Manitoba, and one from the federal government.

Ontario Forestry Council

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research. Approximately $8-million is spent on priorities established by the council in Ontario each year. Forestry research is conducted by the federal and provincial governments, universities, and industry. These efforts are being co-ordinated by the council, whose 10 members represent governments, universities and industry.

Ontario Geographic Names Board

The Ontario Geographic Names Board is Ontario's statutory advisor to the Minister of Natural Resources in all matters concerning decisions, disputes and policies concerned with or affected by geographical names. The OGNB authorizes the recording, research into, investigation, processing and ministerial approval of names and naming of, and information on geographical, topographic and hydrographic features and unincorporated populated places (villages, settlements, hamlets) in the Province.

The Provincial Toponymic Database currently contains approximately 57,000 official names of cities, towns, villages, lakes and so on, which are authorized for use in topographic maps, hydrographic charts and gazetteers. In rendering decisions on geographical names, the Minister, on the recommendation of the OGNB, ensures that only one official name is adopted for each feature or place.

In bilingual areas, the OGNB recognizes the place of second or parallel usage names in languages other than that of the official name for specific features or places. These have alternate status to the official forms and are standardized for use in French, or Cree, Ojibway and other language applications and publications, in addition to those in English.

The OGNB is composed of seven members, two from the ministry (Surveyor General and Executive Secretary), and five from the private sector who are appointed by Order in Council. The OGNB is supported by MNR through Geographic Names Section of Surveys, Mapping and Remote Sensing Branch, which serves as OGNB Secretariat.

Ontario Renewable Resources Research Review Board

This 11-member board helps the ministry keep abreast of the latest developments by supporting relevant research at outside institutions. It reviews applications to the Ontario Renewable Resources Research Grants Program, and

recommends appropriate projects to the Minister of Natural Resources. In 1989-90, the ministry awarded $695,639 to 38 research projects at ten Ontario universities.

Ottawa River Regulation Planning Board

This seven-member board is responsible for formulating policies and guidelines to ensure the integrated management of the 19 prinicipal reservoirs of the Ottawa River basin. The board's goal is to reduce the adverse impact of high and low water levels, while maintaining the benefits of energy generation from the basin's 43 generating stations. One board member is named by MNR, one by Ontario Hydro, two by Quebec, and three by the federal government.

Rabies Advisory Committee

This nine-member committee, appointed by an Order-in-Council, co-ordinates MNR's rabies research program. The members, all chosen for their technical expertise in rabies research, represent the Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Food, Agriculture Canada, and the academic community. They keep MNR informed of recent developments in rabies research, and advise the ministry how to allocate its rabies research funds.

Sturgeon River/Lake Nipissing/French River Watershed Advisory Board The nine private citizens appointed to this board by the Minister of Natural Resources provide advice to MNR on how to manage the Sturgeon River/Lake Nipissing/French River watershed. The board reviews such things as the operation of the watershed's six major water control structures. The board provides information to the public during spring runoff when water levels are high and at times when levels are low due to drought, in addition to providing public education on water management issues.

Mining and Lands Commissioner

The Mining and Lands Commissioner exercises administrative and reporting functions under three statutes administered by the Ministry of Natural Resources. Under the Conservation Authorities Act, the Commissioner hears appeals from refusals of conservation authorities to issue permits under their fill and construction regulations.

The Commissioner also holds hearings under the Aggregate Resources Act in regard to the refusal to issue or renew, the suspension, and the revocation of licences to take sand and gravel, and appeals as part of programs under the Conservation Land Act, 1988 respecting the exclusion of lands from a program or a determination that lands cease to be conservation land under the Act.

The Commissioner, persona designata, conducted one hearing under the Lakes and Rivers Improvement Act.

During 1989-90, the Commissioner heard eighteen motions and appeals under the Conservation Authorities Act. No hearings were held in 1989-90 under the Aggregates Resources Act, or its predecessors and no appeals were filed under the Conservation Land Act, 1988.

Ontario Fisheries Advisory Council

The Ontario Fisheries Advisory Council was established in 1987 to advise the Minister of Natural Resources on the expenditures of Ontario's fisheries management program. The Council consists of twelve members representing a broad cross-section of users of the fisheries resource in Ontario, including several special interest groups (Northern Ontario Tourist Outfitters, Ontario Federation of Anglers and Hunters and Ontario Fish Producers' Association). In addition to the review of expenditures, the Council also advises the Minister on major ministry fisheries policies and programs.

Commission de planification de la régulation de la rivière des Outaouais

Cette commission, composée de sept membres, a la responsabilité de formuler des politiques et des directives en vue d'assurer la gestion intégrée des 19 réservoirs principaux du bassin de la rivière des Outaouais. Le but de la Commission est de réduire les effets négatifs des niveaux d'eau faibles et élevés tout en préservant les avantages tirés de la production d'électricité des 43 centrales électriques du bassin. La Commission est composée de sept membres nommés comme suit : un par le MRN, un par Ontario Hydro, deux par le Québec et trois par le gouvernement fédéral.

Conseil consultatif sur la rage

Ce conseil, composé de neuf membres nommés par décret, coordonne le programme de recherche du MRN sur la rage. Les membres, qui sont tous choisis en vertu de leur compétence en matière de recherche sur la rage, viennent du ministère de la Santé, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'Agriculture Canada et du milieu universitaire. Le Conseil tient le MRN au courant des récents progrès de la recherche et fait des recommandations pour l'allocation des fonds de recherche sur la rage.

Conseil consultatif pour la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français

Les neuf représentants du public nommés par la ministre des Richesses naturelles pour faire partie de ce conseil font des recommandations au MRN en ce qui concerne la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français. Le Conseil étudie des questions telles que l'exploitation des six principaux ouvrages de régulation des eaux du bassin, et renseigne le public durant les crues du printemps, et en période de sécheresse. Il renseigne également le public sur la gestion des eaux.

Commissaire aux mines et aux terres

Le commissaire aux mines et aux terres exerce des fonctions d'administration et d'information en vertu de trois lois régies par le ministère des Richesses naturelles. Conformément à la *Loi sur les offices de protection de la nature*, le commissaire entend les appels concernant le refus des offices de protection de la nature d'accorder des permis en vertu des règlements sur le remblayage et la construction.

Le commissaire tient aussi des audiences en vertu de la *Loi de 1989 sur les ressources en agrégats* en ce qui a trait au refus d'accorder ou de renouveler un permis d'enlèvement de sable et de gravier ou à la suspension ou la révocation d'un permis de cette nature, et entend des appels en vertu de la *Loi de 1988 sur les terres protégées*, concernant l'exclusion de certaines terres d'un programme ou les décisions voulant que des terres cessent d'être protégées en vertu de la Loi.

Le commissaire, personne désignée, a tenu une audience conformément à la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*.

En 1989-1990, le commissaire a entendu dix-huit requêtes et appels conformément à la *Loi sur les offices de protection de la nature*. Aucune audience n'a été tenue en 1989-1990 en vertu de la *Loi de 1989 sur les ressources en agrégats* ou des lois précédentes, et aucun appel n'a été déposé en vertu de la *Loi de 1988 sur les terres protégées*.

Conseil consultatif de l'Ontario sur les pêches

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur les pêches a été créé en 1987 pour conseiller la ministre des Richesses naturelles sur les dépenses du programme de gestion des pêches de l'Ontario. Il est formé de douze membres représentant toute une diversité d'utilisateurs des ressources de pêche de l'Ontario, y compris plusieurs groupes d'intérêt spéciaux (Northern Ontario Tourist Outfitters, Ontario Federation of Anglers and Hunters et Ontario Fish Producers' Association). En plus d'examiner les dépenses du programme, le Conseil fait des recommandations à la ministre sur les politiques et les programmes importants du ministère relatifs aux pêches.

Commission des recours en matière de chasse et de pêche

Cette commission se compose de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Elle tient des audiences sur les cas de refus de permis de piégeage ou de pêche commerciale par le ministère. La Commission entend les témoins puis présente un résumé écrit et une recommandation à la ministre des Richesses naturelles, qui décide alors d'accorder ou non le permis.

Commission de contrôle du lac des Bois

Cette commission composée de quatre membres est responsable de la régulation du niveau d'eau du lac des Bois et du lac Seul, de la rivière Winnipeg et de la rivière English, entre le déversoir des lacs et leur confluent. Le lac des Bois et le lac Seul constituent deux importants réservoirs de centrales électriques situées sur les rives de la rivière Winnipeg et de la rivière English. La Commission reçoit les conseils des porte-parole de huit groupes d'intérêt représentant des associations touristiques, des sociétés d'électricité, les autochtones, les propriétaires de chalet et le MRN. Les conseils de ces porte-parole aident la Commission à répartir équitablement les diverses utilisations de l'eau. Parmi les quatre membres de la Commission, deux viennent de l'Ontario, un du Manitoba et un du gouvernement fédéral.

Conseil forestier de l'Ontario

Le Conseil forestier de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de faire des recommandations en matière de priorités et de financement de la recherche forestière. Chaque année, environ huit millions de dollars sont consacrés en Ontario aux priorités établies par le Conseil. La recherche est effectuée par les gouvernements fédéral et provincial, les universités et le secteur privé. Le Conseil coordonne ces travaux et ses dix membres représentent les gouvernements, les universités et le secteur privé.

Commission de toponymie de l'Ontario

La Commission de toponymie de l'Ontario (CTO) est désignée par la loi pour conseiller la ministre des Richesses naturelles sur les décisions, les litiges et les politiques ayant trait à la toponymie en Ontario. Elle a pour mandat de consigner les noms de lieu, de les étudier, de faire des enquêtes et de les faire approuver par la ministre, ainsi que de fournir de l'information sur les réalités géographiques, topographiques et hydrographiques et sur les territoires habités de la province non érigés en municipalités (villages, hameaux).

La base de données toponymiques provinciale renferme environ 57 000 noms officiels de villes, villages, lacs, etc., autorisés à figurer sur les cartes topographiques et hydrographiques et dans les répertoires géographiques. En rendant ses décisions, la ministre, sur la recommandation de la CTO, s'assure que chaque lieu est désigné par un seul nom officiel.

Dans les régions bilingues, la Commission admet pour certains lieux l'existence d'un deuxième nom, ou d'un nom parallèle, dans des langues autres que celle du nom officiel. Ceux-ci constituent des variantes du nom officiel et sont normalisés en français, en cri, en ojibwa et dans d'autres langues utilisées dans des publications.

La Commission se compose de sept membres : deux sont du ministère (l'arpenteur général et le secrétaire général) et cinq appartiennent au secteur privé et sont nommés par décret. Elle est financée par le MRN, par l'intermédiaire de la Section de toponymie, Direction des levés, de la cartographie et de la télédétection, qui joue le rôle de secrétariat de la CTO.

Conseil ontarien des recherches sur les ressources renouvelables

Ce conseil, composé de onze membres, aide le ministère à se tenir à la pointe du progrès en finançant les recherches pertinentes effectuées par des établissements indépendants. Il étudie les demandes présentées dans le cadre du Programme de subventions de recherche sur les ressources renouvelables de l'Ontario et recommande les projets appropriés à la ministre des Richesses naturelles. En 1989-1990, le ministère a octroyé 695 639 $ à 38 projets de recherche de dix universités ontariennes.

Organismes, conseils et commissions

Un certain nombre d'organismes, de conseils et de commissions sont rattachés au ministère des Richesses naturelles et s'occupent d'une façon ou d'une autre de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario. Les groupes qui figurent ici sont rattachés administrativement ou financièrement au MRN et ne publient pas leur propre rapport annuel. Les groupes officiellement rattachés au MRN et qui publient leur propre rapport annuel ne figurent pas ici; ce sont les 38 offices de protection de la nature de l'Ontario, l'Agence de foresterie du parc Algonquin et le Conseil des parcs provinciaux.

Comité d'examen des conditions d'admissibilité à l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce comité, composé d'au moins sept membres, supervise la formation et les examens qui permettent de devenir membre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Deux des membres du comité sont nommés par décret, et au moins quatre autres sont nommés par le Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario. Le comité approuve le programme des cours d'arpentage offerts au collège Erindale de l'université de Toronto ainsi que le stage de formation de deux ans. Il organise également les examens professionnels couronnant la formation, qui consistent en un examen oral et un examen écrit sur les règlements.

Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de treize membres, est le conseil d'administration de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il comprend l'arpenteur général de l'Ontario, trois membres nommés par le lieutenant-gouverneur, un président, un vice-président, un ex-président et deux nouveaux membres élus chaque année. Le Conseil a pour mandat de gérer et d'administrer les affaires de l'association, d'établir les règles de conduite régissant les pratiques professionnelles d'arpentage, et de réglementer la profession conformément à la *Loi de 1987 sur les arpenteurs-géomètres*. De plus, il établit et maintient des normes élevées de connaissances et de compétence chez ses membres.

Commission d'examen du bois de la Couronne

La ministre des Richesses naturelles crée deux commissions distinctes et indépendantes qui élaborent les examens écrits et pratiques pour l'obtention du permis provincial de mesureur du bois et du certificat provincial de vérification du mesurage du bois.

En vertu de la *Loi sur le bois de la Couronne*, tout bois coupé sur les terres de la Couronne doit être mesuré par des mesureurs autorisés. Le mesurage du bois est le processus par lequel la qualité et la quantité du bois récolté sont évaluées afin d'en établir le volume et la valeur (droits de coupe).

Les candidats qui suivent le cours de formation de quatre semaines viennent du ministère et de l'industrie forestière, mais aussi des universités, des collèges et du secteur privé.

La Commission se compose de mesureurs principaux, dont trois sont au service du ministère et un de l'industrie forestière.

De plus, en vertu de la *Loi sur le bois de la Couronne*, le bois de la Couronne ne peut, sans l'autorisation écrite de la ministre, être transporté hors du lieu de coupe avant d'avoir été mesuré.

Pour satisfaire aux exigences des nouvelles méthodes de récolte et des techniques de fabrication, le bois de la Couronne est déplacé avant d'être mesuré ou encore, il est mesuré par un mesureur ne travaillant pas pour le ministère en vertu d'un accord interne de mesurage. Un programme complet de vérification du mesurage s'avère donc nécessaire pour s'assurer que tout le bois mesuré est déclaré.

Afin de respecter les normes élevées de connaissances et de compétence requises par les principes et les techniques de vérification, un cours de formation décrivant les normes de vérification généralement reconnues a été mis sur pied afin de protéger les intérêts de la Couronne.

La Commission se compose de deux hauts fonctionnaires du ministère et d'un expert-comptable.

État des dépenses par programme et activité

pour l'exercice terminé le 31 mars 1990 (en milliers de dollars)

Programme de l'administration du ministère	
Bureau principal	5 062
Services de l'administration et des finances	12 381
Ressources humaines	6 209
Systèmes d'information	4 326
Services des communications	7 367
Services juridiques	1 736
Services de vérification	1 088
Administration des régions	43 862
Total des dépenses pour l'administration du ministère	**82 021**
Programme des terres et des eaux	
Offices de protection de la nature et gestion des eaux	54 587
Aviation et lutte contre les incendies	45 385
Ressources supplémentaire pour la lutte contre les incendies	31 140
Aménagement du territoire	23 238
Accès aux ressources	4 147
Levés et cartographie	18 625
Total des dépenses pour les terres et les eaux	**177 122**
Programme des loisirs de plein air	
Zones de loisirs	47 382
Gestion des pêches	51 555
Gestion de la faune	24 363
Total des dépenses pour les loisirs de plein air	**123 300**
Programme de production des ressources	
Gestion forestière	115 657
Ententes de gestion forestière	81 754
Total des dépenses pour la production des ressources	**197 411**
Programme Expérience du ministère	
Jeunes forestiers	5 287
Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost	1 780
Total des dépenses pour le programme Expérience	**7 067**
Total des dépenses	**586 921**

État des recettes

pour l'exercice terminé le 31 mars 1990 (en milliers de dollars)

Programme de l'administration du ministère	
Remboursement des dépenses	
Autres	209
Ventes et locations	1 205
Amendes et pénalités	251
Recouvrement des dépenses des années précédentes	476
Autres	57
Total des recettes pour l'administration du ministère	**2 198**
Programme des terres et des eaux	
Redevances	
Énergie électrique	99 401
Sable, gravier et sel	1 393
Pétrole	3 304
Droits et permis	705
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	1 544
Autres	468
Ventes et locations	3 719
Ventes de terres de la Couronne	2 585
Recouvrement des dépenses des années précédentes	101
Autres	
Total des recettes des terres et des eaux	**113 220**
Programme des loisirs de plein air	
Redevances	246
Droits et permis	
Zones de loisirs	12 344
Pêches	22 148
Faune	10 156
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	698
Ventes et locations	746
Total des recettes des loisirs de plein air	**46 329**
Programme de production des ressources	
Redevances	
Bois sur pied	76 451
Terrains forestiers	8 972
Produits forestiers	1 593
Droits et permis	28
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	21 867
Autres	58
Ventes et locations	2 198
Total des recettes de la production des ressources	**111 167**
Programme Expérience du ministère	
Installations du Centre Frost	526
Total pour le programme Expérience	**526**
Total des recettes	**273 440**

Des communications efficaces

La Direction des communications tient le public et le personnel du ministère au courant des programmes et des activités du ministère. Elle prépare des communiqués de presse, des brochures, des discours, des dépliants et des notes d'information, réalise des films et des vidéos, répond aux demandes des médias et du public, coordonne les événements spéciaux et assure les services de communication au personnel responsable des programmes dans tout le ministère. En outre, la Direction assure la coordination des programmes d'information du public. En 1989, le Centre d'information, situé à Toronto et offrant des services en anglais et en français, a répondu à plus de 200 000 demandes provenant de partout dans le monde.

Services en français

Le MRN était prêt lorsque est entrée en vigueur, le 18 novembre 1989, la *Loi de 1986 sur les services en français*. Au cours des trois ans qui ont précédé, le ministère a organisé des séances d'information dans toute la province afin d'aider son personnel à bien saisir la portée de la Loi. Les services sont maintenant offerts en anglais et en français dans tous les bureaux du MRN et les parcs provinciaux situés dans les régions désignées.

Un bel exemple de gestion des ressources

Les visiteurs qui se rendent au Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost, situé à Dorset dans la région de Muskoka, ont la chance de faire des découvertes fascinantes et d'en apprendre un peu plus sur la gestion des ressources en Ontario.

Le Centre a accueilli plus de 13 800 visiteurs en 1989, dont des enseignants, des élèves des paliers élémentaire et secondaire, des groupes universitaires et des groupes d'intérêts spéciaux qui ont participé aux divers programmes d'interprétation de la nature.

Le personnel du Centre Frost travaille à plusieurs projets de gestion des ressources; il collabore notamment avec les associations de propriétaires de chalets en vue de réhabiliter et de protéger l'habitat du poisson. Les plans de gestion des ressources de pêche et des forêts du Centre ont été réalisés en 1989, et des discussions ont été amorcées avec Canards Illimités concernant la création conjointe d'un site de gestion et d'interprétation des terres marécageuses.

En 1989, des enseignants et des animateurs ont assisté à des ateliers sur la façon d'utiliser le programme d'éducation scolaire du MRN sur les ressources naturelles. Le programme d'éducation à la lutte contre les incendies de forêt a été amélioré, et un inventaire d'identification sur le terrain des plantes, des oiseaux et des animaux de la région a été dressé à l'intention des visiteurs. En outre, des panneaux bilingues ont été disposés le long des pistes de ski de randonnée, et une station d'observation de la faune, accessible en fauteuil roulant, a été aménagée.

Des panneaux bilingues ont été disposés le long des pistes de ski de randonnée, et une station d'observation de la faune, accessible en fauteuil roulant, a été aménagée.



Un système d'enregistrement et de réservation a été mis en service en 1989 afin de faciliter la réservation des terrains de camping dans les parcs provinciaux.

Systèmes informatiques

Les services informatiques du ministère ont poursuivi leur expansion au cours de l'exercice 1989-1990. Un réseau de courrier électronique reliant tous les bureaux régionaux et les bureaux de district a été mis en service. Un centre d'apprentissage, dispensant des cours d'informatique à tout le personnel du MRN, a été créé en janvier 1990 au bureau principal de Toronto. Un système d'enregistrement et de réservation a été mis en service en 1989 afin de faciliter la réservation des terrains de camping dans les parcs provinciaux. Deux autres programmes sont en cours de développement : un système de mesurage et de facturation du bois, ainsi qu'un programme de gestion automatisée des terres rendant plus exacts et plus accessibles les renseignements concernant les terres de la Couronne.

Gestion des ressources et comptabilité

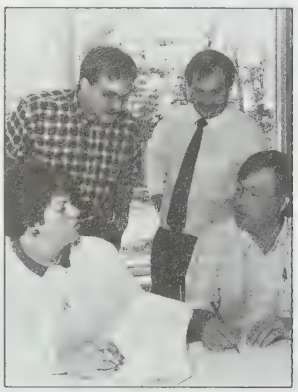
La Direction des ressources financières s'occupe de gestion financière et fait bénéficier le ministère et d'autres groupes de clients de son expertise comptable et financière. Elle exerce des fonctions de vérification en préparant le budget des dépenses, en procédant à des contrôles périodiques, en mesurant le rendement financier, en établissant les états financiers et en évaluant et influençant la gestion et l'allocation des ressources. Elle offre également au personnel du ministère une formation dans le domaine financier.

Équité et remplacement du personnel

La main-d'oeuvre ontarienne est en pleine évolution et le MRN aussi. En 1989, des dispositions ont été adoptées afin de mettre en oeuvre la politique gouvernementale visant à favoriser l'égalité en matière d'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Un programme de technicien des ressources à l'intention des autochtones a été mis de l'avant dans le Nord de la province, et plus de 40 étudiants autochtones suivent présentement une formation qui leur permettra d'occuper des emplois de techniciens en foresterie, cartographie et gestion des ressources.

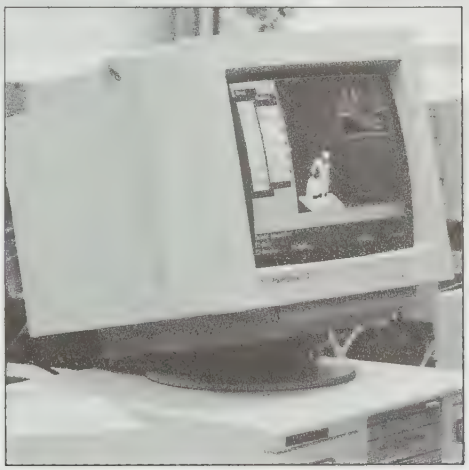
Programmes pour les jeunes

Plus de 4 900 adolescents et jeunes adultes ont participé à des programmes axés sur les richesses naturelles et administrés par le MRN. En 1989, la Brigade des jeunes environnementalistes a permis à 2 600 jeunes âgés de 15 à 24 ans de travailler à la protection de l'environnement, à l'amélioration de l'habitat ainsi qu'à la restauration et à la conservation des écosystèmes. Parmi les autres programmes offerts, on compte les Jeunes forestiers, dont 1989 marque le 45e anniversaire, un programme ayant procuré un emploi d'été à 1 290 jeunes et un programme d'échange qui offre des emplois d'été aux étudiants francophones du Québec.



Division de l'administration

La Division de l'administration soutient et évalue les programmes de gestion des ressources mis de l'avant par le MRN. Elle comprend le Groupe de l'administration et des finances, qui assure le financement des projets par l'entremise de sa Direction des ressources financières, la Direction de la gestion administrative, les Services de vérification interne et la Direction des systèmes informatiques. La Direction des communications, la Direction des ressources humaines, la Direction des services juridiques et le Bureau de la coordonnatrice des services en français complètent la Division.





contrevenants. Par ailleurs, un programme de réhabilitation contribuera à faire disparaître les puits d'extraction abandonnés.

Le gouvernement a autorisé l'embauche de personnel supplémentaire pour veiller au respect de la nouvelle loi. À mesure qu'il dispose de nouvelles ressources, le MRN étend les sites désignés en vertu de la Loi, la priorité allant aux terres où des opérations importantes d'extraction des agrégats sont déjà en cours.

En 1989, la production de sable, de gravier et de pierre en Ontario s'est accrue de six pour cent pour atteindre 197 millions de tonnes. Ces agrégats, conjointement avec des produits dérivés tels que le ciment, la chaux et la brique, contribuent directement à l'économie provinciale pour une valeur de 1,6 milliard de dollars.

Terres autochtones

La Section des terres autochtones est chargée de coordonner et d'élaborer les programmes et les politiques touchant les peuples autochtones et régissant leur utilisation des terres de la Couronne et des richesses naturelles. Par exemple, elle a joué un rôle déterminant dans les négociations avec les Teme-Augama Anishnabai qui ont conduit à la création d'un conseil de gestion partagée dans la région de Temagami.

Cette section a également pour mission d'élaborer une stratégie d'expansion économique autochtone basée sur l'utilisation des richesses naturelles et des terres de la Couronne. De plus, elle fournit son expertise sur les questions touchant l'administration des terres et associées au règlement des revendications territoriales des autochtones et se charge, pour le compte de la province, des négociations tripartites qui aboutiront à la concession de terres de la Couronne pour la création de réserves indiennes et à des agrandissements des réserves existantes.

Routes d'accès

Grâce au développement du réseau provincial de routes d'accès, le MRN est en mesure de gérer de façon efficace les richesses naturelles de l'Ontario. La construction de routes d'accès aux ressources fait partie intégrante de tous les programmes du ministère et a des répercussions notables sur les aspects économique et social du développement en Ontario, et plus particulièrement dans le Nord.

La plupart des routes d'accès en Ontario sont construites par les entreprises forestières et sont en général ouvertes au public. Cependant, qu'elles soient construites par le secteur privé ou le gouvernement, toutes doivent être conformes aux directives environnementales établies. Un aspect important du processus de planification des routes concerne la consultation du public et des groupes de clients pour éviter que l'emplacement, la construction et la gestion des routes n'entraînent des conflits inutiles entre usagers.

Au cours de l'exercice 1989-1990, le MRN, en vertu de son programme de routes d'accès, a consacré en tout 12,6 millions de dollars à la construction ou la reconstruction de 298 km de routes et de 29 ponts, de même qu'à l'entretien de 3 421 km de routes.

En outre, dans le cadre des Ententes de gestion forestière (EGF), 18 millions de dollars en subventions ont été accordés à la construction ou la reconstruction de 668 km de routes d'accès et à l'entretien de 4 220 km de routes supplémentaires. Le financement était assuré par le MRN, le MDNM et le gouvernement fédéral.

Grâce au développement du réseau provincial de routes d'accès, le MRN est en mesure de gérer de façon efficace les richesses naturelles de l'Ontario.



Le MRN collabore étroitement avec d'autres ministères aux projets provinciaux en désignant les terres de la Couronne pouvant être exploitées.

Cartographie des rives

Un programme ayant trait à la réalisation de cartes numériques des rives des Grands Lacs a été lancé en 1989, et les renseignements recueillis serviront à l'élaboration d'un système géomatique des rives. De plus, le système intégrera des données obtenues en vertu d'un autre programme, mis sur pied par la Commission mixte internationale, qui s'intéresse aux variations du niveau des eaux. Toutes ces informations s'avéreront d'une grande utilité pour les organismes et les municipalités qui préparent des plans d'aménagement des rives et pour déterminer les effets des grands projets d'aménagement sur l'environnement.

Gestion et mise en valeur des terres de la Couronne

Le MRN collabore étroitement avec d'autres ministères aux projets provinciaux en désignant les terres de la Couronne pouvant être exploitées. Parmi les projets réalisés dans le cadre de ce programme, citons la création d'une base d'entretien des avions et d'un comité de cogestion à Ignace, l'aménagement d'un centre de service d'Ontario Hydro à Ear Falls, l'aménagement de nouveaux pavillons, de camps en région éloignée, de terrains de camping et de marinas et l'expansion des activités touristiques existantes. Le MRN aide également les bureaux locaux de développement économique dans la planification de projets communautaires d'aménagement.

Une étude des répercussions économiques et environnementales de la construction de chalets sur les terres de la Couronne a pris fin en 1989. Elle fait présentement l'objet d'une évaluation en vue de définir l'orientation à long terme du programme d'aménagement de chalets sur les terres de la Couronne. Plus de 450 lots pour chalets ont été vendus ou donnés en location sur les terres publiques du Nord de l'Ontario depuis 1987.

En 1989, une étude a été entreprise afin d'examiner les possibilités d'exploitation de la tourbe en Ontario. Elle a porté principalement sur les ressources en tourbe de la province, les utilisations et les marchés potentiels, ainsi que sur leur gestion ailleurs au pays. Dans un rapport, on analysera la possibilité d'implanter dans la province une industrie de la tourbe.

Nouveau permis de travail

Le nouveau permis de travail polyvalent du MRN, créé en 1989, s'avère très utile pour éliminer les activités non autorisées sur les rives et les terres de la Couronne et pour garantir que le travail autorisé s'effectue en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. Grâce à ce nouveau régime, les autorisations accordées en vertu de la *Loi sur les terres publiques*, de la *Loi sur la prévention des incendies de forêt* et de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières* peuvent être obtenues par l'entremise d'un processus unique, à plusieurs étapes.

Programme des minéraux combustibles

En 1989, l'Ontario a produit 1,5 million de barils de pétrole brut, ce qui constitue un record de tous les temps. Dans le cadre du programme des minéraux combustibles, le ministère s'est engagé à mettre un terme à la pratique traditionnelle consistant à déverser la saumure (eau salée accompagnant la production de pétrole et de gaz) dans les lacs et les rivières. D'ici la fin de 1990, les producteurs de pétrole et de gaz seront tenus de construire des installations pour se débarrasser de leurs déchets sans nuire à l'environnement. En outre, le personnel du ministère, en collaboration avec des représentants du gouvernement et de l'industrie, travaille à définir une norme technique nationale qui régirait le stockage des hydrocarbures souterrains.

Nouvelle loi sur les agrégats

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi de 1989 sur les ressources en agrégats*, le 1er janvier 1990, l'Ontario est encore plus en mesure d'assurer l'exploitation efficace des agrégats et de limiter les effets potentiellement néfastes de leur extraction. La Loi permet en effet de réduire les répercussions de l'extraction des agrégats sur l'environnement et rend obligatoire la réhabilitation des puits d'extraction et des carrières. En outre, elle permet aux municipalités de participer davantage à la concession et à l'exploitation des puits d'extraction et des carrières et elle prévoit une rémunération pour les municipalités basée sur l'extraction des agrégats, une application plus serrée des règlements et des peines plus sévères pour les

Transfert de technologie

Le MRN a continué à jouer un rôle de chef de file en matière de transfert de technologie en organisant des ateliers techniques sur la gestion des eaux.

La conférence sur la gestion de la plaine inondable, qui s'est déroulée en mars 1990 et qui était parrainée conjointement par le MRN, Environnement Canada et l'Association des offices de protection de la nature de l'Ontario, a attiré des participants venus de tous les coins du Canada. Le MRN a aussi commandé une étude sur l'orage Harrow, qui s'est abattu en juillet 1989 sur le Sud-Ouest de l'Ontario et au cours duquel les précipitations tombées en 24 heures constituent un record en Ontario. Ailleurs, deux cours d'une semaine axés sur l'hydrologie et les modèles hydrologiques ont été dispensés à l'université de Guelph. Ce ne sont là que quelques-unes des conférences techniques auxquelles le MRN a participé au cours de l'exercice 1989-1990.

Hydro-électricité

Le programme du MRN visant à favoriser l'essor économique du Nord de l'Ontario grâce à la réalisation de projets hydro-électriques a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par les entrepreneurs. Un ensemble de directives et de critères ont été définis, simplifiant le processus d'approbation et faisant en sorte que des normes précises de protection de l'environnement servent à l'évaluation des projets de barrages hydro-électriques dans la province.

Aménagement des rives

Le programme d'aménagement des rives du MRN vise à prévenir la perte de vies humaines et à limiter les dommages matériels causés par les inondations et l'érosion. Un certain nombre de plans d'aménagement des rives étaient en préparation au cours de l'exercice 1989-1990, et les efforts ont porté principalement sur les localités longeant la partie méridionale du lac Huron et sur les rives des lacs Érié et Ontario, où la crue des eaux a causé le plus de dommages de 1985 à 1987.

Service de géomatique

On travaille toujours à mettre au point un système de données topographiques numériques pour l'Ontario. Ce système rassemble l'information sur les terres, les eaux, les caractéristiques naturelles et les transformations opérées par l'homme sous une forme informatisée facilement accessible. Les planificateurs de toute la province auront ainsi accès à des données sur tous les domaines, depuis les collecteurs pluviaux jusqu'aux conditions du sol.

Deux projets pilotes visant à faire l'essai de la géomatique dans des environnements représentatifs du Nord et du Sud se sont poursuivis dans les bureaux de district du MRN en 1990.

En 1989, plus de 800 cartes numériques ont été dressées dans le cadre de contrats conclus avec le secteur privé.

La même année, le MRN publiait la première d'une série de cartes conçues par ordinateur. Les données qui ont servi à la réalisation de cette carte du lac Montreuil, situé au nord de la ville de Cochrane, ont été obtenues à partir de photographies aériennes informatisées grâce à la géomatique. D'ici à 1997, l'Unité de cartographie du ministère prévoit dresser des cartes numériques de toutes les régions habitées et exploitées de l'Ontario.

Correction des cartes

La technologie moderne et les satellites ont littéralement changé la face du monde. À l'aide de la technologie moderne, les cartographes s'efforcent de corriger les erreurs et les omissions que comportent les cartes traditionnelles, dressées à partir de documents remontant à plusieurs siècles et dessinés uniquement à l'aide d'un compas et du sens de l'observation.

La Section de géodésie travaille à l'élaboration d'un système de positionnement universel (SPU), fondé sur les renseignements fournis par les satellites, qui permettra de confirmer les repères au sol utilisés dans la réalisation de cartes.

Le programme d'aménagement des rives du MRN vise à prévenir la perte de vies humaines et à limiter les dommages matériels causés par les inondations et l'érosion.



Les données informatisées permettent d'élaborer des stratégies pour lutter contre les incendies de forêt et de déterminer la direction et la force des courants dans les cours d'eau, s'avérant ainsi un outil précieux pour la gestion des pêches.

Utilisation judicieuse de l'eau

Au milieu des années 1980, l'élévation du niveau des eaux a entrainé des inondations et une érosion du sol qui ont causé des dommages coûteux sur les rives des Grands Lacs. Par la suite, au cours du chaud et long été de 1988, de nombreuses régions de la province ont été frappées par la sécheresse et le manque d'eau. Les conséquences de la variation cyclique du niveau des eaux, alliées aux inquiétudes croissantes exprimées au sujet des effets d'un éventuel réchauffement de la planète, ont incité le MRN à chercher des moyens d'utiliser de façon plus efficace et durable les ressources en eau de l'Ontario.

En 1989, le MRN a parrainé un atelier ayant pour but d'étudier la nécessité de mettre sur pied en Ontario un programme de conservation de l'eau et d'évaluer d'autres programmes du même genre déjà en place ailleurs au pays. Parmi les participants se trouvaient des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux de tout le Canada, des représentants des secteurs industriel et commercial, de même que des experts-conseils, des économistes, des environnementalistes et des avocats.

De plus, le MRN a entrepris d'étudier l'histoire des sécheresses en Ontario et a participé à une étude mise sur pied par la Commission des Grands Lacs afin d'analyser les effets des sécheresses et de mettre au point des mesures en vue de les contrer.

Prévoir le temps

La météorologie a toujours été une science inexacte. En 1989, le MRN a commencé à se servir d'un programme informatique regroupant un grand nombre de données météorologiques, comme la direction des vents, la pression barométrique et les accumulations de pluie et de neige, afin de prévoir les crues avec plus d'efficacité. Les données informatisées permettent d'élaborer des stratégies pour lutter contre les incendies de forêt et de déterminer la direction et la force des courants dans les cours d'eau, s'avérant ainsi un outil précieux pour la gestion des pêches.



Étude des offices de protection de la nature

Les offices de protection de la nature de l'Ontario ont été créés il y a plus de 40 ans pour répondre aux besoins régionaux en matière de gestion des eaux et de lutte contre les inondations. Aujourd'hui, on en compte 38 dont les fonctions se sont élargies pour comprendre des programmes de loisirs de plein air, des services d'information et de consultation, des programmes d'éducation, la protection des terres marécageuses et des services destinés aux propriétaires fonciers.

Un rapport concernant le programme des offices de protection de la nature a été soumis aux commentaires du public en 1988. Bien que les répondants aient été unanimes en ce qui concerne la nécessité d'une réforme, le consensus n'a pas été fait sur toutes les questions.

Des études plus approfondies ont été effectuées sur ces questions et les discussions se poursuivent.

Projets locaux

Au cours de l'exercice 1989-1990, le MRN a accordé des subventions d'une valeur de 46,7 millions de dollars aux offices de protection de la nature, et notamment des subventions de 25,4 millions destinées à 211 projets d'immobilisations. Ainsi, 41 projets de lutte contre les inondations ont reçu 12,2 millions de dollars, et 3,48 millions ont été consacrés à 18 projets de lutte contre l'érosion. D'autres subventions d'immobilisations ont été accordées pour l'aménagement de bassins hydrographiques, la cartographie de plaines inondables, des études techniques préliminaires, l'achat de terres marécageuses, la prévision des inondations et la diffusion d'avertissements, l'aménagement des rives des Grands Lacs et le développement en capital de sites protégés. De plus, environ 21,3 millions de dollars ont été alloués à l'administration des programmes et à la gestion des terres et des eaux.

Groupe des terres et des eaux

Environ un cinquième de la superficie de l'Ontario est recouvert d'eau et 87 pour 100 de toutes les terres appartiennent à la Couronne. Le Groupe des terres et des eaux du MRN assure la gestion de ces abondantes richesses pour le bien-être environnemental, social et économique de la province. Ses programmes comprennent l'aménagement des rives et la prévision des inondations, le soutien financier et technique des offices de protection de la nature, la gestion et l'utilisation des terres de la Couronne, l'arpentage et la cartographie, les services de données géographiques, la télédétection et la gestion des ressources en pétrole, en agrégats et en énergie hydro-électrique de l'Ontario.



Protection du patrimoine naturel

Deux nouvelles ententes contribueront à assurer la protection du patrimoine naturel de l'Ontario. D'une part, en décembre 1989, un protocole d'entente a été signé avec la Fondation du patrimoine ontarien, en vertu duquel le MRN s'engage à financer les activités de la Ligue du patrimoine naturel, qui s'efforce de protéger les zones importantes du patrimoine naturel ontarien. La Ligue regroupe en un réseau 31 organismes publics et associations privées qui ont pour mission de définir, de protéger et de gérer les zones du patrimoine naturel.

D'autre part, le ministère, la Fondation du patrimoine ontarien et l'Office de protection de la nature de la région de Long Point ont signé une entente de 20 ans garantissant la protection des bois de Backus, zone d'intérêt naturel et scientifique située près de Port Rowan et où l'on trouve des espèces animales et végétales peu communes et uniques aux forêts feuillues caroliniennes.

Toutes ces ententes permettront au MRN de faire un pas de plus vers la protection des terres et des eaux, des habitats terrestres et aquatiques importants et des espèces rares, menacées ou en voie de disparition.

Vallée de la rivière Rouge

La création du plus grand parc urbain du Canada a été annoncée en mars 1990, lorsque le gouvernement provincial a décidé de réserver 4 250 hectares (10 500 acres) pour l'aménagement d'un nouveau parc dans la vallée de la rivière Rouge, dans la Communauté urbaine de Toronto. Le secteur retenu présente des particularités naturelles, historiques et architecturales importantes et sera géré et protégé dans le cadre d'un plan d'aménagement. Un comité consultatif sera formé afin de formuler des recommandations sur l'aménagement du parc et de choisir le ou les organismes qui seront chargés de sa gestion. Cette initiative aura pour effet de renforcer la protection de la vallée de la rivière Rouge, qui constitue l'un des 37 sites naturels visés par le Programme carolinien du Canada, avec l'appui du MRN.

Revitalisation des parcs

Le MRN a consacré plus de sept millions de dollars à l'amélioration des parcs provinciaux en 1989, troisième année du plan quinquennal de revitalisation, en prévision du 100e anniversaire du réseau en 1993. Parmi les projets à réaliser, on compte la construction de pavillons de toilettes avec douches, la rénovation d'installations et de structures existantes, la réfection des réseaux d'égout et d'adduction d'eau, des aires de stationnement et des routes et la création et l'amélioration d'installations d'interprétation de la nature.

Aide fiscale à la nature

Plus de 3 500 propriétaires fonciers se sont inscrits à un programme visant à protéger des sites naturels importants situés sur des propriétés privées. Le Programme de remise fiscale sur les terres protégées offre aux propriétaires de terres protégées désignées des dégrèvements d'impôt foncier allant jusqu'à 100 pour 100. Les aires désignées appartiennent à cinq catégories : les terres marécageuses de catégorie 1, 2 ou 3, les zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) d'importance provinciale, les zones désignées comme zones naturelles de l'escarpement du Niagara selon le Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara, les terres non productrices appartenant aux offices de protection de la nature et les autres terres protégées appartenant à des organismes sans but lucratif.

Le programme a pour but de reconnaître et de favoriser la protection à long terme des sites importants par le public. Plus de 44 000 hectares de terres privées sont protégées en vertu de ce programme. Environ 372 000 hectares de terre, situés pour la plupart dans le Sud de l'Ontario, ont été désignés comme zones protégées. Les propriétaires fonciers admissibles ont jusqu'au 31 décembre 1990 pour se prévaloir du programme de remise d'impôt applicable aux années 1987, 1988 et 1989.

Le MRN a consacré plus de sept millions de dollars à l'amélioration des parcs provinciaux en 1989, troisième année du plan quinquennal de revitalisation, en prévision du 100e anniversaire du réseau en 1993.



L'Ontario compte maintenant 261 parcs provinciaux, répartis en six catégories : parcs sauvages, réserves naturelles, parcs historiques, parcs naturels, parcs aquatiques et parcs de loisirs.

Agents de protection de la nature

Les 257 agents de protection de la nature du MRN ont pour mission de faire observer les lois fédérales et provinciales régissant la pêche, l'habitat faunique et les espèces végétales et animales protégées ainsi que les règlements sur les parcs provinciaux et les terres publiques. Ils ont également pour tâche d'informer le public sur la gestion des ressources naturelles en présentant des exposés aux clubs et aux groupes communautaires, dans les écoles et lors d'assemblées publiques. Enfin, les agents de protection de la nature participent à de nombreux projets de gestion des pêches et de la faune.

La formation et les activités des agents de protection de la nature ont fait l'objet d'une étude terminée cette année dont les recommandations ont été mises en pratique. De plus, deux enquêtes menées secrètement par des agents de protection de la nature ont permis de mettre un terme à des pratiques illégales graves.

En 1989, les agents de protection de la nature et leurs adjoints ont adressé des avis et porté des accusations pour infractions à la *Loi sur la chasse et la pêche* (Ontario), à la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* (Canada), à la *Loi sur les pêches* (Canada) et à d'autres lois et règlements.



Bureau de la navigation de plaisance

Le Bureau de la navigation de plaisance se charge de l'application des règlements sur les restrictions à la navigation de plaisance en Ontario et favorise la sécurité sur l'eau en collaboration avec d'autres utilisateurs des ressources. À cette fin, il mène une campagne active de sensibilisation dans le cadre du projet ASM (Agence de sécurité maritime). En 1989, divers organismes gouvernementaux ont participé à la réalisation d'une nouvelle version des Règlements de la navigation de plaisance qui explique et résume les règlements à l'intention des plaisanciers. En outre, le Bureau a publié une étude portant sur les accidents mortels de navigation et la sécurité maritime qui lui a valu les éloges de maintes associations de navigation. Enfin, il poursuit le travail de sensibilisation entrepris auprès des petits plaisanciers en finançant le programme de sécurité dans les petites embarcations de la Croix-Rouge ontarienne et le programme de sécurité en canot de la Ligue de sécurité de l'Ontario.

Parcs et zones de loisirs

Les parcs provinciaux de l'Ontario ont accueilli près de huit millions de visiteurs en 1989. Quarante-quatre nouveaux parcs ont été créés, et quatre autres ont fait l'objet d'un agrandissement important en 1989 en vertu de la *Loi sur les parcs provinciaux*. Le gouvernement ontarien s'était en effet engagé à créer ces parcs moins d'un an après l'annonce de la nouvelle politique sur les parcs en mai 1988.

L'Ontario compte maintenant 261 parcs provinciaux, répartis en six catégories : parcs sauvages, réserves naturelles, parcs historiques, parcs naturels, parcs aquatiques et parcs de loisirs. Le public est invité à participer à l'élaboration de plans de gestion visant à définir la vocation des parcs, ainsi que les installations et les services qui y sont offerts.

Rendre les terres marécageuses aux oiseaux aquatiques

Les canards, les oies et les autres oiseaux aquatiques ont besoin des marais et des marécages pour se reproduire et se rassembler. L'Ontario participe au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, mis sur pied par les gouvernements du Canada et des États-Unis afin de préserver et de restaurer les terres marécageuses à la grandeur du continent.

Un programme connexe, le Projet collectif Habitats de l'Est, consacrera plus de 20 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à la protection des terres marécageuses en Ontario.

Le premier projet mis sur pied dans le cadre de ce programme conjoint vise à préserver et à restaurer la baie Matchedash, zone marécageuse située à la pointe sud de la baie Georgienne et menacée par la construction de chalets et les activités de loisir qui s'y déroulent. En 1989, les efforts en vue d'acquérir des terres dans le secteur et de restaurer des marécages se sont poursuivis pour une deuxième année. Pour mener à bien ce projet, on compte faire l'acquisition en sept ans de 2 157 hectares au coût approximatif de 8,2 millions de dollars.

Le vol du faucon

Un programme visant à réintroduire le faucon pèlerin dans la nature a été étendu à la région de Thunder Bay; seize jeunes faucons pèlerins ont été mis en liberté en collaboration avec la Thunder Bay Field Naturalists. Depuis le début du programme en 1977, plus de 147 faucons pèlerins ont été relâchés dans la nature en Ontario. Deux femelles, lâchées à Toronto en 1984 et 1985, ont donné naissance à des petits en 1989 dans le Massachusetts.

Espèces en voie de disparition

Des études ont été entreprises en vue de réévaluer la situation de trois espèces en voie de disparition ou menacées dans le but de savoir si leur nombre s'est accru ou s'il est à la baisse. Il s'agit de la pie-grièche migratrice, oiseau considéré actuellement comme menacé, du merle-bleu de l'Est, maintenant considéré comme rare, de la piéride de Virginie, considérée jusqu'en juin 1990 comme étant en voie de disparition et considérée maintenant comme rare, du papillon bleu (*lycaeides melissa samueles*) et du papillon lutin (*callophrys irus*), récemment désignés comme étant en voie de disparition. Le MRN a aussi financé des études sur le pluvier siffleur et la chouette lapone, surveillé la nidification de sept couples d'aigles à tête blanche et posé des colliers émetteurs à des couleuvres obscures afin de recueillir des renseignements permettant de découvrir des moyens de protéger l'espèce et son habitat.

Piégeage indolore

Le MRN, en collaboration avec les trappeurs, est à mettre au point des méthodes de piégeage indolores pour les animaux à fourrure. Deux nouveaux pièges à martre ont été mis à l'essai sur le terrain et comparés aux pièges traditionnels par des trappeurs dans les districts de Geraldton, Hearst et Kapuskasing. Les résultats de ces essais contribueront à améliorer les pratiques du piégeage indolore.

«Atout-faune», un projet emballant

Les préoccupations grandissantes pour les questions d'environnement ont suscité un vif intérêt pour les programmes éducatifs axés sur la gestion de la faune, de l'habitat et des ressources. Le projet «Atout-faune» est un programme éducatif s'adressant au public qui a été créé il y a dix ans aux États-Unis et repris par le MRN en Ontario en 1985. En 1989, plus de 4 000 enseignants ont suivi un des 142 ateliers du projet «Atout-faune» en Ontario afin d'apprendre à utiliser le programme en classe. En tout, plus de 14 000 enseignants ontariens se sont inscrits à ces ateliers depuis 1985.

Les préoccupations grandissantes pour les questions d'environnement ont suscité un vif intérêt pour les programmes éducatifs axés sur la gestion de la faune, de l'habitat et des ressources.



Le MRN surveille les populations fauniques afin de connaître la répartition et la situation de diverses espèces.

600 carcasses de renards capturés dans la zone d'essai. On étudie le degré d'immunité contre la rage dans l'organisme de ces animaux afin de déterminer l'efficacité du projet.

Un programme de lutte contre la rage en milieu urbain s'est poursuivi à Scarborough et semble vouloir porter fruits. Seulement trois cas de rage chez les mouffettes ont été signalés dans la région depuis la mise en oeuvre du programme en 1987, ce qui représente une baisse par rapport aux 17 cas des trois premières années. En 1989, 252 mouffettes ont été piégées, vaccinées puis remises en liberté. Le suivi a démontré que 54 pour 100 des mouffettes (dont la population a doublé en un an) étaient immunisées, ce qui semble indiquer que cette technique s'avère efficace en milieu urbain. En outre, les travaux ayant pour but de mettre au point des vaccins oraux, qui sont efficaces dans le cas des mouffettes et des renards, se poursuivent, et les chercheurs universitaires qui collaborent avec le MRN ont réalisé des découvertes intéressantes.

Surveillance de la faune

Le MRN surveille les populations fauniques afin de connaître la répartition et la situation de diverses espèces. En 1989, les résultats obtenus dans le Sud-Ouest de l'Ontario à la suite d'inventaires effectués entre 1961 et 1988 à l'observatoire ornithologique de Long Point par le personnel du ministère et par des bénévoles ont été analysés en vue d'en dégager des tendances à long terme.

Des 55 espèces d'oiseaux chanteurs et autres petits oiseaux terrestres étudiés, la population est à la hausse dans 6 cas, à la baisse dans 18 cas et stable dans 31 cas en ce qui concerne les 28 années qu'a duré l'étude. D'autres études ont également été menées dans le Nord-Ouest de l'Ontario afin d'analyser les effets des modifications de l'habitat sur les oiseaux nichant en forêt. Des populations de buses à épaulettes ont été surveillées sur de vastes étendues afin d'évaluer l'efficacité des mesures prises pour protéger leurs nids pendant les opérations forestières.



Santé des animaux

Plusieurs études sont en cours en vue d'évaluer l'état de santé des espèces fauniques. Les animaux morts ou malades rapportés par des chasseurs et d'autres personnes, ainsi que par le personnel du MRN, sont soumis à des analyses visant à déceler la présence de parasites et à identifier les maladies. En collaboration avec des chercheurs de l'université de Guelph, le MRN étudie les chevreuils de Long Point atteints de la maladie de Lyme et porteurs de tiques. De plus, une étude cherchant à déterminer les effets de la maladie, du climat et des saisons sur l'orignal se poursuit.

Ours noir

Une étude de six ans visant à évaluer le nombre et l'état de santé des ours noirs dans le Nord de l'Ontario s'est amorcée en 1989 dans le district de Chapleau. À cette occasion, les chercheurs ont posé des colliers émetteurs à 18 ourses adultes. Au printemps de 1990, les petits auxquels les ourses ont donné naissance ont été comptés. Les résultats de cette étude permettront aux gestionnaires de fixer les limites de prise.

En outre, les chercheurs évalueront les quantités de nourriture existantes ainsi que les habitudes alimentaires et les limites territoriales des ours, qui serviront d'indicateurs pour estimer le nombre d'ours présents dans d'autres régions de la province.

Une nouvelle politique de chasse à l'ours noir a été instaurée en 1989. Celle-ci stipule que les exploitants d'installations touristiques ont le droit d'offrir aux chasseurs non résidents des services de guide et d'appâts dans des secteurs bien précis des terres de la Couronne appelés «zones de gestion de l'ours». Cette façon de procéder permet de limiter les différends entre exploitants, incite ceux-ci à mieux gérer les populations locales d'ours et accroît les possibilités de chasse pour les visiteurs. Cette politique ne s'applique pas aux chasseurs résidents.

Tortue serpentine

Un avis concernant les risques posés par la consommation de grandes quantités de tortues serpentines a été publié en septembre 1989, après que des chercheurs eurent découvert du cadmium et d'autres polluants en quantités importantes dans des tortues adultes provenant de différents endroits. La chasse commerciale à la tortue serpentine a également été interdite pour protéger l'espèce; seule la chasse aux fins de consommation personnelle est autorisée.

Études du doré

Pour la première fois, un programme informatique a permis de simuler les effets sur les populations de dorés des stratégies de gestion et de l'intensité des activités de pêche. En 1991, les biologistes des pêches pourront se servir de ce modèle informatique pour élaborer des directives de récolte pour des régions précises.

Le MRN a participé à un atelier sur la réhabilitation du doré, parrainé par la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Les rapports finals de recherche seront publiés en 1991.

Échange de données

Une banque informatisée de données uniformisées sur les pêches a été mise sur pied à l'intention des biologistes des pêches du MRN. De plus, un réseau informatique en cours de création permettra aux biologistes d'échanger des données sur les pêches et aidera les scientifiques à mieux comprendre les réactions des poissons aux stress.

Apprendre à connaître les poissons

Les enfants d'âge scolaire pourront apprendre à connaître diverses espèces de poissons, le milieu où ils vivent et la gestion dont ils font l'objet grâce au nouveau Programme d'éducation sur les pêches (PEP). Le programme des cours destinés aux cycles primaire/moyen et intermédiaire/supérieur est décrit dans deux manuels, qui ont été mis à l'essai en 1989-1990 par 265 professeurs partout dans la province. On prévoit que les manuels pourront être utilisés dans la classe en octobre 1991.

Permis de pêche sportive de résident

Grâce au permis de pêche sportive de résident, qui existe depuis 1987, le budget du programme des pêches s'est accru de plus de 10 millions de dollars, pour se chiffrer à 50,5 millions en 1989-1990. Ces revenus supplémentaires ont servi à financer plus de 500 programmes de gestion des pêches portant, entre autres, sur la gestion de l'habitat, l'empoissonnement, la recherche et l'application des règlements de la pêche. Un conseil consultatif sur les pêches fait des recommandations à la ministre sur le programme provincial des pêches et sur l'utilisation des fonds tirés de la vente des permis de résident.

Faune

La protection de l'habitat faunique, la réintroduction d'espèces disparues de l'Ontario, l'information du public et l'accroissement des possibilités d'observation de la faune, de chasse et de piégeage représentent quelques-unes des activités effectuées par le MRN dans le cadre de son programme sur la faune. De plus, des études sont menées dans des domaines tels que la lutte contre la rage, et le public est invité à prendre part à la gestion de la faune en participant à des programmes communautaires.

Planification faunique

La protection et le maintien de la faune consistent d'abord à faire en sorte que les forêts, les marais, les marécages et les herbages constituent un habitat de qualité. Le MRN est à élaborer une politique globale de gestion de la faune en Ontario afin de protéger et d'accroître les populations fauniques. Les questions auxquelles s'intéresse le ministère ont trait entre autres à la pression accrue que subissent les populations fauniques en raison de la régression de leur habitat et aux demandes toujours plus grandes en matière de ressources fauniques.

Un groupe de travail formé de onze membres représentant les chasseurs, les trappeurs, les défenseurs des droits des animaux, les naturalistes et autres, a été créé par la ministre à l'été 1989 afin de formuler des recommandations sur l'élaboration d'une politique ontarienne de gestion de la faune. Ce groupe, dirigé par M. David Fowle, professeur émérite à l'université York, organise actuellement une série d'ateliers au cours desquels le public est invité à s'exprimer sur de nombreux sujets ayant trait à la gestion de la faune. Les renseignements recueillis serviront à l'élaboration d'options de gestion.

Recherche sur la rage

Un projet quinquennal de lutte contre la rage en Ontario a été lancé à titre expérimental en 1989. En octobre, près de 290 000 appâts contenant un vaccin antirabique et destinés aux renards ont été largués par un avion Twin Otter sur une zone d'essai dans l'Est de l'Ontario. Les trappeurs qui collaborent avec le ministère ont rapporté plus de

Le MRN est à élaborer une politique globale de gestion de la faune en Ontario afin de protéger et d'accroître les populations fauniques.



Pêches

En 1989, près de 14 millions de poissons d'une douzaine d'espèces différentes ont servi à l'empoissonnement de 1 300 lacs, rivières et cours d'eau en Ontario.

Les voies navigables de l'Ontario abritent plus de 150 espèces de poissons. Le programme des pêches du MRN vise à protéger et à gérer les pêches en Ontario pour faire en sorte que les générations à venir continuent à profiter des plaisirs de la pêche. Les programmes de gestion concernent notamment l'évaluation, la protection et la réhabilitation des populations de poissons et de leur habitat, ainsi que la recherche, l'empoissonnement, l'éducation dù public et l'application des règlements de la pêche.

Planification des pêches

Le ministère des Richesses naturelles prend l'initiative dans l'élaboration et la mise en oeuvre du nouveau Plan d'aménagement des pêches de l'Ontario (PAPO II). Ce plan, qui consiste à gérer l'écosystème aquatique, a été mis sur pied après consultation, à l'échelle provinciale, des associations de pêcheurs et de chasseurs, des groupes naturalistes, des regroupements de propriétaires de chalets, des groupes commerciaux et touristiques et des organismes des gouvernements fédéral et provincial. Le ministère a distribué sur demande plus de 10 000 exemplaires du plan provisoire; les commentaires reçus seront intégrés au document final.

Gestion de l'habitat

Au cours de l'année financière 1989-1990, le MRN a insisté davantage sur la protection de l'habitat du poisson dans la province. Environ 900 000 $ ont été consacrés à 153 projets visant à restaurer l'habitat du poisson. En outre, plus de 700 employés du MRN travaillant dans d'autres secteurs, dont le bois, les terres, la planification, l'ingénierie et l'application des règlements, ont appris à utiliser des méthodes en vue de protéger l'habitat du poisson des effets néfastes du développement.

Empoissonnement

En 1989, près de 14 millions de poissons d'une douzaine d'espèces différentes ont servi à l'empoissonnement de 1 300 lacs, rivières et cours d'eau en Ontario. Le MRN a acheté de la Nouvelle-Écosse et du Maine 93 000 oeufs de saumon atlantique afin de repeupler le lac Ontario de cette espèce.

En outre, le ministère a acheté 100 000 oeufs de l'État de l'Indiana en vue d'ensemencer le lac Huron avec la variété Skamania de la truite arc-en-ciel. Le MRN s'est également assuré la collaboration de la Sydenham Sportsmen's Association d'Owen Sound afin de l'aider à produire la Skamania. Les oeufs pondus par les poissons adultes retournant frayer dans la rivière Saugeen seront élevés à la station piscicole de l'association et serviront à l'empoissonnement du lac Huron.

Pisciculture

La station piscicole Blue Jay Creek, sur l'île Manitoulin, a été achevée en septembre 1989. Cette installation d'élevage de très jeunes poissons est capable de produire annuellement 1 200 000 fretins de touladis, directement et par rétrocroisement, pour les transférer dans d'autres installations. Un ouvrage de retenue du saumon atlantique a été érigé afin de recueillir les oeufs pondus par les poissons adultes retournant frayer dans la rivière Credit et le crique Wilmot, qui se jette dans le lac Ontario.

Bonne nouvelle au sujet du touladi

L'otolithe, petit os situé dans la tête des poissons, permet de déterminer l'âge des poissons et de savoir s'ils proviennent d'un élevage ou se sont reproduits à l'état naturel. En examinant les otolithes prélevés sur des touladis du lac Ontario, les chercheurs du MRN ont pu confirmer que le touladi se reproduisait à l'état naturel dans le lac pour la première fois en 40 ans, ce qui marque le début d'une nouvelle ère.

En 1989, six groupes de travail, composés de gestionnaires des pêches et de scientifiques de toute la province, ont rédigé des rapports d'étude portant sur le touladi, nommément sa physiologie et son écologie, l'évolution des populations, la biocénologie, les réactions aux stress, les techniques d'échantillonnage et l'influence des programmes de gestion du touladi. Les résultats permettront d'améliorer et de préserver les populations de touladi en Ontario.



Loisirs de plein air

Si vous aimez la natation, le camping, la navigation, l'observation des oiseaux, la pêche, la chasse ou les randonnées pédestres, vous n'êtes pas seul. Chaque année, des millions de résidents et de touristes profitent des ruisseaux, des lacs, des parcs et des régions sauvages de l'Ontario pour s'amuser et se détendre. Le ministère des Richesses naturelles gère les ressources qui rendent possibles de telles activités. Le Groupe des loisirs de plein air a la responsabilité des pêches, de la faune, des parcs et des zones récréatives, de la navigation de plaisance, ainsi que de l'élaboration et de l'application des règlements.



Participation accrue des autochtones

Une commission d'examen a été créée en 1989 dans le but de découvrir les causes du nombre croissant d'incendies de forêt qui menacent les réserves indiennes isolées et qui entrainent parfois l'évacuation des habitants. La commission, où siégeaient des représentants des autochtones, a formulé des recommandations visant à accroître la participation des autochtones à la protection contre les incendies et à solliciter le concours du gouvernement fédéral.

Coalition de lutte aux incendies de forêt de la région des Grands Lacs

L'Ontario est devenu membre à part entière de la coalition de lutte aux incendies de forêt de la région des Grands Lacs en 1989. Les quatre membres de ce regroupement (le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota et l'Ontario) tiennent régulièrement des réunions au cours desquelles les spécialistes de la lutte contre les incendies échangent des idées et partagent leurs connaissances. En 1989, c'est à Sault Ste. Marie que la rencontre annuelle s'est déroulée.

Prolongation du projet chinois

Depuis 1984, le MRN contribue grandement à instaurer un modèle de gestion des incendies de forêt dans la province de Heilonjiang, dans le nord-est de la Chine. Ce programme, parrainé par l'Agence canadienne de développement international, a été accordé une prolongation de dix-huit mois au début de 1990, ce qui permettra au projet de se poursuivre en 1991. Les plans de prolongation prévoient la formation au Canada de seize gestionnaires chinois des incendies pendant l'été 1990 et l'envoi d'une équipe de conseillers canadiens en Chine.

Échange d'idées

Le personnel du CALI a participé à l'organisation d'une conférence internationale sur les incendies de forêt et la météorologie, qui s'est tenue à Ottawa et à laquelle ont été convoqués des scientifiques venus du monde entier pour échanger des informations et des résultats de recherche. En outre, le personnel de lutte contre les incendies s'est rendu à Boston pour prendre part à la première conférence internationale sur les feux de forêt.

De meilleures communications

Au cours de 1989, la section des télécommunications radio du CALI a entrepris un programme d'amortissement en vue de remplacer le matériel radio désuet. À cet effet, le MRN a fait l'achat de radios portatives pouvant émettre sur les 40 fréquences réglementées par la loi provinciale. Elles permettront donc aux équipes de lutte de jouir d'une flexibilité entière sur le plan des communications partout en Ontario.

Ce programme prévoit également le remplacement des stations de base, des postes mobiles et des tours de radiocommunication.

Polyvalence de la flotte aérienne

La plupart des avions du MRN sont capables d'une grande polyvalence et permettent de répondre à bon nombre de besoins. Au ministère, on s'en sert pour étudier les populations fauniques, prendre les photos aériennes nécessaires aux levés et à la cartographie, combattre les feux de forêt, transporter du matériel et du personnel, assurer l'application des règlements et effectuer des opérations de sauvetage.

Les 38 avions et hélicoptères du ministère ont totalisé 16 733 heures de vol, transportant près de trois millions de livres de fret et 29 807 passagers.

En 1989, deux avions Twin Otter ont permis de lancer dans l'Est de l'Ontario le programme de vaccination contre la rage au moyen d'appâts. Dans le cadre d'un programme quinquennal de vaccination des renards, les appareils ont largué sur 15 650 kilomètres carrés des cubes de gras de boeuf contenant un vaccin antirabique.

Le CALI offre également des services d'aviation à tous les autres ministères, conseils, commissions et organismes de catégorie I de l'Ontario. Cette année, il y aura 65 ans que le gouvernement de l'Ontario offre à toute la province un service ininterrompu de transport aérien.

Depuis 1984, le MRN contribue grandement à instaurer un modèle de gestion des incendies de forêt dans la province de Heilonjiang, dans le nord-est de la Chine.



Le travail de tous ceux qui ont aidé à éteindre l'incendie [de pneus de Hagersville] a suscité l'admiration du monde entier.

Une saison mouvementée

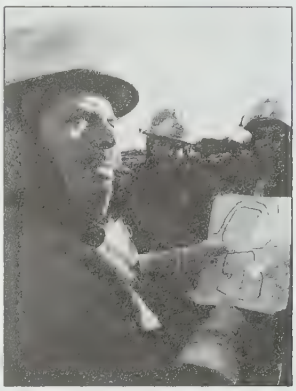
La plupart des incendies de forêt se déclarent entre le 1er avril et le 31 octobre, au cours de ce qu'il est convenu d'appeler la «saison des incendies». En 1989, on a relevé 2 420 incendies, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne annuelle sur dix ans de 1 700. On estime que la foudre a été responsable d'un nombre exceptionnellement élevé d'incendies. Les zones touchées étaient situées pour la plupart dans des régions isolées, à faible densité de population. Seulement 10 000 des 402 268 hectares qui ont brûlé se situaient dans la zone de protection intensive, qui s'étend en gros au nord de l'axe Owen Sound — Perth et au sud d'une ligne commençant au nord de Red Lake et se rendant à la frontière du Québec au nord de Cochrane.

L'incendie de pneus de Hagersville

Beaucoup de gens ne croyaient pas la chose possible, mais 40 pompiers, des avions-citernes et du personnel auxiliaire du MRN se sont attaqués à l'énorme brasier allumé dans un dépôt de pneus de 4,6 hectares situé à Hagersville, au sud-ouest de Hamilton, et sont parvenus à l'éteindre en moins de dix-sept jours. Le MRN, des services municipaux d'incendie, des exploitants de machinerie lourde et d'autres organismes gouvernementaux ont collaboré étroitement pour étouffer l'incendie qui faisait rage dans une montagne de 14 millions de vieux pneus.

La présence d'avions-citernes dans le ciel ontarien en février avait quelque chose d'insolite. Ces appareils, qui ne survolent l'Ontario qu'à partir d'avril d'habitude, ont dû être dégagés des amas de neige sous lesquels ils étaient ensevelis, puis inspectés par des mécaniciens travaillant nuit et jour à les mettre en état de voler.

Le travail de tous ceux qui ont aidé à éteindre cet incendie a suscité l'admiration du monde entier.



Nouvelles orientations

En 1989, le MRN a adopté un système plus flexible concernant les équipes d'incendie. Ce changement devait permettre au MRN de faire face à un plus grand nombre d'incendies et d'accorder aux gestionnaires plus de flexibilité dans la planification des opérations de lutte contre les incendies.

Une étude du nouveau système, présentée à la ministre en janvier 1990, a permis de constater que les modifications apportées avaient donné les résultats escomptés. Par ailleurs, l'étude recommandait également de procéder à des changements dans l'effectif de base.

Les autres recommandations contenues dans l'étude avaient trait au renforcement du rôle joué par les pompiers auxiliaires, à l'uniformisation de la formation, à l'accréditation de tous les pompiers et à l'intégration d'un programme de formation sur les autochtones aux programmes réguliers de formation à la lutte contre les incendies.

Plus de cent autochtones verront leur nom ajouté à la liste des pompiers auxiliaires à titre de combattants ou de chefs d'équipe pour améliorer les équipes.

Toutes ces recommandations serviront à définir le nouveau plan de lutte contre les incendies en prévision de la saison des incendies de 1990.

Au cours de la saison 1989, l'île Manitoulin et d'autres îles du chenal North ont été désignées comme faisant partie de la région des incendies de l'Ontario. Elles seront dorénavant régies par la *Loi sur la prévention des incendies de forêt*. Pendant des années, la région administrative d'Algonquin (MRN) a eu la charge de protéger contre les incendies la partie nord des trois régions administratives du Sud de l'Ontario. Cette responsabilité appartient maintenant aux régions concernées.

Devant la nécessité de mieux protéger les agglomérations contre les incendies de forêt, le MRN et les municipalités du Sud de l'Ontario ont décidé de resserrer leur collaboration.

Afin de combattre plus efficacement les feux des terrains en friche se déclarant près des limites urbaines, le MRN a mis sur pied un projet pilote de formation à l'intention des pompiers municipaux, qui sera mis à l'essai dans une municipalité du Sud de l'Ontario.

Centre d'aviation et de lutte contre les incendies (CALI)

Le programme de surveillance et de lutte contre les incendies du MRN regroupe des services de lutte contre les incendies qui permettent de protéger les vies humaines, les ressources et les propriétés privées.

La section de l'aviation coordonne le transport aérien spécial du personnel du gouvernement de l'Ontario, réserve des places sur les vols commerciaux pour répondre aux besoins du gouvernement et assure les services aériens dans le cadre d'un grand nombre de programmes du MRN.

La section des télécommunications assure le maintien d'un réseau de communications et fournit des services de communication à tout le ministère.



Apprendre à connaître nos forêts

Le programme d'éducation sur les forêts du MRN, Objectif forêts, s'adresse aux élèves de la maternelle à la 12e année et aborde des notions liées aux forêts et à leur gestion. Les leçons et activités proposées portent autant sur des sujets de base, comme la croissance et l'identification des arbres, que sur des domaines plus complexes, tels que la gestion des écosystèmes forestiers.

Ce programme a fait son apparition dans les écoles à l'automne 1989. Pendant les six premiers mois, 190 participants ont suivi des ateliers pour apprendre à former les enseignants, les animateurs de groupes de jeunes et le personnel du MRN qui auront à utiliser le programme. Au cours de la même période, plus de 1 500 éducateurs venus des quatre coins de la province ont reçu une formation leur permettant de se familiariser avec son utilisation.

Le programme d'éducation sur les forêts du MRN, Objectif forêts, s'adresse aux élèves de la maternelle à la 12e année et aborde des notions liées aux forêts et à leur gestion.

Prix de la forêt de l'année

C'est la forêt Larose, située près d'Ottawa, qui a mérité le premier Prix de la forêt de l'année en 1989. Créé pour témoigner de l'excellence en matière de gestion des forêts et souligner les efforts de ceux qui favorisent le développement de la forêt, le prix sera remis chaque année par le ministère. La forêt Larose, qui appartient aux comtés unis de Prescott et Russell, s'étend sur une superficie de 108 km^2 qui n'était constituée autrefois que de terres en friche sablonneuses épuisées puis abandonnées au début du présent siècle. De nos jours, elle accueille 30 000 visiteurs par année : élèves, sportifs, amants de la nature, chasseurs, trappeurs et travailleurs forestiers.



Actuellement, 65 programmes de recherche sont en cours; on y poursuit entre autres des projets visant à produire des arbres résistants, à croissance rapide et donnant un bois de meilleure qualité, de même qu'à améliorer les techniques de plantation et les plants.

Loi sur le bois de la Couronne

La *Loi sur le bois de la Couronne* porte sur la planification et la gestion du bois de la Couronne dans la province. En 1989, le MRN a procédé au réexamen de la loi afin de s'assurer qu'elle correspond bien à ses objectifs de développement durable et de mise en valeur des autres aspects de la forêt. Cette réévaluation permettra d'accroître la consultation en matière de planification de la gestion du bois et de rendre plus strictes les dispositions d'application. La loi est en cours de refonte afin d'inclure les nombreuses modifications mineures apportées depuis 1979.

L'IOAABF change de nom

Au cours de l'exercice 1989-1990, l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière (IOAABF), situé à Maple, a changé de nom et s'appelle maintenant l'Institut de recherche forestière de l'Ontario (IRFO). Par la même occasion, l'Institut a réorganisé la recherche en fonction de quatre grands domaines : l'amélioration des arbres, le reboisement, la dynamique des peuplements et les écosystèmes forestiers. Actuellement, 65 programmes de recherche sont en cours; on y poursuit entre autres des projets visant à produire des arbres résistants, à croissance rapide et donnant un bois de meilleure qualité, de même qu'à améliorer les techniques de plantation et les plants. Les chercheurs travaillent également à élever le taux de survie des semis, à découvrir des moyens de favoriser la régénération des peuplements âgés ou coupés à blanc et à transmettre aux bureaux régionaux du MRN et au public l'information sur les progrès les plus récents en matière de gestion forestière.

Planification

Par nature, la planification forestière porte sur des décennies, voire des siècles. Le Secrétariat de la planification forestière supervise la planification à long terme du programme forestier de l'Ontario. Il coordonne les politiques forestières et veille à ce qu'elles soient conformes aux objectifs de développement durable et qu'elles s'intègrent à la politique d'ensemble du ministère. En outre, le Secrétariat a pour rôle d'assurer la continuité avec les programmes ontariens dans d'autres domaines et sert de lien avec les autres gouvernements du Canada. Enfin, il a pour mission de faire en sorte que les associations autochtones participent à la gestion des ressources forestières et reçoivent leur part des avantages tirés de la forêt.

Politique de production du bois

Depuis 1988, le personnel forestier du MRN travaille à l'élaboration d'une nouvelle politique de production du bois en Ontario, destinée à remplacer la politique lancée en 1972. À partir de l'évaluation globale de l'offre et de la demande de bois dans la province, on mettra sur pied des politiques de production du bois qui seront ensuite soumises aux groupes d'intérêt et au public. Ce processus servira de point de départ à la création dans la province d'un programme intégré de production du bois.



Ravageurs des forêts

Au cours des deux dernières années, les forêts du Sud-Est de l'Ontario et des zones s'étendant au nord de Sault Ste. Marie ont été victimes d'une infestation massive de la livrée des forêts. Cette chenille bleue grisâtre, qui se nourrit de feuilles, envahit nos forêts tous les dix ou douze ans et, bien que l'on croit que l'infestation ait culminé dans la région de Muskoka, le nombre de chenilles augmente ailleurs en Ontario.

Plus de huit millions d'hectares ont été touchés en 1989, et on s'attend à ce que cette superficie double en 1990 pour atteindre seize millions.

En dépit des inconvénients que ces ravageurs représentent pour les résidents et les vacanciers, les recherches indiquent que les dommages à long terme qu'ils provoquent sont minimes. Les arbres et les arbustes dépouillés de leur feuillage en mai le reconstituent en juillet.

Les dommages causés par d'autres ravageurs des forêts ont été limités grâce à la vaporisation aérienne d'un insecticide biologique, le **Bacillus thuringiensis** (Bt). En 1989, le MRN a vaporisé 30 516 hectares dans le Nord-Ouest de l'Ontario contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, dont le nombre s'est accru dans des proportions inattendues. Environ 5 000 hectares ont aussi été vaporisés contre la tordeuse des bourgeons du pin gris.

Les infestations de la spongieuse ont également été plus fréquentes en 1989 et les chercheurs croient maintenant que ce ravageur est soumis à un cycle de six ans. Dans le Sud de l'Ontario, plus de 12 950 hectares ont été arrosés contre la spongieuse par suite d'ententes conclues avec divers comtés.

Collaboration avec l'industrie

La Direction des produits forestiers et de la commercialisation est chargée des politiques et des activités concernant la diffusion d'information sur la gestion des forêts, les permis de coupe, la concession des terres boisées, le mesurage du bois, l'exploitation industrielle des forêts et la planification de la gestion du bois. La Section de l'industrie forestière aide le ministère à trouver des débouchés pour l'industrie forestière et lui fait connaître le point de vue des sociétés forestières sur les aspects économique et commercial de ses programmes.

Ententes de gestion forestière

Les premières Ententes de gestion forestière (EGF) entre la province et les sociétés forestières furent signées en 1980. Aujourd'hui, elles régissent environ 70 pour 100 des forêts de la Couronne faisant l'objet d'une exploitation commerciale. En vertu de ces EGF, les entreprises qui récoltent du bois sur les terres de la Couronne ont la responsabilité d'assurer la planification de la gestion forestière ainsi que la régénération et l'entretien des nouvelles forêts. Le ministère surveille les activités de ces sociétés et octroie des fonds destinés à la sylviculture et à la construction de routes d'accès.

Les EGF sont conclues pour une durée de vingt ans et doivent être réexaminées tous les cinq ans. Cinq d'entre elles ont été réévaluées en 1989 : trois avec la société Boise Cascade Canada Ltd., une avec la Canadian Pacific Forest Products Limited (toutes deux installées dans la région administrative du Nord-Ouest) et une autre avec la Dubreuil Forest Products Limited, près de Wawa. On a constaté, à la suite de ces réévaluations, que les sociétés forestières s'étaient acquitté de leurs obligations aux termes des ententes.

En vertu de ces EGF, les entreprises qui récoltent du bois sur les terres de la Couronne ont la responsabilité d'assurer la planification de la gestion forestière ainsi que la régénération et l'entretien des nouvelles forêts.



Comme tous les êtres vivants, les forêts sont affectées par la maladie, la rigueur du climat, la pollution et d'autres facteurs environnementaux.

Orientations nouvelles

Pendant de nombreuses années, les programmes forestiers du gouvernement ontarien visaient principalement à approvisionner les usines en bois et à satisfaire à la demande en produits du bois et du papier. Cependant, au cours de la dernière décennie, ces objectifs ont changé sous l'effet de l'intérêt grandissant du public pour la qualité de l'environnement et de la croissance de la demande pour les loisirs en forêt.

De nos jours, les politiques et les programmes de gestion des forêts font une plus grande place au reboisement de même qu'à la protection des habitats fauniques et aquatiques, à la sauvegarde du patrimoine culturel et social et à la diversité génétique des forêts.

Direction de la gestion forestière

La Direction de la gestion forestière élabore les politiques du ministère en matière de reboisement, qu'il s'agisse de la production de semis ou de pratiques sylvicoles. En 1989, elle a supervisé la plantation de plus de 160 millions de semis, le reboisement de plus de 35 000 hectares et l'entretien de jeunes peuplements s'étendant sur 120 000 hectares. Le personnel de la Direction travaille, en collaboration avec les propriétaires de terres privées, à favoriser la vigueur et la productivité des boisés au moyen d'une gestion active et s'assure que les processus de planification sont conformes aux objectifs d'évaluation environnementale du ministère.

Application de la science et de la technologie

La Section des sciences appliquées et de la technologie offre une expertise scientifique et technique et coordonne les activités de quatre unités de développement technologique dans le Nord et l'Est de l'Ontario.

En 1989, elle était l'un des organisateurs d'un symposium sur l'importance écologique des peuplements forestiers anciens. Par ailleurs, cette section est à mettre sur pied, conjointement avec les facultés de foresterie de l'université de Toronto et de l'université Lakehead, un programme de formation continue destiné aux gestionnaires forestiers en milieu de carrière.

État des forêts

Comme tous les êtres vivants, les forêts sont affectées par la maladie, la rigueur du climat, la pollution et d'autres facteurs environnementaux. La Section de la protection et de l'état des forêts élabore actuellement des mesures qui permettront de maintenir la vigueur des forêts de l'Ontario. En plus de coordonner les programmes de lutte contre les ravageurs mis en oeuvre par les bureaux régionaux de toute la province, elle coordonne et évalue la cueillette de données concernant l'effet sur les forêts de facteurs tels que les pluies acides, les fluctuations météorologiques de courte durée et le réchauffement de la planète.



Groupe des ressources forestières

Les terres boisées de l'Ontario couvrent une superficie de plus de 46 millions d'hectares et plus de 80 pour 100 d'entre elles appartiennent au domaine public. Le Groupe des ressources forestières assure la gestion des forêts de la Couronne en fonction des objectifs d'un développement durable : satisfaire les besoins écologiques, sociaux et économiques actuels sans pour autant priver de ces richesses les générations futures.

La politique de gestion forestière du MRN vise à planifier et réglementer la récolte de bois et le reboisement des forêts, à surveiller l'état des forêts, à mener des recherches fondamentales et appliquées et à conseiller les propriétaires de boisés privés et les entreprises forestières. Le Groupe des ressources forestières accomplit son mandat en consultation avec divers groupes d'intérêt, des organismes gouvernementaux et le public.



Secrétariat à la politique et à la planification ministérielles

Le Secrétariat à la politique et à la planification ministérielles (SPPM) élabore les plans directeurs à long terme du MRN, analyse les questions ministérielles, coordonne l'élaboration et la révision des nouvelles politiques et assure la liaison avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux. Le SPPM coordonne et oriente les activités du ministère en matière de planification de la gestion des ressources, de l'utilisation des terres et d'évaluation environnementale, joue un rôle déterminant dans la gestion intégrée des ressources et coordonne la consultation et l'examen des projets présentés par d'autres organismes et par les municipalités.

Orientations nouvelles

L'intérêt grandissant pour l'environnement a incité le public et les groupes d'intérêt à réclamer une plus grande participation aux décisions en matière de gestion des ressources. Actuellement, le MRN élabore des orientations qui permettront au public de participer davantage à la gestion des ressources, tout en s'assurant que celle-ci s'effectuera en accord avec les principes du développement durable : gérer les richesses naturelles de l'Ontario pour répondre aux besoins économiques, sociaux et écologiques d'aujourd'hui tout en pensant aux générations de demain.

Évaluation environnementale

Le SPPM est chargé de l'orientation et de la coordination de la politique en matière d'évaluation environnementale relativement aux programmes du ministère. Une équipe du SPPM représente le MRN aux audiences publiques sur l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois qui se tiennent depuis 1988. Ces audiences permettront d'évaluer les effets de la gestion du bois sur les pêches, l'habitat faunique et les sites touristiques ou culturels importants et elles donneront lieu à l'élaboration de lignes directrices sur les pratiques de gestion du bois les plus adéquates.

Le Secrétariat représente également le ministère au sein du groupe d'étude sur l'évaluation environnementale qui déterminera l'orientation et l'application futures de la *Loi sur les évaluations environnementales*.

Le projet Zimbabwe

En 1989, le MRN a demandé à l'Agence canadienne de développement international l'autorisation de diriger un projet visant à aider le gouvernement du Zimbabwe à mettre sur pied un programme d'exploitation des richesses naturelles. Grâce à la géomatique, ce projet quinquennal permettra de réaliser un inventaire des ressources du Zimbabwe et de créer un système de gestion des ressources fondée sur une exploitation durable et adaptée aux conditions économiques et sociales du Zimbabwe.

Évaluation de l'efficacité

En 1989, le ministère a lancé un programme de plusieurs années afin d'examiner l'efficacité de ses directives de planification de la gestion du bois et de vérifier si elles permettent de protéger adéquatement la qualité de l'eau, l'habitat du poisson et de la faune et les sites forestiers d'intérêt écologique et touristique. Ces études sont menées par des scientifiques dans le cadre du programme. Des recommandations concernant ce programme sont formulées par un groupe d'intérêt constitué de représentants de l'industrie forestière, des associations de chasse et pêche, de piégeage et de tourisme, de même que de regroupements de naturalistes et d'autochtones.

Coordination interministérielle

En tant que lien essentiel avec les autres ministères et organismes gouvernementaux, le SPPM joue un rôle important en participant, à titre de représentant du MRN, à la réforme de la *Loi de 1983 sur l'aménagement du territoire*, à l'élaboration de la politique ontarienne en matière de réchauffement de la planète et à la table ronde sur l'environnement mise sur pied par le gouvernement de l'Ontario. Le SPPM veille à transmettre les observations et avis du ministère relativement aux projets proposés ou mis en oeuvre par le gouvernement.

L'intérêt grandissant pour l'environnement a incité le public et les groupes d'intérêt à réclamer une plus grande participation aux décisions en matière de gestion des ressources.

Introduction

L'Ontario regorge de richesses naturelles : terres et eaux de la Couronne, forêts, faune, pêches, combustibles fossiles, agrégats. Le ministère des Richesses naturelles gère les ressources de la province sur une base durable de façon à en tirer aujourd'hui un avantage économique et social tout en veillant à les conserver et à les mettre en valeur pour les générations à venir.

Les programmes du MRN sont nombreux. Ils visent à protéger les plantes et les animaux en voie de disparition, à gérer les forêts et à lutter contre les incendies, à exploiter les parcs provinciaux et les stations piscicoles et à protéger l'habitat du poisson, à dresser des cartes et faire des levés de même qu'à prévoir et lutter contre les inondations.

En vue d'administrer ces programmes de façon efficace, le MRN a mis sur pied un réseau local fort et décentralisé. Le MRN compte environ 3 900 employés permanents. À certaines périodes de l'année, ce nombre peut doubler en raison de l'embauche de personnel contractuel pour répondre aux besoins saisonniers.

Message du sous-ministre



Il y a deux ans déjà, le ministère a commencé à redéfinir et à renforcer son rôle de principal organisme de protection de la nature en Ontario. Cette tâche se poursuivra dans les années 1990 avec la réorganisation du ministère pour mieux affronter les défis de la nouvelle décennie.

Les années 1990 ne seront pas de tout repos pour les gestionnaires des ressources. Nous devons nous attendre à ce que les ressources naturelles soient de plus en plus en demande tandis que les pressions exercées pour les conserver augmentent en conséquence. De plus, d'autres questions importantes sont à l'ordre du jour : l'invasion des moules zébrées dans les Grands Lacs, l'utilisation des ressources forestières, la résolution de demandes faites par les autochtones concernant leurs terres.

Le développement durable servira de ligne directrice au MRN. La nouvelle structure administrative nous permettra d'en faire une réalité. Le MRN ne sera plus divisé en fonction de programmes mais plutôt selon une base de politiques et d'opérations. Les quatre groupes existants seront remplacés par quatre nouvelles divisions : Politiques, Information sur les ressources naturelles, Administration et Opérations.

Je suis sûr que la réorganisation du ministère nous permettra d'atteindre nos objectifs et de mieux répondre à un environnement en plein changement et à des besoins de plus en plus variés.

George Tough

Message du ministre



Je suis heureux d'avoir été nommé au poste de ministre des Richesses naturelles. J'aurai l'honneur d'inaugurer cette nouvelle décennie qui promet de nombreux changements.

Les prochaines dix années seront très importantes pour les gestionnaires des ressources, non seulement en Ontario mais dans le monde entier. Nous sommes de plus en plus conscients des répercussions de l'activité humaine sur l'environnement — les lacs, les rivières, les forêts, les poissons et la faune — et nous devons agir dès maintenant pour s'assurer que nos ressources globales ne s'épuiseront pas d'ici la fin du siècle.

Le but du MRN pour les années 1990 est d'incorporer le principe directeur du développement durable dans tous les programmes et politiques du ministère. Chaque décision sur l'utilisation des ressources comprendra une évaluation des répercussions environnementales, sociales et économiques, et de leur importance à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Le MRN possède heureusement une bonne expérience dans le domaine de la gestion des ressources et il dispose d'un personnel très compétent. Je suis persuadé que, tous ensemble, nous réussirons à atteindre nos objectifs.

Bud Wildman

C.J. (Bud) Wildman

Table des matières

Message du ministre	**4**
Message du sous-ministre	**5**
Introduction	**7**
Secrétariat à la politique et à la planification ministérielles	**9**
Groupe des ressources forestières	**11**
Centre d'aviation et de lutte contre les incendies (CALI)	**17**
Loisirs de plein air	**21**
Pêches	22
Faune	23
Agents de protection de la nature	26
Bureau de la navigation de plaisance	26
Parcs et zones de loisirs	26
Groupe des terres et des eaux	**29**
Division de l'administration	**35**
États	**38**
Organismes, conseils et commissions	**40**

Rapport annuel

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 1990

Le ministre
des Richesses naturelles
de l'Ontario

À l'attention de son Honneur
le lieutenant-gouverneur
de la province de l'Ontario

Votre Honneur

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Richesses naturelles pour l'année financière allant du 1er avril 1989 au 31 mars 1990.

C.J. (Bud) Wildman, ministre



Imprimé sur
du papier recyclé

5639
(2.5 k, 91 03 31)
ISSN 0383-5901





Rapport annuel 1989-1990





Ministère des Richesses naturelles



Government
Publications

CA2ON
NR
-A56

ANNUAL REPORT
1990-1991

LIBRARY
JUL 30 1992
University of Toronto



Ministry of Natural Resources

Ontario



Printed on
recycled paper

5639

(2.5 k P.R., 92 03 31)

ISSN 0383-5901

ANNUAL REPORT

for the year ended March 31, 1991



Minister of
Natural Resources of
the Province of Ontario

To his Honour
The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please your Honour

The undersigned begs respectfully to present to your Honour the Annual Report of the Ministry of Natural Resources for the fiscal year beginning April 1, 1990 and ending March 31, 1991.

C.J. (Bud) Wildman
Minister

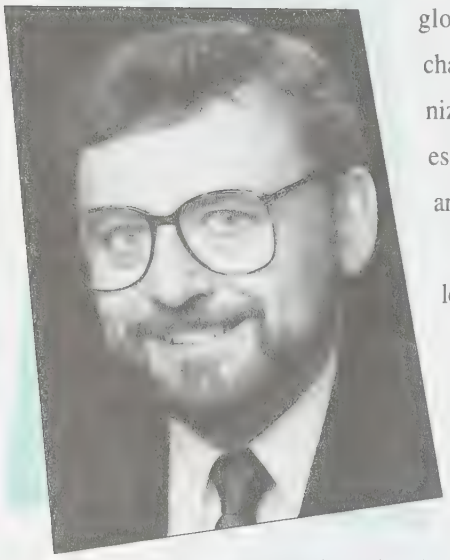
CONTENTS

Minister's Message	4
Deputy's Message	5
Introduction	7
Policy Division	8
Operations Division	20
Information Resources Division	30
Corporate Services Division	34
The Leslie M. Frost Natural Resources Centre	38
Communications Services Branch	38
Statement of Revenue	39
Statement of Expenditure by Program and Activity	40
Agencies, Boards and Commissions	41



FROM THE MINISTER

As I enter my second year as Minister of Natural Resources, I continue to be impressed, on a daily basis, with the scope and complexity of the issues surrounding the management of Ontario's natural resources.



We began this decade with a sense of urgency. We realized that, on a global basis, time was running out for many natural resources unless changes were made to develop and maintain their sustainability. We recognized that sustainable development was more than a good idea—it was essential if future generations were to have the same richness of resources and quality of life we enjoy today.

This annual report reflects MNR's commitment to tackle this challenge head-on. We now assess the environmental, social and economic effects. Policy decisions are based increasingly on a truly integrated approach to resource management.

MNR has always had the advantage of a highly skilled and motivated workforce commited to sound resource management. We are building on this advantage through strategies to develop more partnerships with the public and interest groups, to increase our knowledge base using new technology, and to value our resources based on a full range of their benefits and costs.

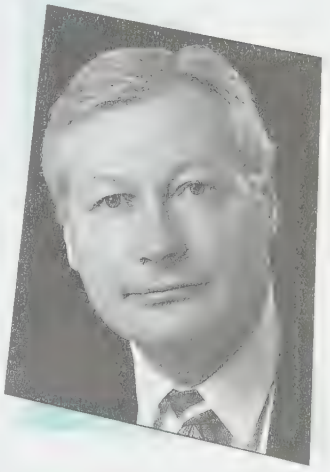
By ensuring a steady, sustainable supply of natural resources, we can provide a sound basis for development in the province today, and in the future.

Bud Wildman

C.J. (Bud) Wildman

FROM THE DEPUTY

The Ministry of Natural Resources is approaching the final stages of the reorganization we began three years ago. At that time, we recognized that we were facing fiscal restraints, and increasing expectations from a public that wants Ontario's resources conserved and sustained. The reorganization was necessary, therefore, to enable us to maintain our position as Ontario's lead conservation agency.



The scope of the reorganization has demanded that we move forward in stages. In July 1990, I announced a new main office organization for MNR. It included four new divisions—Policy, Operations, Information Resources and Corporate Services. The new divisions are designed to give us a more efficient and effective ministry, and to ensure we have the people and resources in place to meet the new demands MNR is facing.

In March 1991, I announced the new field organization of the Operations Division. The new organization is based on 27 district and 23 area office locations, located in four ecological regions. It will enable us to provide improved resource management, better resource information, and more meaningful public consultation through greater emphasis on frontline work in the field.

Reorganizing a ministry with the size and responsibilities of MNR is an enormous task. In this annual report, ministry programs and activities have been described as far as possible according to the new organization. More detailed stages in the reorganization will continue into the spring of 1992. Therefore, this report reflects to some extent an organization in transition.

I believe we will emerge from the reorganization a stronger and more focused ministry, able to meet the challenges of resource management in this decade and beyond.

George Tough

INTRODUCTION

ONTARIO IS RICH WITH NATURAL RESOURCES—Crown lands and waters, forests, wildlife, fisheries, fossil fuels and aggregates. The Ministry of Natural Resources manages this huge wealth of natural resources on a sustainable basis, with a goal to providing social and economic benefits today, while ensuring the resource base is conserved and enhanced to meet the needs of tomorrow.

This goal of sustainable development is supported by three strategies: increasing partnerships in resource management; establishing clear values for resources; and improving the resource knowledge base. These strategies are built into every aspect of policy development and program implementation.

Ministry programs range from managing forests and fighting forest fires to protecting endangered plants and animals; from operating provincial parks and fish hatcheries to maintaining fish habitat and enforcing hunting and fishing regulations; from mapping and surveying land to forecasting and controlling floods.

To administer its many programs effectively, MNR has developed a strong and decentralized field organization. A reorganization of the entire ministry structure, begun in 1990, will further enhance the ability of the field offices to provide frontline resource management.



About 3,900 people work for MNR on a permanent basis. During specific times throughout the year this figure can more than double as the ministry hires contract staff to meet seasonal needs.

POLICY DIVISION

THE POLICY DIVISION PROVIDES LEADERSHIP in defining natural resource policies and programs to accomplish MNR's goal of sustainable development. The division focuses and strengthens the integration of policy development within the ministry. The Assistant Deputy Minister, Policy, recommends a policy agenda to senior management and the minister on an annual basis.

The Division provides strategic direction in environmental, social and economic policy; determines resource policy priorities; and ensures that practical and integrated policy is developed through a collaborative process.

The Division also carries out strategic planning and co-ordination. This process ensures that the ministry's supporting strategies of partnerships, valuing resources and an improved knowledge base are further developed, in order to provide clear and useful direction to ministry staff in their daily activities.

CORPORATE POLICY AND PLANNING SECRETARIAT

The Corporate Policy and Planning Secretariat (CPPS) directs the strategic planning process within MNR, co-ordinates the development of policy proposals and options, and provides analysis and advice on corporate issues. The Secretariat also directs MNR's land use and resource management planning and environmental assessment functions.

MNR: Direction '90s, presents a major shift in policy direction for MNR—a new set of goals and objectives to guide the development of policies and programs for resource management in the 1990s.

Interministerial Co-ordination and Liaison

CPPS plays a leading role in co-ordinating cabinet submissions and other initiatives in conjunction with other ministries. Cross-government projects for which CPPS represents MNR include the Ontario Round Table on the Environment, Ontario's Global Warming Strategy, and the reform of the Planning Act.

MNR: Direction '90s

The document MNR: Direction '90s, released in April 1991, presents a major shift in policy direction for MNR—a new set of goals and objectives to guide the development of policies and programs for resource management in the 1990s.

Environmental Assessment

CPPS co-ordinates the preparation of class environmental assessments for the ministry. MNR is represented by a CPPS team at the Class Environmental Assessment Hearings on Timber Management. The EA hearings, ongoing since 1988, are assessing the effects of timber management on fisheries, wildlife habitat, tourist values and significant cultural features. The hearings will develop guidelines for timber management based on sound environmental practices and the concept of sustainable development.



NATIVE POLICY

In November 1990, Canada, Ontario and the Nishnawbe-Aski Nation (NAN) signed an Interim Measures Agreement on lands and natural resources, to be in effect during self-government negotiations involving 46 native communities spread across Northern Ontario. The agreement ensures that NAN and its member communities will be systematically notified of plans or activities involving land or natural resources that may have a significant impact on NAN First Nations.

In March 1991, a Statement of Intent was signed by the government with the Algonquins of Golden Lake. The Statement outlined the intention of the two parties to negotiate a land claim beginning by June 15, 1991. The government and the Algonquins also agreed to enter into negotiations concerning hunting and fishing by Algonquins in their traditional territory.

LANDS AND WATERS POLICY

Conservation Authorities Program

Ontario's 38 conservation authorities have played an important role in conservation and water management in Ontario for the past 40 years. The authorities are responsible for over 250 dams throughout Ontario, and manage extensive flood and erosion control works. While principal responsibilities remain water and erosion control, authorities planted more than four million trees, provided land stewardship advice to more than 5,000 landowners, and provided ongoing mapping and technical output for many municipalities. In addition, Ontario's authorities hosted more than six million visitors who enjoyed the camping, recreational and educational facilities.

Increasingly, Ontarians recognize that shoreline work such as building a dock, altering a beach, or dredging or filling lakefront property can have a serious impact on fish and wildlife habitat.

CA Review

Several reviews of the CA program have resulted in the creation of the Conservation Authorities Program Liaision Committee. The committee, made up of representatives from the authorities, membership municipalities, and the Province, is working toward the development and implementation of changes to update and improve the mandate, funding and operation of Conservation Authorities.

Conservation Authority Funding

Conservation authorities are funded jointly by the province and local municipalities. MNR provided $47.6 million in funding for 1990. Of this amount, $25.4 million was allocated to capital budgets, including $12.2 million to fund 37 flood-control projects, and $2.5 million for 16 erosion-control projects. Other projects receiving capital grants included flood forecasting and warning, floodplain mapping, engineering and water basin studies, acquisition of critical wetlands, Great Lakes shoreline management planning and conservation area development and land acquisition. In addition, $22.2 million was allocated to administration, water and land management operations, and conservation and recreation land management operations.

Work Permits

Increasingly, Ontarians recognize that shoreline work such as building a dock, altering a beach, or dredging or filling lakefront property can have a serious impact on fish and wildlife habitat. MNR helps protect the environment by requiring work permits for certain work done on Crown land and shore lands. MNR district staff assess proposals, and, where necessary, provide advice and suggest alternatives to reduce adverse effects.

Shoreline Management

The Provincial Shoreline Management Program, announced in 1987, aims to minimize danger to life and property damage from flooding, erosion and associated hazards along the shorelines of the Great Lakes and the St. Lawrence River. The program focuses on prevention, protection and emergency response. Conservation authorities and MNR districts, in consultation with municipalities and other agencies, have completed numerous shoreline management plans. These plans adopt an ecosystem approach to the management of the shoreline.

MNR, in conjunction with the industry, initiated a project to prevent the waste of more than 1.75 million cubic feet of unused natural gas every day from Ontario's oil fields.

Shoreline management plans are designed to assist MNR and the conservation authorities in providing comments and advice on development proposals. The control and regulation of shoreline development will involve extensive use of valuable new technologies such as geographic information systems. A draft of the provincial Great Lakes-St. Lawrence River Flood and Erosion Policy Statement is also nearing completion.

As part of the overall provincial program, the Canada/Ontario Flood Damage Reduction Program continued valuable work aimed at reducing potential damage in flood plains along the shores of the Great Lakes and Ontario's rivers. In 1990-91, digital mapping of key stretches of the lower Great Lakes shoreline was continued, with the aim of completing this work by March 1992.

Aggregates and Resources

Ontario's new Aggregate Resources Act, proclaimed in 1990, provides for the orderly development and control of aggregate extraction operations in order to mitigate and eliminate environmental and social impacts. The Act requires progressive and final rehabilitation of all pits and quarries, permits greater municipal involvement in the licensing of pits and quarries, provides financial remuneration to municipalities for aggregates extracted, and allows for improved enforcement of operations.

The new legislation provides for an Abandoned Pits and Quarries Rehabilitation Fund, into which industry pays dues based on production levels. The fund will be used as necessary to rehabilitate abandoned pits and quarries.

Ontario's production of sand, gravel and stone decreased by 12 per cent to an estimated 175 million tonnes in 1990. These aggregates, combined with related products including cement, lime and brick, were worth nearly $1 billion.

Petroleum Resources Program

MNR, in conjunction with the industry, initiated a project to prevent the waste of more than 1.75 million cubic feet of unused natural gas every day from Ontario's oil fields. Rather than burning off this excess gas, producers will construct a plant to capture and market it. Meanwhile, progress continues on the development of a nationwide standard for

the storage of hydrocarbons in subsurface geological formations, and a review of oilfield brine disposal and well spacing regulations has been initiated.

Ontario's oil production reached an all-time high in 1990, when 1.6 million barrels were produced. The revenue received by Ontario's crude oil and natural gas production industry exceeded $88 million.

COMPLIANCE POLICY

Enforcing the Law

The Compliance Policy Branch was created in 1990 in recognition of an increasing need for, and public expectation of, more effective enforcement of provincial laws and regulations governing natural resources. Establishment of the branch also recognizes that the achievement of sustainable development is only possible if there is compliance with the principles, practices, rules and regulations of conservation and social responsibility.

FOREST POLICY

As part of the ministry reorganization, the Forest Resources Group was restructured into the Forest Policy Branch in the Policy Division, and two branches within the Operations Division—the Integrated Operations Branch and the Forest Resources Branch.

The Forest Policy Branch provides leadership in forest policy direction aimed at sustaining Ontario's forests for present and future generations.

Sustainable Forestry

Today we recognize that the forest functions as a living, productive ecosystem. We know that disease or degradation of one part of the forest will affect all the other elements of the system, including fish and wildlife, water, soil, and the biological diversity of the forest.

MNR has made a commitment to sustainable forestry—the practice that ensures the long-term health of forest ecosystems. Sustainable forestry contributes to global environmental benefits while providing an array of social, cultural and economic opportunities now and in the future.

MNR's commitment to sustainable forestry includes treating timber yield as one of several important values in the forest, improving knowledge of forest ecosystems, and building a broad social consensus for forest management policy and practice.



MNR has made a commitment to sustainable forestry—the practice that ensures the long-term health of forest ecosystems.

Forest Audit

An audit of Ontario's boreal forest, harvested or renewed between 1971 and 1991, is being conducted by a three-person independent committee. The audit will establish 1991 as the benchmark year for future measurement of forest management success.

The Ontario Forest Research Institute

The Ontario Forest Research Institute (OFRI) conducts and co-ordinates forest research to acquire basic and applied knowledge and ensure its use in the development of forest policy and forest management practices in Ontario's forest ecosystems. The OFRI staff have been in the new state-of-the-art laboratory facility in Sault Ste. Marie since October 9, 1990. An 80-hectare nursery/aboretum site within 20 minutes of the laboratory is under development. Current forest research involves studies in forest ecology, genetics, renewal and silviculture.

In May 1990, MNR and the Ontario Forestry Association (OFA) created a program to help corporations, groups and individuals improve the province's natural environment by planting trees.

Forest of the Year

MNR named the Kirkwood Crown Management Unit in the Thessalon area as Ontario's Forest of the Year for 1990. When the province began acquiring abandoned land and planting seedlings in the area in 1928, the southern portion of the 1,100-square-kilometre area was a burned-over wasteland. By 1938, half a million trees were being planted annually. Today, more than 23 million trees of a wide variety of species have been planted, and Kirkwood is a thriving forest. It provides about 40 year-round and seasonal jobs to the local community, and a variety of all-season recreation, and is used extensively for educational and demonstration purposes.



Trees Ontario

In May 1990, MNR and the Ontario Forestry Association (OFA) created a program to help corporations, groups and individuals improve the province's natural environment by planting trees. The program is administered by the OFA, with technical and financial help from MNR. In 1990, tree planting projects were carried out in co-operation with Duracell Canada Inc., the City of Sault Ste. Marie, TV Ontario, Landscape Ontario, and St. Andrews Presbyterian Church in Waterloo. MNR and the OFA are proceeding with plans to establish the non-profit Trees Ontario Foundation to carry on this work.

Planting Trees

MNR provided grants totalling $125,000 to two organizations dedicated to planting trees—Trees for Today and Tomorrow, and Friends of the Earth. The grants were made to coincide with Earth Day, April 22, 1990, to help emphasize how valuable trees are to our environment.

PARKS AND NATURAL HERITAGE POLICY

Provincial Parks

Ontario now has 261 provincial parks, comprising about 6.3 million hectares—approximately six per cent of the province's land and water base. A total of 7.7-million people visited Ontario's provincial parks during the 1990 season. Camper and day visitor surveys conducted in the summer of 1990 revealed that more than 80 per cent of campers and more than 70 per cent of day visitors would recommend the park they visited to friends. Campers said more interpretive programs would encourage them to visit parks more often and rated their over-all experience at the park as above average or excellent.

About $10 million was spent on park revitalization in 1990. This is the fourth year of a multi-year program to expand and upgrade park facilities, including visitor centres, comfort stations, sewer and water systems and to improve accessibility of existing facilities.

The first program of its kind in Canada, the Conservation Land Tax Reduction Program, encourages the long-term stewardship of conservation land in Ontario by offering tax rebates of up to 100 per cent of property taxes to private landowners.

Get Ready to Celebrate

Preparations for Ontario provincial parks centennial in 1993 have begun. The Minister has given approval for corporate sponsorship and Ontarians are invited to become involved in supporting parks by contributing to programs and projects and through fund-raising efforts. The Centennial is an opportunity to celebrate our provincial parks, and to recognize the role they play in protecting our irreplaceable natural and cultural heritage.

First Parks Day Celebrated

Ontarians celebrated Canada's first Parks Day—June 9, 1990. A variety of events and activities were planned and day-use admission fees were waived.

Parks Recycling Program

Twenty-six provincial parks introduced recycling programs during the summer of 1990. The program includes bottle and can recycling at 17 parks and beverage-can recycling at nine parks. It will be expanded to other parks as local recycling capabilities increase.

Conservation Land Tax Reduction Program

The first program of its kind in Canada, the Conservation Land Tax Reduction Program, encourages the long-term stewardship of conservation land in Ontario by offering tax rebates of up to 100 per cent of property taxes to private landowners. Since implementation in 1988, the Conservation Land Tax Reduction Program has seen a steady increase in participation by landowners. Currently, more than 3,700 private landowners participate in the program, helping to protect over 42,000 hectares of significant natural areas in Ontario.

Canadian Heritage Rivers System

In 1990, the Grand River in southwestern Ontario was nominated as a Canadian Heritage River. Settled since the 18th century, the Grand Valley has numerous outstanding historical sites and natural features which are attractive for outdoor recreation and tourism.

The Province is working closely with the Grand River Conservation Authority in preparing the Grand River Heritage Management Plan required for official designation as a Canadian Heritage River.

The Province is working closely with the Grand River Conservation Authority in preparing the Grand River Heritage Management Plan required for official designation as a Canadian Heritage River.

OFFICE OF RECREATIONAL BOATING

The Office of Recreational Boating administers the Boating Restriction Regulations to promote safe boating in harmony with other resource users.

The Office has continued to act as a catalyst to assist other organizations in becoming active in boating safety promotion. The Office also works to raise awareness of the key factors which lead to fatal boating accidents. In 1990, as a founding member, the Office helped to establish the new Canadian Safe Boating Council, a group working to identify and address concerns about boating safety.

FISHERIES POLICY

Public Comment on Commercial Fishing



As part of a policy review of commercial fisheries management in Ontario, MNR asked for public input through written submissions and meetings with provincial and local interest groups. Major issues discussed during the review included the method for allocating harvest levels among sport and commercial fishermen; the imposing of royalties on commercial catches; and dealing with the commercial harvest of non-targeted species.

Sport Fishing Licence Fees Frozen

MNR announced in 1990 that the cost of Ontario sport fishing licences would be frozen for 1991. The ministry will review all fishing licence fees to ensure that licence revenues continue to help sustain and improve Ontario's aquatic ecosystems.

Public Survey of Sport Fishing

A survey of sport fishing in Ontario conducted in early 1991 will provide public input and vital planning information for the management of Ontario's fisheries resource. Results of the survey, which is conducted every five years in conjunction with the federal Department of Fisheries and Oceans, will be available in late 1991 or early 1992.

Zebra Mussels

The zebra mussel, a native species of Europe, was first identified in 1988 in Lake St. Clair. The tiny, striped, clam-like mollusc is extremely fertile, and spreads quickly through such methods as attaching itself to boat hulls.

Zebra mussels attach themselves to a variety of surfaces and may build up colonies several layers thick. Large concentrations of zebra mussels have been found inside municipal, power plant and industrial water intake pipes in Ontario and the United States. Removing the mussels and preventing further buildup could cost billions of dollars. The molluscs also have potential to damage fish populations.

The ministry has provided information to the public on how to slow the spread of zebra mussels, and is involved in the monitoring and assessment of the spread of zebra mussels in the Great Lakes.

MNR established a Zebra Mussel Co-ordinating Office in 1990 to organize efforts among the agencies involved in dealing with zebra mussels. The ministry has provided information to the public on how to slow the spread of zebra mussels, and is involved in the monitoring and assessment of the spread of zebra mussels in the Great Lakes. MNR research is focusing on how and where mussels will damage fish production and yields, and the effect of the mussels on fish spawning.

Fish Habitat

MNR's goal is to manage streams, rivers and lakes to ensure they meet our need for for healthy water systems and wholesome fish to eat, but also provide jobs and income, and a variety of recreational opportunities.

The principles guiding fisheries management in Ontario in the 1990s include an emphasis on habitat protection and rehabilitation. But the full range of management tools include scientific research, public information and education, stocking, licences, and the enforcement of regulations.

Paying attention to habitat and using a mix of management techniques has already resulted in many successes, particularly in the Great Lakes.

WILDLIFE POLICY

Moose-Tag Draw Review

MNR announced in late 1990 a review of the province's current lottery system for allocating moose tags. More than 4,000 hunters participated in the review, which took place in early 1991 in 14 communities across the province.

The goal of Ontario's selective harvest system for moose is to double the moose population by the year 2000, while providing as many moose hunting opportunities as possible. The system sets annual quotas for the number of adult moose that may be taken in each provincial wildlife management unit, and allocates validation tags that allow hunters to harvest an adult bull or cow moose. The tags are distributed through a random computer

draw held each spring. Through the program the provincial moose population has increased significantly over the past eight years.

A group application system for hunters applying to Ontario's moose tag draw will be introduced in 1992. The new system will allow hunters the option of applying individually or in groups of up to eight. Tags will continue to be allocated through the random computer draw, but the computer program will allocate only one tag per group. It will remove the name of other group members from the draw once one member has received a tag. By eliminating the chance that several members of a group might receive a tag, the over-all distribution of tags will improve where tags are scarce.

In 1990, MNR, Wildlife Habitat Canada and Ducks Unlimited Canada signed a three-year, $2.9-million agreement to conserve and protect wetland habitat

Protecting Wetlands

Wetlands are essential habitat for ducks, geese, and a variety of waterfowl, yet more than 75 per cent of southern Ontario wetlands have been lost to development. MNR has created an evaluation system to help set priorities for wetland protection.

In 1990, MNR, Wildlife Habitat Canada and Ducks Unlimited Canada signed a three-year, $2.9-million agreement to conserve and protect wetland habitat—renewing an agreement signed in 1987. The 1990 agreement puts new emphasis on working with private landowners.

MNR is continuing to participate in its five-year agreement with Ducks Unlimited to manage waterfowl habitat. In the Canada/U.S. North American Waterfowl Management Plan and the related program, the Eastern Joint Habitat Venture, MNR has joined with Ducks Unlimited, Wildlife Habitat Canada, the Nature Conservancy of Canada, the Canadian Wildlife Service and U.S. governmental and non-governmental bodies to secure important wetlands of value to migratory wildlife.

During 1990-91, MNR worked with the Ontario Ministry of Agriculture and Food, the Ministry of Environment and the Ministry of Municipal Affairs to develop a policy for wetland protection under the Planning Act. A draft of this document has been released for public review.

Rabies Research

MNR spent $2.6 million in 1990-91, during the second year of its five-year experimental program to control rabies in Ontario.

In October 1990, MNR researchers dropped about 570,000 vaccine-baits for foxes from low-flying aircraft across 26,500 square kilometres of eastern Ontario. Local trappers supplied MNR with more than 1,100 carcasses of foxes taken in the area. Results show that the over-all vaccination rate of foxes has increased to 43 per cent in 1990 from 29 per cent in 1989. Experiments in southwestern Ontario will also allow a more efficient aerial distribution of baits in 1991.

In Metropolitan Toronto, MNR continued its program to immunize foxes and skunks in populated areas. In Scarborough, 216 skunks were live-trapped, vaccinated by injection and released. No rabid skunks were reported in Scarborough in 1990. Researchers discovered that the Scarborough skunk population dropped about 25 per cent from 1989 to 1990, due to factors other than rabies. MNR researchers also trapped and injected 487 raccoons in Scarborough, in an effort to protect the raccoon population from a raccoon rabies strain spreading to Ontario from the northern U.S.

Research is continuing on the development of oral vaccines. Establishing the most effective strength for oral vaccines for skunks, and improving the stability of vaccines under field conditions, are two areas where progress is being made.

MNR is co-operating with the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada to investigate the situation of species at risk of becoming extinct in Canada.

Ontario's Wildlife Heritage

MNR is co-operating with the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada to investigate the situation of species at risk of becoming extinct in Canada. In 1990, the ministry commissioned studies on species such as the American coot, the short-eared owl, the West Virginia white butterfly, and the Acadian flycatcher. As part of a co-operative program to bring back the peregrine falcon in Ontario, 35 falcon chicks were released by MNR, with the help of many corporate and naturalist organizations and individual volunteers. MNR also helped fund an inventory of heron colonies in Ontario; is participating in a survey of waterbird colonies; and is studying wood turtle habitat.

Deer Management

Five years of research by MNR is yielding detailed information on deer feeding habits, migration patterns and mortality. This information allows MNR to more accurately manage the deer population, which has tripled since the ministry established its selective harvest program 10 years ago. The increased deer populations allowed the province to open new deer hunting seasons and lengthen others in 1990.

New Rules on Sale of Game Parts

The sale of game hides and cast antlers became legal in 1990, allowing the sale of antlers which have dropped naturally from living caribou, deer or moose, and untanned skins of black bear, deer or moose—provided a licence is obtained. MNR continues to enforce the prohibition against the sale of most other game parts.



OPERATIONS DIVISION

THE OPERATIONS DIVISION ensures integrated and efficient delivery of all ministry programs, in accordance with the ministry's goal of sustainable development.

The new organization of MNR, based on four regions rather than the previous eight, is aimed at strengthening the role of field offices in the delivery of resource management programs. The new regions have operational responsibility for those functions which can be delivered most effectively and economically on a regional basis: aviation, flood and fire management, provincial parks management, and engineering services.

The four regions are divided into districts and areas. District offices provide support to regional and area offices, in finance, human resources, compliance and communications. Areas are the building blocks for the front-line delivery of resource management. Area teams are responsible for decisions on how resources are used in a particular geographic area, focusing on the interlocking relationships that sustain all resources.

Through this increased local decision-making authority, the Operations Division will develop effective partnerships, using area teams of professional and technical staff to work more closely with the public. Enhanced integrated land-use planning at the regional level, and resource management planning at the local level—based on directions set through the policy process—will ensure the true value of all resources are given full consideration. Under a manager of science and technology, each region will provide the best science and resource information to those delivering the ministry's programs.

The Operations Division includes the former Aviation and Fire Management Centre, now known as the Aviation, Flood and Fire Management Centre (AFFM). By 1992, the centre will incorporate the Streamflow Forecasting Centre from the ministry's former Lands and Waters Group.

FOREST RESOURCES OPERATIONS

Forest resources operations within the Operations Division are divided between the Forest Resources Branch and the Integrated Operations Branch.

The Forest Resources Branch participated in the development of a sustainable forestry program for the ministry. The program solidifies MNR's shift toward forest management based on the entire forest ecosystem.

Through MNR's silvicultural program, which operates both directly and indirectly through partners, more than 163 million seedlings were planted in 1990, while close to 33,000 hectares of land were seeded.

Forest Industries

The Ontario forest industry is experiencing difficulty due to the North American recession, the appreciated Canadian dollar and structural pressures in the market place. One of the more dramatic changes in the market place is the sharp rise in demand for product with recycled content.

The Forest Industries Section collects and disseminates information and statistics on the sector. In addition, the section participates in industry development and/or restructuring initiatives by providing information and direction on wood inventories, flow, and use. The section is examining and promoting industry-related programs and policies compatible with the Ministry's sustainable forestry objectives.

Silviculture

Through MNR's silvicultural program, which operates both directly and indirectly through partners, more than 163 million seedlings were planted in 1990, while close to 33,000 hectares of land were seeded. To ensure the effectiveness of silvicultural practices in the province, planning was begun for a Silvicultural Treatments Effectiveness Monitoring System Project.

In 1990, MNR conducted aerial spray programs, using bacterial insecticides, to treat a total of more than 83,583 hectares of forest from damage by insects. The spruce budworm operation covered 49,627 hectares, and the gypsy moth project treated 33,956 hectares.

In 1990, approximately 100,000 hectares of commercial forests were aerially treated with herbicides by MNR or forest industry staff to prepare sites for regeneration or improve the survival rate for young seedlings. As part of its sustainable forestry program, the ministry initiated a Vegetation Management Alternatives Program to reduce, over time, dependence on chemical herbicides in Ontario's forests. In addition to this program, the amount of aerial herbicide application planned for 1991 was reduced by 20 per cent to approximately 80,000 hectares.

Tenure and Measurement

The Tenure and Measurement Section is responsible for the issuance of major timber licences, and Forest Management Agreements in the province, as well as the measurement of approximately 16,741,000 cubic metres of Crown land wood for the purpose of revenue collection.

In 1990-91, 334 major timber licences were issued in the province, bringing the total to 538. The licensed area covers 262,809 square kilometres, some 68 per cent of Ontario's crown forest area.

The first Forest Management Agreements (FMAs) were signed in 1980. Today about 70 per cent of Ontario's commercially harvested Crown forests are covered by these contractual agreements between the province and forest companies. FMAs ensure that companies harvesting timber from Crown land take responsiblility for timber management planning and carry out regeneration operations. The Ministry monitors company activities and provides funds for silvicultural work.

Each FMA covers a period of 20 years, with a mandatory review every five years. Nine FMAs were reviewed in 1990: three with Canadian Pacific Forest Products Ltd.; two with Kimberly-Clark Canada Inc.; two with E.B. Eddy Forest Products Ltd.; one with Abitibi-Price Inc.; and one with Spruce Falls Power and Paper Co. The reviews indicated that the forest companies had met their obligations under their agreements; accordingly, each of the FMAs was extended by five years.

A five-year review of the Forest Management Undertaking agreement between MNR and the Algonquin Forestry Authority was initiated in 1990. The review, to be completed in 1991, will provide recommendations to the Minister on possible improvements to the existing agreement, and its extension.

MNR seeks to involve the public in developing management plans for the forests of Ontario.



Timber Management Planning

MNR seeks to involve the public in developing management plans for the forests of Ontario. Timber management plans are written for each forest management unit. They identify which timber management activities should take place, as well as their impact on the forest ecosystem and on other uses of the forest. In 1990, 19 timber management plans were approved.

Private Lands Forestry

MNR staff continue to encourage private landowners to manage their woodlots to produce healthy and productive stands of trees. In 1990, MNR formed a new partnership with the Ontario Soil and Crop Improvement Association (OSCIA). The agreement, funded under Agriculture Canada's National Soil Conservation Program, provides for the planting of trees on agricultural land that is easily eroded. MNR will produce, plant, tend and monitor seedling trees to ensure their survival on OSCIA-approved sites.

MNR also worked with the Association of Municipalities of Ontario to develop recommendations for the amendment of the Trees Act which would enable municipalities to develop more effective tree conservation programs by regulating tree cutting and destruction on private lands.

MNR is one of a group of partners involved in the development of Remedial Action Plans (RAPs) in the Great Lakes.

GREAT LAKES

New Facilities for Fish Culture

In 1990, MNR opened the Blue Jay Creek Fish Culture Station on Manitoulin Island. The station is capable of handling up to five million eggs collected from fish spawning in the wild, up to 1.2 million fry, and up to 200,000 fall fingerlings and 60,000 yearlings. The spring-fed station will allow year-round production of lake trout backcross for stocking in Lake Huron and Georgian Bay.

Partnerships in Commercial Fishing

MNR staff and commercial fishing operators continue to co-operate on fisheries resource management projects. Partnerships include a new fisheries advisory committee for Lake Superior, and co-operative field testing of the Lake Huron daily catch reporting system.

In early 1991, a committee of commercial fishing operators, anglers and provincial resource managers was appointed to assess the current status of rainbow smelt stocks in Lake Erie's eastern basin. The partnership will help the province accurately assess smelt numbers, so that appropriate quotas can be set for commercial catches. The commercial industry and the sport fishery are also involved in ongoing assessments of the level of other fish stocks in Lake Erie.

Cleaning Up the Great Lakes

MNR is one of a group of partners involved in the development of Remedial Action Plans (RAPs) in the Great Lakes. The International Joint Commission has identified Areas of Concern (AOCs) in the Great Lakes where the Great Lakes Water Quality Agreement objectives have not been met, resulting in poor habitat for aquatic life, and limitations on human use of the water. Development of inter-agency RAP teams and extensive public consultation has allowed the partners to address a wide range of environmental issues in these AOCs, and to pool their resources and expertise.

As a result of the loss of fish and wildlife habitat in the Thunder Bay and Nipigon Bay AOCs, application was made to the Great Lakes Cleanup Fund, an Environment Canada program. Two four-year projects were approved for funding, beginning in 1990. The projects will focus on restoring degraded habitat, managing water flow rates and levels, and re-establishing fish stocks.

GREATER TORONTO AREA

Oak Ridges Moraine

In 1990, the province announced measures to protect significant features on the Oak Ridges Moraine—a rise of land north of Metropolitan Toronto stretching from the Niagara Escarpment, east to the Trent River. It is a source of more than 30 rivers, and ground water from the moraine supplies water to several municipalities. The measures included a comprehensive two-year planning study to determine the best way to ensure that development on the moraine does not harm its unique features. The province also identified the moraine as an area of provincial interest.

Rouge Valley Park Advisory Committee Appointed

MNR announced in early 1990 that the Rouge Valley area of Metropolitan Toronto would be protected as a park. A committee representing 14 government and non-government agencies and interest groups has been appointed to recommend a comprehensive management plan for the initial 1,750-hectare area of the park.

MNR announced in early 1990 that the Rouge Valley area of Metropolitan Toronto would be protected as a park.

AVIATION, FLOOD AND FIRE MANAGEMENT

Protecting lives, resources and private property from fire is the responsibility of the Aviation, Flood and Fire Management Program. Flood monitoring and response will become part of the program's mandate in 1992 when Streamflow Forecasting moves from its old location in the Conservation Authorities and Water Management Branch. The Aviation component of the program provides a range of non-scheduled executive and utility flying services, including those required for fire management purposes, for MNR and other ministries. The radio telecommunications program provides radio communications for all MNR field programs, as well as some Ministry of Northern Development and Mines programs.

As part of the ministry reorganization, the telecommunications program is being transferred to the new Information Resources Division. Work is proceeding on revising the ministry's long-term strategy for telecommunications.



1990 Forest Fire Season

The 1990 forest fire season started early, with 64 fires in March—the highest number for that month in 20 years. However, over the whole 1990 fire season from April 1 to October 31, only 1,614 fires were recorded. The figure is approximately 200 fires less than the 20-year average. A total of 183,693 hectares burned. While on average 35 per cent of fires are caused by lightning, the figure was 40 per cent in 1990.

Slightly more than 9,000 hectares of the total area burned occurred in the intensive fire protection zone, an area where fires are targeted for early attack to control them as quickly as possible. It is roughly the area north of a line extending from Owen Sound to Perth, and south of a line extending from north of Red Lake to the Quebec border just north of Cochrane.

The aircraft are used to fight forest fires, take aerial photographs, transport people and cargo, study wildlife, and carry out enforcement, search and rescue and mercy flights.

Improving the System

In 1990, AFFM's research and development section launched the formation of a new Fire Management Information System to replace the Decision Support System. Work continued on two research programs, one concerned with experimental burning using point-source ignition, the other with the impact of large-scale prescribed burns.

Radio Telecommunications

1990 was the second year of a three-year program to replace old and obsolete radio equipment in the radio telecommunications section. The new equipment will enable the program to continue to meet the ministry's expanding communications needs.

Flying the Skies

The aviation program operates a diversified fleet of 37 fixed wing and rotary aircraft. The aircraft are used to fight forest fires, take aerial photographs, transport people and cargo, study wildlife, and carry out enforcement, search and rescue and mercy flights. The MNR fleet flew a total of 14,063 hours, carrying 26,818 passengers and more than 2.6 million kilograms of cargo.

A new helicopter, a Bell 206-L, was acquired in 1990 for duty in the Algonquin Region. The aviation program also acquired a new flight simulator, installed at the Sault College of Applied Arts and Technology, which allows better pilot training, particularly instrument training for CL-215s.

The ground was broken in June 1990 for a new, $5.7-million aviation maintenance facility at the Sault Ste. Marie federal airport. A new hangar will enable MNR air engineers to work on four CL-215 aircraft indoors at one time.

PROVINCIAL PARK PLANNING

Progress continued in management planning for individual provincial parks during 1990 with the approval of seven recommended park management plans, including the Slate Islands, Bon Echo and Rondeau management plans. The total number of parks with management plans now stands at 95.

NATIVE OPERATIONS

As part of the ministry reorganization, a Native Operations Centre was created within the Operations Division. The centre provides a focus for ministry initiatives involving Ontario's native communities. Members of the centre will participate in the development, implementation and delivery of provincial native training and education programs, and economic development initiatives. The centre will also administer native negotiations and land claims and the Canada-Ontario Resource Development Agreement, in collaboration with the Policy Division, and provide seminars and workshops in cross-cultural and native awareness.

Programs that will be administered by the Native Operations Centre include the Northern Native Ranger Program, which will hire native people to work in natural resource management in their own communities, and the Native Resource Technician Program (NTRP). Run co-operatively by MNR and the Sault College of Applied Arts and Technology, the NRTP enables native students to qualify as resource technicians while working in their own communities. Begun in the fall of 1989, the program delivers instruction to students via telephone conferencing and an electronic blackboard linked to the college and local classrooms. MNR employees act as advisers and field trainers for the students, providing apprenticeship training at local work sites. In 1990-91, 30 students successfully completed their second year. In the fall of 1991, the students will be entering the third and final year of the program, while a new group of students will start its first year.

In late 1990 and early 1991, MNR announced a total of $47 million in public works projects to enhance the province's natural resources and maintain and repair public structures and facilities.

ANTI-RECESSION FUNDING

In late 1990 and early 1991, MNR announced a total of $47 million in public works projects to enhance the province's natural resources and maintain and repair public structures and facilities. The commitments were part of Ontario's $700-million anti-recession package. The program to renew public buildings and capital infrastructure across the province was also intended to help workers and their families in many Ontario communities hurt by the recession.



The ministry's allocation included money for silviculture, collection of forest management information, improvements to provincial parks, projects to protect public health and safety, forest access roads, upgrading of tree nurseries and fish culture stations, and native projects, including natural resources management, training and skills development programs.

REGIONAL ACTIVITIES

Northwest Region

A $250,000 pedestrian walkway constructed in 1990 along an historic portage trail at Kakabeka Falls Provincial Park is the final step in a construction program to improve viewing and visitor safety at the falls. The new walkway follows the trail used by early fur traders portaging around the falls on the Kaministiquia River.

The historic Abram Chutes were a major point of access in the 1880s for commercial fish and lumber industry barges travelling from Abram to Minnitaki Lake near Sioux Lookout. In 1990, MNR reconstructed the chutes to improve access to Minnitaki Lake for anglers.

Through the work of MNR, Ontario Hydro and local Nipigon anglers, an agreement has been reached to ensure water levels in the Nipigon River will be adjusted to prevent brook trout spawning beds from drying out through the winter. Ontario Hydro operates three dams on the river.

Through the work of MNR, Ontario Hydro and local Nipigon anglers, an agreement has been reached to ensure water levels in the Nipigon River will be adjusted to prevent brook trout spawning beds from drying out through the winter.

In October 1990, MNR laid 76 charges against 33 people for fishing and hunting offences in the Lake of the Woods area. The charges were the result of a two-year co-operative investigation among MNR and enforcement agencies in the United States into guiding and resort practices in the area. Charges laid by MNR include hunting on a nature preserve, hunting without a permit, hunting ducks over the limit, and taking more than the daily limit of walleye.

Northeast Region

In October 1990, a breach in a mine tailings area at Matachewan caused thousands of cubic metres of tailings to spill into the Montreal River. MNR assumed the role of lead agency for the response team, which was made up of provincial, federal and municipal agencies. MNR repaired the breach and is continuing to monitor the impact of the spill on aquatic life in the river.

MNR embarked on the second stage of the planning process for Missinaibi Provincial Park, north of Chapleau. Missinaibi is one of Ontario's premier waterway class parks. The ministry invited the Ontario Provincial Parks Council to join the park management planning team. Through the council, there was substantial involvement of the public and concerned groups in the planning process. The council then made 105 recommendations on options for the park. A preliminary plan for the park is scheduled for public review by June 1992.



The master plan review for Ontario's largest park, Polar Bear Provincial Park, is proceeding through its first stage—a review is being conducted in concert with local native communities and conservation organizations. A key pro-

posal focuses on the establishment of a co-management agreement for the park with the first nations of Attawapiskat, Peawanuck, and Fort Severn. The preliminary park management plan will be released for wider public review in 1992.

Central Region

In the summer of 1990, MNR launched construction of a $7.9-million visitor centre and a $1-million outdoor logging museum for Algonquin Provincial Park. The 2,400-square-metre visitor centre will house exhibits presenting the park's human and natural history, as well as a theatre, a restaurant and a bookstore. The outdoor logging museum will feature a 1.2-kilometre trail linking more than a dozen exhibition areas. The facilities will be the focus of the celebration of Algonquin's 100th birthday in 1993, the year in which the centennial of the provincial parks system will be observed.

In 1990, MNR restocked a lake near Temagami with a unique strain of trout that had disappeared from the area in the 1960s.

In 1990, MNR restocked a lake near Temagami with a unique strain of trout that had disappeared from the area in the 1960s. The aurora trout is a color variant and relative of the brook trout. It is historically known to inhabit only three lakes in the world—Whirligig, Whitepine and Wilderness, situated in Lady Evelyn-Smoothwater Provincial Park near Temagami. Naturally reproducing populations of auroras disappeared in the 1960s as the result of acidification of the lakes. The aurora strain was maintained through fish hatcheries and artificial stocking at sanctuary lakes. In recent years, the acidity of Temagami-area lakes has been reduced through decreased emissions from smelter industries in Sudbury. To hasten the natural healing process, Whirligig Lake and Little Whitepine Lake were treated with 21 tons of limestone powder in the fall of 1989. In May of 1990, MNR restocked Whirligig Lake with aurora trout.

Southern Region

MNR released a new management plan for Rondeau Provincial Park in early 1991. Rondeau Park, located on Lake Erie, is the second oldest park in Ontario's provincial parks system. The management plan emphasizes providing high-quality recreational and educational facilities and services for the park's many visitors. It also outlines strategies for enhancing and protecting the park's environment, especially its unique Carolinian forest.

A five-year co-operative plan to improve the water quality in Lake Simcoe was announced in 1990. MNR, the Ministry of Agriculture and Food, the Ministry of the Environment and the Lake Simcoe Region Conservation Authority agreed to work together to prevent excessive phosphorus and sediments from entering the lake from sources such as streambank erosion, farming activity and urban run-off.

In the fall of 1990, hundreds of wildlife volunteers helped MNR and the Long Point Bird Observatory conduct Ontario's first survey of duck nesting-boxes, to find out how many boxes are being used by wood ducks or other wildlife species, and how nesting-box programs can be improved.

INFORMATION RESOURCES DIVISION

WITH AN EMPHASIS ON TEAMWORK between ministry staff and clients, the Information Resources Division is contributing to the ministry's goal of sustainable development by building and enhancing systems and telecommunications networks and applications, re-engineering business processes, and improving customer service.

The Division develops and maintains corporate information systems and databases; manages land and resource information; provides surveying, mapping and remote sensing services; provides client services and support for province-wide computer and telecommunications networks; develops information resource policy, procedures, standards and guidelines; and provides library services and information resource training and education.

Information Management and Services Branch

The Information Management and Services branch defines, develops and delivers information policy, standards, products and services for MNR staff and clients. It aims to provide information products and services which are relevant, timely, affordable and integrated. Many of these products will be delivered through the Natural Resource Information Centre (formerly the Public Information Centre) in Toronto.

The Information Management and Services branch defines, develops and delivers information policy, standards, products and services for MNR staff and clients.

In 1990 the Public Information Centre handled more than 200,000 inquiries from customers all over the world. The Centre provided information to the public on all aspects of MNR's programs, including parks, travel counselling advice, air photos, maps and brochures, as well as reports and maps on minerals in Ontario.

Computer Operations and Telecommunications Branch

Providing computer power, a support structure and telecommunications links to all parts of MNR, the Computer Operations and Telecommunications Branch is essential to the process of resource management and the development of a natural resource information base.

The branch establishes ministry standards for hardware, operating systems software, telecommunications, and client services, and the ongoing operation and support of three main office computer sites—Toronto, North York and Sault Ste. Marie. It is also responsible for the acquisition of MNR hardware, software and telecommunications equipment.

Information Technology Planning and Development Branch

Formerly part of the Systems Services Branch, the Information Technology Planning and Development Branch plans and develops corporate systems to provide MNR with efficient program delivery, an efficient administrative systems infrastructure, and better access for those outside the ministry to MNR systems and information.

In 1990, the branch studied, developed or implemented a variety of systems to help MNR staff do their jobs better. They included major improvements to the provincial parks registration and reservation system and the implementation of a timber scaling and billing system. The branch is developing an integrated finance and administration system which will streamline and standardize administrative and financial processes, eliminate redundancy and errors, and provide more timely access to data.

Land and Resource Information Branch

The Land and Resource Information Branch provides accurate and reliable information about Ontario's land mass and its resources. It includes air photo services, the Office of the Surveyor General, the Provincial Mapping Office, natural resource inventories, and the Remote Sensing Services.

MNR continues its work in the areas of surveys, mapping and remote sensing. Six hundred medium-scale digital maps were produced in 1990 under contracts with the Ontario mapping industry. This brings the total number of maps completed in the Ontario Base Mapping Program to 6,960. Large-scale (1:2,000) mapping of six municipalities was also completed. In addition, 2,000 survey control points, used to relate mapping photos to precise points on the earth's surface, were loaded into a database which will, in the future, be directly accessible by other government agencies and private companies.

Two pilot GIS (geographic information systems) projects in Timmins and Cambridge districts continued through 1990, and confirmed that GIS technology will play an important role in MNR resources management in the future.

GIS technology incorporates several applications and resource databases which enable the user to view and analyze the information based on its geographic location. For example, tree stands, wildlife habitat, and soil types in a particular location can be viewed and analyzed together on screen, or be copied to maps and reports.

GIS technology incorporates several applications and resource databases which enable the user to view and analyze the information based on its geographic location.

Regional Information Resources

A Regional Information Resources office is located in each of the ministry's four regions. The office is responsible for the delivery of all IRD functions to the field including: client support; telecommunications and computer operations; office systems and corporate applications support; technical direction to information technology staff in all field offices; co-ordination of local software development; database management; training co-ordination and delivery; and system security. This structure enables field concerns to be expressed directly to division management at main office, and, in turn, corporate direction to be easily provided to the field.



Off to Zimbabwe

In early 1991, a team of MNR staff visited Harare, Zimbabwe, as part of the five-year Zimbabwe Natural Resources Management Program. The program, funded through the Canadian International Development Agency, will enable MNR staff to transfer natural resources management expertise to the Zimbabwe Department of Natural Resources.

CORPORATE SERVICES DIVISION

THE CORPORATE SERVICES DIVISION gives the ministry a framework for corporate management and processes, and provides financial, administrative, human resources, engineering and legal services. In the reorganized division, greater emphasis is placed on progressive policy development, program evaluation and audit, training and comptrollership.

As part of its leadership role, the Corporate Services Division has developed a means for assessing partnerships, and has identified corporate issues arising from an increase in partnership arrangements. These efforts will contribute to the development of a corporate umbrella policy on partnerships, one of the ministry's strategic directions.

The division is taking the lead in the development of a quality service strategy, which will evaluate the ministry's customer service performance and involve the active participation of staff at all levels of the organization.

The division is also co-ordinating the Greening of the Ministry of Natural Resources Operations. This project includes an assessment of MNR's performance in environmental protection in its own operations. It also includes the development of environmental protection programs for waste, water, energy, air quality, harmful substances and environmental procurement.

Reorganization and Relocation

In order to carry out the ministry reorganization, and the relocation to Peterborough and Haileybury, MNR established a Reorganization and Relocation Implementation Team. The team will manage all relocation and reorganization initiatives until the process is completed. A joint union/management working group has also been formed to deal with employees' concerns and develop a human resources strategy for the organizational changes.

In order to carry out the ministry reorganization, and the relocation to Peterborough and Haileybury, MNR established a Reorganization and Relocation Implementation Team.

Doing Business Efficiently

The Comptroller, a position created as part of the reorganization, is responsible for reporting on the health of the ministry's business practices and management systems, and ensuring that business acumen and efficiency are given high priority throughout the organization.

Equity in Employment and Pay

The ministry continues to make steady progress toward the Ontario Public Service employment equity goal of having designated groups represented in the OPS workforce in proportion to their numbers in the province by the year 2000.

A key element of MNR's strategy is transferring responsibility for achieving employment equity to managers, and providing them with the tools to do the job. One of those tools is a new data monitoring system, which keeps managers updated on where their jurisdiction stands in terms of achieving employment equity targets, and provides tips on how to reach those targets.

MNR has completed its implementation of pay equity adjustments. More than 700 female employees received the adjustments, which brought their salaries in line with those of male staff in comparable jobs.



The Native Resource Technician program continues to be MNR's most successful new employment equity project. This year, more than 30 native people took part in the program, which combines field work with long-distance classroom instruction. Graduates of the program will be eligible for a variety of jobs with MNR and other employers in the natural resources field. Over the past year, MNR has received funding for eight other employment equity projects.

In 1990, more than 3,700 teenagers and young adults participated in resource-oriented projects administered by MNR's various youth programs.

Youth Programs

In 1990, more than 3,700 teenagers and young adults participated in resource-oriented projects administered by MNR's various youth programs. The Environmental Youth Corps provided more than 1,300 positions for young people between 15 and 24 in the fields of environmental protection, habitat improvement and restoration, and conservation. The 46-year-old Ontario Rangers program (formerly the Junior Rangers), partly sponsored by the Environmental Youth Corps, provided 1,200 young people with a chance to learn about the natural environment during eight weeks of summer employment in a camp setting. MNR also offered a Summer Experience program, which provided summer jobs for 1,144 youths, and an exchange program which provided summer jobs to francophone students from Quebec.



THE LESLIE M. FROST NATURAL RESOURCES CENTRE

The Leslie M. Frost Natural Resources Centre at Dorset, in the Muskoka area, provides a residential setting in which visitors can learn about natural resource management.

Window on Resource Management

The Leslie M. Frost Natural Resources Centre at Dorset, in the Muskoka area, provides a residential setting in which visitors can learn about natural resource management. About 12,500 people visited the Centre in 1990/91, including teachers, special interest groups, elementary and secondary students, and MNR staff. The number of adults, particularly educators, using the Centre is growing. A partnership between the Centre and Nipissing University College to provide an Environmental Science certification course for teachers has been particularly effective.

New education programs designed by the centre to interpret current resource management issues include those on Sustainable Development, Old Growth Forests, Red Shouldered Hawk Management, Shoreline Development and Winter Crown Land Recreation.

In 1990, the Centre and the Federation of Ontario Naturalists initiated a Natural Heritage Study of the Centre's 24,000-hectare property. An environmental assessment on the rehabilitation of the shoreline of the Centre's Lake Nora was completed, and the project will be used to interpret shoreline protection to visiting groups. Other projects undertaken included the mapping of lake trout spawning beds, an update of lake water chemistry, and a survey of wildlife.

COMMUNICATIONS SERVICES BRANCH

Keeping You Informed

The Communications Services Branch provides information to the public and to ministry employees about MNR activities and programs. The branch prepares news releases, brochures, speeches, pamphlets and fact sheets, produces videos and films, responds to public and media enquiries, co-ordinates special events, and provides communications support to program staff throughout the ministry. Services are provided in both English and French.

The branch also co-ordinates a provincewide program to teach school children about resources and resource management in Ontario. Programs on forests and forest management, wildlife conservation, and fish and fisheries resource management have proven to be popular and valuable tools for both elementary and secondary classroom teachers.

STATEMENT OF REVENUE

for the year ended March 31, 1991 **($ thousands)**

Ministry Administration Program	
Reimbursement of Expenditure	
Other	268
Sales and Rentals	1,628
Fines and Penalties	303
Recovery of Prior Year's Expenditure	431
Other	54
Total for Ministry Administration	**2,684**
Lands and Waters Program	
Royalties	
Water Power	106,181
Sand, Gravel and Aggregate	1,193
Petroleum	2,425
Fees, Licences and Permits	640
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	1,050
Other	556
Sales and Rentals	3,970
Sale of Crown Land	1,989
Recovery of Prior Year's Expenditure	265
Total for Lands and Waters	**118,269**
Outdoor Recreation Program	
Royalties	472
Fees, Licences and Permits	
Recreational Areas	12,767
Fisheries	25,904
Wildlife	11,105
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	479
Sales and Rentals	616
Total for Outdoor Recreation	**51,343**
Resource Products Program	
Royalties	
Stumpage	68,926
Timber Area Charges	8,448
Forest Products	533
Fees, Licences and Permits	22
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	17,049
Other	35
Sales and Rentals	2,168
Total for Resource Products	**97,181**
Resource Experience Program	
Frost Centre Facilities	500
Total for Resource Experience	**500**
Total Revenue	**269,977**



STATEMENT OF EXPENDITURE BY PROGRAM AND ACTIVITY

for the year ended March 31, 1991 **($ thousands)**

Ministry Administration Program	
Main Office	6,625
Financial and Administration Services	12,288
Human Resources	6,239
Communication Services	4,468
Information Systems	11,259
Legal Services	2,111
Audit Services	1,014
Field Administration	45,796
Total for Ministry Administration	**89,800**
Lands and Waters Program	
Conservation Authorities and Water Management	60,682
Aviation and Fire Management	53,738
Extra Fire Fighting	30,926
Land Management	30,090
Resource Access	6,277
Surveys and Mapping	18,381
Total for Lands and Waters	**200,094**
Outdoor Recreation Program	
Recreational Areas	59,485
Fisheries Management	57,973
Wildlife Management	28,277
Total for Outdoor Recreation	**145,735**
Resource Products Program	
Forest Management	124,609
Forest Management Agreements	89,747
Total for Resource Products	**214,356**
Resource Experience Program	
Junior Rangers	3,635
Leslie M. Frost Resource Centre	2,026
Total for Resource Experience	**5,661**
Total Expenditure	**655,646**

AGENCIES, BOARDS AND COMMISSIONS

A number of agencies, boards and commissions are associated with the Ministry of Natural Resources, all of them concerned with the management of natural resources in Ontario. The groups listed here are those which are linked administratively or financially to MNR, and which do not produce their own annual reports. The list does not include those groups officially linked to MNR which produce their own annual reports: Ontario's 38 Conservation Authorities, the Algonquin Forestry Authority, and the Provincial Parks Council.

The groups listed here are those which are linked administratively or financially to MNR, and which do not produce their own annual reports.

Academic and Experience Requirements Committee of the Association of Ontario Land Surveyors

This committee, consisting of at least seven members, oversees the training and exams that lead to membership in the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). Two of the committee's members are appointed by Order-in-Council, a minimum of four are appointed by the Council of the Association of Ontario Land Surveyors, and one is an elected member of Council. The committee approves the course content of the survey science course at the University of Toronto's Erindale College, as well as the two-year articling program. The committee also sets the professional examinations required at the end of this training, comprising an oral exam as well as a written exam.

Council of the Association of Ontario Land Surveyors

This 13-member council is the governing body and board of directors for the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The council includes Ontario's Surveyor General, three members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council, a president, a vice-president, a past president and two new members elected annually. The council's function is to manage and administer the affairs of the association, establish policies to regulate the practice of professional land surveying and govern the profession in accordance with the Surveyors Act. It also establishes and maintains high standards of knowledge and skill among its members.



Crown Timber Board of Examiners

The Minister of Natural Resources appoints two separate and independent boards that set written and practical examinations for the provincial scaler's licence course and provincial scaling audit certificate course.

Under the authority of the Crown Timber Act, all wood cut from Crown lands must be measured by licensed scalers. Scaling is the process of estimating the quantity and quality of timber harvested so that its volume and value (stumpage) can be determined.

Candidates for the four-week course include selected ministry and woodlands industry staff, as well as students from related universities and colleges and members of the private sector.

The board consists of senior wood measurement staff, three of whom are from the ministry and one from the woodlands industry.

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research.

Also, under the authority of the Crown Timber Act, no Crown timber shall be removed form the place of cutting prior to measurement without the written authority of the Minister.

To meet the challenges of new harvesting methods and manufacturing techniques, Crown timber is moved prior to measurement or measured under the authority of a domestic scaling agreement by non-ministry staff. This has directly resulted in the need for a comprehensive scaling audit program to ensure all wood scaled is reported.

In order to maintain the high standard of knowledge and skills required in audit strategy, principles and techniques, a course of study setting out Generally Accepted Audit Standards, was developed to ensure the protection of the Crown's interests.

The board consists of two senior ministry staff and a public chartered accountant.

Game and Fish Hearing Board

This board is made up of five members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. The board conducts hearings into cases where the ministry has turned down an application for a trapping or commercial fishing licence. The board hears evidence, then delivers a written summary and recommendation to the Minister of Natural Resources, who then decides whether or not to issue a licence.

The Lake of the Woods Control Board

This four-member board is responsible for regulating the levels of the Lake of the Woods and Lac Seul and the Winnipeg and English Rivers between the lake outlets and their confluence. The Lake of the Woods and Lac Seul are the major storage reservoirs for generating stations on the Winnipeg and English Rivers. The board is advised by representatives from eight interest groups representing tourism, energy generation, native peoples, and cottagers, and by MNR. Advice from these groups helps the board balance the needs of competing uses for water. The board consists of two members from Ontario, one from Manitoba, and one from the federal government.

Ontario Forestry Council

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research. Approximately $7-million is spent on priorities established by the council in Ontario each year. Forestry research is conducted

by the federal and provincial governments, universities, and industry. These efforts are being co-ordinated by the council, whose 10 members represent governments, universities and industry.

Ontario Geographic Names Board

The Ontario Geographic Names Board is Ontario's statutory advisor to the Minister of Natural Resources in all matters concerning decisions, disputes and policies concerned with or affected by geographical names. The OGNB authorizes the recording, research into, investigation, processing and ministerial approval of names and naming of, and information on geographical, topographic and hydrographic features and unincorporated populated places (villages, settlements, hamlets) in the Province.

The Ontario Geographic Names Board is Ontario's statutory advisor to the Minister of Natural Resources in all matters concerning decisions, disputes and policies concerned with or affected by geographical names.

The Provincial Toponymic Database contains approximately 57,000 official names of cities, towns, villages, lakes and so on, which are authorized for use in topographic maps, hydrographic charts and gazetteers. In rendering decisions on geographical names, the Minister, on the recommendation of the OGNB, ensures that only one official name is adopted for each feature or place.

In bilingual areas, the OGNB recognizes the place of second or parallel usage names in languages other than that of the official name for specific features or places. These have alternate status to the official forms and are standardized for use in French, or Cree, Ojibway and other language applications and publications, in addition to those in English.

The OGNB is composed of seven members, two from the ministry (Surveyor General and Executive Secretary), and five from the private sector who are appointed by Order in Council. The OGNB is supported by MNR through Geographic Names Section of Surveys, Mapping and Remote Sensing Branch, which serves as OGNB Secretariat.



Ontario Renewable Resources Research Review Board

This 11-member board helps the ministry keep abreast of the latest developments by supporting relevant research at outside institutions. The board reviews applications to the Ontario Renewable Resources Research Grants Program, and recommends appropriate projects to the Minister of Natural Resources.

Ottawa River Regulation Planning Board

This seven-member board is responsible for formulating policies and guidelines to ensure the integrated management of the 19 prinicipal reservoirs of the Ottawa River basin. The board's goal is to reduce the adverse impact of high and low water levels, while maintain-

ing the benefits of energy generation from the basin's 43 generating stations. One board member is named by MNR, one by Ontario Hydro, two by Quebec, and three by the federal government.

Rabies Advisory Committee

This nine-member committee, appointed by an Order-in-Council, co-ordinates MNR's rabies research program. The members, all chosen for their expertise in rabies research and public health have been drawn from the Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Food, Agriculture Canada, the biologics industry and Ontario universities. They keep MNR informed of recent developments in rabies research, and advise the ministry how to allocate its rabies research funds.

The Mining and Lands Commission is an administrative tribunal, with statutory authority to hear and decide disputes and appeals under the Mining Act and the Conservation Authorities Act.

Sturgeon River/Lake Nipissing/French River Watershed Advisory Board

The nine private citizens appointed to this board by the Minister of Natural Resources provide advice to MNR on how to manage the Sturgeon River/Lake Nipissing/French River watershed. The board reviews such things as the operation of the watershed's six major water control structures. The board provides information to the public during spring runoff when water levels are high and at times when levels are low due to drought, in addition to providing public education on water management issues.

Mining and Lands Commissioner

The Mining and Lands Commission is an administrative tribunal, with statutory authority to hear and decide disputes and appeals under the Mining Act and the Conservation Authorities Act. The tribunal also holds formal and independent inquiries into any mining or land management matter which may be referred by the Minister of Mines or the Minister of Natural Resources, under statutes administered by those ministries.

On June 1, 1990 the Commissioner of 18 years, G.H. Ferguson, Q.C. retired and was replaced by W. Dennis Tieman, formerly the Assistant Deputy Minister in the Ministry of Northern Development and Mines. Russell Yurkow was also appointed Deputy Commissioner and Senior Legal Counsel with special responsibilities for hearing all disputes and appeals under the Mining Act of Ontario.

Ontario Fisheries Advisory Council

The Ontario Fisheries Advisory Council was established in 1987 to advise the Minister of Natural Resources on policy matters of Ontario's fisheries management program, and on the level of expenditures related to the fisheries program. This citizen's council comprises twelve members representing a broad cross-section of users of the fisheries resource in Ontario, including three special interest groups: Northern Ontario Tourist Outfitters; Ontario Federation of Anglers and Hunters; and Ontario Fish Producers' Association.

Conseil consultatif pour la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français

Les neuf représentants du public nommés par le ministre des Richesses naturelles pour faire partie de ce conseil font des recommandations au MRN en ce qui concerne la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français. Le Conseil étudie des questions telles que l'exploitation des six principaux ouvrages de régularisation des eaux du bassin, et renseigne le public durant les crues du printemps, et en période de sécheresse. Il renseigne également le public sur la gestion des eaux.

La Commission des mines et des terres est un tribunal administratif dont l'autorité a force de loi et qui tranche les litiges et appels en application de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur les offices de protection de la nature*.

Commissaire aux mines et aux terres

La Commission des mines et des terres est un tribunal administratif dont l'autorité a force de loi et qui tranche les litiges et appels en application de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur les offices de protection de la nature*. Le tribunal procède également à des enquêtes officielles et indépendantes, dans toute question de gestion foncière ou minière qui peut avoir été renvoyée au ministre des Mines ou au ministre des Richesses naturelles, en vertu des lois qui relèvent de son ministère.

Le 1er juin 1990, Monsieur G.H. Ferguson, Q.C., commissaire depuis 18 ans, a pris une retraite bien méritée, pour être remplacé par Monsieur Dennis Tieman, ancien sous-ministre du Développement du Nord et des Mines.

En outre, Monsieur Russell Yurkow a été nommé sous-commissaire adjoint et avocat principal, avec comme responsabilités premières d'entendre tous les litiges et appels relevant de la *Loi sur les mines de l'Ontario*.

Conseil consultatif de l'Ontario sur les pêches

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur les pêches a été créé en 1987 pour conseiller le ministre des Richesses naturelles sur les politiques du programme de gestion des pêches de l'Ontario et sur les dépenses relatives au programme des pêches. Ce conseil de citoyens est formé de douze membres représentant toute une diversité d'utilisateurs des ressources de pêche de l'Ontario, dont trois groupes d'intérêt spéciaux: l'association Northern Ontario Tourist Outfitters, l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et l'Ontario Fish Producers' Association.

sur les réalités géographiques, topographiques et hydrographiques et sur les territoires habités de la province non érigés en municipalités (villages, hameaux).

La base de données toponymiques provinciale renferme environ 57000 noms officiels de villes, villages, lacs, etc., autorisés à figurer sur les cartes topographiques et hydrographiques et dans les répertoires géographiques. En rendant ses décisions, le ministre, sur la recommandation de la CTO, s'assure que chaque lieu est désigné par un seul nom officiel.

Dans les régions bilingues, la Commission admet pour certains lieux l'existence d'un deuxième nom, ou d'un nom parallèle, dans des langues autres que celle du nom officiel. Ceux-ci constituent des variantes du nom officiel et sont normalisés en français, en cri, en ojibwa et dans d'autres langues utilisées dans des publications.

La Commission se compose de sept membres : deux sont du ministère (l'arpenteur général et le secrétaire général) et cinq appartiennent au secteur privé et sont nommés par décret. Elle est financée par le MRN, par l'intermédiaire de la Section de toponymie, Direction des levés, de la cartographie et de la télédétection, qui joue le rôle de secrétariat de la CTO.

La Commission de toponymie de l'Ontario (CTO) est désignée par la loi pour conseiller le ministre des Richesses naturelles sur les décisions, les litiges et les politiques ayant trait à la toponymie en Ontario.

Conseil ontarien des recherches sur les ressources renouvelables

Ce conseil, composé de onze membres, aide le ministère à se tenir à la pointe du progrès en finançant les recherches pertinentes effectuées par des établissements indépendants. Le conseil étudie les demandes présentées dans le cadre du Programme de subventions de recherche sur les ressources renouvelables de l'Ontario et recommande les projets appropriés au ministre des Richesses naturelles.

Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais

Cette commission, composée de sept membres, a la responsabilité de formuler des politiques et des directives en vue d'assurer la gestion intégrée des 19 réservoirs principaux du bassin de la rivière des Outaouais. Le but de la Commission est de réduire les effets négatifs des niveaux d'eau faibles et élevés tout en préservant les avantages tirés de la production d'électricité des 43 centrales électriques du bassin. La Commission est composée de sept membres nommés comme suit : un par le MRN, un par Ontario Hydro, deux par le Québec et trois par le gouvernement fédéral.



Conseil consultatif sur la rage

Ce conseil, composé de neuf membres nommés par décret, coordonne le programme de recherche du MRN sur la rage. Les membres, qui sont tous choisis en vertu de leur compétence en matière de recherche sur la rage et en hygiène publique, viennent du ministère de la Santé, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'Agriculture Canada, de l'industrie biologique et du milieu universitaire ontarien. Le Conseil tient le MRN au courant des récents progrès de la recherche et fait des recommandations pour l'allocation des fonds de recherche sur la rage.

De plus, en vertu de la *Loi sur le bois de la Couronne,* le bois de la Couronne ne peut, sans l'autorisation écrite du ministre, être transporté hors du lieu de coupe avant d'avoir été mesuré.

Pour satisfaire aux exigences des nouvelles méthodes de récolte et des techniques de fabrication, le bois de la Couronne est déplacé avant d'être mesuré ou encore, il est mesuré par un mesureur ne travaillant pas pour le ministère, en vertu d'un accord interne de mesurage. Un programme complet de vérification du mesurage s'avère donc nécessaire pour s'assurer que tout le bois mesuré est déclaré.

Afin de respecter les normes élevées de connaissances et de compétence requises par les principes et les techniques de vérification, un cours de formation décrivant les normes de vérification généralement reconnues a été mis sur pied afin de protéger les intérêts de la Couronne.

La Commission se compose de deux hauts fonctionnaires du ministère et d'un expert-comptable.

Le Conseil forestier de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de faire des recommandations en matière de priorités et de financement de la recherche forestière.

Commission des recours en matière de chasse et de pêche

Cette commission se compose de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Elle tient des audiences sur les cas de refus de permis de piégeage ou de pêche commerciale par le ministère. La Commission entend les témoins puis présente un résumé écrit et une recommandation au ministre des Richesses naturelles, qui décide alors d'accorder ou non le permis.

Commission de contrôle du lac des Bois

Cette commission composée de quatre membres est responsable de la régularisation du niveau d'eau du lac des Bois et du lac Seul, de la rivière Winnipeg et de la rivière English, entre le déversoir des lacs et leur confluent. Le lac des Bois et le lac Seul constituent deux importants réservoirs de centrales électriques situées sur les rives de la rivière Winnipeg et de la rivière English. La Commission reçoit les conseils des porte-parole de huit groupes d'intérêt représentant des associations touristiques, des sociétés d'électricité, les autochtones, les propriétaires de chalet et le MRN. Les conseils de ces porte-parole aident la Commission à répartir équitablement les diverses utilisations de l'eau. Parmi les quatre membres de la Commission, deux viennent de l'Ontario, un du Manitoba et un du gouvernement fédéral.

Conseil forestier de l'Ontario

Le Conseil forestier de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de faire des recommandations en matière de priorités et de financement de la recherche forestière. Chaque année, environ sept millions de dollars sont consacrés en Ontario aux priorités établies par le Conseil. La recherche est effectuée par les gouvernements fédéral et provincial, les universités et le secteur privé. Le Conseil coordonne ces travaux et ses dix membres représentent les gouvernements, les universités et le secteur privé.

Commission de toponymie de l'Ontario

La Commission de toponymie de l'Ontario (CTO) est désignée par la loi pour conseiller le ministre des Richesses naturelles sur les décisions, les litiges et les politiques ayant trait à la toponymie en Ontario. Elle a pour mandat de consigner les noms de lieu, de les étudier, de faire des enquêtes et de les faire approuver par le ministre, ainsi que de fournir de l'information

ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS

Un certain nombre d'organismes, de conseils et de commissions sont rattachés au ministère des Richesses naturelles et s'occupent de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario. Les groupes qui figurent ici sont rattachés administrativement ou financièrement au MRN et ne publient pas leur propre rapport annuel. Les groupes officiellement rattachés au MRN et qui publient leur propre rapport annuel ne figurent pas ici; ce sont les 38 offices de protection de la nature de l'Ontario, l'Agence de foresterie du parc Algonquin et le Conseil des parcs provinciaux.

Les groupes qui figurent ici sont rattachés administrativement ou financièrement au MRN et ne publient pas leur propre rapport annuel.

Comité d'examen des conditions d'admissibilité à l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce comité, composé d'au moins sept membres, supervise la formation et les examens qui permettent de devenir membre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Deux des membres du comité sont nommés par décret, au moins quatre autres sont nommés par le Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario, et un dernier est un membre élu du conseil. Le comité approuve le programme des cours d'arpentage offerts au collège Erindale de l'université de Toronto ainsi que le stage de formation de deux ans. Il organise également l'examen professionnel couronnant la formation, qui consiste en une épreuve orale et une épreuve écrite.

Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de treize membres, est le conseil d'administration de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il comprend l'arpenteur général de l'Ontario, trois membres nommés par le lieutenant-gouverneur, un président, un vice-président, un ex-président et deux nouveaux membres élus chaque année. Le Conseil a pour mandat de gérer et d'administrer les affaires de l'association, d'établir les règles de conduite régissant les pratiques professionnelles d'arpentage, et de réglementer la profession conformément à la *Loi de 1987 sur les arpenteurs-géomètres*. De plus, il établit et maintient des normes élevées de connaissances et de compétence chez ses membres.

Commission d'examen du bois de la Couronne

Le ministre des Richesses naturelles crée deux commissions distinctes et indépendantes qui élaborent les examens écrits et pratiques pour l'obtention du permis provincial de mesureur du bois et du certificat provincial de vérification du mesurage du bois.

En vertu de la *Loi sur le bois de la Couronne*, tout bois coupé sur les terres de la Couronne doit être mesuré par des mesureurs autorisés. Le mesurage du bois est le processus par lequel la qualité et la quantité du bois récolté sont évaluées afin d'en établir le volume et la valeur (droits de coupe).

Les candidats qui suivent le cours de formation de quatre semaines viennent du ministère et de l'industrie forestière, mais aussi des universités, des collèges et du secteur privé.

La Commission se compose de mesureurs principaux, dont trois sont au service du ministère et un de l'industrie forestière.



ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ

pour l'exercice terminé le 31 mars 1991 (en milliers de dollars)

Programme de l'administration du ministère	
Bureau principal	6 625
Services de l'administration et des finances	12 288
Ressources humaines	6 239
Services des communications	4 468
Systèmes d'information	11 259
Services juridiques	2 111
Services de vérification	1 014
Administration des régions	45 796
Total des dépenses pour l'administration du ministère	**89 800**
Programme des terres et des eaux	
Office de protection de la nature et gestion des eaux	60 682
Aviation et lutte contre les incendies	53 738
Ressources supplémentaires pour la lutte contre les incendies	30 926
Aménagement du territoire	30 090
Accès aux ressources	6 277
Levés et cartographie	18 381
Total des dépenses pour les terres et les eaux	**200 094**
Programme des loisirs de plein air	
Zones de loisirs	59 485
Gestion des pêches	57 973
Gestion de la faune	28 277
Total des dépenses pour les loisirs de plein air	**145 735**
Programme de production des ressources	
Gestion forestière	124 609
Ententes de gestion forestière	89 747
Total des dépenses pour la production des ressources	**214 356**
Programme Expérience du ministère	
Programme des Brigadiers de la forêt	3 635
Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost	2 026
Total des dépenses pour le programme Expérience	**5 661**
Total des dépenses	**655 646**

ÉTAT DES RECETTES

pour l'exercice terminé le 31 mars 1991 **(en milliers de dollars)**

Programme de l'administration du ministère	
Remboursement des dépenses	
Autres	268
Ventes et locations	1 628
Amendes et pénalités	303
Recouvrement des dépenses de l'exercice précédent	431
Autres	54
Total des recettes pour l'administration du ministère	**2 684**
Programme des terres et des eaux	
Redevances	
Énergie hydroélectrique	106 181
Sable, gravier et agrégat	1 193
Pétrole	2 425
Droits et permis	640
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	1 050
Autres	556
Ventes et locations	3 970
Vente de terres de la Couronne	1 989
Recouvrement des dépenses de l'exercice précédent	265
Total des recettes des terres et des eaux	**118 269**
Programme des loisirs de plein air	
Redevances	472
Droits et permis	
Zones de loisirs	12 767
Pêches	25 904
Faune	11 105
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	479
Ventes et locations	616
Total des recettes des loisirs de plein air	**51 343**
Programme de production des ressources	
Redevances	
Bois sur pied	68 926
Terrains forestiers	8 448
Produits forestiers	533
Droits et permis	22
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	17 049
Autres	35
Ventes et locations	2 168
Total des recettes de la production des ressources	**97 181**
Programme Expérience du ministère	
Installations du Centre Frost	500
Total pour le programme Expérience	**500**
Total des recettes	**269 977**



LE CENTRE DES RICHESSES NATURELLES LESLIE M. FROST

Le Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost, situé à Dorset dans la région de Muskoka, informe les visiteurs sur la gestion des ressources, dans un cadre naturel.

Fenêtre sur la gestion des ressources

Le Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost, situé à Dorset dans la région de Muskoka, informe les visiteurs sur la gestion des ressources, dans un cadre naturel. Pendant l'exercice 1990-1991, environ 12500 personnes ont visité le Centre, y compris des enseignants, des groupes d'intérêt, des élèves des paliers primaire et secondaire et des employés du MRN. On note une augmentation du nombre d'adultes, notamment d'enseignants, qui se rendent au Centre. Une entente entre le Centre et le collège universitaire Nipissing qui prévoit la prestation de cours pour les enseignants menant à l'obtention d'un certificat en sciences de l'environnement a donné de bons résultats.

Parmi les nouveaux programmes éducatifs conçus par le Centre, portant sur l'interprétation de la gestion des ressources actuelles, notons ceux touchant le développement durable, les forêts anciennes, la gestion des populations de buses à épaulettes rousses, l'aménagement des rives et les loisirs d'hiver sur les terres de la Couronne.

En 1990, le Centre et la Federation of Ontario Naturalists ont amorcé une étude du patrimoine naturel que l'on trouve sur les 24 000 hectares qu'occupe le Centre. On a achevé une évaluation environnementale du réaménagement des rives du lac Nora, situé sur le terrain appartenant au Centre. Le projet servira à informer les groupes de visiteurs sur la protection des secteurs riverains. Parmi les autres projets, notons l'établissement de cartes des aires de frai du touladi, la mise à jour de l'hydrochimie des lacs et une enquête sur la faune.

DIRECTION DES SERVICES DE COMMUNICATIONS

On vous tient au courant

La Direction des services de communications informe le public et les employés du ministère des activités et des programmes du MRN. Elle prépare des communiqués de presse, des brochures, des allocutions, des dépliants et des feuilles documentaires, produit des bandes vidéo, des films, répond aux demandes du public et des médias, coordonne les événements spéciaux et fournit une aide sur le plan des communications aux employés du ministère. Ses services sont offerts en français et en anglais.

La Direction coordonne également un programme provincial visant à sensibiliser les élèves aux ressources de l'Ontario et à leur gestion. Des programmes sur les forêts et la gestion forestière, la protection de la faune, les pêches et leur gestion ont connu un grand succès et se sont avérés être des outils importants pour les enseignants des paliers élémentaire et secondaire.

Le Programme des techniciens autochtones des ressources continue d'être le projet d'équité d'emploi du MRN qui connaît le plus de succès. Cette année, plus de trente autochtones ont participé à ce programme qui comporte une formation sur le terrain et des cours à distance. Ceux ou celles qui réussissent au programme auront alors accès à toute une gamme d'emplois, tant au sein du MRN qu'auprès d'autres employeurs du secteur des ressources naturelles. Au cours du dernier exercice, le MRN a reçu une aide financière pour huit autres projets d'équité d'emploi.

Programmes pour les jeunes

En 1990, plus de 3 700 adolescents et jeunes adultes ont participé à des projets axés sur les ressources, administrés par les divers programmes pour les jeunes du MRN. La Brigade des jeunes environnementalistes a procuré un emploi à plus de 1 300 jeunes de 15 à 24 ans dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de l'amélioration, de la restoration et de la conservation de l'habitat. Le programme des Brigadiers de la forêt, mis sur pied il y a 46 ans (autrefois appelé le programme des jeunes forestiers) et parrainé en partie par la Brigade des jeunes environnementalistes, a permis à 1 200 jeunes de se familiariser avec le milieu naturel dans le cadre d'un emploi d'été d'une durée de huit semaines, dans un camp. Le MRN a aussi offert un programme Expérience d'été qui a procuré un emploi d'été à 1 144 jeunes et un programme d'échange avec des étudiants francophones du Québec.

En 1990, plus de 3 700 adolescents et jeunes adultes ont participé à des projets axés sur les ressources, administrés par les divers programmes pour les jeunes du MRN.



Réorganisation et réinstallation

Pour mener à bien son projet de réorganisation et de réinstallation à Peterborough et à Haileybury, le MRN a mis sur pied le Groupe de mise en oeuvre de la réorganisation et de la réinstallation. Ce groupe organisera les activités de réinstallation et de réorganisation pendant toute la durée du projet. Un groupe de travail formé de membres du syndicat et de la direction a également été mis sur pied pour étudier les questions soulevées par les employés et élaborer une stratégie concernant les ressources humaines dans le cadre des changements organisationnels.

Pour mener à bien son projet de réorganisation et de réinstallation à Peterborough et à Haileybury, le MRN a mis sur pied le Groupe de mise en oeuvre de la réorganisation et de la réinstallation.

Rentabiliser les activités

La personne titulaire du poste de contrôleur, qui a été créé dans le cadre de la réorganisation, est chargée de rendre compte des résultats affichés par le ministère concernant les systèmes de gestion et les pratiques commerciales et doit veiller à ce qu'on mette l'accent, dans l'ensemble de l'organisation, sur le sens des affaires et l'efficacité.

Équité d'emploi et équité salariale

Le ministère continue de progresser en vue d'atteindre l'objectif de la fonction publique de l'Ontario en matière d'équité d'emploi qui consiste à voir les groupes désignés mieux représentés au sein de la fonction publique d'ici l'an 2000, en proportion de leur nombre dans la population.

Un des éléments clés de la stratégie du MRN consiste à transférer ses responsabilités en matière d'équité d'emploi aux chefs de service et à leur fournir les outils nécessaires pour accomplir leur travail, notamment un système de surveillance des données, qui les tient au courant des progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs d'équité d'emploi et leur donne des conseils sur les moyens d'atteindre ces objectifs.

Le MRN a mené à bien son programme de rajustement des salaires. Plus de 700 employées ont vu leur salaire être rajusté en fonction de celui du personnel masculin qui occupe un poste comparable.



LA DIVISION DES SERVICES MINISTÉRIELS donne au ministère son cadre de gestion et les directives des démarches ministérielles, tout en offrant des services financiers, administratifs, juridiques, de ressources humaines et de génie. Depuis la réorganisation, on s'attache davantage à l'élaboration progressive de politiques, à l'évaluation et à la vérification des programmes, à la formation et au contrôle.

Dans son rôle de leader, la Division des services ministériels a mis au point un procédé d'évaluation des partenariats et a relevé les questions d'intérêt ministériel provenant de l'augmentation du nombre de partenariats. Ces efforts permettront l'élaboration d'une politique cadre sur les partenariats, l'une des directions stratégiques du ministère.

La Division est chef de file en ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie de prestation de services de qualité, qui comportera l'évaluation des services à la clientèle et supposera la participation active du personnel à tous les échelons.

La Division coordonne également le projet d'écologisation des activités du ministère des Richesses naturelles, qui comporte l'évaluation des résultats affichés par le ministère sur le plan de la protection de l'environnement dans le cadre de ses activités. Le projet comporte également l'élaboration de programmes de protection de l'environnement en ce qui concerne les déchets, l'eau, l'énergie, la qualité de l'air, les substances dangereuses et l'achat de matériel écologique.

DIVISION DES SERVICES MINISTÉRIELS

Le MRN a poursuivi ses travaux dans le domaine des levés, de la cartographie et de la télédétection. Pendant l'exercice, on a produit six cent cartes numériques à échelle moyenne, aux termes de contrats signés avec le secteur privé de l'Ontario. Ces cartes portent maintenant à 6 960 le nombre de cartes dressées dans le cadre du Programme de cartographie de base de l'Ontario. On a aussi achevé les cartes à grande échelle (1/2000) de six municipalités. En outre, 2 000 points de contrôle des levés, qui servent à associer les photos cartographiques à des points précis de la surface de la terre, ont été emmagasinés dans une base de données que des organismes gouvernementaux et des entreprises privées pourront consulter directement.

Deux projets pilotes de mise en place de systèmes de géomatique dans les districts de Timmins et de Cambridge se sont poursuivis tout au long de l'exercice et ont permis de confirmer que la géomatique jouera un rôle important dans la gestion des ressources du MRN à l'avenir.

La géomatique regroupe plusieurs applications et bases de données sur les ressources qui permettent à l'usager d'observer et d'analyser les renseignements d'après leur emplacement géographique. Par exemple, les peuplements forestiers, l'habitat faunique et les types de sols à un endroit précis peuvent être observés et analysés en même temps à l'écran, être imprimés sur des cartes ou inclus dans des rapports.

La géomatique regroupe plusieurs applications et bases de données sur les ressources qui permettent à l'usager d'observer et d'analyser les renseignements d'après leur emplacement géographique.

Ressources informationnelles régionales

On trouve un bureau des ressources informationnelles régionales dans chacune des quatre régions du ministère. Ce bureau est chargé de toutes les activités de développement régional intégré sur le terrain telles : l'aide aux clients; les télécommunications et l'informatique; la bureautique et le soutien aux applications ministérielles; les directives techniques au personnel de la section informatique de tous les bureaux régionaux; la coordination de l'élaboration de logiciels; la gestion de bases de données; la coordination et la prestation de cours de formation; et la sécurité des systèmes. Cette structure permet d'informer directement le personnel de gestion de division au bureau principal des préoccupations des bureaux régionaux et de transmettre facilement les décisions ministérielles aux bureaux régionaux.



En route vers le Zimbabwe

Au début de 1991, une équipe du MRN s'est rendue à Harare, Zimbabwe, dans le cadre du programme quinquennal de gestion des ressources naturelles de ce pays. Financé par l'Agence canadienne de développement international, ce programme permettra au personnel du MRN de faire profiter le ministère des Richesses naturelles du Zimbabwe de son expertise en matière de gestion des ressources naturelles.

Direction de la gestion et des services informationnels

La Direction de la gestion et des services informationnels définit, élabore et met en oeuvre des politiques, des normes, des produits et des services pour le personnel et les clients du MRN. Elle a pour but d'offrir, en temps opportun, des services et des produits informationnels pertinents, abordables et intégrés. Nombre de ces produits seront offerts par le Centre d'information sur les ressources naturelles (autrefois le Centre d'information au public) à Toronto.

La Direction de la gestion et des services informationnels définit, élabore et met en oeuvre des politiques, des normes, des produits et des services pour le personnel et les clients du MRN.

En 1990, le Centre d'information a répondu à plus de 200 000 demandes de clients venant de partout dans le monde. Le Centre a renseigné le public sur tous les aspects des programmes du MRN, qui comprennent les parcs, la consultation touristique, la photographie aérienne, les cartes et les brochures, ainsi que les rapports et les cartes sur les minéraux en Ontario.

Direction de l'informatique et des télécommunications

La Direction de l'informatique et des télécommunications procure des services d'informatique et de soutien, ainsi que des réseaux de télécommunications à tous les secteurs du MRN. Ses services sont essentiels au processus de gestion des ressources et à la mise sur pied d'une base informationnelle sur les ressources naturelles.

La direction est chargée d'établir les normes ministérielles en matière de matériel, de logiciels de systèmes d'exploitation, de télécommunications, de services à la clientèle, ainsi que de la poursuite de l'exploitation et de l'appui à trois installations de bureautique — Toronto, North York et Sault Ste. Marie. Elle est aussi responsable de l'acquisition du matériel, des logiciels et des appareils de télécommunications du MRN.

Direction de l'élaboration et de la planification des services informatiques

La Direction de l'élaboration et de la planification des services informatiques, qui faisait autrefois partie de la Direction des systèmes informatiques, est chargée de la planification et de l'élaboration de systèmes ministériels qui permettent au MRN de dispenser ses programmes de façon plus efficace, d'avoir des systèmes administratifs mieux structurés et d'améliorer l'accès à ses systèmes et renseignements pour les gens de l'extérieur du ministère

En 1990, la Direction a étudié, élaboré ou mis en place divers systèmes visant à faciliter le travail du personnel du ministère. Elle a notamment apporté d'importantes améliorations au système de réservation et d'inscription des parcs provinciaux et mis sur pied un système de mesurage et de facturation du bois. La Direction est en train de concevoir un système intégré de finances et d'administration qui permettra de rationaliser et de normaliser les processus administratif et financier, d'éliminer la redondance et les erreurs et d'accéder plus rapidement aux données.

Direction de l'information sur les terres et les ressources

La Direction de l'information sur les terres et les ressources donne des renseignements précis et fiables sur les terres de l'Ontario et les ressources qu'elles contiennent. Cette direction regroupe les services de photographie aérienne, le Bureau de l'arpenteur général, le Bureau de la cartographie de l'Ontario, les inventaires des ressources naturelles et les Services de télédétection.

En mettant l'accent sur la collaboration entre les employés du ministère et ses clients, la Division des ressources informationnelles contribue à l'objectif de développement durable du ministère grâce à l'élaboration et à l'amélioration de systèmes et de réseaux de télécommunications, à la reformulation des procédés commerciaux et à l'amélioration des services à la clientèle

La Division élabore et maintient des systèmes d'information ministérielle et des bases de données; offre des services de levés, d'établissement de cartes et de télédétection; offre des services à la clientèle et une aide à l'échelle provinciale en matière de réseaux informatiques et de télécommunications; élabore des politiques, des procédures, des normes et des directives sur les ressources informationnelles; et offre des services de bibliothèque et des cours de formation en ressources informationnelles.

DIVISION DES RESSOURCES INFORMA-TIONNELLES

nations d'Attawapiskat, de Peawanuck et de Fort Severn. Le plan préliminaire de gestion du parc fera l'objet d'un examen public plus vaste en 1992.

Région du Centre

À l'été 1990, le MRN a débuté la construction d'un centre pour visiteurs au coût de 7,9 millions de dollars et d'un musée en plein air de l'exploitation forestière au parc provincial Algonquin au coût d'un million de dollars. Le centre pour visiteurs, d'une superficie de 2 400 mètres carrés, présentera des expositions sur l'histoire humaine et naturelle du parc et abritera également une salle de théâtre, un restaurant et une librairie. Le musée en plein air de l'exploitation forestière comportera un sentier de 1,2 kilomètre reliant entre elles plus d'une douzaine d'expositions. Les installations seront le point central des célébrations du 100e anniversaire du parc Algonquin en 1993, année où on célébrera le centenaire du réseau de parcs provinciaux.

En 1990, le MRN a ensemencé un lac près de Temagami en y introduisant une espèce unique de truite qu'on ne trouvait plus dans la région depuis les années 1960.

En 1990, le MRN a ensemencé un lac près de Temagami en y introduisant une espèce unique de truite qu'on ne trouvait plus dans la région depuis les années 1960. La truite mouchetée est une espèce voisine de l'omble de fontaine mais ses couleurs sont différentes. On ne la retrouve que dans trois lacs dans le monde — Whirligig, Whitepine et Wilderness, tous trois situés dans le parc provincial Lady Evelyn-Smoothwater, près de Temagami. Les populations de truite mouchetée se reproduisant naturellement ont disparu dans les années 1960 à la suite de l'acidification des lacs. La survie de l'espèce a été assurée par des écloseries et l'empoissonnement artificiel des réserves de pêche. Au cours des dernières années, l'acidité des lacs de la région de Temagami a diminué grâce aux émissions plus faibles provenant des usines d'extraction de Sudbury. À l'automne 1989, on a traité les lacs Whirligig et Little Whitepine avec 21 tonnes de poudre de calcaire pour qu'ils retrouvent plus rapidement leur équilibre naturel. En mai 1990, le MRN a ensemencé le lac Whirligig de truite mouchetée.

Région du Sud

Au début de 1991, le MRN a rendu public un nouveau plan de gestion du parc provincial Rondeau, situé sur le lac Érié; il se situe au deuxième rang sur le plan de l'ancienneté en Ontario. Le plan de gestion met l'accent sur les installations et les services de loisirs et d'éducation de grande qualité pour les nombreux visiteurs du parc. Il souligne également les stratégies d'amélioration et de protection de l'environnement du parc, notamment sa forêt de feuillus unique.

On a annoncé en 1990 l'instauration d'un plan coopératif de cinq ans destiné à améliorer la qualité de l'eau du lac Simcoe. Le MNR, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de l'Environnement ont accepté de travailler en collaboration avec l'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe pour empêcher de trop grandes quantités de phosphore et de sédiments de pénétrer dans le lac à cause de l'érosion des berges, des exploitations agricoles et du ruissellement urbain.

À l'automne de 1990, des centaines de travailleurs bénévoles de la faune ont aidé le MRN et l'observatoire ornithologique de Long Point à mener la première étude ontarienne sur les boîtes de nidification des canards, pour savoir combien de boîtes les canards branchus ou les autres espèces de gibier utilisent, et comment améliorer le programme des boîtes de nidification.

DANS LES RÉGIONS

Région du Nord-Ouest

La construction en 1990 d'une promenade le long d'un sentier de portage historique dans le parc provincial Kakabeka Falls, au coût de 250 000 $, est l'étape finale d'un programme de construction visant à améliorer les conditions d'observation et la sécurité des visiteurs à proximité des chutes. La nouvelle promenade longe le sentier qui était utilisé autrefois par les marchands de fourrure qui faisaient du portage pour contourner les chutes sur la rivière Kaministiquia.

Dans les années 1880, les chutes historiques Abram étaient un important point d'accès pour les chalands des industries de pêche commerciale et du bois qui se rendaient du lac Abram au lac Minnitaki près de Sioux Lookout. En 1990, le MRN a réaménagé le secteur des chutes pour rendre le lac Minnitaki plus accessible aux pêcheurs.

Le MRN, Ontario Hydro et des pêcheurs de Nipigon ont conclu une entente visant à assurer le contrôle du niveau d'eau de la rivière Nipigon pour éviter que les aires de frai de l'omble de fontaine ne s'assèchent en hiver.

Le MRN, Ontario Hydro et des pêcheurs de Nipigon ont conclu une entente visant à assurer le contrôle du niveau d'eau de la rivière Nipigon pour éviter que les aires de frai de l'omble de fontaine ne s'assèchent en hiver. Ontario Hydro a installé trois barrages sur la rivière. En octobre 1990, le MRN a porté contre 33 personnes un total de 76 accusations de délits de chasse et pêche dans la région du lac des Bois. Ces accusations étaient le fruit d'une enquête de deux ans menée conjointement auprès de pourvoiries et des centres de villégiature par le ministère et des organismes américains chargés de faire appliquer les lois. Les accusations portent sur la chasse dans des réserves naturelles, la chasse sans permis, la chasse excessive au canard et la violation de la limite de pêche permise au doré.

Région du Nord-Est

Au mois d'octobre 1990, une brèche dans une zone d'entreposage des résidus miniers à Matachewan a causé le déversement de milliers de mètres cubes de résidus dans la rivière Montreal. Le MRN a dirigé l'équipe d'intervention qui était formée de membres d'organismes municipaux, fédéraux et provinciaux. Le MRN a colmaté la brèche et continue de surveiller les répercussions du déversement sur les poissons et la flore de la rivière.

Le MRN a amorcé la deuxième étape du processus de planification du parc provincial Missinaibi, au nord de Chapleau, qui est l'un des plus importants parcs aquatiques de l'Ontario. Le ministère a invité le Conseil des parcs provinciaux de l'Ontario à se joindre à l'équipe de planification de la gestion. Grâce au Conseil, le public et les groupes d'intérêts ont participé en grand nombre au processus de planification. Par la suite, le Conseil a formulé 105 recommandations concernant le parc. Un plan préliminaire doit faire l'objet d'un examen public d'ici le mois de juin 1992.



La première étape de l'examen du plan directeur du plus grand parc de la province, le parc provincial Polar Bear, a été amorcée — on procède à une étude, conjointement avec les communautés autochtones locales et les organisations de protection de la nature. Une des principales propositions touche la conclusion d'une entente de gestion conjointe du parc avec les premières

AFFAIRES AUTOCHTONES

Dans le cadre de la réorganisation du ministère, un centre des affaires autochtones a été créé à l'intérieur de la Division des opérations. Il sert de point central pour les activités du ministère qui touchent les communautés autochtones de l'Ontario. Les membres du centre participeront à l'élaboration, à la mise sur pied et à la prestation de programmes provinciaux de formation et d'éducation pour les autochtones, ainsi qu'à des activités de développement économique. Le centre sera aussi chargé des négociations avec les autochtones, du règlement des demandes territoriales et de l'administration de l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière, en collaboration avec la Division des politiques. Il organisera des séminaires et des ateliers sur la sensibilisation transculturelle et les autochtones.

Parmi les programmes qui seront administrés par le centre des affaires autochtones, notons le programme des forestiers autochtones du Nord dans le cadre duquel on embauchera des autochtones pour s'occuper de la gestion des ressources naturelles dans leur communauté, ainsi que le Programme des techniciens autochtones des ressources. Ce dernier, mis sur pied à l'automne 1989 et administré conjointement par le MRN et le Collège d'arts appliqués et de technologie Sault, permet aux étudiants autochtones d'obtenir une formation de technicien des ressources qualifié tout en travaillant dans leur communauté. Il est dispensé par voie de conférences téléphoniques et grâce à un tableau électronique relié au collège et aux salles de classe dans la communauté. Les employés du MRN agissent à titre de conseillers auprès des étudiants et leur offrent une formation sur le terrain. Pendant cet exercice, 30 étudiants ont achevé avec succès la deuxième année du Programme. À l'automne 1991, ces étudiants amorceront la troisième et dernière année du Programme et un nouveau groupe commencera la première année.

À la fin de 1990 et au début de 1991, le MRN a annoncé qu'il accorderait 47 millions de dollars à des travaux publics visant à améliorer les ressources naturelles de la province et à entretenir et réparer les structures et les installations publiques.

FINANCEMENT ANTI-RÉCESSION

À la fin de 1990 et au début de 1991, le MRN a annoncé qu'il accorderait 47 millions de dollars à des travaux publics visant à améliorer les ressources naturelles de la province et à entretenir et réparer les structures et les installations publiques. Ces engagements s'inscrivaient dans le cadre du programme anti-récession de l'Ontario, auquel le gouvernement consacre 700 millions de dollars. Le programme de rénovation des édifices publics et des immobilisations de toute la province visait aussi à aider les travailleurs et les familles de nombreuses communautés de l'Ontario touchées par la récession.



Le ministère a notamment affecté des fonds à la sylviculture, à la collecte de données sur la gestion forestière, à l'amélioration des parcs provinciaux, aux projets visant à protéger la santé et la sécurité publiques, aux routes d'accès forestier, à l'amélioration des pépinières et des stations piscicoles, ainsi qu'à des projets autochtones.

Un peu plus de 9 000 hectares de tout le terrain brûlé se trouvaient dans la zone de protection intensive, une région où on combat les incendies très tôt pour les maîtriser le plus rapidement possible. Cette région s'étend en gros au nord de l'axe Owen Sound-Perth et au sud d'une ligne commençant au nord de Red Lake et se rendant à la frontière du Québec, au nord de Cochrane.

La section d'aviation exploite une flotte variée de 37 appareils à voilure fixe et à voilure tournante pour combattre les incendies de forêt, prendre des photographies aériennes, transporter du personnel et des marchandises, étudier la faune, veiller à l'application des règlements et effectuer des recherches et des opérations de sauvetage.

Améliorer le système

En 1990, la section de recherche et de développement de la Direction a mis en place un nouveau système d'information sur la gestion des incendies. On a poursuivi les travaux de recherche dans le cadre de deux programmes, l'un portant sur le brûlage expérimental grâce à l'inflammation localisée, l'autre sur les répercussions des brûlages dirigés à grande échelle.

Radiotélécommunications

Le dernier exercice a marqué la deuxième année d'application d'un programme triennal de remplacement du matériel radio désuet de la section des radiotélécommunications. Grâce au nouveau matériel, on pourra continuer de répondre aux besoins de plus en plus grands du ministère en matière de communications.

Sillonner le ciel

La section d'aviation exploite une flotte variée de 37 appareils à voilure fixe et à voilure tournante pour combattre les incendies de forêt, prendre des photographies aériennes, transporter du personnel et des marchandises, étudier la faune, veiller à l'application des règlements et effectuer des recherches et des opérations de sauvetage. Les appareils du MRN ont effectué 14 063 heures de vol, transporté 26 818 passagers et plus de 2,6 millions de kilogrammes de marchandises.

Au cours de l'exercice, on a acheté un nouvel hélicoptère Bell 206-L qui effectuera des missions dans la région administrative d'Algonquin. On a aussi fait l'acquisition d'un simulateur de vol pour le Collège d'arts appliqués et de technologie Sault; il permettra de mieux former les pilotes, notamment sur les instruments du CL-215.

En juin 1990, la construction de nouvelles installations d'entretien des appareils a été approuvée, au coût de 5,7 millions de dollars, à l'aéroport de Sault Ste. Marie, administré par le gouvernement fédéral. Un nouveau hangar permettra aux ingénieurs aériens du MRN de travailler sur quatre appareils CL-215 à la fois, à l'intérieur.

PLANIFICATION DES PARCS PROVINCIAUX

Nous avons continué d'enregistrer des progrès en 1990 dans la planification de la gestion des parcs provinciaux avec l'approbation des plans de gestion du parc Slate Islands, Bon Écho et Rondeau. Le nombre des parcs dotés d'un plan de gestion atteint maintenant 95.

RÉGION DU GRAND TORONTO

Moraine Oak Ridges

En 1990, la province a annoncé des mesures visant à protéger les caractéristiques importantes de la moraine Oak Ridges — une élévation de terrain au nord de la communauté urbaine de Toronto qui s'étend de l'escarpement du Niagara jusqu'à la rivière Trent, à l'est. On y trouve plus de 30 rivières et les eaux souterraines de la moraine permettent d'approvisionner plusieurs municipalités. Dans les mesures annoncées, on note une étude de planification globale qui durera deux ans et permettra de déterminer les meilleurs moyens d'assurer que l'aménagement de la moraine ne détruise pas ses caractéristiques uniques. La province a également déclaré la moraine comme une zone d'intérêt provincial.

Au début de 1990, le MRN a annoncé que la vallée de la rivière Rouge, dans la région de Toronto, serait un parc protégé.

Formation du comité consultatif du parc de la vallée de la rivière Rouge

Au début de 1990, le MRN a annoncé que la vallée de la rivière Rouge, dans la région de Toronto, serait un parc protégé. Un comité représentant 14 organismes et groupes d'intérêts gouvernementaux et non gouvernementaux a été formé et doit faire des recommandations au MRN concernant la mise en place d'un plan de gestion global de 1750 hectares pour la première tranche du parc.

AVIATION ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LES INCENDIES

La protection des vies, des ressources et de la propriété privée contre les incendies est la responsabilité de la Direction de l'aviation et de la lutte contre les inondations et les incendies. La lutte contre les inondations et les activités de surveillance feront partie du mandat de la Direction en 1992, lorsque les activités de prévision des débits seront transférées à la Direction des offices de protection de la nature et de la gestion des eaux. Le volet aviation de la Direction offre des vols sur demande pour le transport de hauts fonctionnaires et des vols reliés à certaines activités, y compris les vols nécessaires à la gestion des incendies pour le compte du MRN et d'autres ministères La section de radiotélécommunications offre des services de communication radio à tous les bureaux régionaux du MRN et à certaines sections du ministère du Développement du Nord et des Mines.

Dans le cadre de la réorganisation du ministère, la section des télécommunications fera désormais partie de la nouvelle Division des ressources informationnelles. On s'attache actuellement à réviser la stratégie à long terme du ministère en matière de télécommunications.



Saison 1990 des incendies de forêt

La saison 1990 des incendies de forêt a débuté tôt; on a en effet dénombré 64 incendies au mois de mars, le plus grand nombre pour ce mois depuis 20 ans. Par contre, pour toute la saison, qui s'étend du 1er avril au 31 octobre, on n'a enregistré que 1 614 incendies, ce qui correspond à environ 200 incendies de moins que la moyenne des vingt dernières années. En tout, 183 693 hectares ont été détruits. En moyenne, 35 pour 100 des incendies sont causés par la foudre, mais en 1990, ce pourcentage s'est élevé à 40 pour 100.

Le ministère a travaillé aussi avec l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) à formuler des recommandations pour modifier la *Loi sur les arbres,* ce qui permettrait aux municipalités d'élaborer des programmes plus efficaces de conservation des arbres en réglementant la coupe des arbres et leur destruction sur les terres privées.

Le MRN participe à l'élaboration de plans de mesures correctives pour les Grands Lacs.

GRANDS LACS

Nouvelles installations piscicoles

En 1990, le MRN a ouvert la station piscicole Blue Jay Creek sur l'île Manitoulin. Elle peut recevoir jusqu'à cinq millions d'oeufs pondus en milieu naturel, jusqu'à 1,2 million de fretins, jusqu'à 200 000 jeunes poissons d'automne et 60 000 alevins. Cette station alimentée à l'eau de source permettra de produire, toute l'année, du touladi rétrocroisé qui servira à l'empoissonnement du lac Huron et de la baie Georgienne.

Partenariats en pêche commerciale

Le personnel du MRN et les exploitants d'entreprises de pêche commerciale continuent de travailler ensemble à des projets de gestion des ressources halieutiques. Parmi les partenaires, on note un nouveau comité consultatif sur les pêches du lac Supérieur et l'étude en collaboration du système de déclaration des prises quotidiennes dans le lac Huron.

Au début de 1991, un comité formé d'exploitants d'entreprises de pêche commerciale, de pêcheurs et de gestionnaires des ressources provinciales a été mandaté pour évaluer les quantités actuelles d'éperlan arc-en-ciel dans le bassin est du lac Érié. Ce comité permettra à la province d'établir avec précision le nombre d'éperlans afin que des quotas appropriés soient fixés pour la pêche commerciale. Les secteurs de la pêche commerciale et de la pêche sportive participent aussi à l'évaluation des quantités d'autres espèces de poissons dans le lac Érié.

Nettoyage des Grands Lacs

Le MRN participe à l'élaboration de plans de mesures correctives pour les Grands Lacs. La Commission conjointe internationale a repéré des zones sensibles dans les Grands Lacs, où les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs n'ont pas été atteints. Il en a résulté un habitat inadéquat pour la faune aquatique et une utilisation limitée de l'eau par l'homme. La mise sur pied d'équipes inter-organismes pour l'élaboration de plans de mesures correctives et des séances de consultation publique ont permis aux partenaires de se pencher sur diverses questions touchant l'environnement dans ces zones et de mettre leurs ressources et connaissances en commun.

À la suite de la perte d'habitat halieutique et faunique dans les zones sensibles de Thunder Bay et de Nipigon Bay, une demande a été présentée au Fonds pour la dépollution des Grands Lacs, un programme d'Environnement Canada. Les demandes de financement pour deux projets d'une durée de quatre ans chacun ont été approuvées. Ces projets, amorcés en 1990, s'attachent à rétablir les habitats dégradés, à contrôler le débit et les niveaux d'eau et à rétablir les stocks de poissons.

Droits de coupe et mesure du bois

La Section des droits de coupe et des mesures délivre les principaux permis de coupe du bois et est responsable des ententes de gestion forestière dans la province. Elle procède aussi au mesurage d'environ 16 741 000 m^3 de bois sur les terres de la Couronne, pour en percevoir les recettes.

La province a délivré 334 permis principaux de coupe du bois en 1990-1991, ce qui porte le total à 538. Les zones pour lesquelles un permis a été accordé couvrent une superficie de 262 809 km^2, soit quelque 68 pour 100 des forêts de la Couronne en Ontario.

Le MRN désire voir participer le public à l'élaboration des plans de gestion du bois pour les forêts de l'Ontario.

Les premières ententes de gestion forestière (EGF) ont été signées en 1980. À l'heure actuelle, environ 70 pour 100 des terres de la Couronne concédées à l'exploitation commerciale sont régies par de telles ententes contractuelles conclues entre la province et les sociétés forestières. Les EGF prévoient que les entreprises récoltant du bois sur les terres de la Couronne portent la responsabilité du plan de gestion du bois et des mesures de régénération. Le ministère surveille les activités des sociétés et finance les travaux de sylviculture.

Une EGF est valide pour 20 ans et comporte une disposition obligatoire de révision tous les cinq ans. On a revu neuf ententes en 1990: trois avec Produits forestiers Canadien Pacifique Ltée, deux avec *Kimberly-Clark Canada Inc.*, deux avec *E.B. Eddy Forest Products Ltd.*, une avec *Abitibi-Price Inc.* et une avec *Spruce Falls Power and Paper Co.* Cette révision a révélé que les entreprises avaient respecté les obligations stipulées dans leurs ententes respectives. Par conséquent, chaque EGF a été prolongée de cinq ans.

On a entrepris en 1990 de réviser l'entente quinquennale sur le projet de gestion forestière conclue entre le MRN et l'Agence de foresterie du parc Algonquin. Le processus de révision, qui doit prendre fin en 1991, formulera des recommandations au ministre sur la possibilité d'améliorer l'entente actuelle et de la prolonger.

PLANS DE GESTION DU BOIS

Le MRN désire voir participer le public à l'élaboration des plans de gestion du bois pour les forêts de l'Ontario. Chaque unité de gestion forestière fait l'objet d'un plan de gestion du bois rédigé à son intention. Un tel plan précise quels travaux doivent avoir lieu, leurs effets sur l'écosystème forestier et sur les autres usagers de la forêt. En 1990, les plans de gestion du bois ont été approuvés.



Terres forestières privées

Le personnel du MRN continue à inciter les propriétaires fonciers à gérer leurs boisés pour qu'ils produisent des peuplements d'arbres sains et rentables. En 1990, le MRN a formé de nouveaux partenariats avec l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario. L'entente, financée en vertu du Programme national de conservation des sols d'Agriculture Canada, assure la plantation d'arbres sur les terres agricoles dont l'érosion est rapide. Le MRN va s'occuper de produire, planter, soigner et surveiller les jeunes semis, afin d'en assurer la survie sur les emplacements approuvés par l'Association.

OPÉRATIONS DU GROUPE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Les opérations relatives aux ressources forestières relèvent de la Division des opérations, où elles se répartissent entre la Direction des ressources forestières et la Direction de l'intégration des opérations.

La Direction des ressources forestières a participé à l'élaboration d'un programme ministériel de foresterie durable. Le programme accentue le virage effectué par le ministère dans le sens d'une gestion de la forêt qui s'appuie sur tout l'écosystème forestier.

Dans le cadre du programme sylvicole du MRN, exploité directement par le ministère, et indirectement par ses partenaires, plus de 163 millions de semis ont été plantés en 1990, tandis que près de 33 000 hectares ont été ensemencés.

Les industries de la forêt

L'industrie forestière de l'Ontario éprouve des difficultés reliées à la récession nord-américaine, à la valeur élevée du dollar canadien sur les marchés étrangers et à des tensions structurelles du marché. L'un des changements les plus importants survenus sur le marché est l'augmentation marquée de la demande de produits faits de matériaux recyclés.

La Section des industries de la forêt assemble des données et des statistiques sur ce secteur et les diffuse. De plus, elle participe à l'expansion de l'industrie et à ses initiatives de restructuration en fournissant des renseignements sur les réserves de bois, ainsi que des données sur les mouvements et les applications du bois. La Section étudie des politiques et des programmes reliés à l'industrie qui sont compatibles avec les objectifs du ministère en matière de foresterie durable, et elle en fait la promotion.

Sylviculture

Dans le cadre du programme sylvicole du MRN, exploité directement par le ministère, et indirectement par ses partenaires, plus de 163 millions de semis ont été plantés en 1990, tandis que prés de 33 000 hectares ont été ensemencés. Pour garantir l'efficacité des pratiques sylvicoles en Ontario, on a commencé à concevoir un système de surveillance de l'efficacité des traitements sylvicoles.

Le MRN a organisé en 1990 des programmes de vaporisation aérienne d'insecticides bactériens afin de traiter une superficie de 83 583 hectares de forêts contre les insectes. Le programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette a couvert 49 627 hectares de forêts, et celui de la spongieuse, 33 956 hectares.

En 1990 le personnel du MRN ou du secteur privé a traité environ 100 000 hectares de forêts destinées à l'exploitation commerciale par herbicides. L'objet était de préparer les lieux à la régénération ou d'améliorer le taux de survie des jeunes semis. Dans le cadre de son programme de foresterie durable, le ministère a lancé un programme de recherche d'autres modes de gestion des végétaux afin de réduire graduellement la dépendance des forêts de l'Ontario vis-à-vis des herbicides chimiques.

En plus de ce programme, on a pu réduire de 20 pour 100 la quantité d'herbicide prévue pour vaporisation aérienne en 1991, soit sur quelque 80 000 hectares.

LA DIVISION DES OPÉRATIONS assure la prestation intégrée et efficace de tous les programmes ministériels conformément à l'objectif principal du ministère : le développement durable.

La nouvelle organisation du MRN, qui comprend maintenant quatre régions au lieu de huit, vise à renforcer le rôle des bureaux régionaux dans la prestation des programmes de gestion des ressources. Les nouvelles régions se chargent maintenant des opérations pour les travaux qui peuvent être éxécutés plus efficacement et plus économiquement à l'échelon local comme l'aviation, la gestion de la lutte contre les incendies et les inondations, la gestion des parcs provinciaux et les services d'ingénierie.

Les quatre régions sont divisées en districts et en zones. Les bureaux de district appuient les bureaux régionaux et locaux en ce qui a trait aux finances, au personnel et aux moyens de communication. Les zones constituent la pierre angulaire de la gestion des ressources en première ligne. Les équipes locales décident sur place de la manière dont les ressources sont utilisées dans un territoire déterminé, en accordant une attention toute particulière aux relations intimes dont dépend la durabilité de toutes les ressources.

En accordant une autorité accrue dans la prise des décisions aux responsables locaux, la Division des opérations créera des partenariats efficaces grâce à un personnel professionnel et technique qui travaillera étroitement sur place avec le public.

L'amélioration de la planification intégrée de l'aménagement du territoire, à l'échelon régional, et de la planification de la gestion des ressources, à l'échelon local - selon les orientations définies dans les politiques - permettra de tenir pleinement compte de la valeur réelle de toutes les ressources. Sous la direction de son propre chef de service de la science et de la technologie, chaque région fournira les meilleures connaissances et données scientifiques aux personnes chargées de la prestation des programmes du ministère.

La Division des opérations comprend l'ancien Centre d'aviation et de lutte contre les incendies (CALI), devenu la Direction de l'aviation et de la lutte contre les inondations et les incendies. D'ici 1992, la Direction aura absorbé le Centre de prévision des débits, qui relevait auparavant du Groupe des terres et des eaux.

DIVISION DES OPÉRATIONS

mouffette enragée à Scarborough en 1990. Les chercheurs ont découvert que la population de mouffettes à Scarborough avait diminué d'environ 25 pour 100 entre 1989 et 1990 pour des raisons autres que la rage. Les chercheurs du MRN ont aussi attrapé et immunisé 487 ratons laveurs à Scarborough afin de les protéger contre une souche du virus de la rage se répandant en Ontario et provenant du Nord des États-Unis.

La recherche se poursuit sur la mise au point de vaccins oraux. Des progrès ont été enregistrés dans la détermination de la concentration la plus efficace pour les vaccins oraux à administrer aux mouffettes et dans l'amélioration de la stabilité de ces vaccins en fonction des conditions réelles.

Le MRN collabore avec le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada pour enquêter sur la situation des espèces qui risquent de s'éteindre au pays.

Le patrimoine faunique de l'Ontario

Le MRN collabore avec le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada pour enquêter sur la situation des espèces qui risquent de s'éteindre au pays. En 1990, le ministère a mandaté des études sur des espèces comme le foulque d'Amérique, le hibou des marais, la piéride de Virginie et la moucherolle verte. Dans le cadre d'un programme conjoint visant à ramener le faucon pèlerin en Ontario, le MRN, avec l'aide de nombreux organismes de naturalistes, d'entreprises et de bénévoles, a relâché 35 fauconneaux. Le ministère a également contribué à financer un inventaire des colonies de hérons en Ontario; il participe en outre à une étude sur les colonies d'oiseaux aquatiques et étudie l'habitat de la tortue des bois.

Gestion du chevreuil

Cinq années de recherche par le MRN ont produit une masse de renseignements sur les habitudes alimentaires du chevreuil, les routes de sa migration et sa mortalité. Ces données permettent au MRN de gérer plus précisément les chevreuils, dont la population a triplé depuis l'entrée en vigueur du programme de chasse sélective, il y a 10 ans. L'accroissement de la population des cervidés a permis à la province d'inaugurer en 1990 de nouvelles saisons de chasse au chevreuil et d'en prolonger d'autres.

Nouvelle réglementation de la vente de parties de gibier

La vente de peaux de gibier et de bois de cervidés a été légalisée en 1990, ce qui a permis de vendre des bois tombés naturellement des caribous, des chevreuils ou des orignaux vivants, de même que les peaux non tannées d'ours noirs, de chevreuils ou d'orignaux — à condition d'être titulaire d'un permis. Le MRN continue de faire appliquer l'interdiction de vendre la plupart des autres parties de gibier.



chasseurs auront le choix de faire une demande individuelle ou une demande pour un groupe d'au plus huit personnes. On continuera d'attribuer les vignettes par tirage au sort, mais l'ordinateur n'accordera qu'une vignette par groupe. Dès qu'un chasseur aura reçu une vignette, on retirera de la liste les noms des autres membres de son groupe. En éliminant la possibilité pour plusieurs membres d'un même groupe de recevoir une vignette, le système de distribution générale améliorera la situation dans les régions où les vignettes sont rares.

Le MRN, Habitat faunique Canada et Canards illimités Canada ont signé en 1990 une entente de trois ans portant sur une somme de 2,9 millions de dollars destinée à préserver et à protéger l'habitat marécageux.

Protection des terres humides

Les terres humides constituent l'habitat essentiel des canards, des bernaches et de toute une variété d'oiseaux aquatiques; pourtant, plus de 75 pour 100 des terres humides du Sud de l'Ontario ont été sacrifiées au développement. Le MRN a mis sur pied un système d'évaluation pour aider à établir les priorités de la protection des terres humides.

Le MRN, Habitat faunique Canada et Canards illimités Canada ont signé en 1990 une entente de trois ans portant sur une somme de 2,9 millions de dollars destinée à préserver et à protéger l'habitat marécageux — renouvelant ainsi une entente conclue en 1987. L'entente de 1990 met l'accent sur la collaboration avec les propriétaires fonciers.

Le MRN poursuit sa participation à l'entente de cinq ans conclue avec Canards illimités Canada pour la gestion de l'habitat de la sauvagine. Dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et son programme connexe, le Projet collectif Habitat de l'Est, le MRN s'est associé avec Canards illimités Canada, Habitat faunique Canada, la Société pour la conservation des sites naturels, le Service canadien de la faune et des organismes américains, gouvernementaux et non gouvernementaux, pour acquérir des terres humides ayant une grande importance pour les oiseaux migrateurs.

Au cours de l'exercice 1990-1991, le MRN a travaillé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales à l'élaboration d'une politique sur la protection des terres humides dans le cadre de la *Loi de 1983 sur l'aménagement du territoire*. Une ébauche de cette politique a été soumise à l'examen du public.

Recherche sur la rage

En 1990-1991, soit pendant la deuxième année d'un plan expérimental de cinq ans, le MRN a consacré une somme de 2,6 millions de dollars à la lutte contre la rage en Ontario.

En octobre 1990, les chercheurs du ministère ont relâché dans l'Est de l'Ontario, sur une superficie de 26 500 km^2, environ 570 000 appâts vaccinés destinés aux renards à partir d'avions volant à basse altitude. Les trappeurs locaux ont fourni au ministère plus de 1 100 carcasses de renards capturés dans la région. Les résultats ont indiqué que le taux de vaccination générale des renards était passé à 43 pour 100 en 1990, alors qu'il était de 29 pour 100 en 1989. Des expériences dans le Sud-Ouest de l'Ontario permettront également une distribution aérienne plus efficace des appâts en 1991.

Dans la région métropolitaine de Toronto, le MRN a poursuivi son programme d'immunisation des renards et des mouffettes vivant dans les zones habitées. À Scarborough, 216 mouffettes ont été attrapées vivantes, vaccinées par injection et relâchées. On n'a rapporté aucune

La moule zébrée

La moule zébrée, originaire d'Europe, a été repérée pour la première fois en 1988 dans le lac Sainte-Claire. Ce petit mollusque strié, qui a l'apparence d'une palourde, est extrêmement fertile et se répand très rapidement en se fixant par exemple à la coque des embarcations.

La moule zébrée adhère à diverses surfaces et peut former des colonies de plusieurs couches d'épaisseur. On en a trouvé de grandes concentrations dans les prises d'eau des aqueducs municipaux, des centrales et des industries, en Ontario et aux états-Unis. L'élimination des moules zébrées et la prévention d'autres colonies pourraient coûter des milliards de dollars. Ces mollusques représentent aussi un danger pour les poissons.

Le MRN a créé en 1990 le Bureau de coordination de la lutte contre la moule zébrée pour coordonner le travail des organismes qui combattent la moule zébrée. Le ministère donne l'information au public sur la façon de ralentir la prolifération du mollusque; il en surveille et en évalue la propagation dans les Grands Lacs. Le MRN concentre ses recherches sur les régions où la moule zébrée cause des dommages à la production de poissons, sur la nature de ces dommages, de même que sur ses conséquences sur le frai.

Le ministère donne l'information au public sur la façon de ralentir la prolifération du mollusque; il en surveille et en évalue la propagation dans les Grands Lacs.

L'habitat des poissons

L'objectif du MRN est de veiller à ce que les ruisseaux, les rivières et les lacs soient sains et produisent des poissons propres à la consommation, mais aussi à ce qu'ils procurent des emplois et des revenus, de même qu'une gamme de possibilités récréatives.

Les principes qui gouverneront la gestion des pêches en Ontario durant les années 90 mettent l'accent sur la protection de l'habitat et la réhabilitation. L'éventail complet des outils de gestion comprend toutefois la recherche scientifique, l'information du public, l'éducation, l'ensemencement, la délivrance des permis et l'application des réglements.

La surveillance de l'habitat et le recours à une combinaison de techniques de gestion ont entraîné de nombreux succès, en particulier dans les Grands Lacs.

POLITIQUE FAUNIQUE

Révision de l'attribution par tirage des vignettes pour orignaux

Le MRN a annoncé à la fin de 1990 qu'il réviserait le système actuel de loterie pour l'attribution des vignettes pour orignaux. Plus de 4000 chasseurs ont pris part à cette révision, qui s'est tenue au début de 1991 dans 14 communautés de la province.

L'objectif du système ontarien d'attribution sélective de quotas de chasse à l'orignal est de doubler la population d'orignaux avant l'an 2000 tout en favorisant le plus possible la chasse. En vertu de ce système, on établit chaque année le quota du nombre de bêtes adultes qu'il est possible d'abattre dans chaque unité provinciale de gestion de la faune, et on donne des vignettes de validation qui permettent aux chasseurs d'abattre un mâle ou une femelle. Les vignettes sont distribuées au printemps par tirage au sort effectué par ordinateur. Grâce à ce système, la population d'orignaux s'est considérablement accrue au cours des huit dernières années.

En 1992 sera institué un système de demande en groupes pour les chasseurs qui veulent participer au tirage des vignettes de chasse à l'orignal. En vertu de ce nouveau système, les

Réseau des rivières du patrimoine canadien

En 1990, la rivière Grand, dans le Sud-Ouest de l'Ontario, était proposée pour le titre de Rivière du patrimoine canadien. Colonisée depuis le XVIII[e] siècle, la vallée de la Grand comporte de nombreux lieux historiques et sites naturels remarquables, propices au tourisme et aux activités de plein air.

La province travaille activement, en collaboration avec l'office de protection de la nature de la rivière Grand, à l'élaboration du plan de gestion de la rivière, exigé pour que celle-ci soit désignée officiellement Rivière du patrimoine canadien.

La province travaille activement, en collaboration avec l'office de protection de la nature de la rivière Grand, à l'élaboration du plan de gestion de la rivière, exigé pour que celle-ci soit désignée officiellement Rivière du patrimoine canadien.

BUREAU DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Le Bureau de la navigation de plaisance administre en Ontario les Règlements sur les restrictions à la conduite des bateaux, afin que la navigation de plaisance soit sécuritaire et tienne compte des utilisateurs des autres ressources.

Le Bureau a continué d'agir comme catalyseur pour aider d'autres organismes à promouvoir activement la sécurité nautique. Il travaille aussi à sensibiliser davantage les gens aux causes principales des accidents mortels sur l'eau. À titre de membre fondateur, le Bureau a contribué à la création en 1990 du nouveau Conseil canadien de la sécurité nautique qui s'applique à définir les préoccupations des gens en ce qui concerne la sécurité nautique et à y répondre.

POLITIQUE DES PÊCHES

Observations du public sur la pêche commerciale



Dans le cadre de la révision de sa politique de gestion de la pêche commerciale, le MRN a demandé au public d'apporter sa contribution en présentant des mémoires et en participant à des réunions avec les groupes d'intérêt locaux et provinciaux. Les principales questions abordées incluaient la méthode d'allocation des quotas de prises entre pêcheurs sportifs et commerciaux, l'imposition de redevances sur les prises commerciales et la question de la prise commerciale d'espèces non ciblées.

Gel des droits de permis de pêche sportive

Le MRN a annoncé en 1990 que les droits d'obtention des permis de pêche sportive de l'Ontario n'augmenteraient pas en 1991. Le ministère reverra tous les droits d'obtention des permis de pêche pour que les recettes tirées de ces permis contribuent à maintenir et à améliorer les écosystèmes aquatiques de l'Ontario.

Étude publique sur la pêche sportive

Une étude sur la pêche sportive en Ontario, menée au début de 1991, fera contribuer le public et apportera des renseignements vitaux à la gestion planifiée des pêches dans la province. Les résultats de cette étude, effectuée tous les cinq ans en collaboration avec Pêches et Océans Canada, seront publiés vers la fin de 1991.

POLITIQUE DES PARCS ET DU PATRIMOINE NATUREL

Les parcs provinciaux

L'Ontario compte maintenant 261 parcs provinciaux qui couvrent une superficie totale d'environ 6,3 millions d'hectares, soit six pour cent environ de la superficie terrestre et aquatique de la province. Au total, 7,7 millions de personnes se sont rendues dans les parcs de la province pendant la saison 1990. Les études effectuées pendant l'été de 1990 ont révélé que plus de 80 pour 100 des campeurs et plus de 70 pour 100 des visiteurs d'un jour recommanderaient à leurs amis d'aller dans le parc qu'ils avaient visité. Les campeurs ont déclaré qu'ils seraient encouragés à se rendre plus souvent dans les parcs s'il y avait davantage de programmes d'interprétation de la nature; ils ont jugé que leur expérience au parc était excellente ou au-dessus de la moyenne.

On a consacré environ 10 millions de dollars à la revitalisation des parcs en 1990. Il s'agit de la quatrième année d'un programme pluriannuel destiné à améliorer les installations des parcs en y aménageant des centres pour les visiteurs, des installations sanitaires et des systèmes d'eau courante et d'égouts, de même qu'en améliorant l'accessibilité aux installations existantes.

Premier programme du genre au Canada, le Programme de remise fiscale sur les terres protégées encourage la préservation à long terme des terres protégées de l'Ontario en offrant aux propriétaires fonciers une remise fiscale pouvant aller jusqu'à 100 pour 100 de l'impôt foncier.

Préparons-nous à la fête

Les préparations sont en cours en vue du centenaire des parcs de l'Ontario, en 1993. Le ministre a approuvé les commandites du secteur privé, et la population ontarienne est invitée à appuyer les parcs en participant aux programmes et aux projets et en contribuant aux collectes de fonds. Le centenaire nous donne l'occasion de fêter nos parcs provinciaux et de reconnaître leur rôle dans la protection de notre irremplaçable patrimoine naturel et culturel.

Célébration de la première «Journée des parcs»

La population ontarienne a célébré le 9 juin 1990 la première Journée des parcs. Divers événements et activités étaient prévus; pour l'occasion, on avait suspendu le prix d'entrée pour les visites d'un jour.

Programme de recyclage dans les parcs

Au cours de l'été 1990, on a lancé un programme de recyclage dans 26 parcs provinciaux. Le programme comprend le recyclage des bouteilles et des boîtes de conserve dans 17 parcs et des cannettes de boisson dans neuf parcs. Il sera étendu aux autres parcs à mesure qu'augmenteront les capacités locales de recyclage.

Programme de remise fiscale sur les terres protégées

Premier programme du genre au Canada, le Programme de remise fiscale sur les terres protégées encourage la préservation à long terme des terres protégées de l'Ontario en offrant aux propriétaires fonciers une remise fiscale pouvant aller jusqu'à 100 pour 100 de l'impôt foncier. Le nombre des participants au programme augmente constamment depuis son entrée en vigueur en 1988. Plus de 3 700 propriétaires fonciers participent au programme à l'heure actuelle et contribuent à protéger plus de 42000 hectares de régions naturelles importantes en Ontario.

Évaluation de la forêt

Un comité indépendant de trois personnes procède actuellement à l'évaluation de la forêt boréale récoltée ou reboisée entre 1971 et 1991. Cette évaluation fera de l'année 1991 l'année étalon pour mesurer les progrès accomplis dans la gestion forestière.

En mai 1990, le MRN et l'Association forestière de l'Ontario (AFO) ont mis sur pied un programme destiné à aider les entreprises, les groupes et les particuliers à améliorer l'environnement naturel de la province en plantant des arbres.

L'Institut de recherche forestière de l'Ontario

L'Institut de recherche forestière de l'Ontario (IRFO) dirige et coordonne la recherche forestière pour en tirer des connaissances fondamentales et appliquées et pour utiliser ces connaissances dans la définition de la politique et de la gestion des écosystèmes forestiers de l'Ontario. Le personnel de l'IRFO s'est installé le 9 octobre 1990 dans le nouveau laboratoire ultramoderne de Sault Ste. Marie. Une pépinière de 80 hectares est en voie de création à vingt minutes du laboratoire. À l'heure actuelle, la recherche forestière porte sur l'étude de l'écologie forestière, de la génétique, du reboisement et de la sylviculture.

La forêt de l'année

Le MRN a décerné à l'Unité de gestion de la Couronne de Kirkwood, dans la région de Thessalon, le titre de Forêt de l'année en 1990. Lorsque la province a commencé à acquérir des terres abandonnées et à y faire du reboisement en 1928, la partie sud de cette région de 1100 km^2 n'était qu'un territoire brûlé et à l'abandon. Autour de 1938, on plantait un demi-million d'arbres chaque année. On compte aujourd'hui plus de 23 millions d'arbres de toutes les essences, qui ont été plantés à Kirkwood pour en faire une forêt florissante. Plus de 40 personnes de la localité lui doivent leur emploi, saisonnier ou permanent. C'est en outre un centre de loisirs divers pour toutes les saisons, très recherché à des fins éducatives et de démonstration.



Arbres Ontario

En mai 1990, le MRN et l'Association forestière de l'Ontario (AFO) ont mis sur pied un programme destiné à aider les entreprises, les groupes et les particuliers à améliorer l'environnement naturel de la province en plantant des arbres. Le programme est administré par l'AFO, avec l'aide technique et financière du MRN. En 1990, les projets de plantation d'arbres ont été menés à bien en collaboration avec la société Duracell Canada Inc., la ville de Sault Ste. Marie, TVOntario, *Landscape Ontario* et l'église presbytérienne St. Andrews, à Waterloo. Le MRN et l'AFO poursuivent leurs démarches en vue de créer une fondation ontarienne des arbres, un organisme sans but lucratif qui s'occuperait de ce travail.

La plantation des arbres

Le MRN a accordé des subventions totalisant 125 000 dollars à deux organismes qui s'occupent de planter des arbres, soit *Trees for Today and Tomorrow* et les Ami(e)s de la terre. Ces subventions ont été accordées de façon à coïncider avec le Jour de la terre, le 22 avril 1990, afin de souligner davantage l'importance des arbres pour notre environnement.

progrès dans l'élaboration d'une norme nationale d'entreposage des hydrocarbures dans des formations géologiques en profondeur, et on a commencé à étudier le problème du rejet de la saumure des champs d'extraction et de la réglementation de l'espacement des puits.

La production ontarienne de pétrole a atteint en 1990 un niveau record, soit 1,6 million de barils. Le revenu de l'industrie du pétrole brut et du gaz naturel représente plus de 88 millions de dollars.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ

Application de la Loi

La Direction des politiques de l'observation des lois a été créée en 1990 parce que l'on a reconnu la nécessité de disposer de meilleurs moyens de faire respecter les lois et les règlements de la province dans le domaine des ressources naturelles, et parce que la population elle-même le voulait. En créant la Direction, le MRN reconnaît en outre que le développement durable n'est possible que si l'on se conforme aux principes, aux pratiques, aux lois et aux règlements sur la conservation et la responsabilité sociale.

Le MRN s'est engagé dans le sens d'une foresterie durable, c'est-à-dire dans la pratique qui vise à assurer la santé à long terme des écosystèmes forestiers.

POLITIQUE FORESTIÈRE

Dans le cadre de la réorganisation du ministère, le Groupe des ressources forestières a été restructuré et réparti entre la Direction des politiques des forêts, qui relève de la Division des politiques, ainsi que la Direction de l'intégration des opérations et la Direction des ressources forestières, qui relèvent de la Division des opérations.

La Direction des politiques des forêts coordonne la politique forestière afin de préserver les forêts de l'Ontario pour les générations actuelles et futures.



Foresterie durable

Nous reconnaissons aujourd'hui que la forêt est un écosystème vivant et productif. Nous savons que la maladie et le dépérissement d'une partie de la forêt auront des effets sur les autres éléments de l'ensemble, entre autres sur la faune et les poissons, l'eau, le sol et la grande diversité des espèces biologiques qu'on y trouve.

Le MRN s'est engagé dans le sens d'une foresterie durable, c'est-à-dire dans la pratique qui vise à assurer la santé à long terme des écosystèmes forestiers. La foresterie durable participe de l'environnement global tout en assurant un éventail de possibilités sur les plans social, culturel et économique, maintenant et dans l'avenir.

L'engagement du MRN à cet égard signifie qu'il considère la production du bois d'oeuvre comme une valeur parmi plusieurs autres, qu'il améliore ses connaissances sur les écosystèmes forestiers et qu'il dégage un large consensus social en ce qui concerne la politique et la pratique de la gestion des forêts.

Aménagement riverain

Le Programme provincial d'aménagement des rives, annoncé en 1987, vise à réduire au minimum les risques pour la vie et la propriété causés par l'érosion, les inondations et autres dangers connexes sur les rives des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le programme porte principalement sur la prévention, la protection et l'intervention en cas d'urgence. Les offices de protection de la nature et les districts du MRN, en consultation avec les municipalités et d'autres organismes, ont préparé de nombreux plans d'aménagement riverain à partir d'une démarche fondée sur les écosystèmes

Les plans d'aménagement riverain sont conçus pour aider le MRN et les offices de protection de la nature à offrir des conseils et des observations sur les projets de développement. Le contrôle et la réglementation de la mise en valeur des rives vont exiger le recours intensif à d'importantes technologies nouvelles telles que les systèmes de géomatique. De plus, on a presque achevé l'ébauche d'un énoncé de politique provinciale en matière d'inondation et d'érosion sur le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs.

Dans le cadre du programme provincial d'ensemble, le Programme Canada-Ontario de réduction des dégâts dus aux inondations a continué à remplir son rôle, soit de réduire les risques de dégâts sur les plaines inondables des Grands Lacs et des rivières de l'Ontario. En 1990-1991 s'est poursuivi le relevé cartographique par ordinateur de sections importantes des rives du bassin inférieur des Grands Lacs, l'objectif étant de terminer ces travaux d'ici mars 1992.

Le MRN, conjointement avec l'industrie, a mis sur pied un projet en vue d'éviter une perte quotidienne de plus de 1,75 million de pieds cubes de gaz naturel inutilisés dans les champs pétrolifères de l'Ontario.

Agrégats et ressources

La nouvelle *Loi sur les ressources en agrégats* de l'Ontario, entrée en vigueur en 1990, prévoit la réglementation et la mise en valeur ordonnée de l'extraction des agrégats afin de réduire au minimum ou d'éliminer les répercussions sur l'environnement et la société. La Loi exige la réhabilitation progressive et ultime de tous les puits d'extraction et de toutes les carrières, accorde un rôle plus important aux autorités municipales dans l'octroi des permis d'exploitation de puits d'extraction et de carrières, assure la rémunération des municipalités pour les agrégats extraits et permet une meilleure application des règlements de fonctionnement.

La nouvelle Loi prévoit la création d'un Fonds de remise en valeur des puits d'extraction et des carrières abandonnés, auquel les entreprises contribuent en fonction des niveaux de production. Le fonds servira, selon les besoins, à la réhabilitation des puits d'extraction et des carrières après leur exploitation.

La production ontarienne de sable, de pierre et de gravier a diminué de 12 pour 100 pour atteindre environ 175 millions de tonnes en 1990. Ces agrégats, ainsi que d'autres produits connexes dont le ciment, la chaux et la brique, représentent un chiffre d'affaires de près d'un milliard de dollars.

Programme de conservation des richesses pétrolières

Le MRN, conjointement avec l'industrie, a mis sur pied un projet en vue d'éviter une perte quotidienne de plus de 1,75 million de pieds cubes de gaz naturel inutilisés dans les champs pétrolifères de l'Ontario. Les exploitants construiront une usine où ce gaz excédentaire sera capté et commercialisé, au lieu de le brûler dans l'atmosphère. Par ailleurs, on enregistre des

POLITIQUE DES TERRES ET DES EAUX

Étude des offices de protection de la nature

Les 38 offices de protection de la nature (OPN) de l'Ontario jouent depuis 40 ans un rôle important dans la protection de la nature et la gestion des eaux.

Les offices sont responsables de plus de 250 barrages répartis dans tout l'Ontario, tout en assurant la bonne marche de nombreuses installations contre les inondations et l'érosion. Leurs principales fonctions consistent encore précisément à assurer la régularisation des eaux et de l'érosion. Cependant, les offices de protection de la nature ont en outre dirigé la plantation de plus de quatre millions d'arbres, offert leurs conseils experts à plus de 5 000 propriétaires fonciers sur la bonne gestion de leurs terres privées, et assuré des services cartographiques courants à de nombreuses municipalités en leur fournissant les données techniques pertinentes. Par ailleurs, les offices des quatre coins de l'Ontario ont accueilli plus de six millions de visiteurs qui sont venus se livrer aux plaisirs du camping, des loisirs de plein air et de l'apprentissage de la nature.

Aujourd'hui, beaucoup de gens se rendent compte que les ouvrages réalisés sur les rives, par exemple la construction d'un quai, la modification d'une plage ou encore le dragage ou le remplissage d'un terrain riverain, peuvent avoir de graves conséquences pour les poissons ou pour l'habitat faunique.

Examen des OPN

À la suite de plusieurs examens du programme des OPN, un comité de liaison a été mis sur peid. Il se compose de représentants des offices, des municipalités membres et de la province. Le but du comité est d'élaborer les démarches par lesquelles le mandat, les modalités de financement et le fonctionnement des offices de protection de la nature pourront éventuellement être mis à jour et améliorés.

Financement des offices de protection de la nature

Les offices de protection de la nature reçoivent des fonds de la province et des municipalités. Le MRN leur a consacré 47,6 millions de dollars en 1990. De cette somme, 25,4 millions de dollars ont été alloués aux budgets d'immobilisations, dont 12,2 millions pour le financement de 37 projets de lutte contre les inondations et 2,5 millions pour 16 projets de lutte contre l'érosion. Les autres projets qui ont reçu des subventions d'immobilisations portaient sur la prévision des inondations et les mesures de prévention, le relevé cartographique des plaines inondables, les études d'ingénierie et du bassin hydrographique, l'acquisition de terres humides de grande importance, la planification de l'aménagement des rives des Grands Lacs, de même que l'aménagement des zones de protection de la nature et l'acquisition de nouvelles terres. En outre, le ministère a consacré 22,2 millions de dollars à l'administration, aux activités de gestion des eaux et des terres, ainsi qu'à la gestion des terres protégées et des terres à vocation récréative.

Permis d'exécution de travaux

Aujourd'hui, beaucoup de gens se rendent compte que les ouvrages réalisés sur les rives, par exemple la construction d'un quai, la modification d'une plage ou encore le dragage ou le remplissage d'un terrain riverain, peuvent avoir de graves conséquences pour les poissons ou pour l'habitat faunique. Le MRN aide à protéger l'environnement en exigeant un permis pour l'exécution de certains travaux sur les terres de la Couronne et sur les terrains riverains. Le personnel des districts du MRN évalue les projets et, lorsque cela est nécessaire, donne son avis et suggère des modifications afin d'en atténuer les effets néfastes.

SECRÉTARIAT DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION MINISTÉRIELLES

Au ministère des Richesses naturelles, le Secrétariat des politiques et de la planification ministérielles (SPPM) est responsable de toute la planification stratégique, ainsi que de la coordination de l'élaboration des options et des politiques. Il analyse en outre les questions de régie interne et donne des conseils dans ce domaine. Le Secrétariat dirige également l'aménagement du territoire, la planification de la gestion des ressources et l'évaluation environnementale.

Le document intitulé *MRN: Direction 90*, publié en avril 1991, présente un important virage dans la direction de la politique du MRN — il s'agit de nouveaux objectifs servant à orienter l'élaboration des politiques et des programmes de gestion des ressources pendant les années 90.

Coordination et liaison interministérielles

Le SPPM joue un rôle important dans la coordination des mémoires présentés au cabinet et d'autres initiatives, conjointement avec les autres ministères. Il représente le ministère des Richesses naturelles dans divers projets interministériels, notamment la Table ronde de l'Ontario sur l'environnement, la stratégie ontarienne de lutte contre le réchauffement de la planète et la réforme de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

MRN: Direction 90

Le document intitulé *MRN: Direction 90*, publié en avril 1991, présente un important virage dans la direction de la politique du MRN — il s'agit de nouveaux objectifs servant à orienter l'élaboration des politiques et des programmes de gestion des ressources pendant les années 90.

Évaluation environnementale

Le SPPM coordonne, pour le ministère, la préparation des évaluations environnementales de portée générale. C'est une équipe du SPPM qui représente le MRN aux audiences d'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois. Ces audiences, qui durent depuis 1988, évaluent les effets de la gestion du bois sur les pêches, l'habitat faunique, le secteur touristique et diverses caractéristiques culturelles importantes. Elles serviront à préparer des lignes directrices sur la gestion du bois fondées sur de saines pratiques environnementales et sur la notion de développement durable.



POLITIQUE CONCERNANT LES AUTOCHTONES

En novembre 1990, le Canada, l'Ontario et la nation Nishnawbe-Aski (NNA) signaient une entente provisoire sur les terres et les ressources naturelles, qui est entrée en vigueur pendant les négociations sur l'autonomie gouvernementale auxquelles participent 46 communautés autochtones de tout le Nord de l'Ontario. L'entente prévoit que la NNA et les communautés membres seront systématiquement avisées des plans ou des activités concernant les terres ou les ressources naturelles qui peuvent avoir des retombées importantes sur la première nation Nishnawbe-Aski.

En mars 1991, le gouvernement et les Algonquins de Golden Lake ont signé une déclaration d'intention. Cette déclaration soulignait la volonté des deux parties d'amorcer avant le 15 juin 1991 des négociations sur le règlement des revendications territoriales. Le gouvernement et les Algonquins ont aussi convenu d'entreprendre des négociations sur la chasse et la pêche dans leur territoire traditionnel.

LA DIVISION DES POLITIQUES coordonne la définition des politiques et des programmes qui visent à réaliser l'objectif du développement durable en matière de ressources naturelles. La Division met l'accent sur l'élaboration intégrée des politiques au sein du ministère. Chaque année, le sous-ministre adjoint délégué à la Division des politiques recommande aux cadres supérieurs et au ministre un ordre du jour en matière de politiques.

La Division assure la direction stratégique des politiques environnementales, sociales et économiques; elle fixe les priorités et veille à mettre en oeuvre, par la collaboration, des politiques pratiques et intégrées.

La Division se charge également de la coordination et de la planification stratégique. Par ce processus, le ministère vise à améliorer constamment ses stratégies de soutien, à savoir les partenariats, la mise en valeur des ressources et l'élargissement des connaissances, afin de donner une direction claire et utile aux activités journalières du personnel.

DIVISION DES POLITIQUES

INTRODUCTION

L'ONTARIO EST RICHE EN RESSOURCES NATURELLES : les terres de la Couronne, les forêts, la faune, la pêche, les combustibles fossiles et les agrégats. Le ministère des Richesses naturelles gère cette énorme richesse que sont nos ressources naturelles d'une manière durable, dans le but de garantir des bénéfices sociaux et économiques immédiats, tout en assurant que les ressources de base soient protégées et mises en valeur afin qu'elles puissent répondre aux exigences de demain.

Trois stratégies tendent vers notre but du développement durable : accroître la gestion partagée des ressources; établir clairement l'utilité des ressources et améliorer notre base de connaissances de ces ressources. Ces stratégies sont inscrites dans chaque étape du développement des politiques du MRN et de l'élaboration des programmes.

Les programmes du ministère couvrent une grande variété de travaux : gestion des forêts et lutte contre les incendies forestiers ainsi que protection des plantes et animaux en voie de disparition; exploitation des parcs provinciaux et des frayères ainsi que sauvegarde de l'habitat des poissons et observation des règlements de la chasse et de la pêche; cartographie et levés des terrains, ainsi que prévision et lutte contre les inondations.

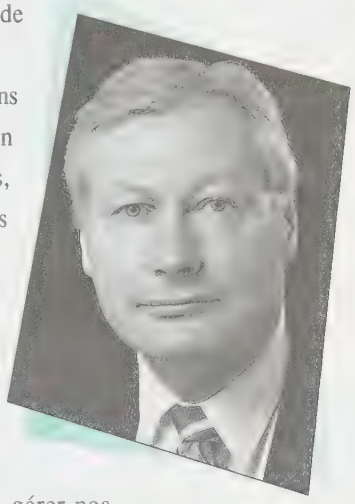


Le MRN s'est donc bâti une structure territoriale solide et décentralisée pour mieux administrer ses nombreux programmes. Cette réorganisation globale du ministère, qui a commencé en 1990, renforcera l'autorité des bureaux régionaux pour leur permettre de veiller plus efficacement à la gestion des ressources en première ligne.

Environ 3 900 personnes travaillent pour le ministère à temps plein. Au cours de l'année, il arrive que ce chiffre double ou triple car le ministère embauche des gens sur contrat afin de couvrir les besoins saisonniers.

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Le ministère des Richesses naturelles est presqu'à la fin de la dernière phase de la réorganisation que nous avons commencée il y a trois ans. À l'époque, nous avions reconnu que nous faisions face à des contraintes fiscales et des demandes croissantes d'un public qui s'attend à ce que les ressources de l'Ontario soient protégées et préservées. Il fallait nous réorganiser pour pouvoir continuer d'assurer notre rôle d'autorité en matière de protection de la nature en Ontario.



La complexité de cette opération qu'est la réorganisation, a exigé que nous procédions étape par étape. En juillet 1990, j'ai annoncé la réorganisation de l'administration centrale du MNR. Elle s'est traduite par quatre nouvelles divisions : Politiques, Opérations, Ressources informationnelles et Services ministériels. Ces nouvelles divisions ont été conçues de manière à accroître l'efficacité et le rendement du ministère et pour assurer que nous disposerons des ressources humaines et fonctionnelles nécessaires pour répondre aux exigences nouvelles qui se présentent au ministère

En mars 1991, j'ai annoncé la réorganisation territoriale de la Division des opérations. Cette réorganisation est centrée sur 27 districts et 23 bureaux régionaux, situés dans 4 régions écologiques. Elle nous permettra de mieux gérer nos ressources, de mieux informer nos partenaires sur les ressources et de mieux consulter le public en accordant beaucoup plus d'importance au travail du personnel de première ligne.

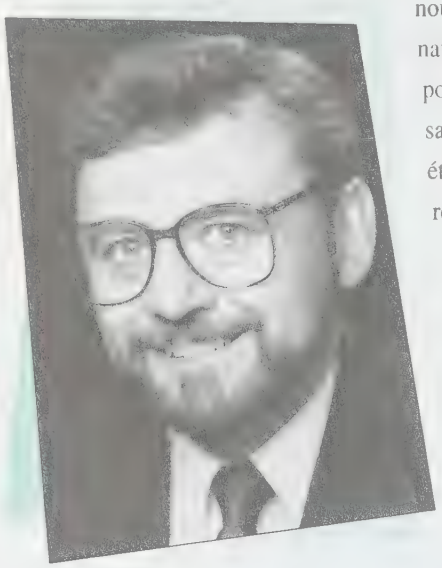
La réorganisation d'un ministère comme le MRN n'est pas une tâche facile, étant donné sa grandeur et les responsabilités qui lui incombent. Dans ce rapport annuel, les programmes et les activités du ministère sont décrits, autant que possible, suivant la nouvelle organisation. D'autres détails de cette réorganisation seront mis au point au printemps prochain. C'est la raison pour laquelle ce rapport décrit, dans une certaine mesure, une organisation en transition.

Je suis convaincu qu'en fin de compte, cette réorganisation produira un ministère plus dynamique et mieux orienté, prêt à affronter tous les défis de gestion des ressources, au cours de cette décennie et au siècle prochain.

George Tough

MESSAGE DU MINISTRE

Je viens de commencer ma deuxième année d'exercice en tant que ministre des Richesses naturelles et de jour en jour, je suis sans cesse impressionné par la complexité et l'étendue des problèmes relatifs à la gestion des ressources naturelles.



Nous avons commencé cette décennie avec un certain empressement. Nous nous étions rendus compte qu'à l'échelle du globe, beaucoup de ressources naturelles risquaient de s'épuiser à moins d'apporter certaines modifications pour garantir leur développement durable. Nous avions reconnu qu'il s'agissait non seulement d'une bonne idée - mais que le développement durable était essentiel si les générations futures devaient jouir de la même richesse de ressources et de la qualité de la vie que nous connaissons aujourd'hui.

Ce rapport annuel reflète l'engagement du MRN à attaquer ce défi de front. Nous tenons compte désormais des effets environnementaux, sociaux et économiques. Nous adoptons de plus en plus une démarche parfaitement intégrée à la gestion des ressources dans nos prises de décisions.

Le MRN a toujours joui d'un personnel fort compétent et motivé, convaincu de la nécessité d'une gestion judicieuse de nos ressources. C'est un avantage sur lequel nous nous appuyons pour mettre en place des stratégies qui permettront de créer plus de partenariats avec le public et les groupes d'intérêt, d'accroître nos connaissances de base en nous servant de la nouvelle technologie et de mettre en valeur nos ressources en fonction de la vaste gamme des bénéfices et des coûts

Nous devons nous assurer d'une provision constante et durable de ressources naturelles pour donner à notre province une base de développement qui soit ferme, tant aujourd'hui que demain.

Bud Wildman

C.J. (Bud) Wildman

Message du ministre	4
Message du sous-ministre	5
Introduction	7
Division des politiques	8
Division des opérations	20
Division des ressources informationnelles	30
Division des services ministériels	34
Le Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost	38
Direction des services de communications	38
État des recettes	39
État des dépenses par programme et activité	40
Organismes, conseils et commissions	41



RAPPORT ANNUEL

du ministère des Richesses naturelles
pour la période du 1er avril 1990 au 31 mars 1991



Ministre des
Richesses naturelles
de l'Ontario

À l'attention de son Honneur
le lieutenant-gouverneur
de la province de l'Ontario

Votre Honneur,
J'ai le plaisir de vous présenter
le rapport annuel du ministère
des Richesses naturelles pour l'exercice
financier allant du 1er avril 1990 au
31 mars 1991.

Le ministre,
C.J. (Bud) Wildman



Imprimé sur du
papier recyclé

5639
(2.5 k, 92 03 31)
ISSN 0383-5901

27130137

RAPPORT ANNUEL 1990-1991

Ministère des
Richesses naturelles

Ontario



FEB 3 1993

3 1761 11547872 9